LA JEUNESSE

DE

MADAME DE LONGUEVILLE.

I.

MADEMOISELLE DE BOURBON AUX CARMÉLITES.

J'ai essayé, il y a quelques mois, de faire connaître ici (1) dans Mme de Longueville l'héroïne ou, si l'on veut, l'aventurière de la Fronde, se précipitant dans tous les hasards et dans toutes les intrigues pour servir les intérêts et les passions d'un autre, et je l'ai laissée vaincue, désabusée, l'ame à la fois blessée et vide, et commençant à regarder du seul côté qui ne trompe point, le devoir et Dieu. Aujourd'hui, au lieu de la suivre dans le progrès de sa conversion, je voudrais remonter dans sa vie jusqu'avant la Fronde, et même avant le mariage inégal que lui imposa sa famille et qui fut la source de ses fautes et de ses malheurs; je voudrais peindre la jeunesse de Mme de Longueville, montrer Mlle de Bourbon dans ses jours d'innocent éclat, mais portant en elle toutes les semences d'un avenir orageux, naissant dans une prison et en sortant pour monter presque sur les marches d'un trône, entourée de bonne heure des spectacles les plus sombres et de toutes les félicités de la vie, belle et spirituelle, fière et tendre, ardente et mé-

(1) Voyez la livraison du 1er août 1851.

lancolique, se voulant ensevelir à quinze ans dans un cloître, et une fois jetée malgré elle dans le monde s'y laissant enivrer de ses succès, devenant l'ornement de la cour de Louis XIII et de l'hôtel de Rambouillet, effaçant déjà les beautés les plus accomplies par le charme particulier d'une douceur et d'une langueur ravissante, prêtant l'oreille aux doux propos, mais pure et libre encore, et s'avançant, ce semble, vers la plus belle destinée, sous l'aile d'une mère telle que Charlotte de Montmorency, à côté d'un frère tel que le duc d'Enghien.

Je conviens que ce tableau d'une jeunesse brillante mais heureuse, sans aventures et sans taches, pourra sembler un peu fade à des lecteurs accoutumés au grand fracas et aux péripéties violentes des romans à la mode. Pour les dédommager, je pourrai leur offrir un jour un autre tableau d'un goût plus relevé. Après la jeune fille grandissant innocemment entre la religion et les muses, comme on disait autrefois, je leur ferai voir, s'ils le désirent, la jeune femme paraissant à son tour dans l'arène de la galanterie, semant autour d'elle les conquêtes et les querelles, et devenant le sujet du plus illustre de ces grands duels qui pendant tant d'années ensanglantèrent la Place-Royale et ne s'arrêtèrent pas même devant la hache implacable de Richelieu. Ce seraient là des scènes suffisamment animées; mais, en attendant la tragi-comédie, souffrez, s'il vous plaît, la pastorale. C'était alors un intermède obligé, et je vous supplie de prendre un moment avec moi le goût et les mœurs du XVIIe siècle.

Anne Geneviève de Bourbon vint au monde le 28 août 1619, dans le donjon de Vincennes, où son père et sa mère étaient prisonniers depuis trois ans.

Sa mère était Charlotte-Marguerite de Montmorency, petite-fille du grand connétable, et selon d'unanimes témoignages la plus belle personne de son temps. Éblouissante dans sa première jeunesse, elle avait conservé jusque dans l'âge mûr une beauté remarquable. Indépendamment de ses nombreux portraits, nous en avons deux descriptions fidèles, l'une du cardinal Bentivoglio, qui la connut et l'aima, dit-on, à Bruxelles, où il était nonce apostolique en 1609, lorsqu'elle avait à peu près seize ans; l'autre de la main de Mme de Motteville, qui l'a dépeinte telle qu'elle la vit plus tard à la cour de la reine Anne. « Elle avoit le teint, dit Bentivoglio (1), d'une blancheur extraordinaire, les yeux et tous les traits pleins de charme, des graces naïves et délicates dans ses gestes et dans ses façons de parler, et toutes ses différentes qualités se faisoient valoir les unes les autres, parce qu'elle

(1) Nous empruntons la traduction que Villefore a donnée de cette partie de la relation italienne du cardinal. Villefore, *la Vie de Mme la duchesse de Longueville*, 1738, Ire partie, p. 22.

n'y ajoutoit aucune des affectations dont les femmes ont accoutumé de se servir. » Mme de Motteville s'exprime ainsi (1) : « Parmi les princesses, celle qui en étoit la première avoit aussi le plus de beauté, et sans jeunesse elle causoit encore de l'admiration à ceux qui la voyoient... Je veux servir de témoin que sa beauté étoit encore grande quand, dans mon enfance, j'étois à la cour, et qu'elle a duré jusqu'à la fin de sa vie. Nous lui avons donné des louanges pendant la régence de la reine, à cinquante ans passés, et des louanges sans flatterie. Elle étoit blonde et blanche; elle avoit les yeux bleus et parfaitement beaux. Sa mine étoit haute et pleine de majesté, et toute sa personne, dont les manières étoient agréables, plaisoit toujours, excepté quand elle s'y opposoit elle-même par une fierté rude et pleine d'aigreur contre ceux qui osoient lui déplaire. » Lorsqu'elle parut à quinze ans à la cour d'Henri IV, elle tourna la tête au vieux roi. Il la maria à son neveu le prince de Condé, avec l'arrière espérance de le trouver un mari commode; mais celui-ci, fier et amoureux, entendit bien avoir épousé pour lui-même la belle Charlotte; et, voyant le roi s'enflammer de plus en plus, il ne trouva d'autre moyen de se tirer de ce pas difficile que d'enlever sa femme et de s'enfuir avec elle à Bruxelles. On sait toutes les folies que fit alors Henri IV, et à quelles extrémités il s'allait porter quand il fut assassiné en 1610.

Henri de Bourbon, prince de Condé, n'était point un homme ordinaire. Il devait beaucoup à Henri IV, et il en attendait beaucoup; mais il eut le courage de mettre en péril l'avenir de sa maison en s'exilant volontairement, et plus tard il se compromit de nouveau par sa résistance à la tyrannie sans gloire du maréchal d'Ancre, sous la régence de Marie de Médicis. Arrêté en 1616, il ne sortit de prison qu'à la fin de 1619, et dès-lors il ne songea plus qu'à sa fortune. Né protestant, il avait embrassé le catholicisme par politique, à l'exemple d'Henri IV. Sa femme lui avait apporté une grande partie des immenses richesses des Montmorency. Il se soumit à Luynes et servit Richelieu. Il força son fils, le duc d'Enghien, à épouser une nièce du tout-puissant cardinal, qui venait de faire décapiter son beau-frère. Aussi avare qu'ambitieux, il amassait du bien, il entassait des honneurs. A la mort de Richelieu, il devint le chef du conseil, et déploya dans cette conjoncture difficile un heureux mélange de prudence et de fermeté. Il soutint la régence d'Anne d'Autriche et sauva la France des premiers périls de la longue minorité de Louis XIV. Il mérite une place dans la reconnaissance de la patrie pour lui avoir donné en quelque sorte deux fois le grand Condé en imposant à cette nature de feu, et toute faite pour la guerre, la plus forte éducation militaire que jamais prince

(1) *Mémoires*, t. Ier de l'édit. d'Amsterdam, 1750, p. 44.

ait reçue, et en le préparant à pouvoir prendre à vingt et un ans le commandement en chef de l'armée sur laquelle reposaient en 1643 les destinées de la France.

Lorsque Henri de Bourbon, qu'on appelait M. le Prince, fut arrêté, il ne fit qu'une seule prière, que lui dictaient la jalousie et l'amour : il demanda qu'il fût permis à sa femme de partager sa prison. Charlotte de Montmorency avait à peine vingt et un ans, elle n'aimait pas son mari, et ils ne vivaient pas très bien ensemble; mais elle n'hésita point, et vint elle-même supplier le roi de lui permettre de s'enfermer avec son mari, en acceptant la condition de rester prisonnière tout le temps qu'il le serait. Cette captivité, d'abord très dure à la Bastille, puis un peu moins rigoureuse à Vincennes, dura trois années. La jeune princesse fut souvent malade; elle eut plusieurs grossesses malheureuses, et accoucha d'enfans mort-nés (1). Enfin, le 28 août 1619, entre minuit et une heure, elle mit au monde Anne-Geneviève.

(1) Nous trouvons sur tout cela des détails nouveaux et curieux dans un *Journal historique et anecdote de la Cour et de Paris*, au t. XI, in-4°, des manuscrits de Conrart conservés à la bibliothèque de l'Arsenal. Ce journal inédit commence au 1er janvier 1614 et va jusqu'au 1er janvier 1620.

M. le Prince est arrêté le 1er septembre 1616 par ordre du maréchal d'Ancre, favori de la reine régente Marie de Médicis.

« Le 11 de septembre, Mme la jeune Princesse arrive fort affligée. On dit que M. de Montmorency fut mal content de ce que la reine ne lui voulut pas permettre de voir M. le Prince.

« Le 19 mai 1617, M. le Prince fait supplier le roi de faire une œuvre charitable en lui faisant bailler sa femme, à la charge qu'elle demeureroit prisonnière avec lui.

« 26 mai 1617. Mme la princesse de Condé va saluer le roi et le supplier de lui vouloir permettre d'entrer prisonnière dans la Bastille avec M. le Prince. Le roy le lui accorde, et d'y mener seulement une damoiselle. Sur quoy son petit nain ayant supplié le roy de trouver bon qu'il n'abandonnât pas sa maîtresse, sa majesté le lui permit aussi. La mesme après-dînée, Mme la Princesse entra dans la Bastille, où elle fut reçue de M. le Prince avec tous les témoignages d'amitié qui se peuvent imaginer, et jusques-là qu'il ne la laissa jamais en repos qu'elle lui eût dit qu'elle lui pardonnoit. » — Dans ce même journal, il a été souvent question de la mauvaise conduite du prince envers sa femme, sur laquelle il n'y a pas un seul mot de blâme.

« 31 aoust 1617. Entreprise pour sauver M. le Prince de la Bastille découverte. »

« 15 septembre 1617. M. le Prince mené de la Bastille au bois de Vincennes... Longtemps auparavant il avoit demandé que l'on le mît au bois de Vincennes pour y avoir meilleur air. M. de Modène lui dit que se souvenant de cela, il avoit tant pressé le roy sur ce sujet, qu'enfin il l'avoit obtenu. M. le Prince répondit que depuis il s'estoit accoustumé à l'air de la Bastille; et sur ce résista le plus qu'il put, jusqu'à ce qu'il fallust aller. Mme la Princesse alla aussi avec lui en carrosse, n'ayant voulu entrer en litière. On dit qu'au commencement M. le Prince croioit seulement qu'on lui vouloit oster sa femme. M. de Vitry, M. de Persan, M. de Modène, étoient avec lui dans le carrosse. Depuis qu'il a esté dans le bois de Vincennes, on lui a permis, environ le commencement d'octobre, de se promener sur l'épaisseur d'une grosse muraille qui est en forme de galerie. M. de Persan est demeuré dans le donjon du bois de Vincennes pour garder M. le Prince avec la plus grande partie des soldats qu'il avoit dans la Bastille, et M. Ca-

Il semble que la naissance de cet enfant porta bonheur à ses parens, car, quelques mois après, le maréchal d'Ancre ayant été massacré et Marie de Médicis exilée, le prince de Condé sortit de prison avec sa femme et sa fille, et reprit son rang et tous ses honneurs.

Anne-Geneviève de Bourbon passa donc bien vite du donjon de Vincennes à l'hôtel de Condé. C'est là que deux ans après, le 2 septembre 1621, il lui naquit le frère qui devait porter si haut le nom de Condé, Louis, duc d'Enghien, et plus tard, en 1629, un autre frère encore, Armand, prince de Conti. Celui-ci ne manquait pas d'esprit; mais il était faible de corps, et même assez mal tourné. On le destina à l'église. Il fit ses études au collége de Clermont, chez les jésuites, avec Molière, et sa théologie à Bourges sous le père Deschamps. Il ne commença à paraître dans le monde que vers 1648, un peu avant la Fronde. Le duc d'Enghien, chargé de soutenir la grandeur de sa maison, fut élevé par

denet, avec douze compagnies du régiment de Normandie, fait garde dans la cour du chasteau, d'où les soldats ne sortent pas. »

« Environ le 20 décembre 1617. Mme la Princesse très malade. Elle accouche dans le bois de Vincennes, à sept mois, d'un fils mort-né, et fut plus de quarante-huit heures sans mouvement ni sentiment. Jamais personne n'a été en une plus grande extrémité sans mourir. Entre autres médecins, M. Duret et M. Pietre l'assistèrent avec un soin extrême. Sur ce que M. le Prince désiroit qu'on fît des obsèques à ce petit enfant, M. l'évêque de Paris assembla des théologiens, lesquels jugèrent que, puisque n'ayant point receu le baptesme il n'estoit point entré en l'église, on ne devoit user d'aucunes cérémonies sur le sujet de sa mort. »

« 5 septembre 1618. Mme la Princesse accouche de deux garçons morts. Le roy en témoigna un très grand déplaisir. Plusieurs personnes eurent permission de l'aller voir. »

« 21 mars 1619. M. le Prince tombe malade. Mardi, 2 avril, MM. Hatin, Duret et Seguin vont au Louvre représenter l'estat de la maladie. La cause en estoit attribuée à profonde mélancolie. Il fut tenu plusieurs jours hors d'espérance. Il fut permis à Mme sa mère, à Mme la comtesse, à Mme de Ventadour, à Mme la comtesse d'Auvergne, à Mme de la Trémoille, à Mme de Fontaines, à Mme la Grande, etc., de l'aller visiter. Le lundi 8 avril, le roy lui renvoye son espée par M. de Cadenet, et lui escrit : « Mon cousin, « je suis bien fasché de votre maladie. Je vous prie de vous resjouir. Incontinent que « j'aurai donné ordre à mes affaires, je vous donnerai vostre liberté. Resjouissez-vous « donc, et ayez assurance de mon amitié. Je suis, etc. »

« 28 aoust 1619. Entre minuit et une heure, Mme la Princesse accouche d'une fille dans le bois de Vincennes. »

« 17 octobre 1619. Conseil tenu, où l'on prit la dernière résolution de faire sortir M. le Prince. »

« Le 18. Le roy va à Chantilly pour y attendre M. le Prince. »

« Le 19. M. de Luynes va trouver M. le Prince au bois de Vincennes. »

« Le 20. M. de Luynes va de bon matin au bois de Vincennes, et monte en carrosse avec M. le Prince et Mme la Princesse, où étoient aussi M. de Cadenet et de Modène. Il vint trouver le roy à Chantilly, et le vit dans un cabinet où l'on dit qu'il se mit à genoux et fit des protestations extrêmes de fidélité et de ressentiment de l'obligation qu'il luy avoit. »

« Le 22. Le roy revient à Compiègne accompagné de M. le Prince. Mme la Princesse y arriva et vit la reyne le même jour. »

son père avec la mâle tendresse dont nous avons déjà parlé, et dont les fruits ont été trop grands pour qu'il ne nous soit pas permis de nous y arrêter un moment.

M. le Prince ne donna pas de gouverneur à son fils : il voulut diriger lui-même son éducation, en se faisant aider par deux hommes d'élite, l'un pour les exercices du corps, l'autre pour ceux de l'esprit. Le jeune duc fit ses études chez les jésuites de Bourges avec le plus grand succès. Il y soutint avec un certain éclat des thèses de philosophie. Il apprit le droit sous le célèbre docteur Edmond Mérille. Il étudia l'histoire et les mathématiques, sans négliger l'italien, la danse, la paume, le cheval et la chasse. De retour à Paris, il revit sa sœur, et fut charmé de ses graces et de son esprit; il se lia avec elle de la plus tendre amitié, qui plus tard essuya bien quelques éclipses, mais résista à toutes les épreuves, et après l'âge des passions devint aussi solide que d'abord elle avait été vive. A l'hôtel de Condé, le duc d'Enghien se forma dans la compagnie de sa sœur et de sa mère à la politesse, aux belles manières, à la galanterie. Son père le mit à l'académie sous un maître renommé, auquel il donna une absolue autorité sur son fils. Louis de Bourbon y fut traité aussi durement qu'un simple gentilhomme. Il eut à l'académie les mêmes succès qu'au collége, d'où il était sorti le plus capable de tous ceux qui y étaient avec lui. Laissons parler Lenet (1), véridique témoin de tout ce qu'il raconte :

« L'on n'avoit point encore vu de prince du sang eslevé et instruit de cette manière vulgaire; aussi n'en a-t-on pas vu qui ait en si peu de temps et dans une si grande jeunesse acquis tant de savoir, tant de lumière et tant d'adresse en toute sorte d'exercices. Le prince son père, habile et éclairé en toute chose, crut qu'il seroit moins diverti de cette occupation, si nécessaire à un homme de sa naissance, dans l'académie que dans l'hostel; il crut encore que les seigneurs et les gentilshommes qui y estoient et qui y entreroient pour avoir l'honneur d'y estre avec lui seroient autant de serviteurs et d'amis qui s'attacheroient à sa personne et à sa fortune. Tous les jours destinés au travail, rien n'estoit capable de l'en divertir. Toute la cour alloit admirer son air et sa bonne grace à bien manier un cheval, à courre la bague, à danser et à faire des armes. Le roi même se faisoit rendre compte de temps en temps de sa conduite, et loua souvent le profond jugement du prince son père en toute chose, et particulièrement en l'éducation du duc son fils, et disoit à tout le monde qu'il vouloit l'imiter en cela, et faire instruire et élever monsieur le Dauphin de la mesme manière..... »

« ..... Après que le jeune duc eut demeuré dans cette escole de vertu le temps nécessaire pour s'y perfectionner, comme il fit, il en sortit, et, après avoir esté quelques mois à la cour et parmi les dames, où il fist d'abord voir cet air noble et galand qui le faisoit aymer de tout le monde, le prince son père fit trouver bon au roy et au cardinal de Richelieu, ce puissant, habile et

(1) *Mémoires de Lenet*, édition de Michaud, p. 448.

austorisé ministre, qui tenoit pour lors le timon de l'estat, de l'envoyer dans son gouvernement de Bourgogne avec des lettres patentes pour y commander en son absence..... »

« ..... Les troupes traversoient souvent la Bourgogne, et souvent elles y prenoient leurs quartiers d'hyver. Là le jeune prince commença d'apprendre la manière de les bien establir et de les bien régler, c'est-à-dire à faire subsister des troupes sans ruiner les lieux où elles séjournent. Il apprit à donner des routes et des lieux d'assemblée, à faire vivre les gens de guerre avec ordre et discipline. Il recevoit les plaintes de tout le monde et leur faisoit justice. Il trouva une manière de contenter les soldats et les peuples; il recevoit souvent des ordres du roy et des lettres des ministres; il étoit ponctuel à y respondre, et la cour comme la province voyoit avec estonnement son application dans les affaires. Il entroit au parlement quand quelques subjects importants y rendoient sa présence nécessaire ou quand la plaidoirie de quelque belle cause y attiroit sa curiosité. L'intendant de la justice n'expédioit rien sans lui en rendre compte; il commençoit dès-lors, quelque confiance qu'il eust en ses secrétaires, de ne signer ni ordres ni lettres qu'il ne les eust commandés auparavant et sans les avoir vus d'un bout à l'autre... Ces occupations grandes et sérieuses n'empeschoient pas ses divertissemens, et ses plaisirs n'estoient pas un obstacle à ses études. Il trouvoit des jours et des heures pour toutes choses; il alloit à la chasse; il tiroit des mieux en volant; il donnoit le bal aux dames; il alloit manger chez ses serviteurs; il dansoit des ballets; il continuoit d'apprendre les langues, de lire l'histoire; il s'appliquoit aux mathématiques, et surtout à la géométrie et aux fortifications; il traça et esleva un fort de quatre bastions à une lieue de Dijon, dans la plaine de Blaye, et l'empressement qu'il eust de le voir achever et en estat de l'attaquer et de le deffendre, comme il fit plusieurs fois avec tous les jeunes seigneurs et gentilshommes qui se rendoient assidus auprès de luy, estoit tel qu'il s'y faisoit apporter son couvert et y prenoit la pluspart de ses repas. »

Ainsi préparé, le duc d'Enghien alla, pendant l'été de 1640, servir en qualité de volontaire dans l'armée du maréchal de la Meilleraye. Celui-ci voulait prendre ses ordres et avoir l'air au moins de dépendre de lui. Le jeune duc s'y refusa opiniâtrément, disant qu'il était venu pour apprendre son métier, et qu'il voulait faire toutes les fonctions d'un volontaire, sans qu'on eût égard à son rang. Dans une des premières affaires, la Ferté-Senneterre fut blessé et eut son cheval tué d'un coup de canon. Le duc d'Enghien était si près de lui, que le sang du cheval lui couvrit le visage. Au siége d'Arras, on le vit partout à la tête des volontaires. Il se trouva à toutes les sorties que firent les assiégés; il quittait très peu la tranchée; il y couchait souvent et s'y faisait apporter à manger. Il y eut trois combats pendant ce siége. Le jeune duc se distingua dans tous. « Le grand cœur qu'il montra en toutes ces occasions, dit Lenet (1), la manière obligeante dont il traitoit tout le

(1) *Mémoires*, p. 450.

monde, la libéralité avec laquelle il assistoit ceux de ses amis qui en avoient besoin, les officiers et les soldats blessés, le secret qu'il gardoit en leur faisant du bien, firent augurer aux clairvoyans qu'il serait un jour un des plus grands capitaines du monde. »

C'est dans l'hiver de 1641 qu'on lui fit épouser Mlle de Brézé, nièce de Richelieu. Le duc d'Enghien fit tout ce qu'il put pour éviter cette alliance, qui répugnait à son cœur autant qu'à son ambition. Il avait jeté les yeux sur Mademoiselle, alors fille unique du duc d'Orléans, belle, jeune, riche et spirituelle. Déjà aussi il avait laissé pénétrer dans son ame un sentiment particulier pour une autre personne, qu'il finit par adorer. Il ne se rendit qu'après une longue résistance, et en protestant officiellement et par devant notaire (1) qu'il cédait à la force et à la déférence qu'il devait à la volonté de son père. Il en tomba malade et fut même en danger, quand tout à coup le bruit se répandit que la campagne allait s'ouvrir et que l'armée du maréchal de La Meilleraye marchait en Flandre pour s'emparer de la place forte d'Aire. Il apprend cette nouvelle convalescent et dans une si grande faiblesse qu'à peine pouvait-il quitter le lit.

« Il part en cet estat, dit Lenet (2), sans que les prières de sa famille, les larmes de sa maîtresse, ny le commandement du roy mesme le pussent déterminer à rester. Il apprit dans sa marche, estant à Abbeville, que le cardinal infant approchoit de la place assiégée pour en attaquer les lignes; il quitte son carrosse, monte à cheval à l'heure mesme avec le duc de Nemours, son ami intime, et qui estoit un prince beau, plein d'esprit et de courage, que la mort lui ravict bientost après (3). Il passe la nuit par Hesdin, si près des ennemis qu'on peut quasi dire qu'il traversa leur armée, et arriva heureusement dans le camp, qui le reçut avec un applaudissement et une joie qu'il seroit difficile d'exprimer. Cette fatigue, qui devoit faire craindre une rechute à un convalescent foible et exténué, luy redonna de nouvelles forces, et on le vit dès-lors s'exposer à tous les périls de la guerre; il couchoit souvent dans la tranchée; il y mangeoit, et il n'y avoit travail, tout advancé qu'il peust être, où on ne le vit aller comme un simple soldat..... Au siége de Bapaume, le duc voulut finir la campagne comme il l'avoit commencée, c'est-à-dire se trouvant partout, et essuyant tous les hasards et tous les périls de la tranchée et des travaux avancés. Il ne fut pas possible de lui faire quitter l'armée tant qu'il crut qu'il y avoit quelque chose de considérable à entreprendre. »

Quelque temps après, il suivit le cardinal de Richelieu et le roi au siége de Perpignan. Il y fut blessé, et se couvrit de gloire, en sorte qu'il n'y eut pas le moindre étonnement lorsqu'en 1643, après la mort

(1) *Mémoires*, p. 455.

(2) *Ibid.*, p. 455.

(3) Le frère aîné de celui qui, ayant pris son titre après sa mort, se distingua aussi par sa beauté, sa bravoure et sa galanterie, joua un assez grand rôle dans la vie de Mme de Longueville, et périt dans un duel insensé contre le duc de Beaufort, son beau-frère.

de Richelieu, Louis XIII, près de mourir aussi, en même temps qu'il établissait le prince de Condé chef du conseil, nommait le duc d'Enghien généralissime de la principale armée française destinée à défendre la frontière de Flandre, menacée par une puissante armée espagnole. Le duc d'Enghien n'avait pas vingt-deux ans. Un mois après, il gagnait la bataille de Rocroy, en attendant celles de Nortlingen et de Lens.

Tel était le frère; la sœur n'était pas restée au-dessous des exemples de sa maison, et de son côté elle était rapidement parvenue, par son esprit et sa beauté, à une assez grande renommée.

Dès son enfance, les grandes leçons ne lui avaient pas manqué.

Elle avait huit ans en 1627, quand un des proches parens de sa mère, le brave Montmorency-Boutteville, eut la tête tranchée en place de Grève pour s'être battu en duel à la Place Royale contre le marquis de Beuvron, malgré l'édit du roi, laissant sous la protection de Mme la Princesse sa veuve et trois enfans en bas âge : Marie-Louise, depuis marquise de Valençay, Isabelle-Angélique, depuis duchesse de Châtillon, et François-Henri de Montmorency, né après la mort de son père, et qui est devenu le duc maréchal de Luxembourg, l'un des plus fidèles amis et des meilleurs lieutenans de Condé.

Elle avait treize ans en 1632, lorsque le propre frère de sa mère, le duc de Montmorency, monta sur un échafaud à Toulouse pour s'être révolté contre le roi, ou plutôt contre Richelieu, sur la foi incertaine de Gaston duc d'Orléans. Cette terrible catastrophe, qui retentit d'un bout à l'autre de la France, remplit de deuil l'hôtel de Condé, et fit une impression profonde sur l'ame délicate et fière de Mlle de Bourbon. Elle en fut si troublée, que sa douleur, ajoutant à la piété, dans laquelle elle avait été nourrie, de nouvelles ardeurs, elle songea très sérieusement à quitter le monde et à se faire carmélite dans le grand couvent de la rue Saint-Jacques.

Quelle éducation religieuse Mlle de Bourbon avait-elle donc reçue pour qu'une telle pensée lui soit venue à treize ou quatorze ans? Comment connaissait-elle le couvent des Carmélites, et quels liens y avait-elle déjà formés qui l'y attiraient si puissamment?

C'était le temps où l'esprit religieux, après avoir débordé dans les guerres civiles et enfanté les grands crimes et les grandes vertus de la Ligue, épuré mais non affaibli par l'édit de Nantes et la politique d'Henri IV, puisait dans la paix des forces nouvelles, et couvrait la France, non plus de partis ennemis armés les uns contre les autres, mais de pieuses institutions où les ames fatiguées s'empressaient de chercher un asile. Partout on réformait les ordres anciens ou on en fondait de nouveaux. Richelieu entreprenait courageusement la réforme du clergé, créait les séminaires, et au-dessus d'eux, comme leur

modèle et leur tribunal, élevait la Sorbonne. Bérulle instituait l'Oratoire, César de Bus la Doctrine chrétienne. Les jésuites, nés au milieu du XVIe siècle, et qui s'étaient si promptement répandus en France, un moment décriés et même bannis pour leur participation à de coupables excès, reprenaient peu à peu faveur sous la protection des immenses services que leur héroïque habileté rendait chaque jour au-delà de l'Océan au christianisme et à la civilisation. L'ordre de Saint-Benoît se retrempait dans une réforme salutaire, et les bénédictins de Saint-Maur préludaient à leurs gigantesques travaux. Mais qui pourrait compter les belles institutions destinées aux femmes que fit éclore de toutes parts la passion chrétienne dans la première moitié du XVIIe siècle? Les deux plus illustres, après Port-Royal réformé, sont les sœurs de la Charité vers 1640, et les Carmélites en 1602.

Le premier couvent des Carmélites fut établi à Paris, au faubourg Saint-Jacques, sous les auspices et par la munificence de cette maison de Longueville où Mlle de Bourbon devait entrer. Sa mère, Mme la Princesse, était une des bienfaitrices de l'institution naissante; elle y avait un appartement où souvent elle venait faire de longues retraites. De bonne heure, elle y mena sa fille et y pénétra sa jeune ame des principes et des habitudes de la dévotion du temps. Mlle de Bourbon grandit à l'ombre du saint monastère; elle y vit régner la vertu, la bonté, la concorde, la paix, le silence; on l'y aimait, et on l'y appelait. Il est donc naturel qu'à la première vue des tempêtes qui menacent toutes les grandeurs de la terre, et qui frappaient les membres les plus illustres de sa famille, elle ait songé à prévenir sa destinée et cherché un abri sous l'humble et tranquille toit de ses chères carmélites. Elle y avait de douces et nobles amitiés qu'elle n'abandonna jamais. Nous possédons d'elle une foule de lettres adressées à des carmélites du couvent de la rue Saint-Jacques, à toutes les époques de sa vie, avant, pendant et après la Fronde; elles sont écrites, on le sent, à des personnes qui ont toute sa confiance et toute son ame, mais on ignore quelles sont ces personnes. Elle les appelle tantôt la mère prieure, tantôt la mère sous-prieure, la sœur Marthe, la sœur Anne-Marie, la mère Marie-Madeleine, la mère Agnès, etc. On voudrait percer les voiles qui couvrent les noms de famille de toutes ces religieuses. On se doute bien que les amies de Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville ne peuvent avoir été des créatures vulgaires; et comme on sait que bien des femmes de la première qualité et du plus noble cœur trouvèrent un refuge aux Carmélites, comme le nom de la sœur Louise de la Miséricorde est devenu le nom populaire de l'amour désintéressé et malheureux, une curiosité un peu profane, mais bien naturelle, nous porte à rechercher quelles ont été dans le monde ces religieuses si chères à la sœur du grand Condé.

Jusqu'ici nous étions réduits aux conjectures que nous suggérait le

rapprochement de divers passages de Mme de Sévigné, de Mme de Motteville, de Mademoiselle. Les carmélites françaises n'ont pas d'histoire. Fidèles à leur vœu d'obscurité, ces dignes filles de sainte Thérèse ont passé sans laisser de traces. Comme pendant leur vie une clôture inflexible les dérobe à tous les yeux et les tient d'avance ensevelies, ainsi le génie de leur ordre semble avoir pris soin de les anéantir dans la mémoire des hommes. A peine a-t-il paru de loin en loin quelques vies de carmélites, consacrées à l'édification, remplies de saintes maximes, vides de faits humains, et presque sans dates. Au commencement de ce siècle, un prêtre instruit, M. Boucher, dans une nouvelle *Vie de la bienheureuse sœur Marie de l'Incarnation, madame Acarie, fondatrice des Carmélites réformées de France* (1), a pour la première fois jeté un peu de jour sur les origines de la sainte maison, et fait paraître ou plutôt caché dans les notes de son ouvrage de très courtes biographies des principales religieuses. La Bibliothèque nationale, si riche en manuscrits de toute espèce, n'en possède aucun qui vienne des Carmélites du faubourg Saint-Jacques ou qui s'y rapporte. Les Archives ont hérité de tous leurs titres domaniaux. Nous les avons assez étudiés pour avoir le droit d'assurer qu'on en pourrait former un cartulaire (2) du plus grand intérêt. Entre autres pièces précieuses, nous pouvons signaler un inventaire des tableaux de divers maîtres célèbres (3), des statues (4) et objets d'art que la libre et généreuse piété des fidèles de tout rang avait, pendant deux siècles, accumulés aux Carmélites, et qui y ont été reconnus en 1790. Mais c'étaient d'autres trésors que nous eussions voulu découvrir : nous désirions une liste exacte de toutes les religieuses de ce couvent pendant le XVIIe siècle, avec leurs noms de religion et leurs noms de famille, la date de leur profession et celle de leur mort; nous mettions un prix particulier à connaître la succession des prieures qui avaient tour à tour gouverné le couvent, porté la parole ou tenu la plume en son nom. On conçoit, en effet, que sans ces deux documens les amitiés de

(1) Paris, 1800, in-8°.

(2) On s'empresse de toutes parts à recueillir les cartulaires des vieilles abbayes : pourquoi un ami de la religion et des lettres ne s'occuperait-il pas de combler une des lacunes les plus regrettables de la *Gallia christiana*, en rassemblant, sous le nom de cartulaire du couvent des carmélites du faubourg Saint-Jacques, une foule de pièces que nous avons tenues entre les mains, et qui établiraient sur des monumens authentiques l'histoire de cette intéressante congrégation depuis les premières années du XVIIe siècle jusqu'à la révolution française? Tout ce que nous avons amassé de notes, d'extraits, de copies, appartient à celui qui entreprendra d'enrichir d'un nouveau volume de ce genre la *Collection des documens inédits relatifs à l'histoire de France*.

(3) Par exemple de Guide, de Champagne, de Lebrun.

(4) Entre autres une statue en pied du cardinal de Bérulle de la main de Jacques Sarrazin. Ce bel ouvrage se voit encore aujourd'hui dans la chapelle des Carmélites.

Mlle de Bourbon et de Mme de Longueville nous demeuraient à peu près impénétrables.

La lumière nous est venue du côté où nous ne l'avions pas d'abord cherchée.

Dans un débris du couvent du faubourg Saint-Jacques, épargné par la tourmente révolutionnaire et subsistant à grand'peine, de pauvres religieuses échappées à une stupide persécution ont essayé, il y a cinquante ans, et sont enfin parvenues à recueillir la tradition carmélite, et aujourd'hui encore elles la continuent dans l'ombre, la prière et le travail :

> Præcipites atra seu tempestate columbæ,
> Condensæ et divum amplexæ simulachra sedebant.

Las de fouiller inutilement les archives et les bibliothèques, je me suis adressé à ces bonnes religieuses, et la plus gracieuse bienveillance m'a répondu. Les deux documens qui m'étaient nécessaires m'ont été remis, avec des annales manuscrites et un recueil de biographies amples et détaillées. Grace à ces précieuses communications, on s'oriente aisément dans l'histoire des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Sous les pieuses désignations et sous les symboles mystiques du Carmel, on reconnaît plus d'une personne qu'on avait déjà rencontrée dans les mémoires du temps. Au lieu d'êtres en quelque sorte abstraits et anonymes, nous avons devant nous des créatures animées et vivantes, dont les regards ont fini sans doute par se diriger vers le ciel pour ne s'en plus détourner, mais qui plus ou moins long-temps ont habité la terre, connu nos sentimens, éprouvé nos faiblesses, et, en demeurant toujours pures, ont passé quelquefois à côté de la tentation et participé de l'humanité. Un jour peut-être, nous livrerons au public la clé qui nous a été prêtée et qui donnera le secret de bien des choses mystérieuses dans l'histoire intime des mœurs au XVIIe siècle. Ici, nous nous permettrons seulement quelques traits rapides qui puissent éclairer cette partie obscure de la jeunesse et de la vie tout entière de Mme de Longueville.

Sainte Thérèse, morte en 1582, avait réformé en Espagne l'ordre antique et dégénéré du Carmel. La sainte renommée des nouvelles carmélites d'Espagne s'était promptement répandue en Italie et en France. Une femme admirable, Mme Acarie, depuis la sœur Marie de l'Incarnation, eut l'idée d'envoyer chercher en Espagne quelques disciples de sainte Thérèse, et de les établir à Paris au faubourg Saint-Jacques. Voilà l'origine du premier couvent des carmélites françaises.

Ce sont deux princesses de Longueville qui obtinrent d'Henri IV, en 1602, les lettres-patentes nécessaires, Catherine (1) et Marguerite

(1) Archives générales, section domaniale, 1re liasse de la cote C : « Lettres patentes

d'Orléans, filles d'Henri duc de Longueville, mortes sans avoir été mariées, Marguerite en 1615, Catherine en 1638, toutes deux inhumées dans le couvent dont elles furent appelées les secondes fondatrices. Et quand en 1617 la jeune institution fut déjà assez forte pour avoir besoin d'une autre maison à Paris, c'est encore une princesse de Longueville qui se chargea des frais de l'établissement nouveau, rue Chapon (1), à savoir, la belle-sœur de Marguerite et de Catherine (2), la veuve de leur frère Henri d'Orléans, premier du nom, et la mère d'Henri II qui épousa Mlle de Bourbon. Mme la princesse de Condé ne tarda pas à étendre aussi ses bienfaits sur le couvent de la rue Saint-Jacques, et à s'y attacher d'une affection toute particulière. Ainsi on peut dire que Mlle de Bourbon était d'avance consacrée de toutes parts aux Carmélites.

Représentons-nous bien ce qu'était au XVIIe siècle ce couvent des Carmélites où Mlle de Bourbon voulut cacher sa vie et où Mme de Longueville revint mourir. Il était situé dans la rue du Faubourg-Saint-Jacques, tout-à-fait en face du Val-de-Grace; il s'étendait de la rue

du roy Henri IV pour l'établissement de l'ordre des religieuses de Notre-Dame du mont Carmel, vérifiées en parlement le 1er octobre 1602, à la très humble supplication de notre chère et bien aimée cousine, la demoiselle de Longueville. » Et en d'autres pièces il est dit aussi : « Le dit seigneur (le roi Henri), inclinant favorablement à la supplication faite par demoiselle Catherine d'Orléans, fille de feu messire Henry d'Orléans, duc de Longueville et de Touteville... »

(1) C'est depuis ce temps-là que le couvent de la rue Saint-Jacques a été appelé le grand couvent, par opposition à la maison de la rue Chapon.

(2) L'acte de donation, qui est aux Archives générales, est fait tant au nom de la duchesse douairière de Longueville qu'au nom de son fils, le futur mari d'Anne de Bourbon. « Madame Catherine de Gonzagues et de Clèves, duchesse de Longueville et de Touteville, vefve de feu très haut et très puissant prince monseigneur Henry d'Orléans, en son vivant duc de Longueville et de Touteville, comte souverain de Neufchâtel et de Valengin en Suisse, aussi comte de Dunois et de Tancarville, etc., demeurant à Paris, en son hostel de Longueville, rue des Poulies, paroisse Saint-Germain de l'Auxerrois, tant en son nom que comme tutrice, soy faisant et se portant fort pour monseigneur Henry d'Orléans, son fils, aussi duc de Longueville et de Touteville... » Catherine de Gonzagues et de Clèves était la sœur de Charles de Gonzagues, duc de Nevers, le père de Marie et d'Anne de Gonzagues, la reine de Pologne et la Palatine. Son fils, Henri II, jouant à la paume à l'âge de vingt ans, fit un effort, et une de ses épaules devint plus grosse et plus élevée que l'autre. Tout l'art des médecins fut impuissant. La mère désolée s'adressa à Mme Acarie, alors sœur Marie de l'Incarnation. Celle-ci se mit en prière devant le Saint-Sacrement, et le lendemain la taille du jeune duc était fort améliorée. Par reconnaissance, la mère et le fils fondèrent la maison de la rue Chapon, la dotèrent de dix mille écus en argent et de deux mille livres de rentes. Le duc de Longueville a rendu témoignage de ce fait devant les commissaires apostoliques chargés des recherches pour la béatification de Mme Acarie. — On trouve aussi aux Archives divers actes qui prouvent que la nièce de Richelieu, Mme la duchesse d'Aiguillon, était aussi une des bienfaitrices de l'un et de l'autre couvent. « Marie Vignerot, duchesse d'Esguillon, demeurant en son hostel, sis à Saint-Germain-des-Prés, paroisse de Saint-Sulpice... »

Saint-Jacques à la rue d'Enfer, et il avait fini par embrasser, avec toutes ses dépendances, le vaste espace qui du jardin et de l'enclos du séminaire oratorien de Saint-Magloire, aujourd'hui les Sourds-Muets, monte jusqu'aux bâtimens occupés maintenant dans la rue Saint-Jacques et dans la rue d'Enfer par la brasserie du Luxembourg. Il y avait deux entrées, l'une par la rue Saint-Jacques, l'autre par la rue d'Enfer. L'entrée de la rue d'Enfer subsiste au n° 67, et elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était il y a deux siècles. Elle introduisait dans la cour actuelle, qui servait de passage public pour aller dans la rue Saint-Jacques. Presque en face, un peu à droite, était l'église; un peu plus à droite encore, sur les terrains où l'on a ouvert la rue toute nouvelle du Val-de-Grace, étaient de vastes jardins avec de nombreuses chapelles, le monastère même, et, tout-à-fait sur la rue d'Enfer, l'infirmerie et les appartemens réservés à certaines personnes. De l'autre côté, à gauche, vers Saint-Magloire, étaient divers corps de logis et des maisons dépendantes du monastère.

Mais le couvent n'avait pris ces accroissemens qu'avec le temps.

Le premier emplacement de la communauté avait été l'ancien prieuré de Notre-Dame-des-Champs, dont l'église était du temps de Hugues Capet, et une vieille tradition la disait établie sur les ruines d'un temple de Cérès, où s'était jadis réfugié saint Denis lorsqu'il prêchait l'Évangile à Paris. Du moins, des fouilles faites en 1630 firent paraître des restes d'antiquités païennes. Un certain merveilleux était donc déjà autour de l'établissement nouveau au commencement du XVIIe siècle (1).

(1) Voyez Malingre, *les Antiquités de la ville de Paris*, in-fol., Paris, 1640, p. 152 et 153, et de plus, p. 501 et 503, *Nouveaux Mémoires concernant la maison des carmélites;* quelques lignes dans l'*Histoire de la Ville de Paris* de Félibien et de Lobineau, t. II, p. 1268-1271, et quelques titres au t. III des *Preuves et Pièces justificatives*, p. 144. Sauval contient à peine une page sur les Carmélites, t. Ier, p. 450. Ce qu'il y a de mieux sur ce couvent se trouve dans *les Curiosités de Paris*, 1771, t. Ier, p. 459-463. Nous en tirons la description suivante de l'église : « Quoique le corps du bâtiment de cette église soit très antique, elle ne laisse pas d'être une des mieux décorées de Paris. Le grand autel est formé de quatre colonnes de marbre, et fort élevé sur un degré de douze marches très ingénieusement posées, accompagné de balustrades de marbre. Tous les ornemens de cet autel sont de bronze doré au feu; le tabernacle, qui représente l'arche d'alliance, est tout d'argent; le bas-relief du devant est travaillé dans la perfection, et représente l'Annonciation. Rien n'est plus somptueux que cet autel les jours de fête : vous y verrez un soleil enrichi de pierreries d'un très grand prix, accompagné de chandeliers, de vases et d'autres pièces d'orfévrerie, dont la quantité égale la magnificence. Le tableau est du Guide, et représente l'Annonciation.

« Le chœur est séparé de la nef par quatre belles colonnes de marbre vert de mer, chargé de flammes de bronze doré d'une beauté et d'une grandeur merveilleuse. Le crucifix de bronze que vous voyez sur la porte est un des meilleurs ouvrages et des plus estimés que Sarrazin ait jamais sculptés.

« La voûte de l'église, où plusieurs histoires de l'Écriture sainte sont représentées, a

Si ce sont des carmélites espagnoles qui ont fondé le couvent de la rue Saint-Jacques et y ont d'abord établi l'esprit et la règle de sainte Thérèse, il faut reconnaître que les religieuses ayant quitté la France en 1618, pour retourner en Espagne ou aller finir leurs jours en Belgique dans des monastères de leur ordre, c'est le génie français qui de bonne heure a pris possession du couvent de la rue Saint-Jacques et l'a fait ce qu'il est devenu.

Dans le nombre des prieures qui le gouvernèrent, on en peut distinguer quatre qui firent avancer à grands pas la congrégation naissante vers la perfection qu'elle atteignit à la fin du XVIIe siècle. Ce sont Mlle de Fontaines, la bienheureuse mère Madeleine de Saint-Joseph; la

été peinte par Champagne des libéralités de Marie de Médicis. Observez-y un excellent morceau de perspective du dessin des orgues : c'est un crucifix avec la sainte Vierge et saint Jean, si artistement peints par le même Champagne, qu'à l'entrée de l'église ils vous paraîtront sur un plan perpendiculaire, quoique horizontal, ce qui fait un effet aussi agréable que singulier.

« Au-dessus de la porte de cette église, il y a une belle tribune grillée, accompagnée des statues de saint Pierre, de saint Paul et de saint Michel qui terrasse le diable.

« Toutes les chapelles sont magnifiques : les belles peintures et la dorure y brillent de tous côtés; la propreté et le bon goût règnent partout.

« Les douze tableaux ornés de bordures dorées, qui sont placés sous les fenêtres, représentent des sujets tirés du Nouveau Testament, et ont été peints par de très habiles maîtres. Le premier, à droite en entrant, représente la *Résurrection de Lazare;* le second, *la Circoncision de Notre-Seigneur;* le troisième, *l'Adoration des mages;* le quatrième, *l'Assomption de la sainte Vierge:* le cinquième, la *Descente du Saint-Esprit sur les apôtres;* le sixième, la *Naissance de Notre-Seigneur.* Ces six tableaux ont aussi été peints par le célèbre Champagne, et sont très estimés. De l'autre côté, le premier représente le *Miracle des cinq pains*, par Stella; le second, *la Madeleine aux pieds de Notre-Seigneur chez Simon le pharisien :* c'est un des plus excellens ouvrages du fameux Le Brun; le troisième, l'*Entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem le jour des Rameaux*, par de La Hire; le quatrième, *Jésus-Christ assis sur le bord du puits de Jacob, parlant à la Samaritaine*, par Stella; le cinquième, *Jésus-Christ servi dans le désert par les anges :* il est aussi de Le Brun; le sixième, *l'Apparition de Notre-Seigneur aux trois Marie*, par de La Hire.

« Vis-à-vis le chœur des religieuses, observez le grand tableau qui représente *l'Annonciation :* c'est un excellent ouvrage du Guide, qui l'avait peint pour la reine Marie de Médicis.

« Remarquez ensuite la chapelle de Sainte-Marie-Madeleine : elle est des plus ornées. Vous y verrez la statue du cardinal de Bérulle, faite en marbre par Sarrazin en 1657 : elle est élevée sur un piédestal de marbre, où sont d'excellens bas-reliefs de Lestocart, sculpteur renommé. Ces bas-reliefs représentent le saint sacrifice de la messe et celui que Noé fit lorsqu'il fut sorti de l'arche. Vous verrez aussi dans cette chapelle, tout embellie de peintures, un admirable tableau qui est estimé le plus parfait que le fameux Le Brun ait jamais peint; il représente *la Madeleine dans la pénitence.* La douleur et le repentir sont si vivement exprimés dans cette figure, et l'habileté de cet excellent maître si fortement prouvée par tous les accompagnemens, que vous ne pouvez rien voir de plus achevé et de plus parfait. La vie de cette sainte est représentée dans les lambris de cette belle chapelle. »

marquise de Bréauté, Marie de Jésus; Mlle Lancry de Bains, Marie-Madeleine; et Mlle de Bellefonds, la mère Agnès de Jésus-Maria. Mlle de Bourbon a pu les connaître toutes les quatre, et quelques-unes ont été ses amies.

Mlle de Fontaines est la première grande prieure française. Elle était d'une excellente famille de Touraine. Son père avait été ambassadeur en Flandre, et sa mère était sœur de la chancelière de Sillery. C'est le cardinal de Bérulle qui, la rencontrant à Tours et la voyant, toute jeune, déjà remplie de pensées célestes, lui désigna les Carmélites de la rue Saint-Jacques comme le chemin de la perfection à laquelle elle aspirait. Elle n'y marcha point, elle y courut, comme dit d'elle Mme Acarie. Et pourtant elle aimait si tendrement sa famille qu'elle éprouva une douleur poignante en la quittant, et elle-même disait plus tard que le carrosse qui la mena aux Carmélites lui parut semblable à la charrette qui conduit les criminels au supplice. Touchées de son exemple, deux de ses sœurs la suivirent aux Carmélites. Elle y entra à vingt-six ans. Elle eut quelque temps sous les yeux les mères espagnoles, et elle en retint cette sainte ardeur qui crée et vivifie, et seule peut surmonter les commencemens difficiles de tout grand établissement. Elle fut constamment fidèle à la devise de sainte Thérèse : souffrir ou mourir. C'est la sainte Thérèse de France. La religieuse qui lui succéda a peint ainsi les effets du gouvernement de la mère Madeleine de Saint-Joseph : « Quand elle fut prieure, je puis dire avec vérité que le monastère ressemblait à un paradis, tant on voyait de ferveur et de désir de perfection dans les cœurs : c'était à qui serait la plus humble, la plus pénitente, la plus mortifiée, la plus dégagée, la plus recueillie, la plus solitaire, la plus charitable, bref, à qui serait la plus conforme à notre Seigneur Jésus-Christ, et tout cela dans une paix, dans une innocence, dans une béatitude et dans une élévation à Dieu qui ne se peuvent exprimer. Cette servante de Dieu était parmi nous comme un flambeau qui nous éclairait, comme un feu qui nous échauffait, et comme une règle vivante sur l'exemple de laquelle nous pouvions apprendre à devenir saintes. » On a conservé d'elle des mots admirables. Nous n'en citerons qu'un seul : « Oui, disait-elle à ses filles, qui pour la plupart étaient de grande qualité, oui, nous sommes de très bonne maison; nous sommes filles de roi, sœurs de roi, épouses de roi, car nous sommes filles du Père éternel, sœurs de Jésus-Christ, épouses du Saint-Esprit. Voilà notre maison, nous n'en avons plus d'autres. » Elle avait un de ces grands cœurs qui font les héros en tout genre, et qui sont la première source des miracles. Elle en fit donc comme sainte Thérèse. Comme elle, elle eut ses extases, ses visions. C'est le cœur qui échauffait en elle

l'imagination, et c'est là en effet le foyer sacré de toutes les grandes choses. Quelle (1) philosophie que celle qui viendrait ici proposer ses misérables objections! Prenez-y garde : elles tourneraient contre Socrate et son démon, aussi bien que contre le bon ange de la mère Madeleine de Saint-Joseph. Ce bon ange-là était au moins la vision intérieure, la voix secrète et vraiment merveilleuse d'une grande ame transfigurée.

La mère Madeleine de Saint-Joseph, née en 1578, entrée au couvent en 1604, fit profession en 1605, et mourut en 1637. Après sa mort, elle a été béatifiée (2).

Marie de Jésus est une religieuse d'un tout autre caractère.

Charlotte de Sancy était fille de Nicolas de Harlay, sieur de Sancy, qui fut sous Henri IV ambassadeur, surintendant des finances, colonel des Suisses. Les deux fils de Harlay de Sancy, après avoir joué d'assez grands rôles, se retirèrent à l'Oratoire. Sa première fille épousa M. d'Alincourt, l'aïeul du duc de Villeroy; la seconde, Charlotte, épousa le marquis de Bréauté. Restée veuve à vingt et un ans, belle, spirituelle, d'une humeur charmante, elle était les délices de sa famille et l'un des ornemens de la cour d'Henri IV. Les plaisirs s'empressaient autour d'elle; mais un jour, en lisant une vie de sainte Thérèse, elle fut saisie de l'amour de Dieu, et toute jeune encore elle se retira aux Carmélites et y fit profession, sous le nom de Marie de Jésus, la même année que Madeleine de Saint-Joseph. Elle garda dans le cloître cette douceur victorieuse qui, dans le monde, ajoutait à l'effet de sa beauté et lui soumettait tous les cœurs. Elle fut adorée de ses nouvelles compagnes, comme elle l'avait été à la cour. Son don particulier était, avec la douceur, une charité sans bornes, qui s'appliquait surtout au salut des ames. Elle excellait dans l'art de ramener les pécheurs à Dieu. C'étaient là ses miracles. En voici un que nous a conservé la tradition carmélite :

Un homme de mérite, qui possédait des biens et des emplois considérables, avait un commerce coupable. Sa mère en était désolée, et elle venait souvent verser son chagrin dans le sein de sa fille, reli-

(1) Nous avons ailleurs solidement établi que des trois sources de la connaissance humaine, l'intuition, l'induction, la déduction, la première est de beaucoup la plus féconde et la plus élevée. C'est l'intuition qui, par sa vertu propre et spontanée, découvre directement et sans le secours de la réflexion toutes les vérités essentielles; c'est la lumière qui éclaire le genre humain, c'est la voix qui parle aux prophètes et aux poètes, c'est le principe de toute inspiration, de l'enthousiasme, et de cette foi inébranlable et sûre d'elle-même, qui étonne le raisonnement réduit à la traiter de folie parce qu'il ne peut s'en rendre compte par ses procédés ordinaires. Voyez *Cours de Philosophie, passim.*

(2) Voyez la *Vie de la Mère Madeleine de Saint-Joseph, religieuse carmélite déchaussée*, par un prêtre de l'Oratoire (le père Senault); Paris, 1655, in-4°. Il y en a une seconde édition avec des argumentations de 1670.

gieuse au couvent de la rue Saint-Jacques. Un jour qu'elle était au parloir, Marie de Jésus eut l'inspiration d'y aller pour la consoler; elle lui remit les *Confessions* de saint Augustin et *le Chemin de Perfection* de sainte Thérèse, en l'invitant à faire promettre à son fils d'y lire tous les matins durant un quart d'heure seulement. Il le promit, mais il passa huit jours sans le faire. Une nuit, se sentant pressé de tenir sa parole, il se leva et lut quelques pages de ces livres. A mesure qu'il lisait, Dieu l'éclaira et le toucha si vivement, que pendant plusieurs jours il versa des larmes, et demeura dans un trouble et une agitation à faire croire qu'il perdrait l'esprit. Enfin il se calma, et durant plusieurs nuits il fut pénétré et comme inondé de lumières sur les perfections de Dieu. Un matin, à la pointe du jour, il se fit conduire à la place de Grenelle avec la personne qui le tenait captif. Là il lui annonça qu'il ne la reverrait jamais; il lui laissa son carrosse pour se faire conduire où elle voudrait. Il revint à pied chez lui, et se rendit aux Carmélites pour voir sa sœur qu'il n'avait pas vue depuis de longues années. Celle-ci fit appeler la mère Marie de Jésus, et elle dit à son frère : Voilà votre bienfaitrice. Marie de Jésus n'avait cessé de prier pour lui. Elle lui prodigua les conseils les plus affectueux, qu'elle renouvela régulièrement une fois par semaine pendant plusieurs années. Il les suivit avec la plus grande docilité et fit de si grands progrès dans la vertu, que, s'étant défait de sa charge et ayant renoncé à tous les plaisirs de la vie, il se retira dans une campagne, y vécut en pénitent, et finit ses jours dans l'amour de Dieu.

Marie de Jésus fut très aimée d'Anne d'Autriche, qui venait souvent la voir, et amenait avec elle Louis XIV et son frère le petit Monsieur. Elle contribua beaucoup à l'agrandissement et à l'embellissement du monastère, qui la perdit en 1652.

Dans l'année 1620, les Carmélites acquirent une digne sœur dans une des filles d'honneur de la reine Marie de Médicis, Mlle Marie Lancri de Bains. Pour faire connaître ce qu'était Mlle de Bains, nous nous aiderons d'une vie manuscrite composée par une carmélite qui l'avait parfaitement connue :

« Mme de Bains avoit fait élever sa fille chez les Ursulines; elle l'en retira à l'âge de douze ans pour la placer à la cour, dans l'espoir que sa beauté et sa sagesse lui procureroient un établissement, sans faire réflexion aux périls où elle l'exposoit en l'abandonnant à elle-même dans un lieu si rempli d'écueils. Mais Dieu, qui s'étoit déjà approprié cette ame, veilla sur elle et la conserva sans tache au milieu de cette cour. Sa vertu y fut admirée autant que sa parfaite beauté, dont le portrait passa jusque dans les pays étrangers, et les plus fameux peintres la tirèrent à l'envi pour faire valoir leur pinceau. Elle avoua depuis avec agrément que jusqu'à l'âge de quinze ans, elle ne fit jamais de réflexion sur cet avantage, mais qu'alors elle se vit des mêmes yeux que le pu-

blic. Les agrémens de sa personne, et plus encore sa douceur et sa modestie, lui attirèrent l'estime et l'affection de la reine. Jamais Mlle de Bains ne s'en prévalut que pour faire du bien aux malheureux. Cette générosité avoit sa source dans un cœur noble, tendre, constant pour ses amis, qu'elle réunissoit à un esprit solide, judicieux, capable des plus grandes choses, et il semb loit que le Créateur eût pris plaisir à préparer dans ce chef-d'œuvre de la nature le triomphe de la grace. Tant d'aimables qualités fixèrent les yeux de toute la cour. Nombre de seigneurs briguèrent une alliance si désirable, nommément le duc de Bellegarde, le maréchal de Saint-Luc, etc.; mais celui qui l'avoit élue de toute éternité pour son épouse ne permit pas que ce cœur digne de lui seul fût partagé avec aucune créature. La divine Providence lui ménagea dans ce même temps une mortification (nous en ignorons le genre) qui commença à lui dessiller les yeux et à lui donner quelque légère idée de vocation pour la vie religieuse. »

Mlle de Bains n'accompagnait jamais la reine Marie de Médicis aux Carmélites sans désirer y rester. Une maladie qu'elle fit à dix-huit ans redoubla sa ferveur, mais elle fut traversée par les efforts de toute la cour pour la retenir, surtout par les supplications et les larmes de sa mère. Quand Mlle de Bains se fut jetée aux Carmélites, à peine âgée de vingt ans, sa mère l'y poursuivit. « Elle conduisit sa fille dans le fond du jardin, et là, pendant trois heures entières, elle employa tout ce que put lui suggérer l'amour le plus tendre. Après avoir épuisé les caresses et tâché d'intéresser sa conscience en lui disant qu'étant veuve et chargée de procès, son devoir l'obligeoit à la secourir dans sa vieillesse, enfin hors d'elle-même, elle tomba aux pieds de sa fille, noyée dans ses larmes. Quelle épreuve pour Mlle de Bains, qui aimoit autant cette tendre mère qu'elle en étoit aimée! Son recours à Dieu la fit sortir victorieuse de ce premier combat, qui ne fut pas le dernier, Mme sa mère étant souvent revenue à la charge tout le temps de son noviciat. »

Pendant quelque temps, le couvent de la rue Saint-Jacques fut assiégé par des seigneurs du premier rang qui vinrent offrir leur alliance à la belle novice. Sa constance n'en fut pas même effleurée, et elle se serait refusée à toutes ces visites, si la mère prieure, pour l'éprouver, ne l'eût contrainte de s'y prêter. Elle fit ses vœux en 1620, sous le nom de Marie-Madeleine de Jésus.

Il faut que sa beauté ait été quelque chose de bien extraordinaire, à en juger par l'anecdote suivante racontée par le pieux auteur dont nous nous servons : « L'humilité étant le fondement de tout l'édifice spirituel, la sœur Marie-Madeleine de Jésus saisissoit avec ardeur tous les moyens d'anéantir à ses propres yeux et à ceux des autres les dons de nature et de grace dont Dieu l'avoit favorisée. Peu contente de s'estre soustraite aux visites des grands et de toutes ses amies, dans le désir d'en être oubliée et d'ôter de devant leurs yeux tout ce qui pouvoit la rappeler à leur esprit, son premier soin fut, sous divers prétextes, de

retirer ses portraits de leurs mains, afin de les brûler. Un de ces portraits lui ayant été envoyé, elle se fit un amusement de le montrer à la communauté assemblée. A cette vue, toutes les religieuses, sans la reconnoître d'abord, se sentirent émues et demandèrent à Dieu de ne point laisser dans le monde ce chef-d'œuvre de nature digne de lui seul et d'en gratifier le Carmel. Une d'entre elles, sœur Marie de Sainte-Thérèse, fille de Mme Acarie, s'offroit à Dieu pour souffrir tout ce qu'il lui plairoit en retour de cette grace. Alors Marie-Madeleine de Jésus, en souriant et frappant sur son épaule, lui dit que la bonté de Dieu avoit prévenu ses désirs, que la personne pour laquelle elle trembloit étoit déjà dans l'ordre, et qu'il falloit seulement demander sa persévérance. »

La sœur Marie-Madeleine passa rapidement par tous les emplois de l'ordre. Élue prieure en 1635 et souvent réélue, elle vit mourir en 1637 la bienheureuse mère Madeleine de Saint-Joseph, en 1652 la mère Marie de Jésus, et successivement les premiers et admirables supérieurs du saint monastère (1). Les guerres de la Fronde lui furent une épreuve périlleuse, et elle se trouva partagée entre la reine Anne et la princesse de Condé, les deux protectrices du couvent. Elle fut obligée de quitter quelque temps la maison de la rue Saint-Jacques, trop exposée aux gens de guerre, d'envoyer une partie de la communauté à Pontoise et de mener l'autre à la rue Chapon. Il lui fallut une grande fermeté pour maintenir la discipline religieuse au milieu de cette tourmente. De peur du moindre relâchement, elle exigeait davantage. Elle renouvelait sans relâche dans les ames commises à sa garde la ferveur de l'esprit primitif. On dit qu'elle parlait à ses filles avec des paroles de feu qui les pénétraient d'une sainte émulation. Elle eut enfin au plus haut degré le don du gouvernement. Ce fut entre ses mains que vinrent se remettre et faire profession tant de personnes de la plus haute naissance, cœurs blessés ou repentans qui se réfugièrent alors aux Carmélites.

Marie-Madeleine mourut en 1679, la même année que Mme de Longueville. Elle avait trouvé une admirable collaboratrice dans Mlle de Bellefonds.

Judith de Bellefonds était née en 1611. Son père était l'aïeul du maréchal de ce nom. Sa mère était sœur de la maréchale de Saint-Géran, et elle-même était la sœur de la marquise de Villars, mère du vainqueur de Denain, célèbre par les graces de sa personne et de son es-

(1) Nous citerons les plus connus : en 1614, le cardinal de Bérulle, visiteur perpétuel; en 1619, visiteur, le père de Condren, le second général de l'Oratoire, et supérieur le père Gibieuf, savant oratorien, un des correspondans de Descartes; en 1653, M. de Gamaches; en 1655, M. Grandin; en 1662, M. Favret, docteur en théologie et curé de Saint-Nicolas-du Chardonnet; en 1678, M. Pirot, docteur de Sorbonne; en 1715, M. Vivant, grand-vicaire du cardinal de Noailles; en 1740, M. Delamare, grand pénitencier de l'église de Paris, et en 1747 M. l'évêque de Bethléem, célèbre pour avoir extirpé le jansénisme qui s'était introduit aux Carmélites à la fin du siècle précédent.

prit (1). Elle aussi elle était belle, et possédait tout ce qu'il fallait pour plaire. Elle eut le plus grand succès à la cour de la reine Marie de Médicis. En allant avec elle aux Carmélites, elle rencontra Mme de Bréauté, Marie de Jésus, qui, comme elle, avait connu tous les agrémens du monde, et par ses entretiens et son exemple lui persuada d'y renoncer et de se donner à Dieu seul. Mlle de Bellefonds entra aux Carmélites en 1630 et y prit le nom d'Agnès de Jésus-Maria. Elle y montra promptement toutes les qualités qui font une grande prieure; elle le fut long-temps, ayant vécu presque jusqu'à la fin du siècle. Elle trouva le Carmel français constitué par les vertus éminentes de celles qui l'avaient précédée : elle n'eut qu'à le maintenir. Ses qualités dominantes étaient la solidité et la modération. Le chancelier Letellier la consultait beaucoup. Recherchée de toutes parts pour le charme de ses entretiens, elle cultivait la solitude et s'appliquait à la faire aimer à ses compagnes. Mlle de Guise ayant offert 100,000 livres pour obtenir la permission d'entrer souvent dans le couvent, la mère Agnès refusa cette somme, disant que 100,000 livres ne répareraient point le tort fait par là à l'esprit de l'institution, qui ne se peut conserver que par la retraite et l'éloignement de tout commerce avec le monde. Sa charité était telle qu'après sa mort la mère du Saint-Sacrement, qui lui succéda, étant blâmée de pousser un peu trop loin les aumônes, répondit : « Vous êtes bien heureuse que la mère Agnès ne soit plus; elle n'auroit laissé dans cette occasion ni calice ni vase d'argent dans notre église. » Il faut voir dans Mme de Sévigné quel cas elle faisait de la mère Agnès : « Je fus ravie, écrit-elle à sa fille (2), de l'esprit de la mère Agnès. » Ailleurs elle parle de la vivacité et du charme de sa parole (3); mais tous les éloges languissent devant cette lettre touchante de Bossuet écrite à la prieure qui lui succédait (4) : « Nous ne la verrons donc plus, cette chère mère; nous n'entendrons plus de sa bouche ces paroles que la charité, que la douceur, que la foi, que la prudence dictoient et rendoient si dignes d'être écoutées. C'étoit cette personne sensée qui croyoit à la loi de Dieu et à qui la loi étoit fidèle. La prudence étoit sa compagne et la sagesse étoit sa sœur. La joie du Saint-Esprit ne la quittoit pas. Sa balance étoit toujours juste et ses jugemens toujours droits. On ne s'égaroit pas en suivant ses conseils, ils étoient précédés par ses exemples. Sa mort a été tranquille comme sa vie, et elle s'est réjouie au dernier jour. Je vous rends grace du souvenir que vous avez eu de moi dans cette triste occasion; j'assiste

(1) Ses lettres d'Espagne, qui sont imprimées, sont pour l'agrément du style fort au-dessus de celles de Mme des Ursins.

(2) Lettre du 5 janvier 1680.

(3) Lettre du 22 novembre 1688.

(4) Édition de Lebel, t. XXXIX, p. 690.

en esprit avec vous aux prières et aux sacrifices qui s'offriront pour cette ame aimée de Dieu et des hommes; je me joins aux pieuses larmes que vous versez sur son tombeau, et je prends part aux consolations que la foi vous inspire. »

Voilà quel était le couvent où Mlle de Bourbon reçut les premières impressions qui décident de toute la vie; voilà les femmes qu'elle put voir et entendre lorsqu'elle accompagnait la princesse sa mère dans la sainte maison. Elle put encore apercevoir les traits vénérables, le visage déjà transfiguré de la mère Madeleine de Saint-Joseph, et entendre sa forte parole, puisque la mère de Saint-Joseph était l'amie et la conseillère de Mme la Princesse. Elle put ressentir elle-même la pénétrante douceur des entretiens de Marie de Jésus. Elle connut cette Marie-Madeleine si dangereuse dans le monde par sa beauté, si édifiante et si puissante dans le cloître. Elle forma avec elle une liaison qui n'a cessé qu'avec leur vie; mais c'est surtout Mlle de Bellefonds, la mère Agnès, qui l'attira et la charma. Elles étaient à peu près du même âge, et l'humeur libre et enjouée de la jeune et spirituelle religieuse mit entre elles de bonne heure une familiarité dont la trace se retrouve jusque dans les lettres adressées plus tard par la princesse malheureuse et repentante à la grande prieure, tout occupée de ses difficiles devoirs (1).

(1) On lira peut-être ici avec intérêt la liste de toutes les prieures françaises du couvent de la rue Saint-Jacques jusqu'à la fin du XVIIe siècle :

1608. La mère Madeleine de Saint-Joseph (Mlle de Fontaines).
1615. La mère Marie de Jésus (Mme de Bréauté).
1624. La mère Madeleine de Saint-Joseph.
1635. La mère Marie-Madeleine de Jésus (Mlle de Bains).
1638. La meme réélue.
1642. La mère Marie de la Passion (Mlle Du Thille).
1645. Marie-Madeleine de Jésus.
1649. La mère Agnès de Jésus-Maria (Mlle de Bellefonds).
1653. Marie-Madeleine de Jésus.
1656. La meme réélue.
1659. La mère Marie de Jésus (de Gourgues).
1662. Marie-Madeleine de Jésus.
1665. Agnès de Jésus-Maria.
1669. La même réélue.
1672. La mère Claire du Saint-Sacrement (Mlle Chabot de Jarnac).
1675. Agnès de Jésus-Maria.
1678. La même.
1681. Claire du Saint-Sacrement.
1684. Agnès de Jésus-Maria.
1687. La meme.
1690. Claire du Saint-Sacrement, morte en charge.
1691. La mère Marie du Saint-Sacrement (Mme de la Thuillerie).
1694. La meme.
1697. Marie du Saint-Sacrement.

Et remarquez que je ne parle pas ici de bien d'autres religieuses du plus haut rang et du plus aimable caractère qui étaient au couvent de la rue Saint-Jacques dans la jeunesse de Mme de Longueville : Mlle Marie d'Hannivel, sœur Marie de la Trinité; Mme La Rochefoucauld de Chandenier, sœur Marie de Saint-Joseph; Mlle Le Bouthillier, sœur Philippe-de-Saint-Paul; Mlle de Machault, sœur Marie de la Passion; Mlle de Thou, sœur Angélique de la Passion; Mlle d'Anglure de Bourlemont, sœur Geneviève des Anges; Mlle d'Argouges, sœur Élisabeth de Saint-Joseph; Mme de Brienne, la mère Anne de Saint-Joseph; la comtesse de Bury, restée veuve à dix-neuf ans, sœur Madeleine de Jésus; Mlle de Remenecourt, la mère Thérèse de Jésus; Mlle de Lenoncourt, la mère Charlotte de Jésus; Mlle de Fieubet, Mlles de Marillac, et un peu plus tard des noms plus illustres encore, des cœurs encore plus près de celui de Mlle de Bourbon, qui, aux premières impressions de la passion ou du malheur, coururent chercher un asile dans la sainte solitude.

Parmi ces nobles pénitentes, comment ne pas distinguer une amie particulière de Mme de Longueville, dont le rang était presque égal au sien, qui était comme elle sensible et fière, et qui, frappée de bonne heure dans ses affections, se retira du monde avant elle, et n'entendit le bruit de la Fronde qu'à travers les murs du couvent de la rue Saint-Jacques, où depuis plusieurs années elle avait fui la menace d'un trône et les périls de son propre cœur? Cette amie, à laquelle Mme de Longueville a écrit bien des lettres, est la sœur Anne-Marie de Jésus, c'est-à-dire Anne-Louise-Christine de Foix de La Valette d'Épernon, sœur du duc de Candalle, fille de Bernard, duc de La Valette d'Épernon, et de Gabrielle de Bourbon, fille légitimée de la duchesse de Verneuil et de Henri IV.

Nous avons une vie assez étendue de Mlle d'Épernon de la main de l'abbé de Montis (1); mais il faut se défier presque autant des vies édifiantes que des historiettes de Tallemant des Réaux. Celui-ci ne cherche que le scandale et ne voit partout que le mal. Les pieux panégyristes sont tout aussi crédules dans le bien. Évidemment l'abbé de Montis n'a pas tout su ou n'a pas voulu tout dire. Il n'a pas l'air d'avoir lu les mémoires de Mademoiselle ni ceux de Mme de Motteville. Il peint avec vérité la personne et le caractère de Mlle d'Épernon; il se

1700. La mère Madeleine du Saint-Esprit (Mlle Le Boult).
1703. La même.
1705. La mère Marguerite-Thérèse (Mlle du Merle-Blanc-Buisson).
1708. La même.
1709. Madeleine du Saint-Esprit.
1712. La même.
1715. La mère Anne-Thérèse de Saint-Augustin (Mlle de Maulevrier).
(1) Paris, 1774, in-12.

trompe quand il s'imagine que l'instinct seul de la perfection chrétienne la conduisit aux Carmélites. Cet instinct eut pour aliment et pour soutien l'expérience de la vanité des affections humaines, et il éclata et jeta subitement Mlle d'Épernon aux Carmélites à la suite d'une perte cruelle, la mort d'une personne à laquelle elle avait donné son cœur. Cette mort, avec un grand mécompte qui avait précédé, la décida à quitter le monde, et ni la longue résistance de sa famille, ni même l'espérance d'une couronne, ne purent faire fléchir sa résolution.

Pour abréger, nous nous bornerons à recueillir quelques témoignages. Celui de la véridique Mme de Motteville est décisif.

« Le chevalier de Fiesque fut tué (au siége de Mardyck, en 1646), qui, à ce que ses amis disoient, avoit de l'esprit et de la valeur. Il fut regretté d'une fille de grande naissance, qui l'honoroit d'une tendre et honnête amitié. Je n'en sais rien de particulier; mais, selon l'opinion générale, elle étoit fondée sur la piété et la vertu, et par conséquent fort extraordinaire. Cette sage personne, peu de temps après cette mort, voulant mépriser entièrement les grandeurs du monde, les quitta toutes, comme indignes d'occuper quelque place dans son ame; elle se donna à Dieu et s'enferma dans le grand couvent des Carmélites, où elle sert d'exemple par la vie qu'elle mène (1). »

Mademoiselle (2), qui avait fort connu et tendrement aimé Mlle d'Épernon, reprend les choses de plus haut:

« Ce fut principalement dans ces bals-là (pendant l'hiver de 1644) que le chevalier de Guise (depuis le duc de Joyeuse) témoigna tout-à-fait sa passion pour Mlle d'Épernon... La maladie de (3) Mlle d'Épernon me mettoit fort en peine. M. le chevalier de Guise eut pour elle tous les soins imaginables. La considération du péril qu'il y a d'approcher ceux qui ont la petite-vérolle ne l'empescha pas de l'aller visiter tous les jours. Il témoigna pour elle une passion incroyable qui dura encore tout l'hiver suivant. »

Le mariage échoua, non pas du tout, comme le dit l'abbé Montis, par le refus ou les incertitudes de Mlle d'Épernon, mais par les intrigues de Mlle de Guise, qui tenta de marier son frère à Mlle d'Angoulême.

Après la mort du chevalier de Fiesque, tué au siége de Mardyk, Mlle d'Épernon parut toute changée. Elle, naguère si livrée aux magnificences, si éprise des divertissemens, ne songea plus qu'à son salut, « ce qui (4) me déplut et surprit, » dit Mademoiselle.

« Je l'avois vue bien éloignée de l'austérité qu'elle preschoit à toute heure; elle ne parloit plus que de la mort, du mépris du monde, du bonheur de la

(1) Tome I, p. 369.
(2) *Ibid.*, p. 74.
(3) *Ibid.*, p. 79.
(4) *Ibid.*, p. 124.

vie religieuse... La veille de son départ pour Bordeaux (où l'appeloit son père, gouverneur de Guyenne), qui fut le jour de Sainte-Thérèse, elle me vint dire adieu; elle me trouva au lit; elle se mit à genoux devant moi et me dit que les bontés que j'avois eues pour elle et la confiance réciproque qui avoit été entre elle et moi l'obligeoient à me donner part de la résolution où elle étoit de se rendre carmélite, et qu'elle espéroit exécuter sa résolution le plus promptement qu'elle pourroit. Il n'en falloit pas tant pour émouvoir la tendresse que j'avois pour elle. Touchée de son dessein, je ne pus en avoir part sans pleurer. J'employai toutes les raisons que je pus pour l'en détourner... Elle avoit déjà formé sa résolution trop fortement pour rien écouter qui la pût changer... L'on avoit fait (1) parler à M. le cardinal du mariage du prince Casimir, frère du roi de Pologne (2), qui en est maintenant roi, avec Mlle d'Épernon... J'avoue que lorsque je sus cette nouvelle, j'eus la plus grande joye du monde. Quoique l'empereur fût marié, il avoit un fils qui étoit roi de Hongrie, d'un âge proportionné au mien et prince de bonne espérance. Ainsi la proximité de l'Allemagne et de la Pologne me faisoit croire que nous passerions nos jours ensemble, ma bonne amie et moi. Je la trouvois hautement vengée de Mlle de Guise et de M. de Joyeuse. Il n'y avoit en cette affaire aucune circonstance qui ne me plût, et l'on peut juger de la manière dont je lui en écrivois, et si je ne la détournois pas d'estre carmélite. La conjoncture étoit la plus favorable du monde... La dévotion de Mlle d'Épernon rompit ce dessein, et elle préféra la couronne d'épines à celle de Pologne. Quoiqu'elle ne rebutât point cette proposition et qu'elle la reçût comme un grand honneur, elle feignit d'estre malade et de se faire ordonner les eaux de Bourbon, afin de se mettre dans le premier couvent de carmélites qu'elle trouveroit sur son chemin... Mme d'Épernon (3) la mena à ce voyage sans savoir son dessein. Elles passèrent à Bourges, où le lendemain elle s'alla mettre dans les Carmélites. Elle y prit l'habit avec une des demoiselles de Mme d'Épernon... Elle m'écrivit de Bourges. Elle me mandoit qu'elle venoit dans le grand couvent à Paris... Mlle d'Épernon ne pouvoit pas estre mieux. C'est une grande maison, un bon air, une nombreuse communauté remplie de quantité de filles de qualité et d'esprit qui ont quitté le monde qu'elles connoissoient et qu'elles méprisoient. Or, c'est ce qui fait les bonnes religieuses.. Lorsqu'elle fut arrivée, elle m'envoya prier de l'aller voir. J'y allai dans un esprit de colère et d'une personne outrée d'une violente douleur. Lorsque je la vis, je ne fus touchée que de tendresse, et tous les autres sentimens cédèrent si fort à celui-là, qu'il me fut impossible de le lui cacher, puisque mes larmes et l'extrême douleur que j'avois m'empeschèrent de lui pouvoir parler; elles ne discontinuèrent pas pendant deux heures que

(1) Tome Ier, p. 146.

(2) Le roi de Pologne Sigismond venait d'épouser Marie de Gonzague, fille du duc de Nevers, sœur de la Palatine. Après la mort de Sigismond, elle passa avec la couronne à son frère Casimir, que Mlle d'Épernon avait refusé.

(3) Sa belle-mère, Marie du Cambout, nièce de Richelieu, que le cardinal fit épouser au duc d'Épernon, comme il fit épouser Mlle de Brézé au duc d'Enghien. Mme d'Épernon fut maltraitée par son mari, et mourut dans la retraite en 1691. Elle était sœur de l'abbé du Cambout de Pontchâteau, célèbre janséniste. Voyez deux portraits d'elle dans les portraits de Mademoiselle.

je fus avec elle sans lui pouvoir dire une parole... Le temps m'a fait connoître dans la suite le bonheur dont elle jouissoit. »

Mlle d'Épernon entra aux Carmélites à vingt-cinq ans, et y parcourut une longue carrière de pénitence et d'édification. Née en 1624, elle mourut en 1701, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en ayant passé cinquante-trois dans le monastère de la rue Saint-Jacques. Elle y a voulu vivre de la vie cachée d'une carmélite; elle n'a jamais exercé aucune charge et n'a pas même été sous-prieure (1).

(1) Il faut voir dans l'abbé Montis la vive résistance que Mlle d'Épernon eut à vaincre de la part de son frère, le duc de Candalle, surtout de la part de son père, qui en appela au parlement et au pape, la mort imprévue du duc de Candalle, ses restes apportés aux Carmélites, la conversion du duc d'Épernon par les soins de sa fille, les plus beaux traits de sa vie et la sainteté de sa mort. Elle fut une des bienfaitrices du couvent. (Histoire manuscrite et inédite, t. Ier, p. 558) : « Les dons que fit Anne-Marie de Jésus monterent à plus de cent cinquante mille livres. Outre cette somme prodigieuse, M. le duc d'Épernon, son père, mort en l'année 1661, se trouvant sans héritiers, donna icy par son testament cent mille livres sur les seize cent mille qu'il laissoit en legz pieux, sans néanmoins parler de sa fille, mais en considération de la demande qu'il fit que son cœur y fût inhumé, celuy du duc de Candalle, son fils, mort en 1658, y estant déjà, afin que l'on fit quelques services et prières pour le repos de leurs âmes. Ce seigneur avoit déjà assigné à la maison, la vie durant de notre très honorée sœur Anne-Marie, trois mille livres de pension, trouvant que les soixante mille livres qui estoient regardées comme sa dot estoient une somme trop modique et bonne seulement pour doter une demoiselle qui l'avoit suivie. » La demoiselle dont il est ici question, et dont parle aussi Mademoiselle, se nommait Bouchereau. « Étant, dit l'abbé de Montis (p. 34) d'une figure agréable, elle s'occupa pendant quelques années d'un bien aussi fragile;... mais plus tard elle revint à la piété, et, désirant se faire religieuse et conjecturant les vues de Mlle d'Épernon, elle lui ouvrit son cœur, et la conjura de l'emmener avec elle, ce qui fut aisément accordé. » Mlle Bouchereau mourut pendant son noviciat avant d'avoir fait profession.

C'est par erreur que, sur la foi de l'abbé Montis, dans la vie abrégée de la mère Agnès jointe à celle de Mlle d'Épernon, p. 291, le savant éditeur des œuvres de Bossuet suppose, t. XXXIV, p. 690, que la belle lettre sur la mère Agnès est adressée à « Mme d'Épernon, prieure des carmélites du faubourg Saint-Jacques, » car Mlle d'Épernon, c'est ainsi qu'il la faut appeler, et non pas Mme d'Épernon, n'a jamais été prieure. Bossuet écrivit à la prieure qui succéda à la mère Agnès, soit la mère Claire du Saint-Sacrement, morte au début de sa charge, soit plutôt celle qui la remplaça presque immédiatement, c'est-à-dire la mère Marie du Saint-Sacrement, dans le monde Mme de La Thuillerie, qui fit ses vœux en 1654, fut prieure de 1691 à 1700, et mourut en 1705. Nos manuscrits contiennent plusieurs copies anciennes de la lettre de Bossuet qui ont toutes la suscription : *A la mère du Saint-Sacrement.*

La sœur Anne-Marie avait écrit une foule de lettres que l'abbé Montis a eues entre les mains, et dont il donne des extraits. Toutes ces lettres sont perdues, ou du moins elles ne sont plus aux Carmélites. Nous en avons retrouvé un certain nombre adressées à Mme la marquise d'Huxelles, qui, sans contenir rien de fort remarquable, ne seraient point indignes de voir le jour. On les peut voir au t. III des *Lettres originales* du fonds de Gaignières, à la Bibliothèque nationale et dans un manuscrit de l'Arsenal, *Belles-Lettres*, no 369.

En 1680, Mme de Sévigné, accompagnant Mademoiselle aux Carmélites, y revit Mlle d'Épernon et la trouva bien changée (lettre du 5 janvier 1680, édit. Montmerqué,

Comme Mlle d'Épernon, Mlle de Bourbon songea aussi à conjurer les orages qui l'attendaient, dans la paisible demeure où elle comptait tant d'amies. Elle s'y plaisait et y passait la plus grande partie de sa vie, car sa mère, la princesse de Condé, l'y menait sans cesse avec elle, comme nous l'avons dit, et lui faisait partager les fréquentes retraites qu'elle y faisait. Cette princesse, par un contraste qui n'était pas rare dans ce temps, était à la fois très ambitieuse et d'une piété qui allait jusqu'à la superstition. Les contrastes abondaient dans son caractère. Elle n'avait jamais fort aimé son mari, et à vingt et un ans elle était allée s'enfermer avec lui à la Bastille et à Vincennes pendant trois longues années. Elle était assez vaine de sa grande beauté; elle se plaisait à faire des conquêtes; celle d'Henri IV l'avait au moins flattée; elle avait été fort recherchée, fort célébrée, et toutefois sa vie avait été exempte de tout scandale. Elle était d'une fierté qui passait toutes bornes, lorsqu'on avait l'air de lui manquer; et quand son orgueil était en paix, elle était pleine d'amabilité et d'abandon. Elle n'était pas sans grandeur d'ame et elle avait beaucoup d'esprit. Elle destinait sa fille aux plus grands partis; mais, la voyant déjà si belle et connaissant par sa propre expérience les périls de la beauté, elle était bien aise de l'armer contre ces périls en lui mettant dans le cœur une sérieuse piété et en l'entourant des exemples les plus édifians. Non contente d'aller souvent au couvent des Carmélites, elle voulut pouvoir y venir à toute heure, y demeurer, elle et sa fille, aussi long-temps qu'il lui plairait, y avoir un appartement comme la reine elle-même, et, pour cela, elle s'imposa d'assez lourdes charges, comme il est dit dans un acte authentique, passé le 18 novembre 1637 en son nom et au nom de Mlle de Bourbon, et dont nous donnerons l'extrait suivant :

« Furent présentes en personne révérendes mères Marie-Madeleine de Jésus (Mlle de Bains), humble prieure; sœur Marie de la Passion (Mlle de Machault), sous-prieure; sœur Philippe de Saint-Paul (Mlle de Bouthillier), et sœur Marie de Saint-Barthélemy (Mlle Guichard), dépositaires, représentant la communauté... lesquelles, averties du grand désir que haute et puissante princesse, dame Charlotte-Marguerite de Montmorency, épouse de haut et puissant prince Henri de Bourbon, premier prince du sang, et demoiselle Anne de Bourbon, leur fille, ont fait paroître d'être reçues pour fondatrices de la maison nouvelle que lesdites révérendes font à présent construire et prétendent rejoindre à leur

t. VI, p. 92) : « Je fus hier aux Grandes Carmélites avec Mademoiselle, qui eut la bonne pensée de mander à Mme Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu. Je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès (Mlle de Bellefonds). Elle me parla de vous, comme vous connoissant par sa sœur (Mme la marquise de Villars). Je vis Mme de Stuart belle et contente (elle fit profession cette année même, disent nos manuscrits, sous le nom de sœur Marguerite de Saint-Augustin, et mourut en 1722). Je vis Mlle d'Épernon... Il y avoit plus de trente ans que nous ne nous étions vues : elle me parut horriblement changée. »

ancienne clôture; après avoir proposé l'affaire en plein chapitre, et avec la permission de leurs supérieurs... en considération de la grande piété dont lesdites dames princesses font profession.... et de la très charitable affection qu'elles ont toujours portée à l'ordre des Carmélites et particulièrement à ce monastère, ont volontairement admis les dittes princesses pour fondatrices, à l'effet de jouir de tous les priviléges accordés aux fondatrices... à savoir de la libre entrée du monastère toutes les fois qu'il leur plaira, pour y boire, manger, coucher, assister au divin service et autres exercices spirituels, avoir part à toutes leurs prières, veilles et autres œuvres pieuses qui se font journellement, ont de plus consenti que la dite dame princesse puisse jouir du privilége qu'elle a obtenu du saint père de faire entrer deux personnes avec elle trois fois le mois, comme elle a fait jusqu'icy... à condition toutes fois que les dittes deux personnes ne pourront demeurer dans le monastère passé six heures du soir en hiver et sept en esté... Ce qu'ayant accepté... les dittes dames sont obligées de continuer l'honneur de leur bienveillance aux révérendes, et aussi de subvenir aux frais et dépenses du bâtiment. »

En conséquence de cet acte, Mme la Princesse donna plus de 120,000 livres à différentes reprises, quantité de pierreries, d'ornemens pour l'église, de reliques qu'elle fit enchâsser avec une magnificence qui répondait à sa piété et à sa grandeur. En même temps, elle s'empressa de jouir de ses droits, et, en attendant que le bâtiment nouveau où elle devait loger fût achevé, elle prit au couvent avec sa fille un appartement qu'elle meubla en quelque sorte à la carmélite. Son lit et tous ses meubles étaient en serge brune. Elle passait des huit ou quinze jours de suite dans ce désert, s'y trouvant mieux, disait-elle, qu'au milieu des plus grands divertissemens de la cour. Jamais une simple particulière n'aurait pu pousser plus loin le respect pour la règle de la maison. Elle s'assujettissait aux plus longs silences dans la crainte de troubler celui qui était prescrit. Quelquefois, se voyant seule dans sa chambre avec les deux religieuses qui lui tenaient compagnie, elle avouait qu'elle avait peur et que le soir elle les prenait pour des fantômes, parce qu'elles ne lui parlaient que par signes et pour les choses absolument nécessaires. Plus tard, elle voulut avoir une cellule dans le dortoir aussi simple que toutes les autres. « Elle eût volontiers, dit l'histoire manuscrite qui nous a été confiée, employé tous ses biens pour l'utilité ou l'embellissement du couvent, si l'on n'eût usé d'adresse pour lui dérober la connoissance des besoins les plus légitimes. Quelquefois elle s'en plaignoit avec des grâces infinies : — Si vos mères vouloient, je ferois ici mille choses; mais elles ne peuvent pas ceci, elles ne veulent pas cela, et je ne puis rien faire. — Cette grande princesse qu'une fierté naturelle rendoit quelquefois si redoutable devenoit ici l'amie, la compagne, la mère de quiconque s'adressoit à elle. Jamais on n'y sentit son autorité que par ses bienfaits. La volonté de la mère prieure étoit sa loi; elle la nommoit notre mère, se levoit dès qu'elle

l'apercevoit, se soumettoit à ses commandemens avec une douceur charmante, et on la voyoit au chœur, à l'oraison du matin, à tout l'office, au réfectoire, pratiquer les mortifications ordinaires, et abattre sa grandeur naturelle aux pieds des épouses de Jésus-Christ avec une humilité qui la leur rendoit encore plus respectable. »

Admise avec sa mère dans l'intérieur du monastère, Anne-Geneviève y remplissait son ame des plus édifiantes conversations, des plus graves et des plus touchans spectacles. Partout elle ne rencontrait que des vivantes déjà mortes et agenouillées sur des tombeaux. Ici, c'était le tombeau du garde-des-sceaux Michel de Marillac, mort dans l'exil, à Châteaudun, dans cette même année 1632 où Richelieu fit trancher la tête à son frère le maréchal de Marillac et à l'oncle de Mlle de Bourbon, le duc de Montmorency; là, c'étaient les monumens funèbres de deux femmes de la maison de Longueville, Marguerite et Catherine d'Orléans. Elle ne se doutait pas alors qu'un jour, dans ce même lieu, elle verrait ensevelir sa brillante amie, la fameuse Julie, Mlle de Rambouillet, devenue duchesse de Montausier; qu'elle y verrait apporter le cœur de Turenne, ce cœur qu'elle devait troubler et disputer un moment au devoir et au roi; que plusieurs de ses propres enfans y auraient aussi leur tombe, et qu'elle-même y reposerait à côté de sa mère, Mme la Princesse, et de sa belle-sœur, la douce, pure et gracieuse Anne-Marie-Martinozzi, princesse de Conti (1).

Mlle de Bourbon voulut à son tour être une des bienfaitrices des Carmélites et leur faire les présens qui leur pouvaient agréer le plus. Elle obtint du pape Urbain VIII les reliques de sept vierges martyres, avec un bref du saint-père attestant leur authenticité, et que les noms de chacune de ces victimes de la foi avaient été trouvés entiers ou abrégés sur la pierre qui tenait leurs corps enfermés dans les catacombes. Reportons-nous au temps; placons-nous dans un couvent de carmélites, et nous nous ferons une idée de la sainte allégresse qui dut remplir toute la maison en voyant arriver ce magnifique et austère présent (2). La reine Anne, touchée d'une pieuse émulation, joignit à ces reliques celles de sainte Paule, dame romaine, l'illustre amie de saint Jérôme. On venait de retrouver à Palerme le corps de sainte Rosalie, petite-fille de France. M. d'Alincourt l'obtint et l'offrit. Mlle de Bourbon fit placer toutes ces reliques dans une châsse d'argent en forme de dôme surmonté d'une lanterne, et autour furent mises quatre figures représentant les évangélistes.

Le duc d'Enghien voyant cette sœur, qu'il adorait et dont il con-

(1) *Histoire* manuscrite, t. Ier. Épitaphes de Michel de Marillac, de Marguerite et Catherine d'Orléans, de Mme la Princesse, de la princesse de Conti, etc.

(2) *Histoire* manuscrite, t. Ier, p. 491 et 492.

naissait l'esprit, si fort occupée d'embellir et d'enrichir le couvent des Carmélites, où on le menait quelquefois, se piqua d'honneur, et voulut aussi faire son cadeau. Relevant d'une assez grande maladie, pour le divertir dans sa convalescence, on avait fait venir dans sa chambre et on lui montrait les curiosités du jour, parmi lesquelles se trouvait un reliquaire qui était quelque chose d'admirable pour l'art et pour la richesse. Le duc d'Enghien demanda à qui était ce chef-d'œuvre. L'orfèvre répondit que c'était aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, mais que, n'étant pas en état d'en payer la façon, elles l'avaient laissé entre ses mains. Le jeune duc s'écria qu'il voulait que les Carmélites eussent ce beau reliquaire, et il trouva pour y réussir un très bon moyen. Il prit une bourse en main, et, vantant la curiosité qu'il tenait cachée, il refusait de la montrer à ceux qui venaient le visiter, à moins qu'on ne mît dans sa bourse quelques pièces d'or ou d'argent, et il parvint de la sorte à se procurer la somme demandée, qui était de 2,000 louis.

Ainsi s'écoula l'enfance et l'adolescence de Mlle de Bourbon, au milieu des spectacles et dans les pratiques d'une piété vraie et profonde. Il ne faut donc pas s'étonner que la contagion de cette piété l'ait saisie au point qu'elle prit la résolution de renoncer aussi au monde et de se faire carmélite. Celle qui devait être un jour l'ardente disciple et l'intrépide protectrice de Port-Royal était alors entre les mains d'un jésuite, le père Le Jeune. Il la fortifia dans son dessein; mais en vain elle adressa les supplications les plus vives à son père, le prince de Condé. Celui-ci, qui avait bien d'autres vues sur sa fille, se plaignit à Mme la Princesse, et pour rompre le charme qui attachait Anne-Geneviève aux Carmélites, il fut décidé qu'on la mènerait un peu plus souvent dans le monde. Mlle de Bourbon obéit; mais, l'esprit encore tout rempli des images et des discours du couvent de la rue Saint-Jacques, elle ne se plaisait point dans ces brillantes compagnies, et elle y plaisait assez peu. Quand sa mère la grondait de son peu de succès, Mlle de Bourbon lui répondait, dit-on (1) : « Vous avez, madame, des graces si touchantes que, comme je ne vais qu'avec vous, et ne parois qu'après vous, on ne m'en trouve point. » Cette façon de se justifier apaisait Mme la Princesse, qui, malgré sa dévotion, souffrait volontiers qu'on lui fît souvenir qu'elle avait été et qu'elle était encore très belle.

Mlle de Bourbon poursuivit pendant plusieurs années l'accomplissement de ses désirs, et, pour l'y faire renoncer, il fallut lui faire une sorte de violence. Jusque-là elle avait trouvé le moyen d'échapper au bal. Mme la Princesse fut obligée d'employer son autorité pour l'y faire aller. On lui signifia trois jours à l'avance qu'elle s'y devait préparer.

(1) Villefore, p. 13.

« Son premier mouvement, dit Villefore (1), fut d'aller dire cette nouvelle à ses bonnes amies les carmélites, qui en furent très affligées et très embarrassées à lui répondre, car elle exigeoit leur avis pour savoir comment elle se conduiroit dans une conjoncture si difficile. On tint dans les formes un conseil où présidèrent en habits de religieuses deux excellentes vertus, la Pénitence et la Prudence, et il y fut résolu que Mlle de Bourbon, avant que d'aller à l'assaut, s'armeroit sous ses habillements d'une petite cuirasse vulgairement appelée un cilice, et qu'ensuite elle se prêteroit de bonne foi à toutes les parures qu'on lui destinoit. Dès que l'on eut son agrément, on étudia tout ce qui pouvoit le plus animer ses graces naturelles, et l'on n'oublia rien pour orner une beauté plus brillante par son propre éclat que par toutes les pierreries dont elle fut chargée. Les carmélites lui avoient fort recommandé de se tenir sur ses gardes, mais sa confiance en elle-même la séduisit. A son entrée dans le bal et tant qu'elle y demeura, toute l'assemblée n'eut plus que des yeux pour elle. Les admirateurs s'attroupèrent et lui prodiguèrent à l'envi ces louanges déliées, faciles à s'insinuer dans un amour-propre qui ne fait que de naître et qui ne se défie de rien... Au sortir du bal, elle sentit son cœur agité de mouvemens inconnus : ce ne fut plus la même personne. »

Il ne serait pas sans intérêt de savoir quand eut lieu et quel était ce bal où Mlle de Bourbon fut traînée en victime, où elle parut en conquérante, et d'où elle sortit enivrée; mais Villefore ne nous apprend rien à cet égard. On en est donc réduit aux conjectures. En voici une que nous donnons pour ce qu'elle peut valoir. On lit dans les mémoires manuscrits d'André d'Ormesson (2) que, le 18 février 1635, il fut donné au Louvre, sous le roi Louis XIII, un grand ballet où figurèrent toutes les beautés du jour, et parmi elles d'Ormesson cite Mlle de Bourbon. Remarquez que c'est le premier bal de cour où le nom de Mlle de Bourbon se rencontre, au moins dans les mémoires d'André d'Ormesson. D'autre part, on n'a pu faire à la jeune fille cette grande violence dont le souvenir nous a été conservé par Villefore que dans une occasion qui en valût la peine et pour un bal du roi. Si cette conjecture était admise, nous aurions la date précise de la conversion de Mlle de Bourbon à la vie mondaine, comme nous avons la date de sa conversion à la vie religieuse : celle-ci est certainement du 2 août 1654 (3), quand elle avait trente-cinq ans; la première serait du 18 février 1635. Mlle de Bourbon avait alors seize ans.

C'est à peu près à cet âge de Mme de Longueville que se rapportent ces mots de Mme de Motteville : « Mlle de Bourbon (4) commençoit, quoi-

(1) P. 14.

(2) Fol. 332, verso. Nous devons cette indication à M. Cheruel, professeur d'histoire à l'École normale.

(3) Voyez l'article de la *Revue des Deux Mondes* sur *Mme de Longueville*, livraison du 1er août 1851, p. 435.

(4) Tome Ier, p. 44.

que fort jeune, à faire voir les premiers charmes de cet angélique visage qui depuis a eu tant d'éclat. » Pour juger combien cette légère esquisse est fidèle, il faut aller voir à Versailles un portrait d'un vieux et excellent maître nommé Ducayer, représentant Mlle de Bourbon à l'âge de quinze ans, entre son père et sa mère, en 1634. La voilà dans toute la fraîcheur de sa beauté virginale, mais déjà en parure de cour, et comme si elle allait à ce bal qu'elle avait tant redouté et qui changea son ame et sa vie.

Depuis, Mlle de Bourbon visita un peu moins souvent ses amies du couvent des Carmélites sans les oublier ni les abandonner. Jusque-là elle n'avait eu qu'un sentiment; dès-lors elle en eut deux : l'amour de Dieu et des carmélites avec le goût des succès du monde; elle conserva la même piété, mais cette piété fut désormais combattue par le désir de plaire, le besoin d'aimer et d'être aimée, et la passion d'être applaudie à son tour sur le théâtre où elle voyait briller tant de personnes qui n'avaient ni sa naissance, ni son esprit, ni sa figure. Ce combat dura longtemps. Nous avons un assez bon nombre de lettres adressées par elle aux Carmélites, et sur le ton de la plus vive piété, dans les momens même où elle se laissait le plus emporter par ses passions. N'accusez ni sa sincérité, ni le peu d'utilité des meilleurs principes. On est très sincère en exprimant des sentimens qu'on a bien réellement dans le cœur, mais qu'on n'a pas la force de suivre; et ces nobles sentimens ont encore ce précieux avantage, qu'ils mêlent à nos fautes un reste d'honnêteté qui nous empêche de tomber au plus profond de l'abîme, qu'ils y joignent les bienfaisans remords qui entretiennent la vie morale, et qu'ils finissent presque toujours par triompher et ramener au bien après des égaremens passagers. Laissons-les sommeiller quelque temps dans l'ame de Mme de Longueville. Ils ne s'y éteindront jamais. Ils se réveilleront un jour, et nous reviendrons au couvent des Carmélites de la rue Saint-Jacques; mais il faut le quitter pendant quelques années pour suivre Mlle de Bourbon à la cour, à Chantilly, à Ruel, à Liancourt, parmi les belles compagnies, les agréables promenades, les conversations galantes, et d'abord rue Saint-Thomas-du-Louvre, à l'hôtel de Rambouillet.

V. Cousin.

LE SOCIALISME

DANS

L'AMÉRIQUE DU SUD.

I. *Cartas* de Felix Frias *al Mercurio* de Valparaiso. — II. *Sociabilidad chilena*, por Francisco Bilbao; Santiago de Chile, 1848. — III. *Gaceta oficial de la Nueva-Granada*, 1851. — IV. *Ojeada sobre la Administracion del siete de marzo;* Bogota, 1851. — V. *El Misoforo* del doctor Julio Arboleda; Bogota, etc.

C'est le magnifique et ruineux privilége de notre pays de remuer le monde de son souffle et de lui faire partager ses orageuses expériences. La France est le ministre universel des nations, la régulatrice souveraine de leurs mouvemens et de leurs pensées; elle jouit du merveilleux avantage de les défrayer de systèmes et de nouveautés. Privilége ruineux, disons-nous, puisque depuis qu'elle s'est accoutumée à être ainsi le laboratoire obligé de toutes les imaginations destinées à régénérer périodiquement l'espèce humaine, la France est elle-même la victime de son ardeur d'influence et de prosélytisme; elle sacrifie ce qui lui reste de séve intérieure, de rectitude, d'équilibre moral, à ce rôle enivrant de prédominance extérieure et d'initiation universelle qui est le piége de sa nature sympathique, et qui finit par l'entraîner, hélas! à ne plus s'inquiéter même du genre de son action, pourvu que cette action s'exerce et se manifeste. Il est trop vrai, en effet, qu'elle s'est montrée également habile à manier la puissance du mal et la puissance du bien, et c'est le lendemain du jour où elle régnait par la langue de Bossuet et de Pascal qu'elle s'est plu à enseigner aux séides

de tous les pays la langue et le symbole de la pédante démagogie de notre siècle. Les nations, au reste, reconnaissent et subissent cet empire dans ce qu'il a de plus sérieux comme dans ce qu'il a de plus frivole; elles s'y prêtent comme à une loi de la civilisation contemporaine. Nos caprices retentissent aux pôles, nos systèmes sont avidement recueillis et étourdiment popularisés par les déclamateurs des deux mondes, — et Dieu sait si caprices et systèmes prennent parfois au loin de singulières tournures! Nos révolutions et nos modes sont calquées et répétées à quatre mille lieues; la reproduction de nos révolutions n'est-elle point encore elle-même une mode, « la mode française, » comme on l'a souvent nommée? « Le même empressement que nous déployons à nous approprier une danse en vogue à Paris, nous le mettons à singer en tout la France, » écrivait récemment un Hispano-Américain. Seulement il se peut bien, en vérité, — cela n'arrive-t-il même pas fréquemment? — que nos modes soient fort passées chez nous, quand elles continuent de régner chez nos naïfs imitateurs, comme aussi, pour n'assumer que la plus stricte part de responsabilité, il faudrait ajouter que ce n'est plus la France seule aujourd'hui qui a le privilége de ces tentatives de propagande universelle; elle y réussit toujours mieux que d'autres, et les regards du monde se tournent plus volontiers vers elle : voilà tout.

L'essence de ce mouvement cosmopolite, à travers ses excentricités et ses frivolités, est des plus étranges. Il ne tend à rien moins qu'à supprimer toute réalité, à suppléer aux conditions naturelles dans lesquelles se développe toute nationalité, toute agrégation sociale en voie de se former, par des conditions d'emprunt et des combinaisons factices. C'est l'art singulier d'assimiler les peuples à des automates humains vivant d'un même fonds politique, moral et intellectuel, s'habillant, pensant et se gouvernant sur un modèle unique. — Mais tout est contraste dans l'existence de ces peuples; le degré de civilisation où chacun d'eux est parvenu n'est point le même; les traditions diffèrent autant que les nécessités actuelles, les caractères autant que les aptitudes. — Qu'importe? La merveille est de porter la vérité démocratique dans le désert, de doter l'Indien du droit électoral et de le discipliner dans les manifestations patriotiques à l'européenne. Supposez la réalisation entière de cette politique, l'idéal souverain, ce sera sans doute quelque congrès de la paix siégeant à Paris ou à Francfort, à moins que ce ne soit à Constantinople, comme le veulent les fouriéristes, et étendant les ramifications de son empire aux îles inconnues et aux continens dépeuplés pour y faire germer l'*idée*. Tous les peuples devront marcher du même pas que les novateurs dans cette voie et se nourrir de la même substance.

Un des plus curieux spécimens de cette assimilation universelle de

toutes les régions habitées ou inhabitées, c'est ce qu'on pouvait remarquer l'an dernier au fond de l'Australie du sud. Là, au milieu de ces pauvres émigrans tout absorbés dans leur rude industrie, occupés à défricher leurs terres, à parcourir leurs pâturages ou à abattre leurs bestiaux, il s'était trouvé une gazette et quelques journalistes pour prêcher l'*idéocratie*, pour publier des articles sur *l'état, le droit de la révolution, la responsabilité de tous en tout*, etc. Nous ne sommes point malheureusement en mesure de raconter les suites de cette expérience, la mieux adaptée, on en conviendra, aux conditions morales et matérielles de l'Australie! — Ou bien c'est le socialisme prospérant et florissant au cœur de l'Amérique du Sud : oui, le socialisme entre les Andes et l'Océan Pacifique, dans le voisinage du Chimborazo et de l'Illimani, le *rougisme*, — *el rojismo*, — comme l'appellent les polémistes de ces contrées; le droit au travail invoqué, la solidarité proclamée, les clubs disciplinés, les artisans dégrossis et dressés à la pantomime oratoire, le prolétaire érigé en sauveur, la vieille société vouée aux dieux infernaux! Le Chili et la Nouvelle-Grenade sont surtout, à divers degrés, le théâtre de cette invasion récente. Bizarre prolongement des révolutions européennes! puéril et absurde écho des problèmes qui nous oppressent, des luttes qui nous dévorent et nous rejetent sans cesse d'une extrémité à l'autre, — comme si l'Amérique du Sud n'avait point par elle-même une expérience suffisante de toutes les alternatives révolutionnaires! « Qu'avons-nous à apprendre? dit avec une sorte d'ironique éloquence un des plus remarquables observateurs de cette situation, Américain lui-même? ne sommes-nous pas maîtres et docteurs dans l'art de la révolte et de l'oppression? Nous empruntons aux démagogues français leur liberté illimitée : n'avons-nous pas joui durant quarante années de la liberté illimitée de nous tuer les uns les autres, de renverser des lois et des gouvernemens?... De toutes ces choses, nous en avons surabondamment parmi nous, nous en sommes excédés. S'il y avait une exposition universelle d'anarchie et de despotisme, ce que nous pourrions offrir en ce genre ne tiendrait pas dans un monument mille fois plus grand que celui de Hyde-Park. Nous pourrions envoyer des libérateurs assassinés, des présidens et des représentans égorgés, des matrones respectables flagellées, des femmes deux fois frappées à mort, — en elles-mêmes et dans l'enfant qu'elles portaient dans leur sein, — des révolutions, des émeutes et des *pronunciamientos* à remplir les navires de plus haut bord... » Il faut aller au fond des choses. Quelle est la portée véritable de cette action des idées démocratiques européennes dans l'Amérique du Sud? quel est leur rapport avec l'état réel de ces jeunes pays? Quelle est la part légitime des influences de l'Europe dans le problème des destinées morales et matérielles de cet immense et merveilleux

continent? Ce sont des questions dont la solution ressort invinciblement de ce bizarre épisode même, des livres qui le racontent, de ce tourbillon de publications sans durée qui en sont le perpétuel commentaire, et plus encore de l'observation exacte des élémens intimes qui s'agitent au sein de cette partie du Nouveau-Monde comme le ferment inconnu de sa turbulente histoire : questions bien au-dessus des intérêts vulgaires et artificiels de partis, et que l'auteur du fragment que nous citions, M. Félix Frias, met en un saisissant relief dans une série de *Lettres* adressées de Paris même à un journal de Valparaiso, — le *Mercurio*. Les lettres de M. Frias sont le résumé et la condamnation des tentatives socialistes de l'Amérique du Sud. Un des mérites de ces pages souvent éloquentes écrites parmi nous, parfois sévères et parfois aussi spirituellement justes en ce qui concerne la France, c'est de s'inspirer de la solidarité qui lie les républiques sud-américaines dans la laborieuse expérience de tous les moyens de civilisation.

Tel est, en effet, le développement moral des contrées diverses de ce monde hispano-américain, constituées aujourd'hui en nationalités distinctes, que tout est commun entre elles. On peut, avec quelques traits empruntés à l'Europe, essayer de leur créer une physionomie différente, dire, par exemple, que le Chili est l'Angleterre du Nouveau-Monde, tandis que le Pérou en serait l'Italie, et que la France serait représentée par cette vive, intelligente et turbulente population argentine. Au fond, langue, traditions, besoins actuels, vices, problèmes à résoudre, tout est identique dans ces états, qu'ils soient paisibles comme le Pérou aujourd'hui, ou en ébullition comme le Chili et la Nouvelle-Grenade; le mélange des races et des classes entre elles est le même, comme la proportion de la richesse, comme les conditions naturelles; la Colombie a la vie pastorale dans ses *llanos*, comme Buenos-Ayres dans ses *pampas*. — Si le socialisme est un progrès, ainsi que le proclament ses adeptes, est-ce un progrès découlant naturellement de cette situation commune des républiques du Nouveau-Monde? S'il est une maladie, comme nous le pensons, est-ce une maladie inhérente à cet état?

A le considérer comme philosophie, le socialisme n'est guère autre chose que le fruit d'une civilisation extrême et corrompue; c'est le matérialisme savant et ardent propre à une société aux rangs pressés, altérée de bien-être et de jouissances, dévorée d'antagonismes redoutables et atteinte d'une sorte d'engorgement et de plénitude. Rien de semblable dans ces sociétés américaines, groupes informes et sans cohésion répandus sur un sol sans limites. La vie européenne se reflète sans doute dans les villes avec ses caractères principaux; mais cette influence n'est elle-même qu'un des élémens de cette sociabilité mal équilibrée et pleine de contrastes. Franchissez les murs de la cité,

la scène change, les paroles n'ont plus le même sens; le mot de liberté n'a plus une signification politique et légale; il ne signifie que le développement spontané de l'énergie individuelle, de l'instinct individuel. Les antagonismes des classes n'ont point pour motif l'inégalité des rangs et des richesses, quelque réelle qu'elle soit pourtant; ils s'expliquent par la différence du sang, peut-être par un vieux ressentiment de vaincu à vainqueur, à coup sûr par l'absence de solidarité morale entre des races juxtaposées plutôt que fondues dans un ensemble social et politique compacte. La dissémination d'une population rare et stagnante, l'impossibilité de communications régulières, empêchent également le développement moral et le développement de la richesse. Le stimulant manque, l'exemple fait défaut. L'association fractionnée et morcelée se replace naturellement dans des conditions élémentaires, et devient, dit un écrivain, quelque chose comme la famille féodale isolée, repliée en elle-même, et, en l'absence de toute vie collective, quel gouvernement est possible? quelle peut être l'action de la justice? quelle organisation publique efficace peut se fonder? A côté de l'élément barbare qui se fait jour, sans cesse prêt à faire irruption dans la vie civile, et qui est la véritable nouveauté de ce monde, ce qui reste du passé dans l'ensemble de ces mœurs est immense. Le caractère espagnol s'y retrouve dans son essence, combiné seulement avec les influences excitantes des solitudes sauvages. L'amour de l'indépendance individuelle y devient un instinct passionné, hasardeux et malheureusement stérile d'indiscipline. Le sentiment religieux, inséparable de la nature espagnole, ne s'efface pas; mais il est enfoui sous l'amas des superstitions locales, et il retrouve par momens dans son expression une sorte de couleur primitive. « Je me trouvais, dit un des écrivains américains qui ont le mieux réussi à communiquer l'impression de ce genre de scènes, M. Sarmiento, — je me trouvais dans la maison d'un *estanciero* dont les deux occupations favorites consistaient dans la prière et dans le jeu. Il avait élevé une chapelle où, le dimanche au soir, il récitait lui-même le rosaire, faute de prêtre et d'office divin habituel. C'était un tableau homérique. Le soleil descendait vers le couchant; les troupeaux, qui revenaient dans leur parc, remplissaient l'air de bruits confus. Le maître de la maison, homme de soixante ans, d'une physionomie noble, où la race européenne se révélait par la blancheur de la peau, les yeux bleus, un front spacieux et dépouillé, alternait avec une douzaine de femmes et quelques jeunes campagnards dont les chevaux mal domptés encore étaient attachés autour de la porte de la chapelle. Le rosaire achevé, suivait une autre prière. Jamais on ne fut témoin de foi plus ferme et de prière mieux adaptée à tout ce qui nous environnait. L'*estanciero* demandait à Dieu des pluies pour les champs, la fécondité pour les troupeaux, la paix pour la république, la sécurité pour les voyageurs... On se croyait aux temps

d'Abraham, en présence de Dieu et de la nature qui le révèle... » Il est aisé de pressentir ce qu'il y a dans cet ensemble moral d'incompatible avec les métaphysiques socialistes.

La bizarrerie de cette naturalisation du socialisme dans le Nouveau-Monde n'est pas moindre au point de vue économique. Paupérisme, prolétariat, paroxysmes industriels, déplacemens ou perfectionnemens du travail laissant tout à coup une population affamée, antagonismes des intérêts, guerre du capital : quel rapport réel peuvent avoir ces questions, sur lesquelles les socialistes de l'Europe édifient leurs systèmes, avec un pays où les bras manquent au travail plus que le travail aux bras, où on produit peu, parce qu'on a peu de besoins, et où éclate sous mille formes la disproportion du capital avec les élémens à exploiter, de la population avec l'étendue du sol? La plaie secrète de ces contrées, c'est le vide, c'est le désert. Il y a des régions mystérieuses, comme le *Chaco Boliviano*, dont on n'a point sondé les profondeurs. La Nouvelle-Grenade a plus de trente-cinq mille lieues carrées de surface, et moins de deux millions d'habitans; la zone des savanes, des *llanos* dans le Venezuela, embrasse neuf mille lieues carrées, et compte quarante mille ames; la zone des bois et des forêts vierges nourrirait quinze millions d'habitans et en a soixante mille. Le versant oriental des Andes péruviennes se prolonge en immensités inexplorées vers le Brésil. Le Chili se perd au nord et au sud dans le désert, sans compter les lacunes de l'intérieur. La Confédération Argentine comprend près de deux cent mille lieues carrées, et a une population inférieure à celle de Paris. C'est à peine faire acte de possession humaine. Le droit au travail! nous disait spirituellement un Américain éclairé, — c'est la terre seule, hélas! qui pourrait l'invoquer justement parmi nous, c'est la terre qui a droit aux sueurs de l'homme, à son industrie, à ses labeurs, et qui ne les a pas. Ce sont les champs sans culture; ce sont les fleuves qui n'ont été sillonnés jusqu'ici que par la *balza* du sauvage, et qui n'ont jamais prêté à une usine la force motrice de leurs eaux. Il est vrai qu'ainsi compris, ce genre singulier de *droit au travail*, c'est pour l'homme le devoir et l'obligation du travail, et, dans ces termes, rien n'est moins dans la nature des populations américaines, dont l'activité ne s'enflamme point au spectacle permanent de cette fécondité et de ces forces inutiles. Un des traits distinctifs de ces populations au contraire, c'est l'amour de l'oisiveté et l'incapacité industrielle, nourries et entretenues par une absence totale de besoins. C'est même une question pour les observateurs les plus impartiaux de ces contrées de savoir si la contrainte serait un moyen suffisant pour plier les races populaires américaines à un travail rude et suivi. Francia seul peut-être a poussé assez loin la solution du problème, et on sait par quels procédés. Aussi les branches d'industrie les plus florissantes en Amérique, les plus nationales, dirons-nous, ce sont celles qui n'entraînent ni

énergie patiente ni assujettissement, — l'entretien d'immenses troupeaux par exemple. C'est à peine si un progrès commence à se faire jour dans quelques-unes de ces républiques les plus favorisées. On voit combien, à mesure qu'elles se dérouleraient, ces questions, qui touchent aux conditions morales et matérielles de l'Amérique du Sud, prendraient un tout autre caractère qu'en Europe. Déjà, dès 1823, ces questions se présentaient à l'esprit d'un des hommes les plus éminens du Pérou, — Monteagudo, — qui, banni au lendemain de l'indépendance, publiait à Quito un rare et curieux *mémoire* (1). Monteagudo avait à se défendre d'avoir peu favorisé, comme ministre péruvien, le progrès des idées démocratiques, et il se fondait sur l'incompatibilité de ces idées avec le degré de civilisation et l'état moral du pays aussi bien qu'avec sa situation économique. Le ministre disgracié du Pérou, dans ces pages peu connues et dignes de rester présentes aux intelligences politiques de l'Amérique du Sud, touchait à la racine même du problème des destinées du Nouveau-Monde. C'est le problème qui s'agite encore aujourd'hui dans des conditions aggravées par l'effervescence croissante des esprits et par le retentissement des récentes révolutions européennes.

Si les idées démocratiques et le socialisme sont absolument sans rapport avec le fonds réel des sociétés américaines, comment donc expliquer ce redoublement d'intensité avec lequel ces idées sévissent aujourd'hui dans le Nouveau-Monde? Il s'explique par un phénomène propre aux populations éclairées de ce pays. Ce n'est point par le développement moral, par l'effort de l'activité humaine appliquée au travail que ces populations cherchent la civilisation, c'est par une impulsion purement intellectuelle. Si peu qu'on ait eu l'occasion d'observer quelques-uns des représentans de cette race hispano-américaine, on n'aura pu s'empêcher de remarquer en eux une singulière vivacité d'esprit, une promptitude extrême à tout saisir et à tout comprendre, une rare intelligence en un mot, — et, comme chez toutes les races méridionales, qui procèdent souvent par l'imagination plutôt que par une expérimentation propre, cette intelligence devient facilement imitative. Les Hispano-Américains n'imitent pas seulement par circonstance, par une sorte de nécessité résultant d'une émancipation prématurée; ils imitent par instinct, par nature. Un invincible penchant les pousse à reproduire tout ce qui se fait dans le vieux monde, et ce qui apparaît parmi nous de plus extrême, de plus excentrique, est aussi ce qui a le plus de chances d'enflammer ces imaginations sans défense. L'esprit d'imitation gouverne la vie publique de ces contrées; il fait des diplomates très instruits sur les principes de l'équilibre européen, des

(1) *Memoria sobre los principios politicos que segui en la administracion del Peru, y acontecimientos posteriores a mi separacion. — Reimpreso en Santiago de Chile.* 1823.

hommes d'état merveilleusement versés dans les secrets de nos organisations politiques, des publicistes qui n'ignorent aucun des artifices de nos systèmes et de nos discussions, qui ont tout l'extérieur du talent sans en avoir l'originalité; il constitue l'essence d'une civilisation intellectuelle plus superficielle que profonde, et qui n'a réussi à se manifester jusqu'ici que par une littérature de brochures et de journaux où tourbillonnent sans choix, sans mesure, sans discernement toutes les influences, toutes les réminiscences de l'Europe. M. Frias ne cache point ces tendances dominantes dans les républiques du sud. L'auteur néo-grenadin d'un opuscule récent sur le régime en vigueur à Bogota, — *Ojeada sobre la administracion del siete de marzo,* — n'en défend point son pays. « Les Grenadins, dit-il, comme les autres Hispano-Américains, reçoivent toutes leurs opinions et leurs idées des livres français. Ces états réfléchissent, pour ainsi dire, comme autant de fragmens d'un miroir brisé, les lumières bienfaisantes qui brillent en France et la flamme sinistre des torches incendiaires qui consternent ce pays..... » Le premier fruit de l'esprit d'imitation en Amérique a été le règne de cette génération libérale et démocratique du lendemain de l'indépendance dont les *unitaires* argentins sont restés le type le plus achevé : race merveilleuse par son aptitude intellectuelle et son incapacité pratique, qui rédigeait des symboles constitutionnels, mêlait dans ses adorations Montesquieu et Rousseau, appliquait les théories d'Adam Smith, traduisait en lois et en décrets toutes les idées du XVIIIe siècle, sans paraître soupçonner que ces spéculations n'étaient autre chose que la chimère d'esprits fascinés par l'exemple du vieux monde et ne servaient qu'à construire un édifice en l'air. Le progrès, le prétendu progrès suit son cours; les idées démocratiques deviennent le socialisme en Europe : — c'est le socialisme, à son tour, qui a son jour et son heure dans le Nouveau-Monde. Les projets de constitutions se modèlent sur les plans des sectaires de France; les clubs vont se naturaliser dans les bourgades américaines. Il y a des Christophe Colomb de la liberté illimitée et des pontifes de la fraternité universelle. Fictions politiques, fictions littéraires exercent là-bas leur despotique empire et passent dans la circulation avec une désastreuse facilité. C'est toujours le même puéril effort d'imitation. De là le caractère artificiel qui se fait remarquer dans l'ensemble de la vie américaine, dans les chocs des partis, dans le jeu des institutions. De là un contraste permanent entre le mouvement intellectuel d'où émane exclusivement tout ce qui est tentative de transformation politique ou sociale et la réalité pratique. On proclame théoriquement le droit, la souveraineté des multitudes, et, au premier coup de tocsin de la guerre civile, chacun, retournant à ses coutumes, va faire la *presse* des Indiens et les marque au besoin pour qu'ils ne désertent pas. On songe à donner une couronne au *souverain*, suivant une piquante expres-

sion, avant de lui donner une chemise. Le docteur Francia, grand socialiste en son genre, mais original du moins, se bornait à donner un chapeau aux enfans nus du Paraguay, à cette seule fin de pouvoir saluer l'autorité. « C'est un mensonge, dit M. Félix Frias dans la plus remarquable de ses lettres sur l'*influence des idées démagogiques de la France dans les républiques espagnoles*, — c'est un mensonge que le peuple en Amérique réclame la liberté illimitée de la presse, puisqu'il est vrai qu'il ne sait pas lire; c'est un mensonge qu'il réclame la liberté illimitée des clubs, puisqu'il est vrai qu'il ne sait pas parler, — et, ce qui est mieux, c'est qu'il ne sait pas comprendre qui lui parle. Le peuple ne sait rien de tout cela et ne connaît pas même son ignorance... C'est un mensonge que nous puissions réaliser complétement la république, puisqu'il est vrai au contraire que nous avons des institutions supérieures à nos mœurs, à nos forces, à notre milieu social.... » Tel est le désaccord intime et profond qui travaille ces sociétés, — germe incessant d'anarchie, perpétuel malentendu entre la réalité, qui a son caractère, ses conditions propres, et l'intelligence attendant ses idées, ses impressions, ses fascinations du premier paquebot venu de l'Europe.

Le Chili et la Nouvelle-Grenade, nous le disions, ont eu le privilége d'être principalement le théâtre de cette curieuse expérimentation socialiste. Seulement, le socialisme au Chili est resté une opposition, une faction qui a réussi à faire descendre le pouvoir dans la lice des guerres civiles, mais sans le vaincre; à la Nouvelle-Grenade, il est aujourd'hui encore une domination, un gouvernement monté aux plus hauts tons humanitaires. A quoi ces deux pays ont-ils dû le privilége spécial de cette recrudescence démocratique? Peut-être à un degré plus marqué de culture intellectuelle, ce qui ne veut dire guère autre chose qu'une familiarité plus grande avec les mouvemens de la pensée européenne. Quel état cependant semblait plus à l'abri que le Chili? Deux mots peuvent résumer son histoire contemporaine : vingt ans de paix et de prospérité ont couronné vingt ans de sagesse et de bon gouvernement et ont valu à ce pays la réputation de la première des républiques sud-américaines. Le Chili, depuis 1830, n'a eu que deux présidens, le général Prieto et le général Bulnes, résultat dû à la possibilité des réélections. M. Manuel Montt est aujourd'hui le troisième président, récemment élu. Cette période de vingt années forme ce qu'on pourrait appeler le règne de la politique conservatrice au Chili, — politique inaugurée et suivie par les hommes les plus éminens, les Prieto, les Bulnes, Portales, la plus forte tête politique peut-être du Nouveau-Monde depuis l'indépendance, et qui, avant de mourir assassiné en 1837, a été le véritable fondateur de la stabilité intérieure; M. Manuel Montt, chef actuel du pouvoir; MM. Varas et Urmeneta, mi-

nistres encore en ce moment. Les jeunes démocrates chiliens appellent cette politique le *peluconisme*, quelque chose comme le *perruquisme*. Dans le langage de la démagogie néo-grenadine officielle, les mêmes opinions s'appellent le *gothisme*, — *el godismo*. A moins d'être un socialiste bien marqué au timbre le plus récent, vous risquez fort pour le moment de passer dans ces deux contrées pour un *pelucon* ou un *godo*. Toujours est-il que sous l'empire du *peluconisme* la situation du Chili s'est progressivement affermie; son crédit s'est fondé et est arrivé à un degré de consistance remarquable : le commerce a fleuri et vient d'atteindre au chiffre de 25 millions de piastres. L'industrie des mines a vivifié les provinces du nord et a produit ces dernières années une exportation de près de 200,000 quintaux de cuivre en barre et de 400,000 marcs d'argent. Quelques villes, comme celles de Copiapo et de la Serena, se sont transformées subitement. D'un autre côté, au sud, dans la province de Valdivia, des familles allemandes attirées par le gouvernement sont venues former des colonies agricoles. Les partis politiques eux-mêmes subissaient l'influence heureusement dissolvante de la paix, les élémens révolutionnaires perdaient de leur intensité et de leur feu. C'est sur ces élémens assoupis, sinon dissous, que la révolution de février, tout bizarre que cela soit, est venue souffler, en leur communiquant une nouvelle et redoutable violence : tout témoigne du profond retentissement qu'a eue l'explosion européenne de 1848 au-delà de l'Atlantique. L'impression a été vive surtout dans l'ame de la jeunesse américaine, qui s'est crue en quelque sorte sommée de suivre le mouvement et de marcher au pas de charge dans la voie démocratique. Ces légers et ardens esprits ne se sont nullement mépris d'ailleurs; ce qu'ils ont salué dès l'abord, c'est une révolution socialiste, et c'est comme telle, bien entendu, qu'ils ont assumé l'entreprise d'en donner au-delà des Andes la représentation ou la parodie chauffée au soleil de l'Océan Pacifique. Est-ce donc qu'il n'y a point au Chili, comme dans toutes les républiques hispano-américaines, une multitude de ces questions qui donnent prise au radicalisme et favorisent son action? Ces questions existent assurément. La misère s'étale dans une nudité sauvage à côté de l'opulence, les salaires sont modiques, la propriété est restreinte et ne s'étend pas aux classes populaires, les majorats même subsistent encore, bien qu'en petit nombre; mais en quoi l'élévation arbitraire du taux des salaires donnera-t-elle le goût du travail et de la propriété à ce qu'on nomme bizarrement le prolétaire chilien, — au *guasso* imprévoyant et indolent, dont l'unique préoccupation se borne au vêtement et à la nourriture du jour, et qui, s'il découvre par hasard quelque filon minéral dans un repli des Andes, se hâte de le vendre pour quelques piastres? En quoi le fractionnement légal du sol allant jusqu'au régime agraire résoudra-t-il

le problème de peupler des territoires immenses sans maîtres, où on nourrit des chevaux et des bestiaux, faute d'hommes pour les transformer par la culture?

A côté de ces conditions, de ces vices, si l'on veut, de ces besoins qui caractérisent et déterminent le mouvement réel de la sociabilité chilienne, qu'on place cet autre mouvement factice créé par quelques esprits creux. C'est en 1850 surtout que se déroule cette série d'agitations et de tentatives qui forment comme un appendice lointain de nos révolutions, — traduites en chilien. Au sein même du congrès se produit un projet de constitution qui va aux plus extrêmes limites de la démocratie et flotte entre le communisme de M. Louis Blanc et l'anarchie de M. Proudhon. A l'instar des sociétés populaires de France, il se forme à Santiago une affiliation sous le nom de *Société de l'Égalité*. Là le socialisme tient ses assises et se répand en invocations à la sainteté du droit révolutionnaire, en effusions sur l'égalité et la fraternité, en apothéoses du droit au travail : là aussi éclate le coup de théâtre de l'ouvrier orateur, instruit dans l'art de tonner contre le capital et la vieille société. Le club de *l'Égalité* n'oublie pas davantage un article essentiel du programme, — les processions *pacifiques*, bannières au vent décorées d'emblèmes païens et de triangles égalitaires, — tandis que quelques journaux, tels que le *Progresso*, la *Barra*, continuent et propagent l'enthousiasme démocratique. Il y a au Chili, comme partout, les habiles politiques qui, sans aller aussi loin, ne dédaignent pas le secours de passions qui les servent, et qu'ils se promettent de dominer. Tel est à peu près le rôle de quelques personnages politiques, comme M. Camilo Vial, M. Errazuris, M. Lastarria, qui représentent une sorte de parti progressiste. Le châtiment de ces hommes dont quelques-uns ont été ministres, c'est d'avoir été effacés dans ce mouvement par M. Francisco Bilbao, — le jeune Hercule socialiste du Chili!

M. Bilbao est une des plus curieuses figures de l'Amérique actuelle, point aussi neuve, à coup sûr, que d'autres caractères plus empreints d'originalité locale, mais au moins aussi instructive : c'est le type juvénile et rutilant de ces imaginations à peu près complétement folles, qui embrassent frénétiquement les caprices, les rêves les plus monstrueux de notre civilisation et s'apprêtent à les réaliser avec l'apparence du plus imperturbable sang-froid. Élevé en Europe, il a lu les maîtres du genre; il s'est façonné à leur pensée et à leur style : nul mieux que lui ne sait exécuter les variations d'usage sur la *sainte* république, les *frères et amis*, le *Christ fils du charpentier* et *rédempteur social*. Il a l'idée fixe du prolétaire et de l'aristocrate. Il a bien été quelque peu condamné par la justice du pays, mais c'est uniquement pour mieux remplir les conditions de l'apostolat. M. Bilbao a fait un livre, la *Sociabilidad chilena*, qui est le résumé de ses doctrines, ou, pour mieux

dire, de nos doctrines révolutionnaires les plus quintessenciées. En 1850, il écrivait les *Bulletins de l'Esprit*, — *Boletines del Espiritu*, — sur le mode lyrique des *Paroles d'un Croyant* et des *Bulletins de la république*. Ses compatriotes l'appellent le Lamennais de l'Amérique; il en pourrait être aussi bien et tout ensemble le Louis Blanc, le Pierre Leroux, le Mazzini, le Struve. Ce n'est pas trop de tous les *siboleth* démocratiques pour implanter l'unité et la solidarité au pied des Andes. Le premier rôle revenait évidemment à M. Bilbao dans l'intermède socialiste du Chili : c'est lui qui a été l'ame, le héros de la *Société de l'Égalité* et de ses promenades patriotiques. Le succès de ce jeune énergumène a été de faire un moment du socialisme l'objet de la curiosité publique, de la conversation générale, — quelque chose comme un combat de coqs ou une course de taureaux, — dans une ville comme Santiago, où il n'y a ni industrie, ni commerce, ni entrée ou sortie de vaisseaux, ni théâtres même qui dispensent d'aller chercher la comédie dans la rue. — Le malheur du socialisme chilien, c'est de ne s'être point contenté de ses prédications ou de ses exhibitions, et d'avoir voulu trop tôt devenir quelque chose de plus palpable et de plus réel. Le socialisme a fait des balles et des cartouches; il a commencé un jour, à Santiago, par aller cracher fraternellement à la figure du gouverneur. Dans la province voisine d'Aconcagua, à San-Felipe, il usait du poignard contre l'intendant : il s'est heurté, en un mot, contre la réalité. Le socialisme était-il autre chose qu'une ombre, — ombre à la fois meurtrière et grotesque? Toujours est-il qu'il s'est évanoui dès que le gouvernement a marché sur lui. La décoration est tombée : la *Société de l'Égalité* a disparu, les héros de la démocratie chilienne ont été dispersés, et M. Francisco Bilbao lui-même, hélas! a dû transporter au Pérou sa propagande.

Première défaite; voici la seconde. Le socialisme chilien, selon les saines traditions, est de droit divin; il est supérieur au suffrage national, à la volonté publique. Il y a quelques mois, en 1851, la volonté publique avait à s'exprimer, à élire un président. Et qui élevait-elle justement au pouvoir? L'homme le plus antipathique à cette turbulente démagogie, — M. Manuel Montt, — esprit pratique et ferme, très dédaigneux de la popularité vulgaire, et dont la politique consiste à s'occuper bien moins de théories et de systèmes que du développement des intérêts réels, entre lesquels il place au premier rang le bienfait moralisateur de l'éducation. La nouveauté de cette élection, c'est d'être allée chercher un personnage de la vie civile. C'était l'heure que le socialisme choisissait pour courir aux armes. Un chef militaire, le général Cruz, enlevait quelques soldats et allait vers le sud recruter ces fiers Indiens de l'Arauco, chantés autrefois par Ercilla dans l'*Araucana*, successivement refoulés dans le désert, mais non soumis encore : force

redoutable appelée au sac de la société organisée, offerte à ses sauvages instincts. Dans le nord, les *peones* déchaînés pillaient et dévastaient les mines de Chañarcillo. L'insurrection s'établissait à la Serena. Nous avons sous les yeux les bulletins de cette révolte : ils sont des plus curieux et déguisent mal un des phénomènes les plus universels dans l'Amérique du Sud. Il y a en effet dans ces états sud-américains deux courans visibles qui ne se contrarient pas toujours; il y a la tendance purement révolutionnaire à l'européenne et l'action permanente des ambitions militaires. C'est ce que les conservateurs néo-grenadins appellent aujourd'hui dans leur langage le *militarisme* et le *rougisme*. Chacun de ces élémens pris à part suffirait au bouleversement total de ces républiques. Ils se réunissent et se donnent la main dans le récent mouvement du Chili. Si le général Cruz eût réussi, son pouvoir eût été forcément un mélange de despotisme militaire et de radicalisme démagogique, — l'idéal des gouvernemens, comme on voit! C'est ainsi que la prospérité naissante du Chili s'est trouvée momentanément paralysée. Que devenait cependant le jeune hiérophante du socialisme chilien, M. Bilbao, à qui appartenait naturellement la spécialité des proclamations dithyrambiques dans ce mouvement? Réfugié au Pérou, il continuait à démontrer que « la société actuelle est un enfer présidé par une collection diabolique de joueurs qui se dévorent les uns les autres. » Il gourmandait ces pauvres gouvernemens assez mal avisés pour empêcher l'Amérique du Sud tout entière « de se faire *une* comme Dieu et de tout niveler par le fameux principe de la solidarité, — à l'exemple de la Nouvelle-Grenade qui tient l'avant-garde, de l'Équateur qui la suit, de la tempête qui se condense sur la Plata et qui gagnera jusqu'aux Amazones, de l'Arauco qui allume ses volcans et des fils de *Lautaro* qui escaladent les murailles du *peluconisme!* » Il faut bien le dire en humble prose après ces merveilles pindariques : le Pérou n'a point goûté du tout l'unité et la solidarité universelle, et il a même prié M. Bilbao d'aller exercer ailleurs son industrie. L'épée fidèle du général Bulnes, au Chili, a fait taire les volcans de l'Arauco, et les murailles du *peluconisme* sont debout. Ce que la tempête de la Plata couve dans ses flancs, l'avenir seul peut le dire.

Reste, il est vrai, la Nouvelle-Grenade; mais là, en compensation, fleurit merveilleusement la démocratie nouvelle selon le rêve de M. Bilbao. Le socialisme règne et gouverne; il fait des lois et des décrets; il a sa personnification inattendue et son pontife dans le chef même du pouvoir, — le général Hilario Lopez. Ce n'est pas que le général Lopez soit bien fixé sur le dogme régénérateur du progrès humanitaire; c'est un peu un socialiste sans le savoir. Soldat de l'indépendance, employé dans diverses missions intérieures et extérieures où sa capacité a peu brillé, assure-t-on, c'est un de ces types de libéralisme creux éclos tout

exprès pour servir de décoration aux partis révolutionnaires. Le général Lopez est l'instrument des clubs de Bogota et de quelques familiers dont le ministre des finances, M. Manuel Murillo, paraît être aujourd'hui le plus habile. L'origine de ce singulier pouvoir est des plus caractéristiques. La Nouvelle-Grenade, on le sait, est une des trois républiques issues de l'ancienne Colombie, qui comprenait en même temps le Venezuela et l'Équateur. La guerre civile a été assez souvent son état normal après sa séparation; en 1839, 1840 et 1841 notamment, elle plongeait le pays dans la dévastation et dans le sang. Le promoteur et le chef de cette guerre civile était le général Obando, l'un des personnages accrédités aujourd'hui et l'un des candidats à la prochaine élection présidentielle. Cette insurrection vaincue, trois administrations conservatrices se sont succédé, — celle du docteur Marquez, celle du général Pedro Alcantara Herran, et la présidence du général Mosquera, qui expirait en 1849. Qu'on se reporte à cette année 1849 : les esprits s'enflammaient chaque jour au récit de la révolution de France; le parti insurgé de 1840, successivement amnistié dans ses chefs et dans ses soldats, se relevait de sa défaite, servi par l'invisible courant des influences européennes; il choisissait habilement pour candidat un homme qui n'avait point trempé dans la guerre civile, le général Lopez. Le jour où le congrès, — chambre des députés et sénat réunis, — devait ouvrir le scrutin et proclamer l'élu, des bandes armées envahissaient la salle; les séides révolutionnaires agitaient le poignard contre les sénateurs et les députés conservateurs; une scène de meurtre devenait imminente; le général Hilario Lopez était ainsi nommé président de la Nouvelle-Grenade le 7 mars 1849! Voilà la source épurée d'où est sorti ce pouvoir qui a entrepris de réaliser la *vraie république*, la *vraie démocratie*, et de fonder la cité humanitaire des utopistes du vieux monde. Principes, procédés de gouvernement, langage, tout est identique. « La Nouvelle-Grenade s'est sentie agitée par le galvanisme politique et social de l'époque... La liberté avance, la vieille citadelle des restrictions tombe en ruines. Les escadrons mis en pièces, qui défendaient la cause ultramontaine, comprennent leur déroute et désertent le champ de bataille. Il est impossible d'arrêter le mouvement pacifiquement révolutionnaire qui a surgi des profondes commotions de l'esprit humain au XIXe siècle... Le 7 mars 1849 a été le *Te Deum* entonné par la démocratie devant le Dieu de la civilisation... » Qui parle ainsi? Ce n'est rien moins que la *Gazette officielle* de la Nouvelle-Grenade, le Moniteur de Bogota. Chose d'un prix rare assurément que de voir ainsi prendre corps sur ce sol vierge et devenir des gouvernemens les rêves, les cauchemars, les ombres de systèmes et les fantômes dont nos intelligences byzantines se plaisent parfois à se faire un amusement qui les corrompt et un tourment qui les dégrade!

La souveraineté du nombre, la *prédominance des masses*, tel est le principe avoué de la politique néo-grenadine actuelle. C'est le thème des messages et des manifestes du général Lopez, le mot d'ordre de ses sectateurs, et c'est un exemple de plus de la disproportion qui éclate souvent entre les mots et les choses dans le Nouveau-Monde. Nous ne savons si cette puissance anonyme des masses est nulle part réalisable. En définitive, comme principe de gouvernement, c'est la prépondérance attribuée à cette portion de barbarie qui couve au sein des sociétés, même les plus civilisées et les plus raffinées, et les jette dans de si inexprimables convulsions quand elle s'agite. Mais ce phénomène devient bien plus saisissant encore au-delà de l'Atlantique. Le nombre, dans les républiques hispano-américaines, c'est l'élément inculte et sauvage; c'est cette multitude qui change de nom suivant les pays sans changer de nature et qui s'appelle le *gaucho*, le *guasso*, le *llanero*, le *roto*, l'Indien. Qu'on mette en action cet élément, ce ne sera guère autre chose que ce mouvement plus national que démocratique que nous dépeignions autrefois sous le nom d'*américanisme* (1) et qui est un des caractères extraordinaires de la vie publique de ces contrées : lutte permanente et vivace des mœurs et des passions locales contre la civilisation. Rosas a été dans la République Argentine le chef de ce mouvement tout en le dominant. Au Mexique, Santa-Anna, ce perpétuel factieux, n'est qu'un *guajiro* supérieur qui a tous les instincts, les goûts, les habitudes propres à ce type populaire; il a les indolences et les ardeurs orageuses du *guajiro*, ses superstitions, ses fanatismes, son humeur insoumise, son amour du plaisir et des combats de coqs qui le consolent encore dans l'exil, entre deux révolutions. A Guatemala, l'un des récens dictateurs, Carrera, a joué le même rôle d'une manière plus sensible encore peut-être. Carrera est un métis, un *ladino* à qui on a oublié d'apprendre à lire dans sa jeunesse et qui a ses antécédens au désert. Il a été pendant long-temps dans l'Amérique centrale l'ame de plus d'un *pronunciamiento*, et, après chaque défaite, il disparaissait dans les montagnes, prenant parfois l'habit d'un garçon de ferme ou se faisant *estanciero*. Son prestige, parmi les classes populaires et les Indiens, était immense. Une des scènes les plus bizarres de sa vie fut son entrée à Guatemala, il y a quelques années, à la tête d'une bande sauvage qui pillait la ville pendant que son général, peu vêtu et monté sur un cheval magnifique, allait à la cathédrale remercier la Vierge pour sa victoire. Carrera a été, lui aussi, candidat démocratique; il s'est fait depuis quelque peu conservateur et aristocrate; il s'est façonné une tenue de général, et il ne lui déplaît pas d'être

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 novembre 1846, sur *l'Américanisme et les républiques du sud*.

comparé à Napoléon, ce qui est le faible de beaucoup de ces dictateurs du Nouveau-Monde. — Au fond, avec des nuances diverses, c'est toujours la barbarie américaine faisant irruption dans la société civile avec sa vierge énergie et aussi avec ses passions rebelles, ses inaptitudes, ses ignorances, ses répulsions pour la vie organisée et pour la civilisation, dont le premier et irrémissible tort, à ses yeux, est d'être une étrangère. C'est ce qui fait que les partis prétendus démocratiques, contraints par leur rôle même de s'appuyer sur les classes populaires, font de si étranges amalgames : ils mêlent la liberté illimitée et les dictatures militaires; ils vont puiser au dehors leurs inspirations et leurs idées, et ils flattent les haines locales contre les étrangers. Il y a quelque temps, un des journaux les plus extrêmes du Chili, le *Progresso*, traitait les négocians étrangers de Valparaiso de *voleurs*, de *monopoleurs*, d'*usurpateurs*, de *Carthaginois*, pour tout dire. La barbarie nationale parlait naïvement par la bouche du démocrate chilien. Qu'il surgisse quelque homme de vigoureuse trempe pour dominer ce mouvement en le personnifiant, ou qu'il se trouve des déclamateurs oiseux pour le déguiser sous des noms européens, — qu'importe? n'est-ce point toujours la même chose? C'est là le fonds réel, redoutable et inaperçu que recouvrent les démocratiques effusions du gouvernement néo-grenadin sur la souveraineté du nombre et la prédominance des masses. Le socialisme se fait l'auxiliaire de l'américanisme et lui sert de masque.

Rien de plus curieux, au reste, que l'œuvre législative de la Nouvelle-Grenade dans ces dernières années, depuis le *glorieux* 7 mars 1849 : œuvre sans réalité et sans durée, mais où se reflète avec une ingénuité singulière d'imitation tout ce que l'Europe a procréé de mieux en fait de caprices démagogiques. La première pensée des partis arrivant au gouvernement, c'est de bouleverser la législation du pays; chacun a sa panacée et sa constitution. Aussi la Nouvelle-Grenade a-t-elle vu fleurir en 1851 son code politique nouveau, « le plus libéral du monde civilisé, » assurent les consciencieux auteurs qui se sont employés à ce fouillis démocratique. L'élection universelle, directe et souveraine est la source de tous les pouvoirs, depuis celui du président jusqu'à celui du juge. Au Chili, pour être électeur, il faut savoir lire et écrire et être quelque peu propriétaire; dans d'autres républiques américaines, il faut être chef de famille, — et c'est un côté dont on ne se préoccupe pas assez en Europe dans la fabrication périodique des lois électorales. Dans la Nouvelle-Grenade, nulle condition n'est plus nécessaire aujourd'hui, si ce n'est celle d'être citoyen, et on est citoyen grenadin à peu de frais. Le droit absolu de réunion et d'association, la liberté illimitée de la pensée, comptent parmi les singuliers bienfaits dont la constitution de 1851 dote le pays. Une autre conquête, c'est le droit à l'assistance.

Cherchez bien ce qui peut se cacher sous cette rare et précieuse découverte : — c'est le droit au travail *américanisé*, le droit à l'oisiveté et au vagabondage, justement proclamé en même temps que l'affranchissement subit et instantané des noirs. Est-ce donc qu'il y eût beaucoup d'esclaves dans la Nouvelle-Grenade? Non, il en restait à peine dix mille, et le nombre diminuait chaque jour par l'effet lent et bienfaisant d'une loi de 1821, dite de *manumission*, qui déclarait libres les enfans à naître, sauf à ne jouir de leur liberté qu'après dix-huit ans, — et affectait un fonds spécial prélevé sur les successions à l'affranchissement progressif des autres esclaves. Au lieu de cette émancipation sage et mesurée, voici donc dix mille citoyens libres qui, à dater du 1er janvier 1852, travaillent au triomphe de la vraie démocratie par la maraude et l'exercice du droit à l'assistance! Un signe certain par où se manifeste l'apparition du socialisme, c'est le relâchement des peines, lesquelles sont fort nuisibles, on en conviendra, à la liberté. La peine de mort a été solennellement abolie dans la Nouvelle-Grenade, et il a été même promulgué une loi de procédure qui, combinée avec l'absence de détention préventive, atteint à de merveilleux effets. D'après cette loi, toute instruction sur un crime ou un délit serait ajournée, dans le cas où le prévenu commettrait un nouveau méfait, jusqu'à parfaite instruction de la dernière affaire : d'où il suit que celui qui s'est rendu coupable d'un premier crime, pour éviter un jugement, n'a qu'à en commettre un deuxième, puis un troisième, et ainsi successivement. Ces étranges législateurs ont réussi à faire de la persévérance dans le crime la garantie de l'impunité et le bouclier de la liberté individuelle : miracle de cette « épopée de la civilisation » décrite avec l'orgueil d'un enthousiasme quelque peu burlesque par le rédacteur-poète de la *Gazette officielle* de Bogota.

Et ce n'est pas seulement dans l'ordre civil que s'exerce le socialisme néo-grenadin; il a les visées plus profondes; il a conçu l'idéal des religions nouvelles d'après nos romans et nos brochures. On ne saurait croire à quel point *le Juif errant* de M. Sue a été une source de révélations religieuses pour le général Lopez et les initiés démocratiques de Bogota. Il a été surabondamment démontré que tout jésuite poursuivait une œuvre souterraine d'*absolutisme* et de *gothisme* en enseignant à lire et à écrire aux enfans, qui n'ont pas toujours là des maîtres laïques. *Le Juif errant* est le véritable auteur de l'expulsion des jésuites de la Nouvelle-Grenade. Aujourd'hui, c'est l'élection appliquée à la formation du clergé paroissial. Les prêtres se trouvent soumis à la juridiction civile pour les actes même de leur ministère, sous le prétexte de l'abolition du *fuero ecclesiastico*. C'est ce qui s'appelle démocratiser l'église, la mettre en harmonie avec le progrès humain et faire « le clergé citoyen. » Il nous faut des évêques libéraux, s'écrie la *Gazette*

officielle; nous ne voulons pas d'une hiérarchie ecclésiastique qui est la négation de la souveraineté populaire. La liberté des cultes, au lieu d'être une issue sagement ouverte aux populations étrangères réellement laborieuses et attachées à leur religion, devient le passe-port du mépris et des outrages officiels déversés sur le catholicisme. Bizarres esprits qui s'emploient le plus stérilement du monde à tout saccager autour d'eux au lieu de tout coordonner, à se faire novateurs, philosophes humanitaires, proscripteurs de leurs traditions nationales, apôtres de toutes les fantaisies, par mode, par passe-temps, uniquement pour paraître libres, pour n'avoir point l'air de reconnaître des religions d'état et d'être du passé! Il n'y a qu'une difficulté légère : c'est que ce passé subsiste partout avec ses conditions, ses vieux levains, ses barbaries et ses incohérences. Essayez de la philosophie humanitaire ou non et des moyens administratifs sur cet ensemble rebelle, ce sera risible. Les prédications révolutionnaires produiront sur les masses l'effet des liqueurs fortes avec lesquelles les premiers conquérans abrutissaient souvent les populations indigènes. Les moyens administratifs réussiront à aligner un jour par semaine les pauvres *Cholos* en file serrée, le corps demi-nu, la tête coiffée d'un chapeau de paille et le fusil au côté. Le christianisme, le catholicisme seul, dirons-nous, peut former ou ébaucher des sociétés avec ces élémens épars et discordans. Le protestantisme lui-même n'y pourrait rien. En dehors de toute question de dogme en effet, à un point de vue humain, le protestantisme est la religion des races qui ont un vigoureux ressort individuel : on a vu ce que le puritanisme a fait pendant trois siècles dans l'Amérique du Nord; mais c'est justement ce ressort individuel qui manque aux races de l'Amérique du Sud. Il ne faut pas long-temps fixer son regard sur ces contrées pour reconnaître qu'une religion d'autorité seule peut amener à la vie morale et plier aux premières conditions de la civilisation ces races indifférentes et inactives, qui ont besoin en quelque sorte d'être prises par la main, d'être dirigées, transformées et élevées au niveau d'une sociabilité meilleure. Là où nulle organisation civile ne peut atteindre, le missionnaire arrive; il dépose un germe d'association, crée des établissemens, groupe des populations nomades et les assujettit à la vie réglée.

Un des plus récens voyageurs dans l'Amérique du Sud, M. de Castelnau, raconte qu'en descendant le Tocantin, il s'est trouvé jeté au milieu d'un village sorti de la veille du désert, celui de Boa-Vista. Quelques années avant, ce village n'existait pas; en ce moment, il réunissait deux ou trois cents maisons et quinze cents ames. L'église était en paille comme les maisons; déjà cependant on travaillait la pierre pour des constructions nouvelles. Une grande régularité de mœurs régnait à Boa-Vista. Quel était le créateur de ce village? C'était un pauvre moine

du nom de fray Francisco. Chef absolu de cette petite colonie, fray Francisco n'avait rien par lui-même; il vivait d'aumônes, conservait la simplicité d'un enfant et avait la vénération universelle de ces pauvres populations, qui quittaient le désert pour venir se grouper autour de lui et se soumettre à la règle de la prière et du travail. Veut-on un contraste frappant? Suivez encore M. de Castelnau dans un village non loin de Boa-Vista, à la Carolina. Là règne l'autorité administrative dans la personne d'un jeune officier qui s'ennuie et qui cherche à passer son temps. Les voyageurs arrivent au milieu du jour, et tout est plongé dans le sommeil, selon l'habitude, parce que la nuit se passe dans les plus monstrueuses orgies que préside le jeune commandant lui-même, le sabre à la main, excitant les danses lascives, provoquant au plaisir les brunes filles des tropiques et corrompant toute une population par l'ivresse des voluptés grossières. Le degré de moralité de cet établissement se mesure par un chiffre bien simple : sur huit cents habitans environ, il y a deux femmes mariées. La Carolina danse et dort pendant que les sauvages non soumis l'étreignent de toutes parts et que les femmes ne peuvent pas même aller à la fontaine la plus voisine sans une escorte militaire. Tel est le double et saisissant résultat de ces deux genres si différens d'action. L'influence religieuse est si naturellement désignée comme la seule propre à cette œuvre civilisatrice, que les autorités de la Nouvelle-Grenade, un peu échappées aux fumées socialistes de Bogota et parlant dans les provinces, demandent simplement des missionnaires pour disputer le sol et les ames à la vie sauvage. La réalité se révèle ici; les conditions pratiques des choses se font jour, et c'est sur ce fond même réel et pratique que se détachent plus vivement encore dans leur artificielle et folle étrangeté tous ces caprices de religions démocratiques et de socialisme transcendant dont le gouvernement néo-grenadin se fait le triste agent, sous la pression et avec le secours des clubs et des journaux.

Quand nous disons que ces populations se jettent avec une fureur d'enfans sur les plus périlleux moyens d'action du vieux monde, — où ce caractère de puérile et violente imitation se reflète-t-il mieux, en effet, que dans les clubs et dans les journaux? Les clubs sont absolument libres à la Nouvelle-Grenade. Chaque jour, la *Gazette officielle* enregistre la création de *sociétés démocratiques* qui enveloppent le pays dans un formidable réseau. A Bogota, outre la société démocratique, il y a une autre association sous le nom d'*école républicaine*, club modèle, agence supérieure de la propagande démagogique. Docteurs en droit révolutionnaire, prêtres *émancipés*, artisans enlevés à leur travail, orateurs vagabonds, sont les héros de ces réunions. Le gouvernement lui-même sanctionne leur autorité par sa présence; il va faire profession authentique de socialisme. Le président Lopez reçoit des

couronnes, tandis que le buste de Pie IX est mis en pièces. Le gouvernement se sert de cette force qui le domine lui-même, et le général Lopez sait bien que la pointe du poignard des clubs touche sa poitrine en cas de défaillance. Ce qui s'exhale de ces foyers, ne le sait-on pas? Ne voyez-vous pas d'ici défiler dans leur grotesque appareil les déclamations sur le prolétariat, sur l'immoralité des armées permanentes, sur le célibat ecclésiastique, sur l'émancipation des femmes? Ce sont les sujets sur lesquels s'épanche l'éloquence *rouge*. Une des plus mémorables séances des clubs grenadins, c'est celle où un des naturels du lieu, M. Jose-Maria Samper Agudelo, a fait un discours sur le *mariage civil*. Le mariage civil, on le comprend, c'est le mariage libre sur l'autel de la nature. « La liberté de la presse a affranchi la pensée, dit l'orateur; la liberté industrielle multiplie la richesse; pourquoi ne créez-vous pas la liberté conjugale, la liberté de l'amour noble et généreux?.. » Suivent les plus pathétiques descriptions de toutes les horreurs qu'engendre la perpétuité du mariage et des enchantemens des amours phalanstériens se nouant et se dénouant par la main des graces, et se déroulant avec cette variété « qui fait l'harmonie de la vie. » Ne vous semble-t-il pas entendre tel philosophe de votre connaissance répétant son hymne : « C'est l'amour, l'amour, etc. » Le jeune et facétieux démagogue de Bogota n'a pas l'air de se douter qu'en ce qui touche ce *mariage civil* qu'il propose de créer, c'est-à-dire tel « que les époux puissent le rompre quand ils veulent, » il suffirait de se débarrasser quelque peu de ses préjugés civilisés, de se défaire de vêtemens superflus, et de retourner au désert, à l'état de nature, pour le pratiquer au moins aussi bien que les sauvages, sans nulle espèce d'institution civile. Les scènes comiques ne sont point rares dans la vie des clubs grenadins: « Démocrates, fondateurs de la liberté, dit un jour M. Samper Agudelo, sachez que le socialisme est la parole prononcée par Jésus-Christ sur le Golgotha. — Voici qui est étrange, répond un naïf catéchumène : je ne savais ce que c'était que le socialisme; mais, puisque le bon Dieu a dit le mot sur le Golgotha, le socialisme est mon fait... » Et, comme il faut que la terreur se mêle à la bouffonnerie, écoutez le cri sanguinaire échappé un jour à un de ces énergumènes: « Si la mort de l'archevêque de Bogota est nécessaire au triomphe de notre cause, je suis prêt; voici le bourreau! »

Les journaux marchent du même pas dans cette voie. La Nouvelle-Grenade jouit de tous les bienfaits de l'état démocratique et social. La liberté illimitée de la presse y règne comme la liberté absolue des cultes. Vous pouvez être à votre gré mahométan, adorateur du soleil, idolâtre, païen, ou saper dans vingt publications jusqu'aux fondemens de la société chrétienne et civile; le délit de presse n'existe plus. Il y a eu à la Nouvelle-Grenade des journaux qui s'appelaient *le Communisme*

social. La *Gazette officielle* elle-même met au jour des articles sur *l'idée républicaine,* sur *la démocratie et la théocratie,* sur *l'attraction passionnelle* et *l'association humanitaire.* Joignez à ceci une multitude de feuilles qui se succèdent, et où respire la plus pure démagogie, — l'*Alacran,* le *Neo-Granadino,* les *Avisos de Monserrate,* le *Baile,* le *Cañon,* etc. Dans divers pays de l'Amérique du Sud, au Chili et à Valparaiso surtout, au Pérou maintenant, les journaux multiplient les données utiles sur l'industrie, le commerce, les mouvemens maritimes; ils se modèlent sur les journaux anglais. Ce qui domine aujourd'hui dans ceux de la Nouvelle-Grenade, c'est la discussion enflammée, la polémique furibonde, la personnalité injurieuse et cynique; ce sont les habitudes de nos plus tristes jours saisies avec une ardeur fiévreuse : indescriptible mélange de passions locales et d'inspirations de notre littérature révolutionnaire, où on voit les types mis en circulation par nos romanciers devenir l'objet d'odieuses applications vivantes dans la lutte des partis! En faut-il un spécimen? Voici un journal socialiste qui s'amuse à peindre toute une galerie politique et morale du monde conservateur de Bogota dans une littérature infiltrée de sang. Il y a un parallèle de la femme *rouge* et de la femme *gothe, jésuite,* qui ne laisse point que d'avoir son prix. Un nom de fantaisie déguise à peine les principaux personnages publics... « Malipieri, dit le journal, est un des chefs du parti goth; doué du génie de l'intrigue, de la férocité et de la vengeance, il sait combiner un plan, diriger un siége, frapper un coup; c'est une nature de soldat, et sur son front le casque irait mieux que la mitre. A l'abri du caractère sacerdotal, il enchaîne à lui les misérables fanatiques qu'il séduit par sa parole pour les affilier à sa bannière, non de paix, mais de guerre à mort... Au lieu de contenir ses prêtres, qui trompent le peuple avec leurs doctrines rétrogrades, il les pousse, les autorise, les excite, sans songer que, si la guerre venait à éclater, le sang versé tacherait ses vêtemens et serait son accusateur devant Dieu; il met dans leurs mains l'épée au lieu de la croix, et sur leurs lèvres l'anathème à la place de la prière. Il verrait avec joie son troupeau nager dans le sang, comme Néron contemplait l'incendie de la cité des empereurs. — Et Rodin! oh! le mémorable Rodin est l'autre colonne du gothisme, la meilleure peut-être, parce qu'il y a en lui les qualités propres à un chef. Il a la méchanceté de l'Indien, la dureté du sauvage, la férocité du Caraïbe, l'astuce du jésuite; il a un cœur dur comme le platine, inaccessible à la douleur et à la pitié; il sait intriguer, et au besoin assassiner; il persuade aux imbéciles que le zèle religieux brûle en lui, tandis que dans son cœur il n'y a point de Dieu, point de religion connue, rien que la soif du pouvoir, de la vengeance et de la destruction. C'est le type de l'hypocrite de l'Évangile, le Philippe II de l'époque... » Sait-on quelles figures

réelles se cachent sous ces effroyables peintures? Celle de l'archevêque de Bogota, M. Mosquera, l'un des plus dignes prélats de l'Amérique du Sud, qui a eu le tort de ne point tomber en admiration devant le socialisme grenadin, et celle d'un des hommes politiques les plus distingués du pays, M. Mariano Ospina. Malipieri, Rodin, bribes de l'érudition romantique et sociale, — tapage des clubs, défroques humanitaires, constitutions démagogiques, gouvernemens de faction, liberté illimitée de la fureur humaine, — voilà quel habile et cruel usage ces natures dévorées d'anarchie font des armes que nous leur forgeons! Cela nous rappelle ces autres enfans terribles et farouches, les Irlandais, qui, en 1848, s'exerçaient à l'insurrection « à la mode française, » et s'instruisaient dans l'art de jeter du vitriol sur les habits rouges, et de semer du verre cassé sous les pas de la cavalerie du lord-lieutenant. Quoi encore! pour compléter la reproduction de toutes les scènes et de tous les incidens révolutionnaires qui ont agité l'Europe, l'Amérique du Sud n'a-t-elle point failli avoir sa guerre du Sonderbund entre la Nouvelle-Grenade et l'Équateur? Le radicalisme suisse entre ici en rivalité ou en communauté d'influence avec le socialisme français.

Pensez-vous que de telles tentatives, si artificielles qu'elles soient, ne portent point leurs fruits et n'aient point leur retentissement dans la vie réelle? La vérité est que la Nouvelle-Grenade, dans ces dernières années, s'est trouvée livrée à une sorte d'anarchie chronique, de désordre pratique et normal. Le socialisme s'est promené dans les provinces sous la forme infiniment peu métaphysique du pillage et de la dévastation matérielle. Dans le sud notamment, dans la province de Cali, les barrières des propriétés étaient brisées; des émissaires allaient dans les *haciendas* exciter les esclaves à la révolte et au meurtre de leurs maîtres; les femmes étaient exposées aux insultes dans les rues et au viol dans leurs maisons. L'autorité publique dormait, ou restait spectatrice de ces crimes, dont les auteurs étaient ses cliens, les séides des *sociétés démocratiques*, armés pour la défense du pouvoir. A Bogota même, sous les yeux du gouvernement, tous les vices, le libertinage, le jeu, la paresse, se sont développés en peu de temps dans des proportions sensibles; les vols et les attaques individuelles se sont multipliés au point d'engendrer une insécurité universelle. Il y a une inépuisable série de faits de ce genre rangés dans le pays sous le nom caractéristique de *scènes de l'époque*. L'instinct public s'en empare et s'en émeut; l'anxiété s'accroît par la propagation de ces bruits; la passion de parti y ajoute ses irritans commentaires. « Le *rougisme* progresse, disent les conservateurs; — c'est le dernier effort du *gothisme* vaincu, s'écrie plaisamment le gouvernement. — Les voleurs sont des libéraux, reprennent les modérés; — les voleurs ne peuvent être que des *goths* et des *rétrogrades*, répondent les socialistes. » En réalité, les voleurs ne sont ni des

goths ni des libéraux; ils font leur métier, ils mettent à profit le désarmement volontaire de l'autorité publique et la déchéance officielle infligée aux lois morales. Ils font des sociétés d'assurances mutuelles pour suffire aux cautions légales, garanties de leur liberté, et pour ajourner leur jugement en commettant quelque nouveau crime, comme on l'a vu. La démocratie grenadine a imaginé d'emprunter à l'Europe un élément de progrès dans les idées socialistes; elle ajoute l'anarchie du vieux monde à l'anarchie du nouveau; elle réunit sur le même sol la barbarie née de l'excès de la civilisation et la barbarie des sociétés naissantes. Quels peuvent être les fruits de ce monstrueux assemblage, si le socialisme venait à être autre chose qu'une fantaisie de quelques cervelles mal réglées? M. Félix Frias le pressent avec une saisissante sagacité. « Le jour où les idées rouges pénétreraient réellement dans nos masses, dit-il, serait le jour d'une conquête nouvelle de l'Amérique du Sud par les Indiens vaincus autrefois. Ceux-ci seraient alors assez forts pour dépouiller les spoliateurs et les surprendre victorieux dans les orgies de leurs rapts et de leurs violences... »

Ce n'est point, au surplus, sans résistance que la contagion socialiste a envahi la Nouvelle-Grenade. Ceux que la *Gazette officielle* appelle les *goths*, et qui sont réellement le parti conservateur, modéré, sagement libéral, ont essayé de lutter. Une opposition vigoureuse s'est élevée; bannie des chambres, elle s'est réfugiée dans la presse; elle a organisé des associations. A côté de *l'école républicaine* de Bogota, il se formait une autre réunion sous le nom de *sociedad filotémica*, asile de la jeunesse conservatrice. Des journaux d'une vivacité et d'une habileté singulières, — le *Dia*, la *Civilizacion*, le *Porvenir*, la *Republica*, — harcelaient chaque jour les nouveaux dominateurs par leurs polémiques. Un des plus remarquables esprits de la Nouvelle-Grenade, le docteur Julio Arboleda, dressait dans le *Misoforo* le plus virulent acte d'accusation contre le général Lopez. Ce n'est point le talent qui manque à cette opposition et à ces journaux, c'est le point d'appui dans un pays où les opinions et les intérêts sont trop peu dessinés pour devenir une force disciplinée et compacte, et pour qu'il n'y ait point toujours quelque chose de factice dans l'action des partis. Ce qui paralyse aussi l'influence de cette opposition, c'est ce qui fait la mort de tous les partis conservateurs, — l'absence de cohésion, la division, qui a déjà favorisé l'avénement au pouvoir du général Lopez en 1849. Maintenant, quelle est la situation politique de la Nouvelle-Grenade? Une insurrection a éclaté en 1851. Le mouvement est né d'abord à Antioquia et s'est étendu de là aux provinces environnantes du Cauca, de Buenaventura, de Popayan, qui embrassent la portion méridionale de la république; il avait à sa tête le général Eusebio Borrero et quelques colonels de l'armée grenadine. Ce soulèvement avait pour but de se-

couer le despotisme *rouge*, et pour cela Borrero avait commencé par proclamer l'indépendance des provinces du sud. D'assez nombreuses guerrillas sont parvenues à tenir la campagne pendant quelques mois; mais cette insurrection a été définitivement vaincue au mois d'août. Les principaux chefs du parti conservateur sont aujourd'hui hors du pays; quelques-uns l'avaient quitté depuis long-temps. Le général Mosquera, président avant 1848, est aux États-Unis. Deux des diplomates les plus distingués de la Nouvelle-Grenade, M. Francisco Martin et M. Mosquera, frère de l'ancien président, étaient en Europe depuis 1849. M. Julio Arboleda a été jeté en exil par la dernière levée de boucliers. M. Mariano Ospina a été fait prisonnier. La récente victoire du général Lopez, au reste, est bien moins faite pour lui profiter à lui-même qu'à son successeur probable au pouvoir, le général Jose-Maria Obando, candidat aux prochaines élections présidentielles. Or le général Obando est violemment soupçonné de complicité dans l'assassinat dont le général Sucre a été victime il y a vingt ans; il a été le chef de l'insurrection de 1840; il est en ce moment l'élu, le héros, l'espoir des *sociétés démocratiques*, qui attendent de lui la réalisation de toutes les promesses humanitaires. Que fera le général Obando, s'il est nommé? Il ne pourra guère faire autre chose que ce qui se pratique déjà à la Nouvelle-Grenade. Il prolongera la comédie socialiste jusqu'à ce qu'un souffle vienne abattre décoration et acteurs; il présidera ce club de fantômes qui s'appellent *citoyens*, qui se poursuivent des mots de *liberté, égalité, fraternité*, et chuchotent des discours sur la destinée sociale, en attendant que la cognée de l'Indien vienne frapper à leur porte, ou qu'une conquête d'un autre genre vienne les préserver de la vie sauvage.

Assurément, c'est un spectacle lamentable que celui d'un coin de terre livré à ces folies. Le suprême non-sens du socialisme, c'est qu'il voile de noms ridicules et d'agitations factices les véritables problèmes qui se débattent au sein du Nouveau-Monde, ou qui le menacent du dehors. C'est la continuation plus criante de cet artifice qui faisait dire à un voyageur : « En Amérique, les noms sont civilisés, les choses sont barbares. » Le fanatisme de l'imitation et de l'abstraction cause depuis un demi-siècle ce perpétuel mirage qui trompe sur la réalité par une succession d'apparences dérisoires. Les changemens de constitutions, les révolutions politiques, les législations socialistes, tout en étant les symptômes du mal qui travaille l'Amérique du Sud, ne le guérissent pas; ils l'aggravent au contraire en le méconnaissant. Ce mal, c'est le défaut d'éducation morale, de caractère moral chez ces races qui flottent sans cesse entre les suggestions sauvages et les excès intellectuels. Le mal encore, c'est l'inaptitude pratique en face d'un monde à conquérir et d'élémens inouis de richesse, c'est l'absence de population

sur un sol sans limites. Ce que l'Amérique du Sud a besoin de demander à l'Europe, ce ne sont point ses théories, ses systèmes, ses lubies progressives et humanitaires, ce sont ses missionnaires, ses ingénieurs, ses ouvriers, son industrie, ses capitaux, — tout ce qui ouvre quelque éclaircie morale dans la vie sauvage, fonde la sociabilité, abat un pan de forêt vierge, défriche un pouce de sol de plus, développe le travail, constitue une force, tout ce qui fait, en un mot, la réalité et la consistance de la civilisation. Et comme il y a une intime connexité au fond de tous les mouvemens actuels du monde, ce qui est un besoin, une nécessité pour l'Amérique du Sud, est un soulagement pour l'Europe. C'est cette connexité qu'exprime M. Félix Frias avec un sentiment éloquent et attristé dans ses *lettres*. « J'avoue, dit-il, que le paupérisme européen pèse comme un reproche sur ma conscience d'Américain. L'histoire pourra dire sévèrement de nous : Tandis que les progrès mêmes de la civilisation et de l'industrie multipliaient en Europe le nombre des pauvres, tandis que les hommes les plus intelligens travaillaient inutilement à calmer les douleurs du paupérisme, afin de contenir ses ravages, et que les ambitieux démagogues soufflaient sur cette misère pour l'enflammer, que faisait l'Amérique espagnole? Elle imitait avec un enthousiasme insensé les excès mêmes de la révolution française... Le Chili s'appropriait les clubs abolis en France; la Nouvelle-Grenade vivait de plagiats socialistes..... Ces pays avaient besoin de population pour se civiliser, tandis que l'Europe avait trop de la sienne, et cependant des Américains factieux, incapables d'ordre, laissaient désertes ces vastes régions où les misères de l'Europe eussent pu trouver un si prompt et si facile remède. La moitié la plus précieuse du monde de Colomb existait comme si elle n'eût point été découverte pour l'agrandissement et la prospérité de l'espèce humaine... » Ce que M. Félix Frias aurait pu ajouter, c'est que, tandis que ces populations s'enivrent de leurs fanatismes politiques et consument leurs forces dans des révolutions oiseuses, quand elles ne sont pas sanglantes, la puissance anglo-américaine marche déjà sur elles et les couve du regard.

De tous les spectacles contemporains, un des plus saisissans peut-être, c'est ce travail d'envahissement de la race anglo-américaine à l'égard du monde espagnol d'outre-mer; elle le presse et l'enveloppe de toutes parts; elle menace Cuba, dévore des provinces comme le Texas et la Californie, enfonce son coin au cœur du Mexique, qu'elle met chaque jour à la veille de la dissolution. Aujourd'hui c'est à Panama, dans la Nouvelle-Grenade même, qu'elle met le pied. Ses procédés de conquête ne sont point ceux des puissances européennes, qui envoient leurs escadres et plantent leur pavillon sur un territoire; elle s'empare d'un pays par l'industrie de ses émigrans, qui s'y fixent, s'y enrichissent et arrivent à y faire prédominer leur influence. Panama

appartient ainsi déjà aux Anglo-Américains; ils sont les maîtres de tous les intérêts et de toutes les industries. Le chemin de fer qui est sur le point de joindre les deux océans est leur œuvre et leur propriété. Ils ont créé un journal sous le titre significatif d'*Étoile de Panama* (*Panama-Star*); ils changent les noms des lieux; la baie de Limon s'appelle *Navy-Bay*. Une portion du district de Chagres, Furnia, devient *American-Town;* là ils ont une administration, une justice à eux, indépendantes des autorités grenadines. Les *isthmeños* eux-mêmes entrevoient le jour où ils formeront un des états de l'Union. Cela est tout simple : il y a quelques années à peine, l'isthme, avec de prodigieux élémens de fécondité, était un lieu désert, abandonné et plein de misère; aujourd'hui d'innombrables émigrans le sillonnent chaque jour; l'or circule de toutes parts; de nouveaux centres de population se forment, l'industrie se développe. Si un événement imprévu, la découverte des mines de la Californie, a déterminé l'essor de cette prospérité nouvelle, les Anglo-Américains en sont les principaux auteurs et l'entretiennent. Les *isthmeños* ont ce spectacle sous les yeux, et il est curieux de voir cette population sans ressort plier sous l'ascendant du travail et de l'intelligence que déploie le *Yankee* dans ses conquêtes, et se préparer à se laisser absorber. « L'isthme de Panama sera un état de la confédération américaine, c'est indubitable, écrit un journal grenadin. Il est destiné à occuper une des premières places dans le monde commercial; il est le point de mire de l'ambition des citoyens de l'Union; il sera à eux infailliblement. » Déjà même on discute ostensiblement une cession de territoire à prix d'argent. Or Panama est la clé du continent sud-américain. C'est ainsi que marche à pas de géant cette infatigable race, prête à prendre au sérieux cette étrange prophétie qui s'est fait entendre, il y a quelques années, dans le sénat de Washington, et qui n'assignait à sa puissance d'autres limites que la Patagonie et le cap Horn. Stériles ou corruptrices au point de vue de la civilisation intérieure, pensez-vous que les formules socialistes de la Nouvelle-Grenade conjurent cet autre danger venu du dehors? Mais ici s'élève une question plus grave encore : le sang sera-t-il assez refroidi dans les veines de l'Europe pour que nous laissions s'accomplir cette lente et progressive prise de possession d'un continent par une race ambitieuse? Observez de près et d'un coup d'œil l'ensemble de ces mouvemens lointains : un monde tout entier à civiliser, une tentative gigantesque d'absorption préméditée et poursuivie par un peuple audacieux, une question d'influence générale pour l'Europe, — voilà ce que dissimule et défigure à nos yeux ce nuage rouge et fantasque qui est allé s'abattre sur quelques-unes des contrées les plus tristement privilégiées de l'Amérique du Sud.

CHARLES DE MAZADE.

LE

SALON DE 1852.

On se plaignait, sous la restauration, de la rareté des expositions, et je crois qu'on avait raison, car souvent un artiste nouveau, doué de facultés puissantes, était forcé d'attendre trois ou quatre ans pour produire au grand jour l'œuvre qu'il avait achevée, et qui devait fonder sa renommée. C'était là sans doute un grave inconvénient, et je conçois très bien que l'administration, docile au vœu public, se soit empressée de multiplier les expositions. Toutefois je pense que les expositions annuelles sont très loin de servir au développement de l'art : envisagée comme industrie, assimilée aux toiles peintes de Mulhouse, aux indiennes de Rouen, la peinture peut s'en réjouir, en tirer parti; considérée comme l'une des formes de l'imagination humaine, elle ne peut que s'en attrister. Quand les salons se succédaient à des époques irrégulières, les peintres, les statuaires travaillaient pour lutter : l'exposition devenait un champ de bataille. Aujourd'hui que les salons sont loin d'avoir la même importance, la lutte s'engage à peine entre quelques esprits d'élite; la plupart des artistes ne voient dans les expositions annuelles qu'une occasion de placer les produits de leur industrie : l'activité mercantile a remplacé l'émulation. Assurément le travail de la pensée ne saurait se contenter des applaudissemens, il est juste que la renommée se traduise en bien-être; malheureusement les expositions annuelles suppriment la renommée et ne laissent debout que la soif du gain. Le plus grand nombre se hâte de produire et prend en pitié les ames assez ingénues pour rêver la gloire; le désir de bien faire s'attiédit de jour en jour, les ateliers se transforment en usines,

et, pour peu que cette fièvre de gain continue, il sera bientôt impossible de distinguer l'art de l'industrie.

Je sais que l'expression de la beauté compte encore de fervens adorateurs : je connais des peintres, des sculpteurs, sévères pour eux-mêmes, qui s'efforcent de produire des œuvres durables; mais il serait trop facile de les compter. Quant au plus grand nombre, on m'accordera sans peine qu'ils ne songent guère à la renommée. Or n'y a-t-il aucun moyen de réveiller l'émulation, de substituer à l'ardeur industrielle une ardeur plus généreuse? Il suffirait, à mon avis, pour rendre aux expositions la meilleure partie de leur importance, de les séparer l'une de l'autre par un plus long intervalle. Si l'on choisissait le terme de deux ans, j'aime à penser que nous verrions rentrer dans la lice ceux mêmes qui ont déjà obtenu de nombreux applaudissemens. Dès qu'ils sentiraient le réveil de l'émulation dans la génération nouvelle, ils quitteraient leur retraite pour lui disputer la popularité. Chacun alors se présenterait au salon, je ne dis pas avec une œuvre accomplie, mais du moins avec une œuvre capable de soutenir la discussion. Les vieilles renommées défendraient pied à pied le terrain que les renommées nouvelles essaieraient d'envahir. L'industrie de la peinture, si florissante aujourd'hui, languirait peut-être, mais l'art se relèverait. Et n'est-ce pas ce que le public désire, ce que l'administration doit se proposer? On m'objectera peut-être les plaintes proférées sous la restauration : je répondrai que ces plaintes ne s'adressaient pas tant à la rareté qu'à l'incertitude des expositions, car souvent l'intervalle s'étendait jusqu'à cinq ans. Dès que les artistes seraient assurés de pouvoir, tous les deux ans, produire en public l'œuvre qu'ils auraient achevée, ils n'auraient plus le droit de se plaindre.

Pour obvier aux dangers des expositions annuelles, l'administration a pris cette année une mesure très sage : elle a limité à trois le nombre des tableaux que chaque peintre pourrait envoyer. C'est à coup sûr un grand pas de fait dans la voie de la réforme; toutefois je ne pense pas que cette mesure suffise pour réveiller l'émulation. Les médailles d'or et d'argent, excellentes en elles-mêmes, n'auront une véritable importance que le jour où le salon cessera d'être un bazar pour se transformer en arène, et cette transformation ne pourra s'accomplir tant que le salon reviendra tous les ans. Comme il faut que chacun vive de sa profession, les peintres emploient neuf mois de l'année à travailler pour les amateurs, et quand le salon approche, alors ils se hâtent de composer une œuvre quelque peu sérieuse; mais ils ont beau redoubler de zèle, se lever avec l'aube et n'abandonner le pinceau qu'au moment où le soleil disparaît : le temps leur manque pour méditer, pour concevoir, pour achever. Si le salon ne revenait que tous les deux ans, les artistes vraiment dignes de ce nom, qui n'ont pas fait de leur

atelier une boutique, ne se laisseraient pas prendre au dépourvu. Tout en continuant de travailler pour les amateurs, qui trop souvent encouragent les vices de leur talent au lieu de les aider à s'en affranchir, ils prépareraient de longue main une œuvre selon leur pensée, et cette œuvre, conçue à loisir, lentement poursuivie, achevée sans précipitation, nous donnerait la mesure fidèle de leurs facultés.

On a beaucoup parlé de la sévérité du jury; je n'ai pas à ma disposition les documens nécessaires pour décider ce qu'il y a de juste ou d'injuste dans cette question; je ne sais pas si tous les membres du jury étaient pourvus d'un rare discernement; je ne sais pas s'ils étaient capables de distinguer le beau du joli, le simple du maniéré. Ce que je peux affirmer sans crainte d'être démenti, c'est que, parmi les mille deux cent quatre-vingts tableaux admis à l'exposition du Palais-Royal, il y en a un tiers au moins qui ne devrait pas être offert aux yeux du public. Je regrette sincèrement que la composition du jury ait été changée. En effet, dès que le jury était électif, personne ne songeait à se plaindre. Comme les exposans avaient eux-mêmes nommé leurs juges, ils n'avaient pas à discuter leurs décisions. L'administration, en prenant à son compte la moitié des nominations, a commis une faute, à mon avis. Les arrêts les plus sévères prononcés par un jury purement électif, seraient acceptés sans murmure; prononcés par un jury où l'administration s'est attribué la majorité, ils sont nécessairement soumis à la discussion, et voilà précisément ce qu'il fallait prévenir. Lorsque les juges étaient pris parmi les exposans, personne n'avait le droit d'élever la voix, car la décision, juste ou injuste, relevait du suffrage universel. Aujourd'hui tout est changé : la nomination de la moitié du jury semble attribuée à l'élection; mais, avec un peu d'attention, on reconnaît bien vite que cette moitié est comme la moitié dont parle Arnolphe en s'adressant à Agnès. Il y a dans le jury deux moitiés parfaitement distinctes : la moitié suprême et la moitié subalterne. La moitié suprême, c'est la moitié nommée par l'administration; la moitié subalterne, c'est la moitié nommée par l'élection. J'admets que l'élection puisse donner des juges peu compétens, j'admets que l'élection puisse donner raison aux coteries : tout cela sans doute est fâcheux; mais n'est-il pas plus fâcheux encore de soulever des objections sans nombre en nommant la moitié des juges directement, et surtout en nommant le président de chaque jury? De cette façon, la majorité est assurée à l'administration. Le président, dans toutes les délibérations, a voix prépondérante; ainsi l'administration ne possède pas seulement la moitié des voix plus une, mais la majorité plus deux, c'est-à-dire la majorité assurée. Il était sage, il était juste de fermer la bouche à toutes les plaintes, et le plus sûr moyen était à coup sûr de laisser le jury purement électif. On a

présenté cette année trois mille tableaux, le jury en a exclu treize cents; si tous les juges eussent été purement électifs, personne n'eût songé à se plaindre. La composition du jury, telle qu'elle a été arrêtée par l'administration, a suffi, je ne dis pas pour donner raison, mais du moins pour donner un prétexte plausible à tous les reproches. Il est possible en effet que les amateurs choisis par l'administration soient parfaitement éclairés, il est possible qu'ils aient rendu des jugemens parfaitement justes; mais le jury n'en reste pas moins pour la foule un sujet de défiance : les juges qui ont rendu cet arrêt étaient-ils parfaitement libres? n'étaient-ils enchaînés par aucun préjugé? Toutes ces objections, qui, soumises à une analyse sévère, pourraient se réduire à néant, gardent un caractère sérieux, parce que les élémens de discussion ne sont pas à la disposition du public. Ainsi, lors même que le jury aurait cent fois raison, l'opinion générale ne l'amnistie pas. Ne serait-il pas plus sage de mettre l'opinion de son côté? Personne, je l'espère, ne voudra soutenir l'avis contraire. Puis dans cette question, qui semble si vulgaire et si peu digne d'attention aux esprits frivoles, se trouve engagée une question plus délicate : tous ceux qui précédemment étaient dispensés de subir l'épreuve du jury se trouvent par le nouveau règlement soumis à cette épreuve, et je conçois très bien qu'ils restent sous leur tente, au lieu de se soumettre à la clairvoyance incertaine d'un jury composé d'élémens aussi divers. S'il est vrai que les amateurs peuvent posséder sur la peinture des notions assez précises, il n'est pas moins vrai que les peintres possèdent seuls des notions techniques étrangères à tous les préjugés d'école. Or voilà précisément ce que l'administration a méconnu. En formant la majorité avec des amateurs, elle a mis l'opinion publique en défiance, et c'est à mes yeux une faute regrettable, car les jugemens qui soulèvent aujourd'hui tant d'objections passeraient inaperçus, s'ils eussent été rendus par un jury purement électif.

J'avais entendu parler avec admiration d'un tableau de M. Courbet qui devait fermer la bouche à tous ses détracteurs, et je souhaitais de grand cœur que l'enthousiasme de l'amitié se trouvât d'accord avec le bon sens; car, tout en reconnaissant ce qu'il y avait d'exagéré dans les éloges prodigués à l'auteur d'*un Enterrement à Ornans*, il était impossible de nier la puissance de réalité qu'il avait su donner à ses personnages. Toutes les figures étaient laides, personne n'oserait le nier; mais ces figures vivaient, et ce mérite n'est pas assez vulgaire pour qu'on n'en tienne pas compte. J'espérais donc que M. Courbet, corrigé par les remontrances de la foule aussi bien que par les conseils des hommes éclairés, aurait consenti à tempérer quelque peu sa prédilection pour la laideur. Malheureusement il n'a tenu compte ni des remontrances, ni des conseils; il est demeuré ce qu'il était. Il a gardé l'habileté qu'il

possédait l'année dernière pour l'expression, je pourrais dire pour la transcription des détails; mais il a gardé en même temps toute son inaptitude pour la composition, et cette inaptitude est tellement évidente, que ses toiles sont tout bonnement des morceaux copiés et ne ressemblent pas à des tableaux. Ce qu'on disait avec justice d'*un Enterrement à Ornans* et des *Casseurs de cailloux*, on peut le répéter à propos des *Demoiselles de village*. C'est en effet le même mépris, le même dédain pour tout ce qui ressemble à la beauté, à l'élégance des formes. Ces jeunes filles qui font l'aumône sont laides à faire peur. On dirait qu'elles ont résolu de lutter ensemble de gaucherie et de vulgarité. Difformité du visage, violation de l'harmonie, profusion de tons criards, M. Courbet n'a rien négligé pour offenser, pour scandaliser le goût; s'il a voulu, par cette peinture brutale, attirer l'attention, je l'avertis qu'il n'a réussi qu'à moitié. Il est très vrai que les promeneurs, les oisifs s'arrêtent quelques instans devant *les Demoiselles de village;* mais les hommes habitués à contempler des œuvres sérieusement conçues, exécutées selon les lois du goût, détournent la tête avec un étonnement mêlé de dépit. Si M. Courbet veut signifier quelque chose dans l'histoire de l'école française, il faut absolument qu'il renonce au plus vite à cette peinture plus que rustique. Ce n'est pas en donnant aux jeunes filles des nez bourgeonnés, tels qu'on en voit au cabaret, qu'il réussira à fonder sa renommée. Ses amis pourront l'applaudir et lui faire accroire pendant quelques semaines qu'il a pleinement réussi. Quant aux hommes de bon sens, ils laisseront au temps le soin de réduire le succès à sa juste valeur. Si par malheur les éloges prodigués à cette œuvre étrange devaient se confirmer, si l'engouement de quelques jeunes esprits se transformait en popularité, il faudrait tout simplement désespérer du goût et de la raison; car, il est impossible de s'y méprendre, *les Demoiselles de village* comme *les Casseurs de cailloux* n'ont rien à démêler avec la peinture prise dans son acception la plus élevée. C'est une habileté tout au plus suffisante pour l'exécution d'une enseigne, et, si le mot paraît dur, je ne crois pourtant pas manquer à la vérité. La seule chose que je puisse louer dans *les Demoiselles de village*, c'est la manière dont les terrains sont traités. Il n'y a certainement aucune comparaison à établir entre les terrains et les figures. Encore faut-il restreindre l'éloge aux premiers plans, car les plans plus éloignés manquent de perspective, et cela est si vrai que les vaches sont parfaitement inintelligibles. Si l'on ne considère que leurs proportions, elles doivent être loin du spectateur; si l'on s'attache au terrain qu'elles foulent, elles doivent être voisines de nos yeux, et alors leurs proportions deviennent une véritable énigme, car elles ont juste la grandeur des vaches en bois qu'on donne aux enfans. Un seul pli de terrain eût suffi pour motiver les proportions de ces deux figures; M. Courbet,

en négligeant cette précaution vulgaire, leur a donné un caractère ridicule.

Je crois donc sincèrement que l'école réaliste qu'a voulu fonder l'auteur des *Demoiselles de village* ne ralliera pas des disciples nombreux. Non-seulement ces jeunes filles sont laides, mais elles sont dessinées sans précision. Les vêtemens mal choisis ne laissent pas deviner assez clairement la forme du corps. Ainsi l'indécision s'ajoute à la laideur, et je concevrais difficilement que l'exemple de M. Courbet fût suivi par la génération nouvelle. L'engouement qu'il a excité l'année dernière s'attiédit heureusement cette année; le bon sens et le bon goût reprennent le dessus, et le réalisme tant vanté des *Casseurs de cailloux* est réduit à sa juste valeur. Pour ma part, je m'en rejouis, car les éloges prodigués à M. Courbet pouvaient à bon droit passer pour une injure adressée à tous les esprits laborieux qui n'ont jamais séparé l'imitation de la nature de la beauté idéale. Du moment que l'imitation littérale, prosaïque, vulgaire, était acceptée comme le dernier mot de l'art, du moment que l'imagination était proscrite comme un hors-d'œuvre, comme un luxe futile, les hommes qui se rattachent sinon par leurs œuvres, du moins par leurs doctrines et leurs efforts, aux traditions de la renaissance, devaient se croire méconnus et bafoués. L'heure de la réparation me semble aujourd'hui arrivée. M. Courbet reprend la place qu'il n'aurait pas dû quitter; il est rangé parmi les imitateurs qui n'ont jamais entrevu la vraie mission de l'art. Quant à ceux qui rêvent et poursuivent la beauté, ils reprennent le rang qui leur appartient. Ils le dominent de toute la hauteur qui sépare l'idéal de la réalité. Que M. Courbet profite de cet avertissement, et peut-être sera-t-il un jour admis parmi les peintres.

Je regrette que M. Horace Vernet ait conçu et rendu le *Siége de Rome* dans les mêmes conditions que la *Prise de la Smala*. Je professe en toute occasion le plus grand respect pour l'exactitude, je suis toujours disposé à traiter avec les plus grands égards ceux qui s'entourent de documens authentiques avant d'essayer le récit ou la représentation d'un fait. Cependant, je l'avouerai sans détour, je ne comprends guère les tableaux composés exclusivement d'après les données fournies par l'état-major. Il est probable que M. Vernet n'a rien négligé pour connaître les élémens réels du sujet qu'il avait à traiter. J'incline à penser que les officiers présens à l'action trouveront dans le tableau de M. Vernet la transcription littérale de leurs souvenirs. C'est là sans doute un mérite très positif; est-ce un mérite qui relève de la peinture? Je ne le pense pas. L'exactitude la plus scrupuleuse n'a rien à démêler avec la composition d'un tableau. Qu'importe en effet que l'aide-de-camp du général Oudinot ou du général Vaillant reconnaisse sur le tableau de M. Vernet ce qu'il a vu de ses yeux au milieu de l'ac-

tion? Cette question ne peut être décidée qu'au dépôt de la guerre. Les officiers qui ont sous les yeux le plan de la ville, le plan des fortifications et le plan des campagnes adjacentes, peuvent louer tout à leur aise la précision des notes fournies à M. Vernet et l'adresse avec laquelle il en a fait usage : je ne veux pas, je ne peux pas engager la discussion sur ce terrain. Le point important dans la composition d'un tableau n'est pas de plaire à l'état-major, mais de plaire aux peintres et au public; or le *Siége de Rome* de M. Vernet viole toutes les lois fondamentales de la peinture. Où est l'unité? où est le centre de la composition? sur quel point l'attention doit-elle se concentrer? Bien habile serait celui qui le devinerait. Toutes les parties de cette toile, qui peut se comparer, pour l'étendue du moins, avec *les Noces de Cana*, offrent le même intérêt, c'est-à-dire excitent la même indifférence. Je ne conteste pas l'exactitude des uniformes, je ne conteste pas le pointage des pièces; ce sont là des problèmes qui doivent s'agiter, se résoudre à Metz ou à Vincennes, et que je n'ai pas mission de poser. Ce que je puis affirmer, c'est qu'il n'y a pas dans cette toile immense les premiers élémens d'un tableau. Que les élèves de l'École polytechnique ou de l'École d'application reconnaissent avec joie dans l'œuvre de M. Vernet la première et la seconde parallèle, qu'ils signalent avec empressement le chemin couvert et les travaux d'approche, c'est une joie que je conçois sans peine. Et pourtant, dussent tous les élèves du général Haxo me traiter d'esprit obtus, je persiste à croire que le tableau de M. Vernet, excellent sans doute pour les officiers, est absolument nul pour les peintres et le public. Je sais que mon opinion trouvera des contradicteurs, surtout parmi les disciples du réalisme : toutefois ces contradicteurs n'ébranlent pas ma conviction. Depuis la belle mosaïque de Pompeï qui représente la bataille d'Arbelles, comme l'a victorieusement démontré M. Fabbricatori, jusqu'aux batailles de Salvator Rosa et de Gros, il n'y a pas une œuvre de ce genre qui ait méconnu impunément la loi de l'unité, et je défie les plus habiles de m'indiquer le centre de la composition conçue par M. Vernet. Si cette toile était partagée comme une vieille tapisserie dont on fait des portières, j'ai lieu de penser que tous les lambeaux seraient contemplés avec la même attention. Il n'y a pas un de ces lambeaux qui, soumis à l'analyse, n'offre les mêmes qualités et ne choque par les mêmes défauts. Or, je le demande à tous les hommes de bonne foi qui connaissent les œuvres capitales de la peinture, y a-t-il parmi ces œuvres quelque chose qui ressemble au *Siége de Rome*? Qu'on me cite une seule composition dont toutes les parties offrent le même intérêt. Dans toute œuvre sérieusement conçue, il y a nécessairement une partie principale et des parties accessoires; dans le tableau de M. Vernet, je ne trouve rien de pareil : ni partie principale ni parties accessoires. De telles données sont bonnes

tout au plus pour les artistes amoureux du passé; quant aux artistes qui ne tiennent compte que du présent, ils doivent prendre en pitié toutes ces lois que j'ai l'ingénuité de rappeler. Qu'est-ce en effet que l'unité de composition? Un rêve conçu par quelques esprits singuliers, réalisé par quelques ouvriers persévérans. Les artistes ne s'inquiètent guère de toutes ces misérables chicanes: ils transcrivent ce qu'ils ont vu ou le témoignage de ceux qui ont vu. Quant à l'intervention de l'intelligence, de l'imagination, de la volonté dans la composition d'un tableau, ils n'en tiennent aucun compte, et je le conçois sans peine; car, s'ils descendaient jusqu'à ces vulgaires soucis, ils seraient forcés de recourir à la réflexion, et ce serait pour eux une tâche bien laborieuse. Ce n'est donc pas sur ce point que je veux gourmander M. Vernet, car il se rirait de mes remontrances; c'est sur le terrain même de la réalité que je veux engager la discussion. Or, en acceptant comme parfaitement vrai ce qu'il ne m'est pas permis de discuter, l'uniforme des soldats et le pointage des pièces, je ne saurais accepter la couleur des montagnes. Tous ceux qui ont vécu sous le ciel de Rome savent très bien que les montagnes de la campagne romaine n'ont jamais eu la couleur que M. Vernet leur a prêtée. Je conçois très bien les tons des paysages de Nicolas Poussin; il suffit d'avoir visité Tivoli, Subiaco et la Cervara, pour comprendre l'horizon de ces admirables paysages. Quant aux montagnes inventées par M. Vernet, je ne crois pas que les esprits les plus bienveillans puissent en retrouver le type dans leurs souvenirs. Jamais l'œil d'un observateur attentif n'a pu saisir des tons si crus, et je dirais même si criards. Si l'invention est nulle dans ce tableau, l'exactitude du paysage ne rachète pas l'absence d'invention. Les disciples de Claude Gelée et de Ruysdael ne partageront pas l'enthousiasme des officiers d'état-major; aussi je crois que le tableau de M. Vernet sera considéré par ses amis mêmes comme un véritable échec.

Le tableau de M. Gallait nous est arrivé précédé d'une immense réputation. Les *derniers Honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn par le grand-serment de Bruxelles* ont obtenu en Belgique une véritable ovation. Non-seulement les éloges les plus pompeux ont été prodigués à l'auteur, mais pour donner à ces éloges une valeur positive, une autorité sans réplique, la ville de Tournai s'est empressée d'acquérir l'œuvre de M. Gallait au prix de trente-huit mille francs. Aux yeux de bien des gens, c'est un argument victorieux qui tranche ou plutôt qui interdit toute discussion. Comment oser, en effet, remettre en question le mérite d'un tableau proclamé parfait par les amis de l'auteur, et payé comme parfait par sa ville natale? Il n'y a qu'un esprit téméraire et présomptueux qui puisse tenter une pareille tâche. La ville de Tournai n'aurait pas donné pour le tableau de M. Gallait le prix d'un

Van-Dyck ou d'un Rubens, si M. Gallait n'était pas lui-même l'héritier légitime, l'héritier authentique de ces deux maîtres. Et voyez pourtant à quelles chances, à quels retours est soumise la gloire humaine! Le tableau de M. Gallait réunit plus de curieux que d'admirateurs : il y a certainement de l'habileté dans l'exécution de cet ouvrage, mais cette habileté, qui frappe tous les yeux, est purement matérielle. L'auteur a poussé très loin l'imitation de la pâleur cadavérique, de la rigidité des mains glacées par la mort, des étoffes, des armures, et c'est là sans doute un talent dont nous devons lui tenir compte. Quant à la partie poétique du sujet, il ne s'en est pas inquiété un seul instant. Il n'y a pas une tête qui rappelle par l'élévation du style la grandeur de la donnée. La mort héroïque des comtes d'Egmont et de Horn demandait un autre pinceau que celui de M. Gallait. Espagnols et Flamands sont traités avec le même soin, et j'ajouterai avec la même vulgarité. Qu'un peintre, choisissant pour thème un pan de mur et des poules, une table couverte de légumes et un escabeau boiteux, pousse l'imitation jusqu'à ses dernières limites, et se contente de l'imitation, je le conçois très bien et je ne songe pas à lui reprocher la modestie de son ambition; mais, lorsqu'il choisit un sujet héroïque, il faut qu'il se résigne à tenter le style héroïque. Si, après avoir consulté ses forces, il reconnaît son aptitude exclusive pour l'imitation, il n'a rien de mieux à faire que de choisir un autre sujet. Or je crois pouvoir affirmer que M. Gallait ne s'élèvera jamais au-dessus de l'imitation littérale. Le style de ses ouvrages n'aura jamais rien d'héroïque : il aura beau s'exciter, il n'arrivera pas à changer sa nature. Les têtes de son tableau ne rappellent ni la manière de Rubens ni la manière de Van-Dyck; elles réveillent tout au plus le souvenir de Jordaens, et je n'ai pas besoin d'expliquer pourquoi la manière de Jordaens ne convient pas au sujet choisi par M. Gallait : tous ceux qui connaissent les œuvres de ce maître me comprendront à demi-mot; quant à ceux qui ne les connaissent pas, mes paroles ne leur apprendraient rien.

J'ai entendu comparer M. Gallait à M. Paul Delaroche, et les réalistes n'hésitent pas à préférer le peintre belge au peintre français. Je ne saurais partager leur opinion. Bien que M. Paul Delaroche ne se recommande pas précisément par une grande richesse d'imagination, il faut reconnaître pourtant qu'il se préoccupe de l'idéal : il ne se contente pas de copier servilement ce qu'il voit; il s'efforce de l'agrandir en l'interprétant. S'il lui arrive rarement de réussir dans cette difficile entreprise, il faut du moins lui savoir gré de ses efforts. Et si nous comparons M. Delaroche et M. Gallait dans le champ de l'imagination pure, nous sommes amené à préférer M. Delaroche, car le peintre français apporte dans la transcription du modèle une élégance que le peintre belge ne connaît pas : M. Gallait prend trop souvent la vulga-

rité pour la fidélité. M. Delaroche n'eût jamais donné aux membres du grand-serment de Bruxelles ces physionomies où l'excès de la santé lutte si malheureusement avec une tristesse officielle. Il eût compris la nécessité de sacrifier une part de la réalité pour atteindre à l'émotion. M. Gallait a circonscrit sa tâche dans des limites infiniment plus étroites; il a copié ce qu'il voyait et n'a rien rêvé, rien tenté au-delà. Si la peinture n'était destinée qu'à reproduire la nature, je m'associerais de grand cœur aux applaudissemens qu'il a recueillis; mais je crois, avec tous les maîtres qui ont laissé de leur passage une trace lumineuse, que l'art doit se proposer un but plus élevé. L'école italienne, l'école espagnole, l'école flamande elle-même nous enseignent cette croyance. Rubens, qui semble au premier aspect purement réaliste si on le compare à Raphaël, à Murillo, Rubens idéalise la nature à sa manière. La *Descente de Croix* placée dans la cathédrale d'Anvers relève de l'imagination aussi bien que de l'imitation. S'il a trouvé parmi les femmes de Bruges le type de ses naïades, il a su l'enrichir par son génie. M. Gallait conçoit et achève les tableaux comme un homme chez qui la doctrine de l'idéal n'a jamais rencontré que le dédain ou l'incrédulité. Les *derniers Honneurs rendus aux comtes d'Egmont et de Horn* sont l'œuvre d'un imitateur habile, mais d'un esprit peu familiarisé avec la réflexion. C'est pourquoi je pense que le succès de cette toile ne sera pas de longue durée. L'admiration ne tardera pas à s'attiédir. Les armes, les casques, les étoffes, quelle que soit l'habileté du peintre, ne suffisent pas pour composer un tableau, et surtout un tableau du genre héroïque : il faut avant tout une pensée, et, comme M. Gallait a négligé cette condition élémentaire, je ne m'étonne pas que le spectateur demeure froid en présence de son tableau. Il étudie avec plaisir les détails de l'exécution, et cette étude est d'autant plus facile qu'elle n'est pas troublée par l'émotion. Il ne pense ni au comte d'Egmont ni au duc d'Albe : il ne voit devant lui que deux cadavres fidèlement imités et des curieux qui les contemplent. C'est là un succès que je ne veux pas contester à M. Gallait, mais je ne crois pas qu'un peintre épris de son art doive s'en contenter.

Parmi les trois tableaux envoyés par M. Meissonier, il y en a deux qui répondent victorieusement à tous les reproches qu'avait mérités le talent de ce peintre ingénieux. Tous ceux en effet qui admiraient son adresse singulière s'affligeaient à bon droit de ne pas trouver dans sa manière plus de largeur et de souplesse. *Un Homme choisissant une épée* et *les deux Bravi* nous prouvent aujourd'hui que M. Meissonier peut, quand il le veut, lutter de souplesse et de largeur avec les maîtres les plus habiles de l'école hollandaise. *Un Homme choisissant une épée* est à mon avis le meilleur tableau que l'auteur nous ait jamais donné. La pantomime est d'une vérité saisissante, et toutes les parties

de la figure sont rendues avec le même soin, le même bonheur. Il est permis d'affirmer que M. Meissonier a pleinement réalisé sa volonté, et tous les artistes qui méditent long-temps avant de produire comprendront toute la portée d'une telle affirmation. *Les deux Bravi*, bien que traités avec une grande énergie, me plaisent moins que l'œuvre précédente : l'exécution proprement dite ne répond pas à l'excellence des lignes. Les mouvemens sont très vrais, mais il me semble que ces deux bandits ne sont pas peints avec la même fermeté que l'*Homme choisissant une épée*, et cependant, malgré ces réserves, *les Bravi* sont un délicieux tableau. Quant au *Jeune homme qui étudie*, j'avouerai franchement que je ne puis m'associer à l'admiration générale qu'il excite. Je ne conteste pas la finesse de l'exécution, ce serait contester l'évidence; mais je regrette que M. Meissonier ait fait de cette figure, d'ailleurs si expressive, quelque chose qui rappelle aux esprits les plus bienveillans la peinture sur porcelaine. Les deux toiles dont je viens de parler peuvent se comparer aux meilleurs ouvrages de Terburg : *un Jeune homme qui étudie* est loin de mériter un tel honneur. M. Meissonier a trop de savoir et de talent pour ne pas comprendre l'intervalle qui sépare ce dernier tableau des deux premiers. Que les badauds admirent et célèbrent à l'envi comme le dernier mot de l'art une figure peinte sur une toile grande comme l'ongle, je ne m'en étonne pas, et je n'irai pas troubler leur joie; mais les hommes habitués à contempler les monumens les plus purs de l'art antique et de l'art moderne ne tiennent aucun compte de ces enfantillages. Il ne s'agit pas en effet, pour estimer un tableau, de mesurer la difficulté vaincue, mais bien l'effet obtenu. Or, il est incontestable qu'*un Homme choisissant une épée* et *les Bravi* agissent sur le spectateur d'une façon plus puissante qu'*un Jeune homme qui étudie*. Pourquoi? C'est que les deux premières compositions sont traitées largement dans le style des maîtres vraiment dignes de ce nom, tandis que la dernière est traitée avec une finesse qui touche à la mignardise. La vérité de la pantomime, que M. Meissonier ne méconnaît jamais, rend plus saillant encore le défaut que je signale. On se demande comment un personnage si bien conçu a pu être peint dans un style si peu élevé.

Il y a dans le succès obtenu par l'auteur de ces charmantes compositions une leçon qui, je l'espère, ne sera pas perdue pour ses contemporains. Si la renommée de M. Meissonier repose en effet sur une base solide, ce n'est pas seulement parce qu'il apporte dans l'exécution de tous ses ouvrages un soin scrupuleux, c'est aussi et surtout parce qu'il a mesuré sa volonté à sa puissance. Il n'a rêvé, il n'a conçu, il n'a tenté que ce qui s'accordait avec la nature de ses facultés. C'est une preuve de sagacité que je ne saurais trop louer. Observateur attentif, il a débuté par des chefs-d'œuvre d'adresse et de patience. Parfois

même il a poussé si loin le nombre et la précision des détails, que ses tableaux semblaient peints à l'aide de la loupe. On se demandait si l'œil réduit à sa puissance naturelle pouvait discerner ce que l'auteur avait copié, et l'on était tenté de croire qu'il transcrivait ce qu'il n'avait pas vu directement, qu'il traduisait avec le pinceau une image obtenue par le daguerréotype. Heureusement *un Homme choisissant une épée* et *les Bravi* sont venus imposer silence à tous nos doutes. Si dans le passé M. Meissonier a eu recours à des procédés que l'art sérieux n'avoue pas, la méthode qu'il suit aujourd'hui ne mérite aucun reproche. Il peint franchement ce qu'il voit, et son regard est pénétrant. Content de son domaine, si étroit qu'il paraisse, il ne cherche pas à l'agrandir, et c'est là sans doute le secret de sa renommée. Tandis que tant d'autres se consument en efforts inutiles et interrogent l'histoire ou la fantaisie, il parcourt d'un pas ferme la voie modeste qu'il s'est frayée. Au lieu de traiter en peintre de genre des sujets d'une nature épique, il a traité dans un style sévère des sujets familiers. Sans inventer, il a trouvé moyen de se faire une place à part, et cette place est assez belle pour exciter l'envie. A moins de renoncer à la raison, il n'est certes pas permis de lui assigner le premier rang parmi les peintres vivans de l'école française; mais il n'y a que justice à le compter parmi les plus habiles. Ce qui me frappe surtout dans ses compositions, c'est la netteté de l'exécution en parfaite harmonie avec la netteté de la pensée. Il est impossible de se méprendre sur la nature du sentiment qu'il a voulu exprimer. Or c'est là un don précieux. Parmi les esprits qui se recommandent par la fécondité, par la hardiesse, combien y en a-t-il qui réussissent à traduire complétement leur intention? Il serait trop facile de les compter. M. Meissonier, par un heureux privilége, exprime toujours ce qu'il a conçu avec tant d'évidence, que le spectateur n'est jamais embarrassé. Peut-être serait-il capable d'aborder des sujets plus élevés, d'un caractère complexe : c'est à lui seul qu'il appartient de trancher cette question délicate. Quant à moi, je suis très loin de blâmer sa prudence; il vaut mieux tenter une tâche au-dessous de ses forces que d'engager une lutte inutile. Dans le genre qu'il a choisi, M. Meissonier est sûr de demeurer excellent; qui sait ce qu'il pourrait faire dans un ordre d'idées plus élevé? Je voudrais que son exemple amenât les peintres de notre temps à faire un examen de conscience. S'ils consentaient à ne rien tenter au-delà de leurs forces, ils réussiraient bientôt à sortir de l'obscurité, tandis qu'en plaçant trop haut le but de leur ambition, ils épaississent les ténèbres autour de leur nom.

La Comédie humaine de M. Hamon est une charmante fantaisie, et je ne comprends pas que des esprits chagrins se soient évertués à prouver que cette composition n'est pas intelligible. Je ne veux pas essayer de justifier toutes les parties de ce tableau. Il y a sans doute quelques

personnages dont la présence et le caractère ne sont pas faciles à expliquer. Il est permis de se demander pourquoi Homère aveugle assiste à *la Comédie humaine*, comédie réduite à la pantomime dans la pensée de l'auteur. On peut blâmer la jeunesse de Diogène. Toutefois, malgré ces réserves, il est impossible, pour peu qu'on soit de bonne foi, de ne pas admirer l'élégance de tous les groupes rangés autour du théâtre. Je crois que M. Hamon eût mieux fait en baptisant ce théâtre du nom de *Minerve :* le nom de *Guignol,* si populaire parmi les bambins, ne s'accorde guère avec les personnages de tous les siècles et de toutes les nations rassemblés par le caprice de l'auteur; mais ce n'est là qu'une remarque secondaire, qui n'enlève rien au mérite général de la composition. Sophocle et Aristophane, Dante et Pétrarque sont très bien conçus et empreints du caractère qui leur appartient. Ce n'est pourtant pas cette partie du tableau que je préfère. Toute ma prédilection se concentre sur les enfans assis devant le théâtre de Guignol. C'est là en effet que l'auteur a prodigué toutes les ressources de son talent. Comment ne pas contempler avec bonheur ce bambin à la chevelure blonde dont la mère essuie les larmes avec des baisers? Quant au sens moral de cette composition, n'en déplaise aux aristarques moroses, je ne le crois pas difficile à saisir. La sagesse de Minerve triomphant de l'Amour et de Bacchus ne sera jamais une énigme impénétrable pour ceux qui voudront bien prendre la peine de réfléchir pendant cinq minutes. Peut-être eût-il mieux valu, pour obéir aux usages du théâtre de Guignol, nous présenter l'Amour terrassé par Minerve comme Bacchus, au lieu de nous le montrer pendu : c'est une objection que je soumets à M. Hamon sans y attacher grande importance. Je me plais d'ailleurs à louer sans restriction le choix des couleurs. Tous ceux qui ont étudié les peintures d'Herculanum et de Pompeï, les *Noces aldobrandines* conservées au Vatican, reconnaîtront dans le tableau de M. Hamon un écho de l'art antique. Pour blâmer la sobriété des tons, il faut ignorer complétement les précédens que j'invoque. Traitée dans le goût de l'école espagnole ou de l'école flamande, *la Comédie humaine* perdrait la moitié de sa valeur. C'est précisément à la sobriété des tons qu'elle doit la meilleure partie de son élégance et de son élévation. Je n'insiste pas davantage, car ce serait perdre mon temps. Quant aux esprits rigoureux qui veulent savoir la raison de toute chose et qui condamnent *la Comédie humaine* comme une composition dépourvue de vraisemblance, je prendrai la liberté de ne pas leur répondre; car, si je leur donnais raison, il me faudrait condamner du même coup Aristophane et Rabelais, Swift et Hoffmann, qui certes n'ont jamais professé un grand respect pour la vraisemblance. Pourtant, malgré cette témérité, ils occupent dans l'histoire

une assez belle place. Il demeure bien entendu que je ne mets pas Swift et Hoffmann sur la même ligne qu'Aristophane et Rabelais.

La Vieillesse de Tibère de M. Gendron, conçue d'une façon ingénieuse, nous plairait plus sûrement, si l'auteur, dans la courtisane placée aux pieds de l'empereur, n'eût pas confondu la mignardise avec la volupté. Il y a certainement quelque chose de profondément triste dans ce vieillard épuisé par les plaisirs et qui, retiré dans l'île de Capri, essaie de ranimer son sang attiédi en appelant près de lui la jeunesse et la beauté. Malheureusement M. Gendron, en traitant ce sujet, n'est pas demeuré fidèle aux données de l'antiquité : la courtisane montre les dents, et sa pose est plus maniérée que voluptueuse. En outre, il règne sur toute cette toile un ton grisâtre que rien ne motive, et qui transforme tous les personnages en figures de carton. Étant donné la couleur adoptée par M. Gendron, il est impossible d'admettre que le sang circule sous la peau. Les acteurs de cette scène n'appartiennent pas au monde des vivans : ils ne pourraient ni marcher, ni respirer. Je regrette d'autant plus vivement cette méprise, que M. Gendron a souvent fait preuve dans ses compositions de finesse et de sagacité. Pourquoi faut-il qu'il prête à la nature une couleur que nos yeux n'ont jamais aperçue? Je consens volontiers à voir les sujets antiques traités autrement que les sujets modernes, j'accepte avec reconnaissance plus de sévérité dans les lignes, plus de sobriété dans la couleur; mais les personnages dont nous connaissons la vie par Suétone ou par Tacite n'ont jamais pu exister avec le ton que leur prête M. Gendron. Il serait fort à souhaiter que ce jeune peintre, avant d'aborder de nouveau les sujets antiques, prît la peine de feuilleter la collection des vases d'Hamilton : il trouverait dans cette collection si précieuse un enseignement dont il saurait profiter. Dans cette série de compositions si variées, il n'y en a pas une qui puisse mériter le reproche de mignardise; tout est simple et harmonieux. Or ces deux qualités sont précisément celles qui manquent à *la Vieillesse de Tibère*. Les mouvemens ont quelque chose de laborieux; quant à l'harmonie des tons, elle est nulle, car je ne saurais donner le nom d'harmonie à la réunion des tons neutres choisis par M. Gendron. Il est trop facile de concilier les couleurs qui n'ont pas d'accent déterminé.

M. Jeanron avait souvent montré un talent très fin dans les sujets de petite dimension. Cette année, il a voulu s'essayer dans la peinture religieuse, et du premier coup, sans hésiter, il a traduit sa pensée dans les proportions de la nature. J'estime fort la hardiesse, mais je ne consentirai jamais à la confondre avec la témérité. Or je ne crains pas d'affirmer que M. Jeanron, en peignant *Suzanne au bain*, n'a pas consulté ses forces. Il y a certainement dans ce tableau des qualités que je

ne songe pas à nier. La couleur des chairs est généralement vraie; mais du mouvement, mais de la forme, que pouvons-nous dire? Il est trop évident que l'auteur s'est borné à copier le modèle, et qu'il n'a pas trouvé en lui-même assez de ressources pour l'interpréter, pour l'agrandir. Pour traiter de tels sujets, il ne suffit pas de voir et d'étudier la nature : il faut encore s'être préparé, par la contemplation des chefs-d'œuvre de toutes les écoles, à l'intelligence des scènes bibliques. Or M. Jeanron me paraît avoir négligé cette condition préliminaire. Il a traité *Suzanne au bain* sans plus de souci qu'un sujet tiré de la vie familière. Qu'est-il arrivé? Son talent, en présence d'obstacles imprévus, est demeuré impuissant, et la *Suzanne au bain*, malgré tous les mérites qui la recommandent, ne contente ni la foule ni les connaisseurs. Je ne voudrais pas décourager M. Jeanron; cependant je ne saurais trop insister sur la nécessité de consulter ses forces avant de s'engager dans la peinture religieuse, car c'est tout simplement la plus difficile de toutes les peintures. Dans cette longue histoire qui s'ouvre par la Genèse et qui se termine sur le Calvaire, il n'y a pas un épisode qui n'exige impérieusement l'emploi constant des plus hautes facultés. Il n'y a moyen de tricher ni sur le costume ni sur la forme; la forme est souvent nue, et le costume, par son ampleur, par sa souplesse, se rapproche des draperies de l'antiquité païenne. M. Jeanron, qui, dans ses commentaires sur Vasari et dans ses œuvres de genre, a prouvé toute la variété de ses études, s'est pourtant abusé sur l'étendue de ses forces. Il n'a pas compris que *Suzanne au bain*, pour signifier quelque chose, réclamait une grande élévation de style; il s'est contenté de transcrire ce qu'il voyait, sans se demander si le modèle choisi par lui réalisait l'idéal biblique. C'est, à mes yeux, une grave méprise. Vainement voudrait-on citer comme argument les compositions bibliques de Rembrandt. Si ces compositions, en effet, réunissent de si nombreux suffrages, ce n'est pas par l'absence d'élévation dans les figures principales, mais bien malgré l'absence d'élévation. Si la magie de la couleur, si la distribution de la lumière ne dissimulaient pas la trivialité des formes, Rembrandt n'occuperait pas dans l'histoire de la peinture le rang qu'il occupe. Et comme M. Jeanron n'a pas encore réussi à surprendre le secret de Rembrandt, il demeure seul, livré à lui-même, et *Suzanne au bain* n'est plus qu'une figure vulgaire, copiée habilement, mais dépourvue de charme et de grandeur.

Faut-il parler de M. Gosse? En vérité, je serais tenté de passer sous silence *la Création* et *la Naissance du Christ*. Pourtant je crains, en me taisant, d'être accusé d'admiration, et cette raison me décide à parler, car je ne voudrais pas être compté parmi les panégyristes de M. Gosse. Moïse et Milton n'ont jamais été travestis sous une forme plus bouffonne que dans le premier de ces tableaux. Envisagé sous cet aspect, le

talent de M. Gosse mérite une mention toute spéciale. Jamais en effet ni la Genèse, ni la vie de l'Éden n'ont été offertes à nos regards dans des conditions plus grotesques, et pourtant, parmi les visiteurs du Palais-Royal, il se rencontre un grand nombre d'esprits disposés à louer M. Gosse comme le fidèle interprète de la beauté biblique. A quoi faut-il attribuer une si grossière méprise? Est-ce que le bon sens aurait abandonné la foule? Je ne le pense pas, car en mainte occasion la foule fait preuve de bon sens; mais la beauté biblique, en raison même de sa simplicité, exige un culte fervent pour se laisser pénétrer. Or les œuvres populaires aujourd'hui sont tellement dépourvues de ce caractère, qu'il faut, pour comprendre la beauté biblique, réagir violemment contre le courant général des idées. Voilà comment je m'explique l'engouement de la foule pour les tableaux de M. Gosse. Égarée par les œuvres sans nom qui lui sont offertes chaque jour, elle ne distingue pas l'afféterie de la simplicité, et prend M. Gosse pour l'héritier, pour le rival de Nicolas Poussin. Il est bon, il est sage de dessiller les yeux de la multitude; il ne faut pas qu'une peinture digne de Florian ou de Berquin soit classée parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Il ne faut pas que des figures blanches et roses, dont pas une n'est modelée, prennent rang parmi les créations les plus importantes du génie humain. Quiconque prendra la peine de relire Moïse et Milton concevra sans effort tout ce qu'il y a de ridicule dans la composition de M. Gosse. Quant à ceux qui ne connaissent ni Milton ni Moïse, je n'ai pas à m'occuper d'eux, car ils ne sont pas compétens. La première condition pour juger si un sujet quelconque, biblique ou païen, est bien ou mal traité, est évidemment de connaître le sujet pris en lui-même. Or le sujet traité par M. Gosse relève du *Pentateuque* et subsidiairement de Milton; il est donc évident que, pour le juger, il faut connaître et posséder le *Pentateuque* et *le Paradis perdu*. Les figures conçues par M. Gosse sont pétries de crême fouettée et n'ont rien à démêler avec la nature vivante. Adam et Ève, si séduisans, si beaux pour ceux qui ne connaissent ni la Bible ni la réalité, n'offrent aux yeux d'un spectateur éclairé qu'une masse capricieuse, sans solidité, sans harmonie. Si le succès de pareilles compositions pouvait être pris au sérieux, si nous ne savions pas que la foule est aussi prompte à railler qu'à louer, il y aurait lieu à désespérer du goût public. Heureusement les éloges prodigués à M. Gosse par ceux qui aiment avant tout une peinture nette et léchée ne laisseront pas de trace profonde. Ceux qui vantent *la Création* et *la Naissance du Christ* ne garderont pas demain le souvenir de leurs louanges. Tous ceux qui aiment la grande et saine peinture peuvent être assurés que les tableaux de M. Gosse, vantés aujourd'hui par les oisifs, seraient honnis demain, s'ils se trouvaient en regard d'une composition puisée dans le même ordre d'idées et traitée dans des condi-

tions plus sévères. Le succès de M. Gosse n'a rien d'alarmant; c'est une méprise, et rien de plus. Le bon sens de la foule, fourvoyé par des enseignemens captieux, se réveillera sain et vigoureux dès que l'école française lui offrira des compositions bibliques vraiment dignes de ce nom. M. Gosse, en traitant *la Création*, n'a tenu compte ni de Moïse ni de Milton, et je lui rends cette justice, qu'il s'est conduit avec une parfaite indépendance. Dès qu'un peintre familiarisé tout à la fois avec l'étude de la tradition et avec l'étude de la nature voudra traiter ce thème difficile, je ne doute pas qu'il ne réunisse de nombreux suffrages, et que le souvenir de M. Gosse ne soit bientôt effacé. Pour moi, tout en reconnaissant ce qu'il y a de singulier, d'inattendu dans le succès obtenu par le peintre, je n'y vois pas un symptôme de décadence. De tout temps, les compositions d'un certain ordre n'ont pu être jugées que par un petit nombre d'esprits. La moyenne de l'intelligence publique ne s'est jamais trouvée au niveau de certains sujets. Il ne faut donc pas s'étonner si la foule a pris M. Gosse pour un artiste sérieux capable de traiter les sujets racontés par Moïse et par Milton. Dans un siècle ou deux, la même bévue pourra se renouveler, car dans un siècle ou deux la foule ne sera pas encore initiée aux idées les plus élevées que puisse se proposer l'intelligence humaine. Les traditions chrétiennes et les traditions homériques seront encore le domaine du petit nombre. Contentons-nous de signaler comme ridicule le succès de M. Gosse, et gardons-nous bien d'en exagérer l'importance. Ni étonnement ni colère; le sourire suffit.

Je ne veux pas quitter le champ de l'invention sans signaler *la Partie de Dames* de M. Yvon, dessin plein de charme et de naïveté. M. Yvon a montré dans cette composition une vérité à laquelle nous sommes habitué. *Abraham regardant Sodome et Gomorrhe*, de M. Alfred Arago, est traité dans un style élevé. *La Science et la Philosophie conduisant à la Religion* nous offre le talent de M. Debon sous un aspect nouveau : il y a dans ce tableau des enfans qui ravissent le regard.

Le portrait, j'ai regret à le dire, est le genre le plus important au salon dont je parle aujourd'hui. Sans doute l'imitation fidèle de la physionomie humaine jouera toujours un rôle considérable dans le développement de la peinture, mais il serait à souhaiter que cette partie de l'art n'occupât pas le premier rang. M. Louis Boulanger nous a donné deux portraits de femme, tous deux traités avec soin, avec habileté, mais dont l'un surtout, de type espagnol, rappelle les meilleurs temps de la peinture. Les portraits de M. Ricard, excellens sous le rapport de l'harmonie, modelés d'une façon incomplète, ont le malheur de réveiller trop vivement le souvenir de l'école vénitienne. Je regrette que M. Hébert, si justement applaudi l'année dernière pour son charmant tableau de *la Mal'aria*, se soit fourvoyé au point de nous

offrir un portrait de femme absolument transparent; c'est une erreur d'autant plus singulière, qu'il a modelé avec fermeté un autre portrait empreint d'une mélancolie pénétrante. Un portrait d'homme de M. Henri Lehmann se recommande par de solides qualités. Que dire de M. Couture? Je ne songe pas à contester son adresse; pourquoi faut-il qu'il s'obstine à la gaspiller? Il s'amuse à imiter les vieilles peintures, et, pour se donner ce stérile plaisir, il renonce aux conditions les plus élémentaires de son art. Je citerai une tête de jeune homme, qui ne manque certainement pas de mérite, mais placée sur un fond qui paraît plus voisin de l'œil que la tête elle-même. M. Couture fera bien d'abandonner ces puérils passe-temps. Un portrait de femme de M. Léon Cogniet réunit de nombreux et légitimes suffrages; la tête et les mains sont bien modelées; le vêtement n'est peut-être pas d'un goût très pur, mais en somme cet ouvrage est à coup sûr un des meilleurs du salon.

De tous les genres cultivés en France, le paysage est celui qui mérite la plus sérieuse attention, je ne dis pas par son importance, mais par le soin et la délicatesse que nous remarquons parmi ceux qui traitent cette partie de l'art. Je suis heureux d'avoir à saluer dans M. Paul Huet un retour vers les années les plus fécondes de sa jeunesse. Sa *Grande lisière de Forêt* nous reporte en effet vers ses meilleures inspirations. Il y a dans ce tableau de grandes masses très bien vues et très bien interprétées. Je regrette que M. Cabat, qui, dans la représentation du paysage normand ou du paysage italien, avait montré tant d'originalité, ait tenté cette année d'imiter M. Corot. J'aurais mieux aimé retrouver M. Cabat aux prises avec la Normandie, qu'il comprend si bien et qu'il sait si bien représenter; toutefois, malgré l'imitation fâcheuse que je signale, je suis forcé de reconnaître que M. Cabat a su garder, dans l'imitation même, son caractère individuel. Il est hors de doute que la disposition des branches d'arbre dans son tableau a quelque chose de capricieux et de singulier; cependant M. Cabat a su apporter dans l'expression de ces formes, qui ne relèvent pas directement de son talent, une adresse et une précision qui dissimulent jusqu'à un certain point l'absence de spontanéité. M. Théodore Rousseau a fait des progrès remarquables, et je m'empresse de les proclamer. Depuis long-temps en effet, je m'affligeais de ne pouvoir m'associer aux éloges qui lui étaient prodigués; ses amis s'obstinaient à prendre ses ébauches pour des œuvres définitives : cette année, il a prouvé qu'il tenait compte des remontrances des hommes éclairés. Il a traité tous les détails de ses deux compositions avec un soin exquis, et, si j'avais un reproche à lui adresser, ce serait d'avoir dépassé le but. M. Jules Dupré, dont l'absence était regrettée par tous les amis de la peinture, a reparu cette année. Parmi les trois tableaux qu'il nous a donnés, il en est un qui me

paraît mériter les plus sincères éloges : c'est le plus petit des trois, celui dont le premier plan est occupé par un marais. Le plus grand a le défaut très grave d'être moucheté et de ne pas présenter des formes suffisamment déterminées; quant à celui dont je parle, il est d'une précision exquise. Je pense pourtant que M. Jules Dupré, comme M. Théodore Rousseau, a dépassé plus d'une fois les limites de la précision. Le mieux est quelquefois l'ennemi du bien : MM. Jules Dupré et Théodore Rousseau suffiraient à le démontrer. M. Gérôme a copié habilement le temple de Neptune de Pæstum, et, pour donner au paysage quelque chose de vivant, il a placé devant les colonnes de ce temple un attelage de buffles. Je regrette seulement que le ciel n'ait pas plus de chaleur. M. Nazon, homme nouveau, dont le nom n'est pas encore connu de la foule, nous a montré un véritable talent de paysagiste. Le tableau qu'il a baptisé du nom beaucoup trop vague de *Maisons* nous reporte aux compositions de Van Ostade; il est fâcheux que l'auteur, si habile dans l'expression des détails, n'ait pas traité avec assez de soin la perspective aérienne. Un talent aussi gracieux mérite d'être encouragé, et j'ai plaisir à le louer.

M. Corot nous a donné deux paysages pleins de grandeur et de poésie. Je ne m'arrête pas à discuter la précision des détails : il serait facile sans doute de relever dans les terrains ou le feuillage des négligences d'exécution; ce qui me charme, ce que je veux signaler, c'est la spontanéité de la composition. *Le Repos* et le *Soleil couchant* reportent la pensée vers les églogues de Virgile, vers les idylles de Théocrite. Il y a dans ces deux petits poèmes un calme, une sérénité que je ne saurais trop louer. Depuis son *Berger jouant de la flûte*, M. Corot n'avait rien conçu d'aussi charmant que *le Repos* et le *Soleil couchant*. L'*Intérieur d'une forêt*, de M. Français, nous offre des arbres très finement étudiés; il y a de l'air, de la profondeur, dans l'allée qui s'ouvre devant nous. Envisagé comme reproduction littérale de la nature, ce tableau mérite de grands éloges; comme exécution, il est supérieur aux deux toiles de M. Corot, mais le sentiment poétique est complétement absent. J'ai retrouvé avec plaisir, dans une *Vue de Subiaco*, par M. Flachéron, les grandes lignes de la campagne romaine; la couleur n'a pas tout l'éclat qu'elle devrait avoir, mais tous ceux qui ont vécu en Italie rendront justice à la fidélité du dessin. M. Desgoffe, dans *Jésus guérissant les aveugles de Jéricho*, a mis à contribution Nicolas Poussin, et je ne songerais pas à lui reprocher d'avoir consulté ce maître illustre, si à côté de figures que nous connaissons depuis longtemps il n'eût placé des figures étranges dont les mouvemens ne peuvent s'expliquer. Le fond du paysage est heureusement copié sur le maître. Quant à l'aveugle qui s'agenouille à gauche du spectateur,

guéri ou non guéri, je le défie de faire un pas; les membres sont d'une longueur démesurée, les pieds d'une forme inconnue; le ton général de cette toile est celui d'un papier peint; le ciel est d'un bleu cru que mes yeux n'ont jamais aperçu dans les plus chaudes journées de l'Italie, et j'ai peine à croire qu'on le rencontre en Palestine. — M. Paul Flandrin a reproduit habilement les montagnes de la Sabine; les lignes sont grandes et fidèles. Pourquoi faut-il que la couleur de cette composition soit si terne et si singulière? La succession des plans est magistralement ordonnée : je retrouve là ces montagnes que l'œil aperçoit sans peine à dix lieues de distance, tant l'air de la campagne romaine est transparent et pur; mais je ne comprends pas comment M. Paul Flandrin, qui connaît si bien l'Italie, qui a vécu parmi les pâtres de la Sabine, donne à toutes ses compositions un ton gris et blafard dont l'Italie n'offre pas le modèle.

M. Sébastien Cornu a exposé dans la cour de l'École des Beaux-Arts une *Vierge consolatrice des affligés* qui mérite une attention spéciale. Ce morceau, qui n'a pu être achevé assez tôt pour figurer au salon, est destiné à décorer la façade d'une charmante église construite à Saint-Leu-Taverny par M. Eugène Lacroix. La Vierge, entourée d'affligés qui implorent son intercession, est peinte sur faïence. Ce genre de travail, qui rappelle par l'éclat de la couleur les compositions de Luca della Robbia, remplacera heureusement la mosaïque. L'exécution est très satisfaisante, le dessin d'une grande pureté; je regrette seulement que M. Cornu ait voulu trop bien faire, et ne soit pas demeuré dans les données de la mosaïque. Si, au lieu de peindre sur faïence comme sur toile et d'étudier les ombres des draperies, il s'en fût tenu aux teintes plates de la mosaïque, sa *Vierge consolatrice* produirait un effet plus puissant. L'*Histoire de la Vierge*, exécutée par Cavallini pour Sainte-Marie du Transtevère, nous montre tout ce qu'on peut obtenir par l'emploi des teintes plates. Cette suite de mosaïques, l'une des plus belles qui se voient à Rome, n'offre pas un seul point de ressemblance avec la peinture à l'huile. M. Cornu, qui a vécu long-temps en Italie, tiendra sans doute compte de ses souvenirs, s'il renouvelle la tentative qu'il vient de mener à si bonne fin. Quand il peindra sur faïence, il n'essaiera plus de lutter avec la peinture à l'huile; en simplifiant son travail, il plaira plus sûrement. Il serait à souhaiter que la *Vierge consolatrice* exposée à l'École des Beaux-Arts décidât le ministère et le conseil municipal à multiplier les travaux de ce genre. La peinture à la cire, trop vantée depuis quelques années, ne vaudra jamais la mosaïque pour la décoration de nos églises, et comme la mosaïque appliquée aux grands travaux de décoration est de nos jours un art à peu près perdu, je ne dis pas en France seulement, mais en Italie même,

— témoin les travaux récens de Saint-Marc à Venise et de Saint-Paul-hors-les-Murs, près de Rome, — la peinture sur faïence serait appelée à rendre de grands services.

J'arrive à la sculpture. — La *Jeanne d'Arc* de M. Rude est un ouvrage digne d'étude. Il y a dans cette statue une sérieuse inspiration; la tête est vraiment héroïque. Depuis *le Pêcheur napolitain*, du même auteur, si justement admiré, je n'ai rien vu de lui qui méritât une analyse aussi attentive. Je pense pourtant que M. Rude a eu tort de nous montrer la partie supérieure du corps avec tant de précision. Je ne connais pas de document écrit ou dessiné qui nous présente sous cet aspect l'héroïne de Vaucouleurs. M. Pradier, qui, dans la représentation de la forme nue, nous a montré depuis vingt ans tant de souplesse et d'habileté, n'obtiendra pas cette année le même succès que les années précédentes. La statue de *Sapho* sera, pour ses amis mêmes, une véritable énigme. Si le livret ne prenait la peine de baptiser cette figure, il serait impossible de deviner son nom. Une femme assise, qui joint les mains sur son genou, ne sera jamais pour personne un cœur exalté par l'enthousiasme ou égaré par l'amour. J'ajouterai que la tête, dépourvue de caractère, ne rappelle ni les fragmens précieux que nous possédons, et que Boileau a si infidèlement traduits, ni l'élégie passionnée qu'Ovide a signée du nom de Sapho. Il y a certainement beaucoup de savoir dans l'exécution de cet ouvrage; mais le savoir ne suffit pas à dissimuler l'absence de la pensée. M. Pradier fera bien de revenir au plus tôt à ses sujets de prédilection : il comprend la grace, la volupté; il ne comprend pas la méditation, et, toutes les fois qu'il essaiera de l'exprimer, il ne peut manquer d'échouer. *La Ville de Paris implorant Dieu pour les victimes du choléra* ne serait pas dépourvue de mérite, si l'emphase y tenait moins de place. M. Étex connaît presque tous les secrets de son art; malheureusement il n'a pas le goût de la simplicité, et le désir de produire de l'effet gâte souvent ses idées les plus vraies. Je ne m'explique pas comment, après un séjour de plusieurs années en Italie, il n'est pas arrivé à rendre plus naïvement ce qu'il conçoit. Le buste du président de la république, de M. Auguste Barre, est à coup sûr un des meilleurs ouvrages qui soient sortis de son ciseau; il y a de la souplesse dans les chairs, de la vivacité dans le regard. Il y a vingt ans, je saluais avec sympathie les débuts heureux de l'auteur, et je me réjouis de voir qu'il a tenu toutes ses promesses. M. Loison nous a donné un charmant médaillon de femme. Tous les détails de ce portrait sont traités avec un soin studieux : les lèvres, les yeux et les cheveux sont rendus avec un rare bonheur. La figure d'*Héro*, que nous avons vue l'année dernière, nous avait appris tout ce qu'il y a de grace et de jeunesse dans le talent de M. Loison; le médaillon de cette année confirme victorieusement les espérances que

nous avions conçues. L'*Ariane* de M. Lescorné révèle chez l'auteur un respect scrupuleux pour la réalité; mais ce respect ne suffit pas pour un tel sujet. Toutes les fois en effet que l'art touche aux figures mythologiques, il doit tenir compte de l'idéal, et M. Lescorné s'en est tenu à la réalité littérale. Son *Ariane*, bien posée, jeune, vivante, serait un ouvrage excellent, s'il eût trouvé en lui-même la faculté de l'idéaliser: telle qu'elle est, je la loue volontiers comme un morceau d'étude; mais je ne saurais y voir l'Ariane divinisée par la poésie antique. La *Geneviève* de M. Maindron mérite à peu près les mêmes éloges et les mêmes reproches. Il y a certainement une simplicité touchante dans la manière dont l'auteur a conçu ce personnage; mais l'idéal est absent. J'ajouterai que les formes sont plutôt indiquées que modelées d'une façon définitive; la chevelure n'est pas assez abondante, et ne ruisselle pas sur les épaules en flots assez nombreux. Quant à la biche, ses membres ne sont pas assez accentués; les épaules et les hanches ont trop de mollesse. Le bas-relief destiné au Conservatoire de musique, où nous voyons Habeneck reçu par Beethoven et Adolphe Nourrit, est une composition ingénieuse, et qui fait honneur à M. Maindron. On pourrait souhaiter sans doute plus de souplesse dans les draperies; mais, à tout prendre, c'est un bon ouvrage, et l'auteur a tenu compte de toutes les conditions fondamentales du sujet. La *Lesbie* de M. Lévêque prouve que l'auteur a sérieusement étudié la nature : c'est là sans doute un mérite considérable; il ne faut pourtant pas en exagérer la portée. La réalité fidèlement traduite ne sera jamais, quoi qu'on fasse, le dernier mot de l'art, et j'aime à croire que M. Lévêque ne l'ignore pas. La courtisane immortalisée par le talent de Catulle éveille chez nous l'idée de la grace et de la volupté; M. Lévêque paraît l'avoir oublié. Sa *Lesbie* est jeune et lascive, mais elle n'a rien de voluptueux. *Chopin* et *Gay-Lussac*, médaillons de M. Bovy, sont modelés avec finesse; l'auteur est un des plus habiles graveurs de notre temps, et je n'ai qu'un regret, c'est qu'il ait envoyé au salon des plâtres au lieu d'envoyer des bronzes, car la matière ajoute un prix singulier à l'œuvre la plus précise. Le *Jaguar dévorant un lièvre*, de M. Barye, peut se comparer, pour l'énergie et la science, aux plus beaux monumens de l'art antique. Je ne trouve rien dans mes souvenirs qui dépasse la perfection de cet ouvrage. Les deux béliers qu'on admire au palais du vice-roi à Palerme, le chien colossal qui fait l'ornement du palais des Offices à Florence, n'ont pas plus de grandeur et de vérité. Pourquoi faut-il que mon admiration pour cet artiste éminent m'oblige à consigner ici une remarque fâcheuse? On parle du couronnement de l'arc de l'Étoile, et le nom de M. Barye n'est pas même prononcé. De tous les sculpteurs vivans, c'est le seul, à coup sûr, qui puisse couronner dignement l'arc de l'Étoile. Si l'on veut placer sur l'acrotère de ce monument une aigle

colossale, n'est-ce pas M. Barye qui est désigné par son talent au choix de l'administration? Si l'on veut une œuvre sérieuse, n'est-ce pas à lui qu'il faut s'adresser?

M. Ottin, dans le groupe de *Polyphème surprenant Acis et Galatée*, a montré le sérieux désir de s'élever au-dessus de la réalité; on doit regretter qu'il n'ait pas mis au service de sa pensée plus d'élévation. Or, pour tous ceux qui connaissent la poésie antique, c'est là une des plus charmantes données que l'artiste puisse rêver; ces deux enfans, jeunes et gracieux, contenteraient tous les regards, s'ils étaient traités avec plus de finesse et de pureté. Le *Faune dansant* de M. Lequesne se recommande à coup sûr par le mérite de l'imitation, et je ne songe pas à contester le soin avec lequel l'auteur a reproduit toutes les parties du modèle. Malheureusement la fidélité de l'imitation ne suffit pas pour fermer la bouche à la critique, et le *Faune* de M. Lequesne soulève de nombreuses objections. Une question se présente d'abord, la question des lignes, que les réalistes ont voulu réduire à néant sans pouvoir y réussir. On aura beau faire, on aura beau s'évertuer, la statuaire ne pourra jamais se passer de l'harmonie linéaire. Or le *Faune dansant* de M. Lequesne, accueilli par tant de fanfares quand le modèle nous arriva de Rome, ne présente qu'une suite de mouvemens anguleux que la statuaire répudie. J'accepte la réalité des mouvemens, seulement je me demande si la statuaire peut se contenter de cette réalité, et l'histoire entière de l'art me répond que la réalité ne suffit pas à la statuaire. La figure de M. Lequesne, très vraie dans le sens prosaïque, devient très vulgaire dès qu'on l'envisage sous l'aspect poétique. Je ne parle pas de la fonte qui laisse beaucoup à désirer et dont M. Lequesne n'a pas à répondre, je ne parle pas des coups de rifloir qui ont effacé ou arrondi tout ce que le modèle envoyé de Rome présentait de vivant; mais je crois devoir soumettre à M. Lequesne une observation purement mythologique. Où donc a-t-il vu des faunes porteurs de pieds humains? Croit-il qu'il suffise d'attacher au bas de la colonne vertébrale une mèche de poils pour transformer un homme en faune? Pour la solution de cette question, les monumens abondent. Aussi je m'étonne que M. Lequesne, qui a pu étudier à Rome, à Florence et à Naples tous les bronzes, toutes les pierres gravées qui représentent ces sortes de personnages, ait commis une telle bévue. Je me plais à reconnaître qu'il a traité avec un soin scrupuleux toutes les parties de son *Faune*, et je ne songe pas à lui demander pourquoi la poitrine, si ferme en plâtre, est devenue sèche en passant du plâtre au bronze. C'est le malheur de la fonte au sable et de la ciselure, dont la fonte au sable ne saurait se passer.

Je ne tiens pas à contredire l'opinion populaire, et je reconnais volontiers qu'elle a souvent raison sur des points capitaux : cependant je

ne saurais accepter comme légitimes les éloges prodigués à *la Tragédie* de M. Clesinger. De quelque manière en effet que l'on envisage cette statue, il est impossible d'y trouver la représentation fidèle et sévère du sujet choisi par l'auteur. Je ne veux pas demander à M. Clesinger pourquoi, ayant à personnifier la tragédie, il a pris Mlle Rachel comme le type le plus accompli de cette forme de l'art : ce serait de ma part une question puérile. J'accepte sa statue comme le portrait de Mlle Rachel, et, quand je dis j'accepte, il demeure bien entendu que j'accepte l'intention sans m'arrêter à la discuter. Or, je le demande à tous les hommes de bonne foi, pouvons-nous voir dans cette statue l'image de la tragédienne qui a rendu avec bonheur, sinon d'une façon complète, les héroïnes dessinées par Corneille et par Racine? Il y a certainement dans cette figure plusieurs parties traitées avec une incontestable souplesse; mais y a-t-il dans cette personnification de la tragédie une ombre de noblesse et de simplicité? Je crois que tous les hommes habitués à contempler les monumens de l'art antique se prononceront comme moi pour la négative. *La Tragédie* de M. Clesinger nous offre tout au plus l'image d'une femme surprise au bain par un œil indiscret et s'enveloppant à la hâte d'une couverture de laine qu'elle trouve sous sa main. Au lieu de l'élégance harmonieuse que nous sommes habitués à trouver dans les statues grecques, je ne trouve qu'une nature chétive, appauvrie, une draperie pesante, mal ordonnée, que la figure ne peut pas porter. La forme est enveloppée sans être dessinée, ce qui viole une des conditions les plus élémentaires de l'art, car les plus beaux monumens de l'antiquité grecque nous montrent la forme humaine expliquée par la draperie qui l'enveloppe. Quant aux parties nues, elles sont d'un caractère tellement grêle, tellement mesquin, qu'on a peine à comprendre comment l'auteur a pu les offrir à nos yeux. S'il eût entrepris de faire un portrait, je concevrais à grand'peine qu'il n'eût pas agrandi, enrichi le modèle; comme il avait à personnifier la tragédie, l'étonnement devient encore plus légitime. Les épaules sont d'une maigreur qui laisse deviner la phthisie; quant à la poitrine, c'est pire encore. Une telle femme ne peut respirer sans souffrir. Comment supposer que la Tragédie, avec des poumons si étroits, avec une poitrine pareille à la poitrine d'un poulet, puisse réciter les vers d'Eschyle et de Sophocle, de Shakespeare et de Goethe, de Calderon et de Corneille? Personne ne voudra le croire, et l'incrédulité aura raison. La renommée de M. Clesinger est pour tous les hommes de goût et de bon sens un sujet d'étonnement. La figure de *la Tragédie*, égale, sous le rapport de l'exécution, à la femme qui se débat sous la morsure d'un serpent, s'est chargée de justifier leur surprise. Ici en effet, l'habileté du ciseau n'a pas fléchi; mais le modèle n'était pas assez riche pour confier au plâtre impitoyable tous les dé-

tails de la réalité. Il fallait que le statuaire trouvât en lui-même la faculté de l'interpréter, et, comme il ne possédait pas cette faculté, il se trouvait réduit à la nécessité de produire une œuvre incomplète et boiteuse. Pour ma part, je m'en réjouis, car je suis toujours heureux de voir la médiocrité ramenée au rang qui lui appartient.

Mlle de Fauveau nous ramène à l'enfance de l'art. Quel nom donner en effet à l'étrange composition qu'elle nous offre comme un bas-relief? Le *Combat de Jarnac et de la Châtaigneraie* n'a rien à démêler avec la statuaire proprement dite. Il n'y a pas une figure qui soit conçue selon les conditions du bas-relief. Tous les personnages se détachent du fond et sont traités en ronde-bosse. C'est un souvenir maladroit de l'art gothique. L'art gothique rachetait du moins la violation des lois de la statuaire par l'énergie ou la naïveté de l'expression, et Mlle de Fauveau ne peut invoquer une telle excuse. Voilà pourtant où la flatterie conduit les esprits les plus ingénieux. Pour avoir modelé, sinon d'une manière savante, du moins avec adresse, quelques bénitiers dans le style gothique ou dans le style de la renaissance, pour avoir enroulé autour d'un miroir quelques figures gracieuses taillées dans le poirier, Mlle de Fauveau, qui n'aurait jamais dû abandonner ce genre modeste, s'est crue appelée aux plus hautes destinées. Elle a pris au sérieux les louanges qui lui étaient prodiguées. Le *Combat de Jarnac et de la Châtaigneraie* nous montre tout le néant de ses espérances. A quelque point de vue que l'on se place, il est impossible d'approuver la méthode qu'elle a choisie. Si elle voulait faire des figures ronde-bosse, elle n'avait qu'à supprimer les spectateurs, et les deux combattans auraient pu fournir le sujet d'un groupe intéressant; mais traiter une telle scène aujourd'hui, en plein XIXe siècle, comme personne n'eût osé la traiter le lendemain du combat, nous ramener au bégaiement de l'art gothique quatre siècles après la renaissance, c'est un enfantillage que je ne puis comprendre, et je ne veux pas l'encourager par mon silence. Un tel ouvrage ne mérite pas d'être discuté sérieusement : c'est un joujou qui devrait figurer dans les boîtes que Nuremberg nous envoie pour le premier jour de l'an. Mlle de Fauveau avait montré dans ses travaux précédens une finesse, une variété qui ne présageaient pas le *Combat de Jarnac et de la Châtaigneraie*. J'aime à croire qu'en apprenant à Florence l'accueil fait à cette nouvelle œuvre, elle reconnaîtra son erreur et rentrera dans la voie qu'elle avait choisie à ses débuts. Elle n'est pas faite pour tenter les grandes aventures; les sujets énergiques ne conviennent pas à son talent : qu'elle demeure dans les conditions de sa nature, qu'elle ne s'engage plus dans une tâche au-dessus de ses forces, et les applaudissemens ne lui manqueront pas. Qu'elle n'oublie pas le conseil du fabuliste, qu'elle ne méconnaisse pas la vocation de son talent : c'est le plus sûr, c'est le seul moyen de bien faire.

M. Oliva, dont le nom est nouveau pour nous, nous a donné deux bustes, celui de *Rembrandt* et celui d'une *Religieuse*. Le buste de *Rembrandt* est ridicule de tout point. Le peintre immortel à qui nous devons tant de chefs-d'œuvre est devenu sous l'ébauchoir de M. Oliva un valet de comédie. Si le livret n'eût pris la peine de baptiser cette étrange figure, nous aurions pu croire que l'auteur avait voulu représenter Crispin ou Mascarille. Le masque est celui d'un bateleur, et l'ajustement du manteau s'accorde à merveille avec l'expression du visage. A moins que M. Oliva n'ait voulu nous offrir la caricature de Rembrandt, je ne devine pas quelle a pu être son intention, et pourtant il a trouvé dans le portrait d'une religieuse l'occasion de montrer un talent très fin. Il y a dans ce portrait une souplesse de modelé qui ferait honneur aux plus habiles. Toute la physionomie respire à la fois la méditation et l'habitude du commandement. Sans avoir jamais vu la révérendissime mère Javonhey, fondatrice de l'ordre de saint Joseph de Cluny, je gagerais que ce portrait est d'une ressemblance parfaite.

Un buste de femme de M. Pollet doit être compté parmi les plus gracieux ouvrages du salon. Le visage est plein de jeunesse, la bouche sourit sans mignardise, les yeux regardent et sont bien enchâssés; quant aux cheveux, ils sont disposés avec une élégance qui rappelle la coiffure des statues grecques. N'est-ce pas le plus bel éloge que je puisse faire de ce charmant portrait? M. Paul Gayrard, dans trois bustes de femmes, s'est étudié à reproduire la manière de Nicolas Coustou. Cette imitation, j'en conviens, n'est pas sans charme; toutefois je conseille à l'auteur de renoncer aux pastiches. Les portraits de la duchesse de Brissac, de la marquise de Las Marismas et de la Cerrito sont d'ailleurs modelés d'une façon incomplète. Pour obtenir des lignes jeunes et délicates, le sculpteur a simplifié outre mesure les détails qu'il avait sous les yeux. Or Nicolas Coustou n'a jamais commis une pareille méprise.

Une *Nymphe désarmant l'Amour*, de M. Truphème, bien qu'un peu maniérée, n'est cependant pas sans mérite. Le dos et les membres sont étudiés avec soin; malheureusement la poitrine n'est pas aussi jeune que le reste du corps. Je regrette d'avoir à formuler un tel reproche, car il s'adresse à la violation d'une loi élémentaire; mais je ne veux pas laisser passer sans la signaler une faute qui se reproduit trop souvent de nos jours. Les sculpteurs copient volontiers trois ou quatre modèles pour composer une figure, et ne prennent pas la peine d'accorder entre eux et de relier dans une harmonieuse unité les différens morceaux qu'ils ont transcrits. M. Truphème, en modelant la nymphe dont je parle, n'a fait que suivre l'exemple donné par le plus grand nombre des sculpteurs: c'est pourquoi je crois devoir rappeler l'importance et la nécessité de l'unité dans toute œuvre d'art. L'unité de

pensée ne suffit pas; il faut encore que toutes les parties d'une figure soient du même âge. Dans la *Nymphe* de M. Truphème, la poitrine est moins jeune que les membres, et, pour s'en apercevoir, il n'est pas nécessaire de l'étudier long-temps.

Il y aurait sans doute lieu d'analyser d'autres ouvrages, mais les ouvrages dont je ne parle pas ne soulèvent aucune question : c'est pourquoi je les passe sous silence. Ce que je tiens à signaler dans le salon de cette année, c'est la tendance générale vers le matérialisme. A Dieu ne plaise que j'invite les artistes français à s'engager dans l'esthétique! ce serait pour eux une étude laborieuse et stérile; je me bornerai à leur rappeler que les plus belles époques de la peinture et de la statuaire ont été fécondées par l'idéal. L'école romaine personnifiée par Raphaël, l'école attique personnifiée par Phidias, ont toujours considéré l'imitation de la nature comme un moyen et non comme un but. Cette vérité si vulgaire, démontrée surabondamment par l'histoire entière de l'art, semble aujourd'hui méconnue : l'imitation littérale de la réalité est, pour les artistes vivans de notre pays, l'alpha et l'oméga de la peinture et de la statuaire. Qu'arrive-t-il? Ce qu'il était facile de prévoir. Nous possédons des praticiens habiles : les peintres et les sculpteurs de la France peuvent contempler sans envie les peintres et les sculpteurs de l'Europe entière; Sabatelli et Hayez, Tenerani, Wyatt et Gibson, ne dépassent pas et n'égalent pas même Pradier, David, Paul Delaroche et Ingres; mais le culte de la réalité a poussé chez nous de si profondes racines, que la notion de l'art pur semble complétement évanouie. Les hommes qui ont vécu dans le commerce familier des œuvres antiques et qui parlent de leurs souvenirs ressemblent volontiers au paysan du Danube devant le sénat romain : les théories dont ils chérissent la pensée intime, dont ils admirent les applications glorieuses, sont traitées dans les ateliers de rêveries et de songes creux. Je voudrais que ma voix fût entendue, je voudrais que les peintres et les sculpteurs comprissent le néant du réalisme; je voudrais que mon opinion, qui n'est pas une opinion solitaire, trouvât des échos de plus en plus nombreux, et convertît à l'idéal tous les esprits qui s'obstinent dans l'imitation prosaïque de la nature. Je ne demande à mon pays qu'un retour sérieux vers l'idéal. Les marbres d'Égine, les marbres d'Athènes et de Phigalée, les fresques du Vatican nous enseignent le sens le plus élevé, le but suprême de l'art; que les réalistes admirés par l'ignorance se résignent à étudier ces monumens, et l'art français rentrera dans la voie du bon sens et de la raison.

GUSTAVE PLANCHE.

SCÈNES ET MŒURS

DES

RIVES ET DES COTES.

LE GARDIEN DU VIEUX PHARE.

I.

La côte qui s'étend de l'embouchure de la Loire à celle de la Gironde a pour avant-garde une ligne de petites îles qui commence à Noirmoutiers, se termine à Oléron, et que semblent relier entre elles des milliers de brisans. Ces sommets inégaux d'une chaîne de montagnes submergées multiplient d'autant plus les dangers de la navigation côtière, que les courans y portent les navires, et que dans les nuits d'orage le plus habile pilote ne peut reconnaître les écueils qu'au moment où il n'est plus temps de les éviter. De là l'érection de phares qui éclairent la course des caboteurs en leur révélant de loin le danger.

A l'époque, déjà un peu éloignée, qui nous a fourni les élémens de cette histoire, la plus ancienne des tours à feux indicateurs situées entre la Loire et la Gironde, connue sous le nom de *vieux phare*, était confiée à un seul gardien. Simon Lavau vivait là depuis neuf années, sans autre compagnie que les flots qui passaient en murmurant au pied de son îlot et les oiseaux de mer qui voletaient alentour en poussant leurs cris aigus. La petite chambre ronde qui lui avait été mé-

nagée vers le sommet de la tour, au-dessous même de l'appareil à réflecteur, n'était guère plus spacieuse que la cabine du moindre navire côtier; mais, si étroite qu'elle fût, elle lui suffisait. Simon avait là son cadre, son coffre de matelot, une table de sapin, quelques planches pour poser ses ustensiles de ménage, un portrait de l'empereur et un crucifix. Chaque samedi, une barque sortait du petit port situé presque en face et distant d'environ trois lieues marines pour lui apporter les provisions de la semaine. S'il avait besoin, dans l'intervalle, de quelque secours pressant, un pavillon hissé au sommet de la tour avertissait le patron, qui devait mettre aussitôt à la voile pour le vieux phare.

Un jour cependant le patron arriva de lui-même et sans être averti, amenant à Simon Lavau un remplaçant temporaire. Il venait avertir le vieux gardien que sa sœur mourante le réclamait. La barque cingla aussitôt vers le port, qui se dessinait au loin dans la brume du soir. A l'arrière, près du patron qui tenait la barre, était assis le gardien du vieux phare. Lavau pouvait avoir au plus soixante ans; mais son front chauve, ses joues hâves et sa bouche édentée accusaient les longues fatigues de la mer. Rien n'eût frappé dans son costume de simple matelot, s'il n'eût porté, sur sa veste de drap bleu, un ruban déteint auquel pendait une croix d'honneur noircie par le temps. Simon la devait à un acte héroïque dans lequel se révélait tout son caractère : resté seul à bord d'une canonnière que deux bricks anglais avaient forcée à faire côte, il s'était enveloppé du pavillon tricolore et avait sombré à son poste, sans vouloir ni fuir ni se rendre. Une vague le rejeta au rivage, enseveli dans son glorieux linceul, et un hasard providentiel amena des paysans qui le rappelèrent à la vie. L'aventure fut heureusement connue, l'histoire répétée, et elle lui valut cette décoration qu'il portait comme un témoignage de son culte pour le devoir.

C'était par là surtout, par là seulement que Simon pouvait être offert en exemple. De courte intelligence et sans force contre les tentations de la cambuse, il n'avait mérité l'attention de ses chefs que par sa stoïque obstination dans l'exécution de l'ordre accepté. Vrai fils de Sparte, il était toujours prêt, comme les trois cents, à mourir aux Thermopyles *pour obéir aux saintes lois*. Tantôt héroïque, tantôt bouffon, ce fanatisme du devoir s'exprimait du reste sans mesure. Mettant son honneur à l'accomplissement de sa tâche, quelle qu'elle fût, Simon pouvait devenir également, selon l'occurrence, un Vatel ou un Léonidas.

Les bras croisés sur sa poitrine et un de ses pieds appuyé au premier banc de la chaloupe, il écoutait les détails que lui donnait le patron Jacques Merlet sur la maladie de sa sœur Madeleine. Ses seules réponses étaient des interjections inarticulées dont il entrecoupait de loin en loin le discours de son interlocuteur. Tout au plus allait-il

jusqu'au monosyllabe, lorsque ce dernier lui adressait une question directe. Primitivement peu causeur, il s'était tellement habitué au silence dans l'isolement auquel la garde du vieux phare le condamnait, qu'il semblait écouter le son de sa propre voix avec une sorte de surprise. Aussi ne retrouvait-il plus qu'avec effort les mots nécessaires pour traduire sa pensée; il les cherchait en hésitant, comme s'il eût eu à s'exprimer dans une langue étrangère. Le patron Merlet, tout au contraire, amplifiait ses explications et arrondissait ses phrases avec une visible complaisance. Il y avait chez cet homme une rhétorique native qui lui fournissait à profusion les comparaisons, les citations et les sentences. C'était de plus une de ces médiocrités universelles qui arrivent à exercer tous les métiers sans en savoir jamais aucun. Tour à tour charpentier, forgeron, marin et jurisconsulte, Jacques médicamentait encore, sous le nom équivoque d'*expert*, les bestiaux et les hommes. Aussi jouissait-il dans le canton d'un certain crédit; les gens de la côte le saluaient en touchant leurs chapeaux et ne l'appelaient que *monsieur Merlet*.

Après s'être expliqué en médecin sur la maladie de Madeleine, qu'il appela le *mal d'agonie*, et avoir ajouté en philosophe et sous forme de consolation que nous étions tous mortels, « comme la fleur des champs, » Merlet se fit avocat pour indiquer à Simon les formalités à remplir après la mort de sa sœur.

— D'abord il ne faut pas oublier qu'il y a une mineure, fit-il observer avec une certaine emphase, et la loi est, comme on dit, le père des mineures; elle veille elle-même à la conservation de leurs biens.—Vous me direz peut-être : Mais j'en connais qui n'en ont pas! — Il n'importe. — Le riche et le pauvre ont les mêmes droits; nous sommes tous en égalité devant la loi.

Lavau murmura un *hum* approbatif.

— Donc, reprit Jacques, qui affectionnait cette forme d'argumentation péremptoire, ladite loi veille aussi bien à l'héritage de ceux qui n'en ont pas qu'à l'héritage des richards; il n'y a plus de priviléges depuis la révolution.

Le gardien renouvela son assentiment.

— C'est pas que l'inventaire de la Madeleine demande grand papier, ajouta le patron de la barque; la malheureuse n'avait guère que ce qu'on lui donnait; elle aura vécu comme les oiseaux du ciel, de sa part de votre paie, mon pauvre homme, car rien ne vous a coûté pour elle ni pour ses enfans.

— Une sœur! murmura Simon.

— Oui, oui; on se doit à son sang, c'est connu! reprit Jacques; sans cela, qu'est-ce qui distinguerait les hommes des animaux? — Mais pas moins, maître Simon, vous avez eu une rude tâche, d'abord du temps

de votre beau-frère qui a vécu comme un païen, sans souci de sa femme ni des petits, et plus tard, quand il a fallu soutenir la veuve, qui a toujours été dolente et chétive... Encore si la mer n'avait pas emporté le gars Donatien!

— Malheur! malheur! répéta Lavau, arraché à son mutisme par ce souvenir.

— Seigneur! que voulez-vous? la terre est une vallée de larmes, répliqua le patron, qui, à l'occasion, prenait aussi le ton évangélique. Et penser qu'on n'a jamais pu savoir au juste ce qui avait fait sombrer le canot!

— Les roches! murmura Simon.

— On croit cela parce qu'on a trouvé la barque défoncée, reprit Merlet; mais la mer était ce jour-là aussi douce qu'une jeune fille à qui on fait la cour; Dona avait quinze ans, il manœuvrait son bateau comme un matelot fini, et la nuit n'était pas si noire. Pour que le malheur soit arrivé, voyez-vous, faut qu'il y ait eu quelque aventure! Mais le moyen de savoir? Donatien n'avait avec lui que sa petite sœur, qui dormait. Aussi n'a-t-elle pu rien dire, sinon qu'elle avait été réveillée par une secousse et qu'elle s'était sentie dans la mer. Le canot avait déjà sombré.

Simon poussa un soupir.

— Et voyez la chance! continua Jacques; pourquoi la *pâlotte*, qui n'avait pas plus de sept ans, s'est-elle sauvée sur une planche pendant que le vaillant gars se noyait comme un chien? Cela n'est-il pas une nouvelle preuve que chacun a son étoile de naissance?

C'était aussi l'opinion de Lavau. Fataliste comme tous ceux qui ne se sont point élevés jusqu'à reconnaître des lois suprêmes dont les événemens particuliers sont les conséquences, il acceptait sans effort la double contradiction d'une destinée inévitable et d'un Dieu susceptible d'être fléchi. Aussi ne réclama-t-il point, même par un murmure, contre la maxime de son interlocuteur. Celui-ci continua en conséquence ses réflexions et ses conseils en les entremêlant des mêmes lieux communs, espèces de fleurs fanées qui vont à tous les discours, comme les couronnes de théâtre vont à tous les fronts. Il parla longuement de la nièce Georgette, que son visage sans couleurs avait fait surnommer la *pâlotte*, et demanda à Simon ce qu'il en pensait faire lorsqu'elle se trouverait orpheline. La réponse était, comme d'habitude, plus difficile à trouver que la question, et le gardien du vieux phare resta visiblement embarrassé. Merlet reprit alors la parole pour discuter les divers partis qu'il pouvait adopter. La *pâlotte* n'était point d'heureuse venue. A demi idiote, elle fuyait tout le monde, et, bien qu'elle eût déjà plus de treize ans, on n'avait pu l'attacher à aucun travail. Son frère Donatien avait seul trouvé accès dans ce cœur et cet esprit fermés. Il lui suffisait d'ap-

peler *Georgi* pour qu'il la vît accourir l'œil brillant et le visage joyeux. Sa déférence n'était point seulement celle que la fille de nos campagnes témoigne toujours au fils aîné du logis, mais une sorte de servitude passionnée, quelque chose comme l'aveugle obéissance du chien pour son maître. Par malheur, ce zèle et cette soumission volontaires s'étaient brusquement éteints à la mort du jeune garçon. La *pâlotte* était alors tombée dans une tristesse farouche, qui avait semblé dégénérer en abrutissement. Les efforts de Madeleine pour la retenir au logis et l'appliquer à une occupation domestique s'étaient trouvés inutiles, sans que l'on pût dire au juste s'il fallait en accuser l'incapacité ou la rébellion de la jeune fille. On avait en vain eu recours aux remontrances d'abord, puis aux coups; au lieu de changer, Georgi s'était enfuie sur les grèves et avait disparu pendant plusieurs jours sans qu'on pût savoir où elle s'était cachée, si bien qu'à son retour, on avait dû, pour prévenir une nouvelle fuite, ne plus contrarier son goût et lui laisser son oisive indépendance.

Merlet rappela toutes ces circonstances à Simon avec sa prolixité habituelle, et il n'avait point eu le temps de tirer une conclusion de ces longues prémisses, lorsque la barque arriva en vue du port. Le matelot qui se tenait à l'avant demanda au patron s'ils aborderaient en dedans ou en dehors de la jetée? — En dedans! répondit Merlet; mais attention, eh! Rigaud! ouvre l'œil quand nous arriverons dans les eaux de la *bisquine* (il indiquait un petit navire caboteur placé à l'entrée du port); tu sais qu'elle a une amarre frappée au bec de la jetée.

— Criez-leur de larguer! fit observer Lavau.

— A qui ça? dit Jacques, aux matelots du Provençal? — Par mon baptême! vous ne les connaissez guère, maître Simon; le plus honnête d'entre eux ne se baisserait pas pour empêcher dix ponantais de se noyer.

Le vieux gardien connaissait de trop vieille date l'hostilité traditionnelle qui anime les matelots du Midi contre ceux du Ponant pour demander une explication; son attention fut d'ailleurs tout à coup détournée par les aboiemens furieux d'un chien jaunâtre qui s'était élancé sur la lisse du caboteur.

— Entendez-vous le griffon! reprit Jacques; ne dirait-on pas qu'il veut appuyer mes paroles? Ah! que je te tienne jamais sous ma gaffe, va, méchant gredin de *Lucifer*... — car ils l'ont appelé *Lucifer*, — et le nom lui va. Son maître l'a rendu presque aussi méchant que lui-même.

— C'est donc le navire de Martin Bardanou? demanda Lavau.

— Justel répondit le patron, qui jeta à la *bisquine* un regard de côté, et vous pouvez lever la main que ce n'est pas pour son capitaine comme pour le vin de Bordeaux : la vieillesse ne l'a pas rendu meilleur. Depuis le temps qu'il apporte ici, chaque année, son chargement d'huile et

de savon, il est devenu pire que devant. Aussi n'a-t-il dans le canton que des ennemis; les enfans même le huent comme un chien enragé.

— Il a été chassé hier de *l'Ancre d'or*, dit le matelot Rigaud, et à cette heure il est obligé de boire et de manger à bord.

— Tant il est vrai que la méchanceté reçoit tôt ou tard sa récompense! reprit sentencieusement Merlet.

— Pas moins, il aurait fallu s'y décider plus tôt, objecta le matelot, on aurait évité des malheurs!

— A preuve, le petit Abdon qu'il a forcé à se battre voilà deux ans, et qui depuis file son linceul.

— Et Riou, qui a perdu l'œil.

— Et tant d'autres à qui le malheureux a causé « des incapacités de travail, » acheva Jacques en appuyant sur les mots empruntés au code. Des hommes pareils, voyez-vous, ça devrait être enfermé comme des bêtes sauvages; ce n'est pas des Français! Ah! mille millions d'avirons! si ça me regardait, j'en aurais bientôt fini avec ce capitaine de malheur...

— Le voici sur son bossoir, interrompit Rigaud.

Un homme de haute taille, aux traits durs et au teint bilieux, était effectivement appuyé sur la lisse de proue du navire; il portait un *noroit* de drap pilote, une cravate de laine rouge et un chapeau de cuir bouilli. Ses yeux étaient fixés sur le bateau près de passer sous son beaupré. Merlet, que l'avertissement de son matelot avait subitement interrompu, sembla d'abord assez embarrassé; cependant, après avoir toussé deux ou trois fois et regardé à droite et à gauche, il se décida à lever la tête et salua le Provençal de son sourire le plus aimable.

— Une jolie mer, capitaine! dit-il en indiquant du doigt l'immensité bleuâtre que frangeaient à peine quelques ondulations écumeuses. Le caboteur, qui fumait, lâcha une bouffée de tabac sans répondre.

— *La Victorieuse* n'est donc pas encore au radoub? reprit le patron, qui crut n'avoir pas été entendu.

— Est-ce que cela te regarde, *failli* pêcheur de cancres? dit Bardanou avec la voix grossie et le cadencement agressif qui forment le fond de l'accent provençal.

— Eh bien! cela vous offense, à cette heure, qu'on vous parle? demanda Jacques déconcerté.

— File ton nœud, marin d'eau douce, avec ton pétrin arrimé en canot, reprit le caboteur.

— Méchant vendeur d'huile! murmura Merlet, dont la barque avait doublé la *bisquine*, mais qui n'éleva prudemment la voix qu'à mesure qu'il s'en éloignait; cela ne sait répondre que de mauvaises raisons à une politesse. Mais patience, tôt ou tard il trouvera plus fort que lui; — un mal fait n'est jamais perdu. — Eh! Rigaud, amène le taille-vent; voilà que nous arrivons sur la jetée.

— Écoutez! interrompit le gardien du vieux phare, qui depuis un instant prêtait l'oreille; qu'est-ce que j'entends donc là-bas?

— C'est un chant d'église, dit Rigaud.

— On dirait le *De profundis*, ajouta Simon saisi.

Merlet pencha la tête pour mieux entendre. Les notes de l'hymne lugubre lui arrivèrent en effet, perçantes et saccadées; il fit un mouvement d'épaules.

— Eh oui, reprit-il; vous ne reconnaissez donc point la voix, maître Lavau? C'est votre nièce.

— *Georgi*? Mais pourquoi?

— Pardieu! avez-vous oublié que c'est une de ses fantaisies? Depuis qu'elle a vu descendre son frère Donatien dans la fosse, elle rechante le *De profundis* toutes les fois qu'elle a quelque chose qui lui point le cœur. Quand Madeleine la battait de désespoir, et qu'elle s'enfuyait à la grève, on ne l'entendait jamais ni crier ni pleurer; mais elle reprenait son chant de malheur. Et... tenez, tenez... qu'est-ce que je vous disais? la voilà qui paraît sur la jetée..... — Ah! elle vous a reconnu, car elle accourt et elle descend le talus.

Celle qu'il avait indiquée venait en effet de se laisser glisser sur la pente du môle, et attendait debout, à quelques pas de l'escalier de débarquement. Georgi pouvait avoir quatorze ans; elle n'était vêtue que de haillons dont le vent agitait les lambeaux en dessinant ses formes anguleuses et grêles. Sa jupe de grosse étoffe, frangée par l'usage, laissait voir des jambes nues, auxquelles le hâle et le soleil avaient donné la couleur du cuir de Cordoue. De sa coiffe trouée sortaient des mèches éparses de cheveux noirs qui faisaient encore ressortir sa pâleur. Cette pâleur n'avait pourtant rien de maladif. Jointe à des regards fixes et à des traits immobiles, elle semblait plutôt le résultat d'un saisissement suprême. C'était seulement à l'examen que l'on découvrait, dans l'œil d'un bleu vitreux et sur les lèvres aux coins crispés, je ne sais quel idiotisme égaré, mêlé à une expression de ruse tenace. Une main appuyée aux marches de granit, elle tenait de l'autre, enroulé à son épaule, un de ces larges rubans d'algues marines auxquels leur couleur fauve et leurs merveilleuses arabesques donnent l'apparence du cuir repoussé. Le lieu, la pose, l'expression du visage, et cet ornement bizarre mêlé aux haillons de Georgi, lui prêtaient une originalité sauvage dont se fût émerveillé un peintre ou un poète, mais qui fit hausser les épaules à Merlet.

— S'il est permis à une chrétienne de se *houster* pareillement! s'écria-t-il; penser qu'une créature de son sexe passe ainsi la fleur de son âge à se traîner sur les grèves comme un crabe et à se fabriquer des garnitures de taille en goëmon! N'oubliez pas ce que je vous dis, maître Simon : il n'y a rien à attendre d'une jeunesse sans amour-propre.

Lavau parut partager les craintes du patron : son front s'était plissé à la vue de Georgi; mais elle n'y prit point garde, et, au moment où la gaffe du patron saisit l'anneau de fer soudé à la jetée pour faire accoster les barques, elle tendit les mains vers le gardien du vieux phare et lui souhaita la bienvenue par un cri de joie.

— Et Madeleine? cria Lavau en fixant un regard inquiet sur la *pâlotte*.

L'éclair qui avait illuminé son visage s'éteignit, et ses traits reprirent leur fixité. — Elle attend! répondit-elle brusquement.

Le gardien, qui avait craint d'arriver trop tard, poussa un soupir de soulagement. Il sauta de la barque et se mit à gravir l'escalier, tandis que sa nièce grimpait à côté de lui, le long du talus, avec la légèreté d'une mouette. — Le prêtre est-il venu? demanda Simon en la regardant. — Elle fit un signe affirmatif. — Reviendra-t-il? — Elle fit signe que non. — Alors tout est fini? — Georgi ne répondit pas, mais ses yeux s'ouvrirent plus grands, et ses lèvres se serrèrent.

Lavau se dirigea vers la cabane de la mourante sans renouveler ses questions. La porte ouverte lui permit de voir deux petits cierges allumés à l'intérieur, tandis que les voisines se tenaient en prières sur le seuil. Il entra. Madeleine était couchée sur un misérable lit presque au niveau de terre et sans rideaux. On avait placé entre ses bras un crucifix de cuivre et sous sa tête le coussin de cendre appelé *oreiller d'angoisse*. Une vieille femme agenouillée au chevet répétait tout haut les prières des agonisans, auxquelles répondaient celles qui s'étaient arrêtées à l'entrée. L'haleine de la malade avait déjà le sifflement du dernier râle, et ses yeux étaient fermés. Cependant, à la voix de Simon, elle les rouvrit; le contentement parut suspendre chez elle la marche de l'agonie. Elle laissa glisser le crucifix, se releva à demi sur le coude, et étendit une main vers son frère.

— Ah! vous voilà, dit-elle d'un accent éteint; je n'attendais que vous pour prendre ma liberté. Que Dieu vous récompense d'être venu!

Elle lui avait fait signe d'approcher : il s'agenouilla sur la terre; Georgi s'accroupit au pied du lit.

— J'ai beaucoup à dire... et j'ai peu de temps..... reprit la mourante; écoutez-moi avec toute votre bonne volonté, Simon.

— J'écoute, Madeleine, répondit le marin.

— Le curé a promis que je ne passerais pas la soirée, continua-t-elle; quand ils m'auront fermé les yeux, mon Lavau, vous irez commander ma châsse, et vous laisserez les voisines ensevelir mon pauvre corps... mais ordonnez bien que ce soit dans la toile qui est là sur l'armoire de chêne.

— La voile de la barque! interrompit la pâlotte, qui se redressa à demi.

— Oui, Georgi, oui, reprit Madeleine; c'est dans ses plis qu'on a

trouvé Dona quand la marée a apporté les restes du canot. J'ai donné la moitié pour l'ensevelir; l'autre sera pour moi : je veux dormir dans la même toile que mon cher enfant.

— Cela sera fait, murmura l'idiote avec une sorte d'exaltation.

— Y veillerez-vous, mon Simon?

— J'y veillerai, dit le gardien.

— Et maintenant, ajouta la mourante en baissant la voix, j'ai à vous faire encore une autre demande... une demande qui fera la joie ou le souci de ma mort, suivant que vous l'écouterez.

— Ne savez-vous pas que je n'ai rien à vous refuser? dit Lavau ému.

— Est-ce vrai? s'écria Madeleine; alors, si je vous recommandais de faire dire des prières pour l'ame de mon pauvre Dona?...

— Elles seraient dites, Madeleine.

— Vous me le jurez, mon Lavau?

— Oui.

— Sans oubli, n'est-ce pas?

— Sans oubli.

— Et, quoi qu'il en coûte, vous ne regarderez pas à l'argent?

— Non, fallût-il y mettre mes économies de l'année!

La mourante joignit les mains.

— Dieu vous paiera cette bonne parole le jour où il viendra dans sa gloire pour nous juger tous, dit-elle; mais je vous ai assez coûté vivante sans vous dépouiller encore quand je serai sous terre. Mon cher homme, je ne vous demande rien que de remplir mes intentions.

Elle regarda autour d'elle, fouilla convulsivement dans son sein, et en retira un petit sachet de toile rousse.

— Tenez, mon Simon, ajouta-t-elle plus bas, il y a là sept écus en argent blanc épargnés par demi-sous sur le cri de ma faim et la sueur de mon corps; je veux qu'on les emploie à faire dire tous les ans une messe d'allégeance en l'intention de Dona, et à mettre sur sa fosse, à la place de la croix de bois, une pierre taillée où sera son nom.

— On la mettra, murmura Georgi, qui prêtait une attention extraordinaire aux paroles de la mourante, et dont l'œil avait, depuis quelques instans, une lucidité étrange. Ces mots ramenèrent l'attention de Madeleine sur la pâlotte.

— N'est-ce pas que tu le veux bien, pauvre innocente? continua-t-elle. Il y en a qui diront que mieux vaudrait te laisser les sept écus; mais tu as des parens qui ne t'abandonneront pas. On voit les peines des vivans et on les aide, tandis qu'on oublie les souffrances des morts quand ils sont cachés sous l'herbe du cimetière.

— Je n'oublierai pas Dona! s'écria Georgi avec une énergie sombre.

— L'entendez-vous, mon Lavau? reprit la mère, dont le visage s'éclaira. Pour dire la vérité, Dona et elle s'aimaient d'un grand cœur et

ne se pouvaient quitter. Tant que le frère a été sur terre, celle-ci ressemblait aux autres enfans du pays; mais on dirait qu'en partant, l'autre a emporté son esprit dans la fosse. Ah! Jésus! si Dona vivait encore, tout me paraîtrait bon, même de mourir!

Une petite larme, la dernière qui dût sortir de ces yeux près de s'éteindre, glissa lentement sur la joue livide. Le gardien du vieux phare parut violemment ému, et sa langue se délia.

— Ne pensez point au passé, Madeleine, dit-il, et reprenez courage. Tout ce que vous me demandez sera fait : je le jure par ma croix! Un homme ne peut rien dire de plus.

— Aussi me voilà tranquille, mon Simon, reprit la mourante; à cette heure, la grande angoisse peut venir.

Elle se laissa retomber sur l'oreiller de cendre, et les sifflemens du râle ne tardèrent pas à se faire entendre de nouveau. L'agonisante parla encore quelque temps de Dona et de sa fille; elle répéta en mots entrecoupés les recommandations déjà faites, mais insensiblement la voix devint plus confuse; bientôt ce ne fut plus qu'un murmure inarticulé. Les voisines s'étaient approchées et entouraient le lit à genoux; la *pâlotte,* accroupie à l'autre bout de la cabane, gardait le silence, mais une contraction convulsive agitait ses lèvres, et des gouttes de sueur perlaient son front. L'agonie se prolongea une partie de la nuit. Enfin, vers le matin, Madeleine sembla se réveiller; elle appela Dona, puis Georgi, étendit les mains comme si elle eût voulu se rattacher à quelque chose, poussa un long gémissement et expira.

Au mouvement qui se fit autour du lit, la *pâlotte* s'était redressée; elle s'élança vers la morte, regarda un instant, puis recula avec un grand cri. Une des voisines lui imposa brusquement silence et la força à s'agenouiller. La vieille femme venait de commencer la prière des morts. Georgi demeura muette sans avoir l'air de comprendre ce qui se faisait; mais, lorsque l'oraison fut achevée et qu'elle vit les voisines se signer, elle se releva d'un bond, tourna plusieurs fois autour du lit de la morte avec des éclats de rire convulsifs, puis, entonnant d'une voix perçante le chant funèbre qui lui revenait à la mémoire dans toutes ses émotions, elle s'élança hors de la cabane, et disparut au milieu de la nuit.

II.

Le surlendemain, Lavau, Merlet et quelques autres voisins se trouvaient réunis dans la cabane de la défunte, tandis que le juge de paix achevait le court inventaire de la succession. Ils avaient été convoqués en conseil de famille pour décider ce que l'on ferait de Georgi et pour lui nommer un tuteur. Ce dernier titre appartenait naturellement au

gardien du vieux phare, qui était le seul parent de la *pâlotte;* mais il était plus difficile de prendre un parti sur l'autre question. Chacun proposa en vain son expédient : les uns parlèrent de placer Georgi dans une ferme de la paroisse où on lui donnerait sa nourriture, deux chemises de toile à Pâques et une paire de sabots à Noël; d'autres engagèrent Lavau à l'envoyer pétrir la glaise aux piperies, où elle pourrait gagner jusqu'à six sous par jour; quelques-uns rappelèrent enfin que la nouvelle fabrique occupait les filles de son âge; mais à chacune de ces propositions Merlet opposa la paresse obstinée de l'orpheline et son inaptitude pour tout apprentissage.

— Faut pas s'illusionner le raisonnement, dit-il en prenant une attitude oratoire; pour la capacité et pour l'éducation, la créature ressemble plus à un corbeau de mer qu'à une chrétienne. Hormis boire et manger, elle n'a jamais pu apprendre à rien faire de ses dix doigts. Or j'ai souvent remarqué que l'oisiveté était la mère de tous les vices, et il est à présupposer que, si l'innocente est laissée à elle-même, tôt ou tard il en résultera la perdition de son ame et de son corps.

Les voisins firent un signe d'assentiment accompagné de murmures approbateurs.

— Je sais bien, continua Merlet, qui donna plus d'autorité à sa voix et qui élargit son geste comme tous les orateurs applaudis, que certains pourront dire : — Puisqu'il y a danger de la laisser libre, il faut l'enfermer; — mais moi j'opine autrement. L'expérience m'a fait reconnaître que le seul moyen de ne pas tomber dans les extrêmes était de prendre un juste milieu, et pour lors je dis que le vrai moyen d'arranger tout le monde est de faire recevoir la *pâlotte* à l'hospice du chef-lieu.

Il y eut un mouvement général d'approbation; Lavau seul, qui avait jusqu'alors gardé le silence, releva la tête en se récriant. Pour lui comme pour toute la portion du peuple de nos provinces, qui a conservé le sentiment de solidarité dans la famille, cette idée d'hospice entraînait une sorte de flétrissure; aussi la rougeur lui monta aux joues, et il jeta à Merlet un regard mécontent.

— Qui est-ce qui a dit que j'abandonnais Georgi? demanda-t-il brusquement.

— Personne, répondit Merlet avec importance, mais j'aime à croire que vous ne voulez point, par fausse gloire, la garder à votre charge.

— Pourquoi cela?

— Pourquoi? mais probablement, mon cher, parce que les hospices sont faits pour les pauvres et les orphelins.

— Les hospices sont faits pour les vagabonds et les bâtards, s'écria le vieux marin. Georgi n'a pas besoin du pain d'aumône; elle a quelqu'un qui prendra soin d'elle.

— Je comprends les scrupules de maître Lavau, dit le juge de paix, qui venait de s'approcher, et sa délicatesse l'honore; mais a-t-il bien réfléchi à la responsabilité qu'il veut prendre?

— Oui, répondit Simon.

— Et à qui compte-t-il confier la garde de sa nièce?

— Voilà! reprit le gardien du vieux phare en hachant sa phrase comme un homme qui trouve difficilement ses mots; j'ai parlé à quelqu'un... ce matin... pas vrai, Robert?... Dis-leur que Marguerite prendra Georgi.

— Minute! interrompit le vieux pêcheur dont il venait d'invoquer le témoignage; la femme a promis trop vite, maître Simon.

— Elle ne veut donc plus? demanda vivement le marin.

— Je ne dis pas ça, reprit Robert; mais la *pâlotte* n'est pas de garde facile, savez-vous! Quand on répondra d'elle, il faudra y veiller; ça veut du temps, et le temps, c'est de l'argent.

— T'ai-je proposé de la prendre pour rien? interrompit Lavau. Le prix est convenu.

— Je sais, je sais, dit le pêcheur, qui roulait son bonnet avec un peu d'embarras; mais tout de même je voudrais demander quelque chose à monsieur le juge.

— Voyons, dit ce dernier.

— La *pâlotte*, continua le pêcheur, n'a aucun droit contre maître Simon, la loi ne l'oblige pas à nourrir sa nièce, et ceux qui l'auront gardée dans leur logis ne pourront rien réclamer que de sa bonne volonté.

— As-tu des raisons d'en douter? demanda le marin.

— Je ne dis pas ça, reprit Robert; mais monsieur le juge sait bien que la volonté, ça change. Des fois on s'ennuie de donner, des fois on manque de monnaie, des fois on meurt, et pour lors, bonsoir! qui n'a point de droits n'a point de recours, si bien que la *pâlotte* demeurerait à notre charge.

— Pourquoi cela? Ne pourriez-vous faire dans ce cas ce que maître Simon refuse de faire maintenant?

— Envoyer la fille à l'hospice! interrompit le pêcheur; cela ne se pourrait plus. Quand une pauvre créature a dormi sous votre toit, qu'on s'est habitué à veiller sur elle, à lui rire, à la corriger comme sa propre fille, on ne peut pas s'en défaire ainsi à commandement. Ce n'est pas le tout de dire : — Je ne lui dois rien! il y a l'accoutumance, voyez-vous! Puis ces enfans, peu à peu cela s'agrafe à votre cœur. On se résigne plutôt à la misère, et quand il ne reste plus qu'une bouchée de pain, on en fait deux morceaux! Mais c'est dur pas moins de souffrir pour le sang d'un autre, et c'est la raison pour quoi j'ai peur de trop m'engager.

— Alors, explique-toi, que veux-tu? demanda Lavau.

Robert parut d'abord hésiter, puis se décida.

— Eh bien! dit-il, je voudrais, avant de prendre Georgi à ma charge, être un peu garanti pour l'avenir.

— Comment?

— Par exemple... au moyen d'une avance.

Le gardien du vieux phare fouilla dans la poche de sa veste, et en tira deux pièces de cinq francs qu'il jeta sur la table.

— Voici la fin de mon argent du mois, dit-il; prends pour la fille, le reste a servi pour la mère.

Robert secoua la tête.

— Quand je le prendrais, maître Simon serait plus pauvre, et je ne me trouverais guère plus riche, répliqua-t-il.

— Ainsi tu refuses? s'écria le marin.

— Bien malgré moi.

— Alors tu doutes de ma parole?

— Non, mais je voudrais avoir une caution.

— Et où diable veux-tu qu'il la trouve! s'écria Merlet en haussant les épaules.

— Où? répéta Simon; pardieu! ici; elle est trouvée, la voilà!

Et, arrachant de sa veste la croix qu'il présenta à Robert :

— Garde-moi cela, dit-il, et si jamais j'oublie de te payer la pension de Georgi, viens me la montrer; si je te renvoie, va la vendre! C'est mon honneur que je te donne en gage, cela te suffit-il?

— Cela me suffit, maître Simon, répondit le pêcheur ému.

— Alors tout est dit; ramasse ta caution et emmène la fille.

Mais celle-ci n'était déjà plus dans la cabane. Arrivée pendant l'inventaire, elle avait tout observé avec une curiosité étonnée jusqu'au moment où on avait ouvert un petit coffret renfermant les humbles archives de la morte. Là se trouvaient, parmi les actes qui constataient son mariage et la naissance de ses enfans, une bague de cuivre et une petite médaille de plomb recueillies sur le cadavre de Donatien lorsque le flot l'avait rapporté au rivage. Conservées par Madeleine comme un cruel et cher souvenir, elles avaient été reconnues par Georgi, qui fut saisie, à leur vue, d'un invincible désir de les posséder. Elle attendit en conséquence, accroupie dans un coin de la cabane, que l'attention se fût portée ailleurs; puis, rampant avec une adresse de sauvage jusqu'à l'armoire entr'ouverte, elle glissa la main dans le coffret, saisit les deux souvenirs convoités et gagna la porte sans être aperçue. Elle traversa en courant plusieurs ruelles, les mains serrées sur le petit châle de cotonnade qui cachait son innocent larcin, tourna la jetée, et arriva à la grève jusqu'à l'une des grandes roches qui bordaient le rivage.

Grace au déplacement des eaux, cette masse jaunâtre, autrefois créne-

lée par la vague, se dressait maintenant à une portée de mousquet des plus hautes marées. Les algues marines qui la tapissaient naguère étaient remplacées par de pâles traînées de lichens et de mousses fauves. Un enfoncement creusé dans la face qui regardait la mer avait été adopté pour foyer par les caboteurs, ce qui lui avait fait donner le nom de *Roc brûlé*. Quelques équipages y établissaient leur cuisine pour économiser les frais de chaudière dans les cabarets du port, et tous y faisaient fondre le brai destiné à recouvrir les coutures du navire fatigué par la mer.

Dans ce moment même, maître Bardanou et deux de ses matelots, Loustot et Bragantal, s'y trouvaient réunis autour d'un feu près de s'éteindre et devant une marmite de fer d'où s'exhalait l'odeur du goudron. La *bisquine*, échouée à une centaine de pas, montrait ses flancs diaprés de lignes brillantes qui indiquaient un calfatage récent. Les trois Provençaux venaient d'achever la bouillabaisse qui leur avait servi de souper; le capitaine de *la Victorieuse* fumait, tandis que les deux autres marins, assis sur le sable fin de la grève, s'étaient remis à préparer du filin.

Georgi, qui arrivait à la Grande-Roche par le côté opposé, ne les aperçut pas. Elle se glissa entre deux espèces de contreforts, s'aida des aspérités de la pierre pour atteindre plus haut, et disparut parmi les crêtes déchiquetées qui couronnaient la masse granitique. Au centre même s'ouvrait une large fissure, par laquelle la jeune fille se laissa glisser jusqu'à une petite grotte intérieure, autrefois creusée par les flots, et découverte par Donatien en cherchant des nids de goëlands. Dans ses différentes fuites de chez sa mère, c'était là qu'elle avait trouvé une retraite, et elle y revenait encore souvent rêver, dormir ou penser à son frère mort, car Madeleine n'avait rien exagéré en parlant de la préférence de Georgi pour Donatien. Ç'avait été le premier ou plutôt le seul attachement de sa vie. Tout ce qu'il y avait chez elle d'ardeur, de jugement, de souvenirs, se rattachait plus ou moins directement à son compagnon d'enfance. Hors de là, tout rentrait dans le vague domaine de l'instinct. Cette ame qui semblait être sortie des limbes encore endormie s'était un instant éveillée à la voix de Dona; elle avait quelque temps vu et compris, non par elle-même, mais par lui; c'était seulement quand il était mort que la nuit s'était faite de nouveau, et que Georgi avait tout perdu, tout sauf je ne sais quelle mystérieuse communication avec la nature. Étrangère aux hommes, la *pâlotte* ne l'était ni aux vents, ni aux flots, ni aux nuées. La voix de la création réveillait en elle mille échos; elle aimait à l'entendre, elle y mêlait les modulations sans règle de sa propre voix; on eût dit que, bercée sur le sein de cette grande nourrice commune, elle conversait avec elle, comme l'enfant avec sa mère, par des balbutiemens confus, mais joyeux.

Cette perception instinctive et le souvenir de Donatien formaient, à vrai dire, toute l'ame de Georgi; mais ce dernier souvenir avait une ténacité vivace contre laquelle le temps ne pouvait rien. Loin de s'être affaibli à la longue, son attachement pour Dona avait paru grandir dans la séparation de la tombe, comme il eût fait dans l'intimité journalière de la vie. Sans aucune des distractions qui dissipent le cœur, n'ayant qu'un sentiment et qu'une idée, la *pâlotte* avait continué à s'occuper de son frère comme s'il eût été là. Incapable d'aller plus loin que le présent, son esprit n'avait jamais bien saisi ce qu'il y avait d'absolu dans ce mot de mort; pour elle, c'était moins la disparition éternelle que l'absence. Cette absence pourtant lui était parfois une cuisante douleur. Quand la conscience de son isolement se réveillait plus nette et plus vive, elle entrait dans de subits désespoirs qui lui faisaient pousser des cris et se rouler sur la terre. Rien alors n'eût pu la consoler : c'était le chien qui pleure son maître, et ne comprend point la voix qui lui parle; mais, ses larmes épuisées, elle reprenait toute sa tranquillité.

Du reste, aux heures de tristesse comme aux heures de joie, la grotte du rocher était le lieu ordinaire où elle aimait à se réfugier. Elle y avait réuni toutes ses pauvres richesses, soigneusement ensevelies sous le sable : c'était une petite croix qu'elle tenait de Madeleine, un chapelet donné par son oncle Simon, une branche de buis bénie par le curé le jour des Rameaux, et quelques coquillages bizarres recueillis sur la grève aux grandes *reverdies*. Elle venait y ajouter la médaille et l'anneau de Dona. Après avoir retrouvé son trésor enfoui, elle l'étala devant elle, et, couchée sur quelques brins de varech desséchés, elle se mit à examiner chaque objet l'un après l'autre. Cette revue, qui se renouvelait de loin en loin, était habituellement pour l'intelligence de Georgi une occasion de réveil. A l'aspect de ces souvenirs, mille images du passé se soulevaient et tourbillonnaient confusément dans sa mémoire. Elle allait alors de l'une à l'autre sans s'arrêter à aucune, et entrevoyait çà et là mille perspectives aussitôt évanouies; c'était une sorte de rêve, dont elle se donnait la fête à ses heures de lucidité, et qu'elle s'efforçait de prolonger, d'autant qu'au milieu de sa confusion une image surnageait toujours, et reparaissait sans cesse pour éclipser toutes les autres : celle de Donatien! Dans tous ces retours en arrière, son doux fantôme se redressait souriant comme un souvenir d'affection, de bien-être et de liberté. Tant qu'il avait vécu, en effet, Georgi encore enfant avait été abandonnée au courant de ses fantaisies; c'était seulement après la mort de Donatien que Madeleine avait voulu lui imposer le joug du travail, si bien qu'une coïncidence confondait, dans la mémoire de la pauvre fille, l'image de Dona et celle de ses heureuses années. Il avait été le Saturne de cet âge d'or! Aussi sa pensée se mêlait-elle inévitablement à toutes les douces réminis-

cences; elle flottait sur le passé à la manière de ces étoiles par lesquelles tout s'illumine autour de nous d'une charmante lueur.

Il y avait déjà long-temps que la *pâlotte* se tenait là couchée sur le sable fin de la grotte et dans le demi-sommeil de la rêverie, quand des voix, dont l'accent s'élevait, lui firent relever la tête. Une paroi de médiocre épaisseur séparait sa retraite de l'enfoncement fréquenté par les caboteurs. Georgi approcha son œil d'une fente qui, grace à l'obscurité de la grotte, permettait de voir au dehors sans être vu, et reconnut Martin Bardanou avec ses deux matelots.

Le capitaine provençal semblait en proie à la double excitation de l'ivresse et de la colère. C'étaient ses malédictions furieuses qui venaient d'attirer l'attention de Georgi. Quelques jours auparavant, on l'avait chassé de la grande auberge de *l'Aigle d'or* avec ses gens, et le souvenir de cet affront l'exaltait jusqu'à la fureur.

— Que le tonnerre du firmament me fasse poussière, si je ne me venge pas! s'écriait-il en frappant du poing la gamelle retournée.

— Cette racaille de ponantais! dit Loustot; ils sont fiers d'avoir eu le dessus, parce qu'ils étaient dix contre trois.

Bragantal, qui tordait un filin sur sa cuisse, haussa les épaules.

— Qu'est-ce que je t'ai répété cent fois? dit-il d'un ton superbe; que tout ce qui n'était pas Provençal devrait être attelé en guise de limonier! Aussi bien, si j'étais roi de France, je mettrais ces lascars du Ponant hors l'humanité! Vrai! rangés parmi les brutes, et le bon Dieu en rirait!

— Oui, oui, reprit Bardanou; mais, en attendant, il faut que j'en extermine! C'est un besoin, voyez-vous; cela me court dans les veines, cela me crie dans les entrailles.

Le premier matelot le regarda en riant.

— Ah çà! capitaine, dit-il; mais c'est donc une maladie? Je comprends qu'un ponantais prenne toujours sur les nerfs; mais il me paraît que vous avez une préférence pour ceux d'ici.

— Cela date de mon premier voyage, répondit Bardanou.

— Ah! ah! voyez-vous! Et pourrait-on savoir la cause, sans vous commander?

— La cause! répéta le capitaine, la cause, c'est tout! La première fois que je suis entré dans leur gueux de port, voilà douze ans, j'ai vu que c'étaient des brigands.

— Ah! bah!

— Chaque fois que je leur parlais, je les voyais ricaner, et, quand je leur demandais pourquoi, ils me répondaient que c'était à cause de mon accent.

Les deux matelots se récrièrent.

— Comprenez-vous! reprit Bardanou en jurant, les imbéciles me trouvaient de l'accent! Ils ne sentaient pas que c'étaient eux qui en

avaient! — J'ai reconnu sur le quart d'heure que j'étais dans un pays de sauvages.

— Et le capitaine les a traités en conséquence, reprit Bragantal; on m'en a montré un l'autre jour qu'il a drôlement arrangé.

— Le borgne? demanda Bardanou avec un sourire de satisfaction féroce.

— Non, un boiteux.

— Ah! je sais. Celui-là est d'une autre année.

— Il paraît qu'à chaque voyage, le capitaine laisse de ses marques. Si cela continue, il fera du pays un hospice d'infirmes.

— Eh bien! ils ne l'auront pas volé, reprit Loustot, après les désagrémens qu'ils ont causés au capitaine.

— Pour son accent?

— Et pour autre chose encore, pour la femme du charpentier.

Le Provençal, qui allait porter le verre à ses lèvres, tressaillit.

— Qui est-ce qui t'a dit cela? s'écria-t-il en pâlissant.

— Pardieu! c'est l'autre jour qu'on en causait à la grande auberge, reprit le matelot; ils ont raconté le rendez-vous donné à la femme et où vous avez trouvé le mari.

Bardanou fit un mouvement.

— Il paraîtrait même que tous les gens du port étaient avertis et qu'ils se tenaient à la porte pour voir manœuvrer la trique du charpentier.

— Le capitaine a donc été battu? demanda Bragantal.

— Et reconduit jusqu'au navire à coups de pierres par les voisins, acheva Loustot.

— Ah! bien! je comprends à cette heure qu'il ait besoin de les exterminer, s'écria le matelot. Tonnerre du ciel! en voilà un affront! et penser que vous n'avez pas pu vous revenger, capitaine!

— Qui est-ce qui t'a dit cela, lascar? répliqua Bardanou les lèvres tremblantes et l'œil enflammé.

— Trédames! je le sais, puisque le charpentier est parti pour Nantes, où il fait fortune.

— Oui; mais le vrai auteur de l'affront était celui qui avait découvert la chose et averti les voisins.

— Qui donc?

— Un méchant mousse à peine sevré, le fils de la vieille drôlesse qui a été enterrée ce matin.

— Et celui-là, le capitaine a pu lui donner une leçon?

Un éclair de férocité triomphante traversa le visage de Martin Bardanou.

— Celui-là! répéta-t-il en ricanant, savez-vous où il était quelques jours après l'aventure?

— Où donc?

— A cinq brasses sous l'eau!

Les deux matelots redressèrent la tête.

— Et c'est le capitaine?... s'écrièrent-ils en même temps.

Le Provençal sourit.

— Non, reprit-il d'un accent ironique; *accident de mer!* comme on dit sur les livres de loch. Je revenais un soir de la fabrique dans le canot, quand j'aperçois au milieu de la brume une mauvaise barque qui naviguait au plus près, et je reconnais à la barre ce brigand de Donatien. Il dormait, je suppose, car j'arrivais sur lui grand largue sans qu'il eût l'air de s'en apercevoir. Je pensai en moi-même : — Pour être si distrait, il faut que le gueux soit occupé de l'histoire de la charpentière! Naturellement cela me monte les nerfs. J'avançais toujours à sa rencontre; ma foi! comme mon canot était neuf et sa barque pourrie, je me dis : — Après tout, la mer est un grand chemin, et on ne se dérange que pour ses amis. Je serre l'écoute, et je laisse porter sur le bateau!... Ce fut l'affaire de rien. Au moment de l'abordage, j'entendis un cri, la voile pencha, puis disparut brusquement; l'embarcation avait coulé comme un panier.

Ici une exclamation étouffée retentit sous le rocher. Bardanou tressaillit et releva la tête; mais, n'apercevant que les deux matelots, il crut qu'elle était échappée à l'un d'eux.

— Eh bien! quoi? qu'est-ce qui t'étonne, toi? dit-il en fixant sur Bragantal des yeux menaçans.

— Rien, capitaine, répliqua le matelot embarrassé.

— Est-ce que je n'étais donc pas dans mon droit, et c'était-il à moi de m'occuper de la barque des autres?

— Je ne dis pas cela.

— Après tout, qu'est-ce qu'il y a, voyons? Un chalandoux ponantais de moins!

— C'est juste, dit Loustot; mais tout de même il ne ferait pas bon pour le capitaine, si on savait la chose dans le pays.

— Est-ce que tu comptes la répéter? demanda Bardanou, qui commençait à sentir ce que sa confidence avait eu d'imprudent. Par tous les noms du diable! si je le croyais, tu ne reverrais jamais la Cannebière.

— Soyez donc calme; on sait parler et on sait se taire, dit le matelot, qui voulait évidemment éviter une querelle.

— Prends-y garde, reprit Martin Bardanou en insistant, tu sais que je ne vaux rien.

— C'est connu, capitaine.

— Pour lors, ne l'oublie pas; veille au grain et tiens ta langue à la cape. Si on me taquinait jamais à propos de ce Donatien, cela serait à arranger entre nous trois, vu que toi et Bragantal vous êtes les seuls à savoir l'affaire.

Bardanou se trompait. Il avait, à son insu, pour troisième confident la *pâlotte*, qui avait tout entendu. Elle ne comprit pas bien au premier instant. Les perceptions arrivaient embrouillées à cet esprit, et le plus souvent y restaient comme enfouies : il fallut l'intérêt tout particulier qu'elle prenait à Dona pour l'amener à une volonté de réflexion qui pût lui éclaircir la confidence du Provençal. Elle s'efforça de fixer sa pensée; elle se rappela, elle comprit! Ce fut pour elle toute une révolution intérieure. Après la découverte lentement achevée vint un ressouvenir douloureux de la mort de son frère, puis le désir de la venger. Ce dernier sentiment fit bientôt oublier les autres; ce fut comme une flamme qui gagnait de proche en proche et finissait par tout envelopper. Le propre de ces natures incomplètes est de n'avoir place que pour une idée ou une passion et de s'y donner tout entières. Une fois saisie de cette pensée de vengeance, Georgi ne s'en laissa plus détourner. Elle chercha long-temps les moyens de la réaliser, combina son plan et en régla les détails avec la minutieuse patience des esprits bornés, puis attendit silencieusement l'heure de l'exécution.

Accroupie dans sa mystérieuse retraite, elle vit les rayons du soleil couchant qui glissaient à travers les fentes du rocher se raccourcir et s'éteindre; elle entendit le son des trompes marines rappeler les vaches errantes des dunes à l'étable; enfin, quand le coin de ciel qui lui apparaissait par l'ouverture de la grotte se fut pailleté d'innombrables étoiles, elle se leva lentement et descendit avec précaution jusqu'à la grève.

Elle tourna sans bruit le rocher et s'avança vers l'enfoncement où, deux heures auparavant, l'équipage de la *bisquine* se trouvait réuni. La place était alors déserte. Sous l'arcade de granit noircie par la fumée, quelques débris de planches indiquaient l'endroit où le feu avait été allumé. Georgi s'agenouilla devant les cendres amoncelées, les écarta avec soin, retrouva quelques étincelles qui brillèrent dans l'obscurité, rapprocha les esquilles de sapin et, en les attisant doucement de son haleine, ranima le foyer éteint. Elle se retourna enfin du côté de la mer. On voyait se dessiner dans l'ombre la silhouette de la *bisquine* renversée sur le flanc. Elle s'en approcha sans bruit, fit le tour du navire échoué, et prêta l'oreille. Aucun bruit ne se faisait entendre à bord. Le chien lui-même, qui d'habitude couchait près de la barre du gouvernail et grondait à la moindre approche, ne s'y trouvait point ce soir-là; son maître l'avait vraisemblablement appelé; il dormait près de lui dans la cabine. Rassurée de ce côté, la *pâlotte* se retourna vers le port.

La jetée était également abandonnée; au loin seulement, vers l'extrémité des quais, la grande auberge restait encore éclairée, et le douanier de garde se promenait lentement devant sa hutte de planches. Après avoir hésité un instant, Georgi retourna au rocher et s'assit devant le foyer, dont la flamme commençait à trembloter au vent du soir.

Les yeux fixés vers le port, elle vit les fenêtres de l'auberge devenir obscures comme celles des autres maisons et le douanier, fatigué de sa pantière, rentrer dans la cabane. Il y eut alors comme une longue pause pendant laquelle tout resta désert et muet. La *pâlotte* eut beau regarder, écouter : elle ne vit d'autre mouvement que celui des vagues qui s'agitaient au loin, elle n'entendit que la rumeur confuse des mille insectes qui poursuivaient, dans le sable des grèves, leur travail mystérieux. Tout à coup onze heures sonnèrent à l'église. Les vibrations de l'horloge retentirent dans la nuit et s'y éteignirent sans rien réveiller.

Georgi parut alors se décider; elle saisit les deux tisons les mieux enflammés, se redressa lentement et s'avança vers le navire. Livrée à une sorte d'exaltation égarée, elle psalmodiait à demi-voix l'hymne funèbre dont elle avait fait son chant favori, en y entremêlant des mots de souvenir ou de menace. Seule ainsi au milieu de la nuit, glissant sur le sable, les mains armées de flammes et murmurant son air de mort, on l'eût prise pour cette fée de la haine que les Celtes de l'Armorique invoquent encore sur quelques-unes de leurs collines dépouillées.

— *De profundis clamavi ad te...* Je viens, je viens, je viens! répétait-elle tout bas; *fiant aures tuæ intendentes...* Ils ont mis Dona sous l'eau... moi, je les mettrai dans le feu... *Quia apud Dominum misericordia.* Souffle, bon vent, souffle comme le jour où je revenais avec Dona!

Elle était arrivée près de la *bisquine*, qu'elle longea en cherchant l'endroit le plus favorable. Les flancs de la barque, desséchés la veille par le chauffage et brillans de brai encore humide, semblaient préparés pour l'incendie; mais il fallait que celui-ci fût assez rapide pour surprendre le meurtrier de Donatien dans son sommeil et lui rendre la fuite impossible. La *pâlotte* revint plusieurs fois sur ses pas comme si elle hésitait à choisir; enfin elle s'arrêta à la poupe et en approcha un des tisons. Au premier contact, le bitume s'alluma avec un léger pétillement, et la flamme, suivant la couture récemment calfatée, s'élança le long de la carène comme une ligne de feu. Georgi ne put retenir une exclamation de joie. — Ils brûlent! ils brûlent! psalmodia-t-elle en riant... ah! ah! ah!.. *sustinui te, Domine...* Dona sera content.

Elle avait approché le second tison, et un nouveau cercle enflammé commençait à courir quand un bruit de pas retentit au détour de la jetée. Occupée de son œuvre de destruction, la *pâlotte* n'y prit point garde. Cependant les pas approchaient. Tout à coup deux cris partirent; Georgi se retourna effrayée et voulut fuir. Il était déjà trop tard; la main de maître Simon venait de la saisir.

— Que fais-tu là, malheureuse? s'écria le vieux marin.

— Pardieu! vous le voyez, dit Merlet, elle met le feu au navire de Bardanou.

— Par le ciel! c'est la vérité, je vois la flamme briller... Au nom de Dieu! maître Jacques, avertissez l'équipage.

— C'est inutile, j'entends le capitaine appeler : il se sera aperçu de la chose.

— Il faut aller à lui, reprit vivement Lavau en faisant un pas vers l'échelle de la *bisquine;* mais le patron l'arrêta.

— C'est-à-dire qu'il faut filer son nœud, dit-il à voix basse et en l'entraînant. Que Dieu nous assiste! Voulez-vous être vu par le Provençal pour qu'il nous accuse d'avoir mis le feu?

— Mais en lui expliquant tout?..

— Il enverra la *pâlotte* devant les juges... Écoutez, voilà leur chien qui aboie... ils n'auront pas de peine à tout éteindre seuls... Vite, vite, embarque! il ne fait pas bon ici pour nous.

Il entraîna Simon, et tous deux atteignirent la petite crique où le canot se trouvait à flot sous la garde du matelot Rigaud, qui avait tout préparé pour le départ. Lavau y poussa Georgi, la barque déborda, les voiles furent hissées, et le patron mit le cap sur le vieux phare. Ce fut alors seulement que Simon et lui voulurent interroger la *pâlotte* au sujet de l'étrange tentative qu'ils venaient de prévenir; mais tous leurs efforts furent inutiles. A partir du moment où ils l'avaient surprise, elle était retombée dans son abrutissement muet. Assise au fond de la barque, le corps droit, l'œil fixe et arrondi, elle ne semblait rien comprendre à tout ce qui lui était demandé : l'indignation du vieux marin s'amortit forcément contre cette inertie hébétée.

— Dieu me damne! dit-il en pliant les épaules, elle n'a pas même l'air de s'apercevoir que je lui parle.

Merlet hocha la tête d'un air capable.

— Que voulez-vous? répliqua-t-il, ça n'a pas plus de conscience de ses actions que l'enfant qui vient de naître; mais, pas moins, nous sommes arrivés au bon moment : un quart d'heure plus tard, les Provençaux étaient enfumés dans leur entrepont comme des renards dans leurs terriers.

— Grace à Dieu! il ne paraît pas qu'il leur soit arrivé malheur, fit observer Simon, qui regardait vers le port; s'ils n'avaient pas été maîtres de l'incendie, on verrait d'ici la flamme.

— Bah! soyez donc paisible, reprit Merlet avec une fine grimace, Bardanou est trop diable pour que le feu lui porte quelque nuisance; il doit être dans la braise comme le poisson dans la mer. Ce que je crains, c'est qu'il ne soupçonne quelque chose et qu'il ne dénonce la *pâlotte*.

— Que pourrait-on faire à une malheureuse dont l'esprit n'a pas d'yeux? dit le marin.

Merlet remua la tête en grommelant : — On ne sait pas, on ne sait pas, dit-il; les juges ont des idées... Sans compter que la loi sur les incendiaires n'est pas douce, savez-vous? Les galères ou la guillotine!

— Est-ce possible?

— Comme j'ai l'honneur de vous le dire. Si on en venait là, vous concevez quel désagrément pour elle et pour vous?

— Non, non, cela ne peut pas être... cela ne sera pas! interrompit brusquement Lavau, comme s'il se parlait à lui-même... Non, quand je devrais la noyer de mes mains... elle d'abord, moi ensuite... mais il n'y a rien à craindre, pas vrai, maître Jacques? Nous sommes seuls à l'avoir vue?

— Autant qu'un homme peut jurer, j'en jurerais, répondit prétentieusement le patron. Cependant, si vous m'en croyez, vous garderez Georgi là-bas.

— Au phare? répéta Simon, c'est contraire au règlement.

— Mais c'est conforme à la prudence, ajouta Merlet; si on la voit, on peut la soupçonner, tandis que, si elle est absente, personne ne pensera à elle. Bardanou part dans quelques jours, et, à mon prochain voyage au phare, je pourrai la prendre pour la ramener à Robert.

Malgré son respect pour la consigne, Lavau sentit la sagesse du conseil. L'idée de voir la fille de sa sœur en prison, soumise à un jugement, condamnée peut-être, lui inspirait d'ailleurs une épouvante qui lui eût fait tout accepter. Merlet et Rigaud promirent d'être discrets. Quant au gardien qui l'avait remplacé pendant quelques jours au vieux phare, il fut convenu qu'on lui cacherait l'arrivée de l'orpheline. Il suffit pour cela de la déposer sur l'extrémité de l'îlot opposée à la cale de débarquement, puis de gagner cette dernière, où le remplaçant de Simon accourut bientôt, ravi d'être relevé de sa garde solitaire. Il aida le patron à mettre à terre les provisions de la semaine, prit rapidement congé, puis entra dans le canot, qui poussa au large. Le vieux marin attendit que la voile ne fût plus qu'un point blanc presque perdu dans l'espace. Descendant alors vers les roches où Georgi avait été débarquée, il l'appela et la fit entrer dans la tour qui servait en même temps d'habitation et de phare.

III.

Quelques heures semblèrent suffire à la *pâlotte* pour s'habituer à son nouveau séjour. Au premier instant, maître Simon avait voulu renouveler son interrogatoire sur ce qui s'était passé à terre; mais le silence obstiné de l'idiote et sa propre difficulté de parole avaient bientôt mis fin à l'enquête. Georgi fut donc laissée à elle-même, et put prendre librement possession de l'îlot désert.

Cette solitude n'avait rien de nouveau pour elle. Accoutumée depuis la mort de Donatien à vivre loin de toute compagnie et au milieu des rochers, c'était là vraiment qu'elle se trouvait à l'aise. Non-seulement toutes les images de ces sierras maritimes lui étaient devenues familières, mais elle en avait besoin. — Folles vagues dansant sur les récifs, nuées qu'emportait le vent, cris rauques des oiseaux de mer qui tournoyaient sur l'abîme, rafales fouettant les cimes décharnées : l'habitude avait fait de tous ces aspects et de tous ces bruits une partie d'elle-même; c'était seulement où ils ne se retrouvaient pas qu'était à ses yeux le désert.

Aussi, retrouvant dans son nouveau domaine ce qui lui était connu, y fut-elle bientôt établie. Parfois abritée au fond d'une anfractuosité, suspendue à quelque escarpement ou debout sur une cime isolée, Georgi s'oubliait des heures entières à regarder la mer et à s'enivrer de la rumeur des flots; d'autres fois, prise d'une activité curieuse, elle allait de rocher en rocher, cherchant aux fentes les plus cachées les nids des goëlands, ou écartant les longues draperies d'algues marines pour découvrir les bancs de coquillages ou la retraite des sauterelles de mer (1).

L'îlot, formé d'un entassement granitique dont le phare occupait la crête, se reliait à une chaussée d'écueils qui se découvrait à l'heure du reflux. C'était là qu'avant l'établissement du phare les navires, poussés par la houle et trompés par l'obscurité, venaient se perdre sur les brisans dont rien ne leur annonçait l'approche. A marée basse, l'œil apercevait encore au fond des eaux ou dans les fissures du roc des débris d'ancres, de ferremens rongés par la rouille et de quilles à demi enfouies dans le sable : lugubres vestiges de naufrages déjà oubliés. Georgi explorait chaque jour cette chaîne de récifs en s'efforçant d'arracher à la mer quelques épaves sous-marines, et maître Simon la laissait faire. Sa présence n'avait rien changé dans la vie du vieux gardien. Voyant que le silence de l'idiote respectait son propre silence, il s'était vite accoutumé à cette espèce d'ombre pâle et fuyante qui errait sur son rocher. Il lui sembla même, au bout de quelques jours, qu'elle complétait sa solitude. Elle était là, en effet, comme une représentation muette du monde absent. Aux heures des repas, un cri d'appel suffisait pour la faire accourir; puis elle disparaissait à la manière des oiseaux sauvages.

Sauf quelques rares paroles échangées par aventure, tous deux vivaient ainsi à part, la *pâlotte* parmi les récifs, et Simon sur la terrasse du phare. Enveloppé dans son *noroit* de drap bleu, les mains sous les aisselles et la pipe entre les dents, il restait là depuis le lever du soleil jusqu'au soir, le regard perdu sur cette plaine d'azur que moiraient

(1) Langoustes.

les courans. Habile à étudier au loin les voiles qui cinglaient en tous sens, il savait reconnaître la destination du navire, son importance et sa nation. Une longue-vue, toujours braquée sur le parapet de pierre, lui permettait de scruter tous les coins de l'horizon. Du haut de sa tour isolée, il assistait à cet éternel combat du génie humain contre les obstacles de la création; il voyait se croiser les mille liens d'intérêts ou de nécessités qui, à travers les tempêtes et les abîmes, rattachent l'un à l'autre les peuples séparés. Il avait là le spectacle journalier que nous cherchons à notre fenêtre aux heures d'oisiveté; seulement la rue sur laquelle il regardait était l'infini, et formait le carrefour de deux mondes.

Un soir, après avoir promené sa longue-vue vers tous les points du ciel, il l'arrêta sur le petit port, dont une voile venait de doubler la jetée. La mer était sombre plutôt qu'agitée; mais la rafale de nuit qui commençait à s'élever à l'ouest fraîchissait d'instans en instans. A mesure que le caboteur perdait l'abri de la terre, on le voyait s'incliner davantage et labourer plus péniblement la vague. Il s'efforçait de monter dans le vent pour atteindre la passe pendant que le soleil éclairait encore sa route. Bien que la manœuvre fût hardie, elle n'avait rien qui pût inquiéter. Après l'avoir suivie un instant, maître Simon quitta la longue-vue, promena encore son regard à l'horizon; puis, rétrécissant peu à peu le cercle qu'il embrassait, le ramena sur la chaîne de récifs et sur l'îlot. Le soleil couchant les empourprait déjà de ses lueurs, et le flux commençait à ensevelir la chaussée sous ses tourbillons écumeux. Tout à coup le vieux gardien aperçut la *pâlotte* qui accourait de la pointe extrême de l'écueil, franchissant avec peine les ravines déjà envahies par la mer, et grimpant le long de la pente abrupte qui les réunissait à l'îlot. Elle portait dans ses bras un fardeau informe dont le poids semblait ralentir sa marche. Elle atteignit pourtant la base du vieux phare. Simon l'entendit bientôt dans l'escalier tournant et la vit enfin apparaître sur la terrasse, les traits brillans d'une joie triomphante.

— Qu'y a-t-il? demanda le marin étonné.

Elle ne répondit que par l'interjection stridente qui lui était ordinaire dans ses élans de joie, et déposa l'objet qu'elle portait aux pieds de Simon. Celui-ci reconnut alors un de ces petits barils anglais destinés aux spiritueux, et de la contenance d'un gallon. Débris de quelque naufrage, les algues et les coquillages, sous lesquels il avait presque disparu, attestaient son long séjour dans les flots. Maître Lavau demanda à la *pâlotte* où elle l'avait découvert.

— Là... là... dit-elle en montrant du doigt un récif dont on n'apercevait plus que le sommet, j'en ai encore vu d'autres; mais le rocher les tient. Regardez, il y a des cercles de fer.

Elle arracha les varechs dont le barillet était enveloppé; le marin le souleva.

— Par ma foi! il est plein, dit-il avec une vivacité qui ne lui était point ordinaire; il faut voir ce que c'est.

Et, ouvrant le couteau retenu à sa boutonnière par une tresse de cuir, il le glissa entre les douvelles noircies. Un liquide doré jaillit presque aussitôt sous ses doigts en répandant un parfum qu'il reconnut.

— Dieu nous sauve! c'est du rhum! s'écria le marin, dont le visage s'était éclairci; tu as trouvé là un trésor!... Vite, vite, prends garde, Georgi, que je descende le baril; j'ai peur qu'il n'ait quelque avarie, et qu'il ne me sombre entre les mains!

Il l'avait soulevé avec la sollicitude d'un père pour son enfant; il gagna la pièce qu'il habitait, et prit toutes les précautions nécessaires. Il commença toutefois par déguster la précieuse liqueur. afin d'en reconnaître la qualité. Après avoir vidé son verre à petits coups, il fit claquer sa langue contre son palais, et toutes les rides de son visage semblèrent sourire.

— Du vrai Jamaïque! murmura-t-il; cela doit venir de quelque navire anglais... Ces gredins-là ne boivent jamais que du meilleur!

Il remplit de nouveau son gobelet, et recommença à boire en parlant entre chaque gorgée.

— Quelle chaleur! quel goût! Sur ma vie! *pâlotte*, sans toi le baril dormirait encore au fond de la mer... C'est le bon Dieu qui m'a fait te rencontrer l'autre soir sur la grève et t'emmener ici... J'y ai gagné une provision de rhum... et le Provençal d'avoir encore un navire sous ses pieds... car, grace au ciel! la *bisquine* n'a rien eu.

— Rien? répéta Georgi.

— A preuve qu'elle vient de sortir du port et qu'elle navigue vers la passe, reprit le vieux gardien.

La *pâlotte* courut à l'étroite croisée, et Simon lui indiqua le navire dont on avait quelque peine à distinguer la voilure aux lueurs du soir. La rafale qui contrariait sa marche s'était insensiblemet transformée en une de ces brises sèches, brusques et continues, auxquelles les marins donnent le nom de brises carabinées. La mer, tourmentée, avait pris la couleur glauque et l'aspect froid qui indiquent les longues tenues de vent. Aux derniers rayons du jour qui s'éteignaient vers le couchant succédait la clarté terne d'une nuit à la fois sans nuages et sans étoiles. Maître Lavau fit observer que la *bisquine* courait bord sur bord sans paraître gagner beaucoup; elle devait employer une partie de la nuit à doubler le phare et à chercher la passe.

Tout en continuant à remplir et à vider son verre, il expliqua à Georgi les difficultés de cette recherche, dans laquelle la moindre erreur pouvait conduire au naufrage. Le rhum avait donné au taciturne gardien

une singulière facilité d'élocution. On connaît cette hâblerie de chasseurs racontant que des braconniers, surpris par un froid prodigieux, allumèrent dans les bois un feu de bruyères, et, entendant éclater subitement un grand bruit de voix, s'aperçurent que c'était leur brasier qui faisait fondre toutes les paroles gelées dans l'air. Quelque chose de semblable paraissait s'opérer chez Simon : la chaleureuse liqueur semblait fondre la glace qui avait retenu jusqu'alors les sensations et les pensées muettes au dedans. Il se mit à parler tour à tour de sa jeunesse, de ses campagnes, de sa croix livrée en gage, mais dont le ruban avait laissé une marque sur sa veste déteinte. Il la montra à Georgi.

— Cette marque-là, vois-tu, dit-il, suffit pour m'avertir; c'est comme une inscription imprimée là, près de mon cœur; elle me dit dans son langage : — Rappelle-toi ce que tu as été, et prends garde à ce que tu seras; ne m'oublie pas, fais ton devoir!

Et comme si ce dernier mot eût réveillé en lui un souvenir subit, il replaça brusquement son gobelet sur la table, regarda vers la fenêtre, et se levant : — Mais voici l'heure de le faire! ajouta-t-il; vite, Georgi, ma lanterne; le feu devrait être déjà allumé là-haut... Malédiction sur ton baril! S'il devait me faire oublier la consigne, je le renverrais au fond de la mer.

Il prit la lanterne, et monta à la chambre de l'appareil. La *pâlotte*, debout près de la petite fenêtre, continuait à suivre du regard la voile de la *bisquine*, qui n'apparaissait plus que comme un point blanc dans la nuit. Sa haine contre le capitaine provençal, assoupie un instant loin de lui, venait de se réveiller dans toute sa violence. En le voyant ainsi près d'échapper, elle sentait une sourde colère qui faisait trembler la main dont elle serrait les barreaux de la fenêtre. Oh! pour venger Dona, que n'était-elle un de ces flots qui emportaient le navire, un de ces souffles qui le poussaient, un de ces rocs sur lesquels passait sa quille rapide! Avec quel élan de cœur elle demandait tout bas la punition du meurtier! Comme elle eût prié à mains jointes et à deux genoux, si elle eût connu une prière pour solliciter la mort d'un ennemi! Par instans, lorsque le caboteur disparaissait dans l'ombre, elle espérait que ses vœux avaient été exhaussés; mais bientôt elle le voyait blanchir de nouveau sur le gouffre, et s'élancer de vague en vague en se rapprochant toujours.

Maître Simon la retrouva à la même place, les regards fixés sur cette voile maudite, et murmurant à demi-voix, sans s'en apercevoir, le nom de Bardanou.

— Ah! tu vois encore la *bisquine*? demanda-t-il.

— Toujours! répéta Georgi.

— Eh bien! elle peut naviguer sans peur maintenant, reprit Lavau;

je viens de hisser là-haut une étoile qui la conduira à la passe comme par la main.

Il éteignit sa lanterne, et revint s'asseoir près de la table, en face du baril. Le phare allumé, rien ne réclamait plus ses soins jusqu'au jour; il n'avait à craindre aucune visite, et pouvait disposer à son gré de quelques heures. Cet affranchissement de responsabilité le rendit moins circonspect dans ses libations. Là avait été toujours pour lui la tentation dangereuse. En vain se raidissait-il : après un long effort, l'occasion aidant, il cédait tout à coup, et perdait ainsi en une seule fois le bénéfice de sa longue résistance. Ces défaillances de volonté, bien que courtes et assez rares, avaient attiré au vieux gardien quelques réprimandes. Récemment encore, il avait dû subir l'avertissement sévère d'un inspecteur, par qui le mot de retraite avait même été prononcé! Maître Simon en garda long-temps au cœur une atteinte douloureuse; mais ce soir-là le rhum lui avait fait tout oublier. Devenu bruyant et jovial, il voulut obliger la *pâlotte* à trinquer avec lui : celle-ci, toujours immobile à la petite fenêtre, secoua la tête en signe de refus.

— Goûte au moins, pauvre innocente, reprit-il en riant; tu ne sais pas le bien que ça te fera. Quand on a bu, c'est comme si l'on sentait au dedans un rayon de soleil. Puisque tu as trouvé le baril, il est juste que tu aies une part de ta pêche; allons, prends ce gobelet.

Mais Georgi continuait à regarder la mer sans écouter.

— Décidément, tu ne veux pas? dit le marin; tu refuses ton bonheur. Ah! quel baril du bon Dieu, ma chère! et tu es sûre qu'il y en a d'autres au même endroit?

Elle fit un signe affirmatif.

— Alors on les aura, dit maître Lavau; je veux les avoir! Ce serait péché pour un chrétien de laisser perdre ainsi les biens du bon Dieu!... Mais j'en reviens à mon idée, vois-tu? il faut que ce soit un navire anglais qui ait laissé ses fonds de culottes sur nos roches; il n'y a que les *goddem* pour avoir ainsi le tafia par provision.

Et, frappant la table de son verre qu'il venait de vider : — Oh! tonnerre! si on pouvait voir sous les talons de ces gueux de brisans! continua-t-il. Tu ne te doutes pas, toi, de tout ce que la mer a pu y mettre! Avant la bâtisse du vieux phare, il ne se passait guère de mois sans qu'il en vînt quelques-uns se démolir sur la chaussée. Les gens de la côte accouraient tous ici pour pêcher des planches et des vieux clous... quand ils ne pêchaient point autre chose; c'est une rente qu'on leur a fait perdre. — Ah! ah! ah! notre feu leur a brûlé une ferme! — Aussi il y en a plus d'un, sais-tu, qui ne demanderait pas mieux que de l'éteindre.

Depuis un moment, la *pâlotte* avait la tête à demi passée en dehors de la fenêtre. Simon se retourna vers elle.

— Eh bien! qu'est-ce qu'elle fait là? dit-il avec ce rire sans cause d'une ivresse qui commence; eh! petite, parle donc; que regardes-tu sur la mer?

— Il arrive! il arrive! psalmodia la *pâlotte* de ce ton chanteur et dolent qu'elle prenait quand elle pensait tout haut.

Le gardien se leva en trébuchant, et s'approcha de la fenêtre.

— Qui cela? demanda-t-il; le Provençal? Pardieu! oui, c'est lui qui bouline là-bas; il a fini par monter d'un cran dans le lit du vent. — Ah! ah! le brigand est bien heureux de voir notre grand fanal! Sans lui, je veux que Dieu me damne si son navire ne serait pas demain en miettes!

— La *bisquine?* s'écria Georgi, qui se retourna avec un cri d'interrogation.

— Quoi donc? reprit Lavau; est-ce que la brise ne l'affale pas sur la chaussée? Sans le feu qui les avertit, ils ne pourraient jamais reconnaître s'ils ont doublé les brisans pour donner dans la passe.

— Et le navire... périrait? demanda la *pâlotte.*

— Avec l'équipage, ajouta gaiement Simon, qui s'était remis à boire; mais il n'y a pas de danger tant que le phare fait briller sa lanterne. Allons, Georgi, bois donc! rien qu'un petit coup, pauvre innocente! ton gobelet est là.

Mais Georgi ne pensait point au gobelet; elle avait quitté la fenêtre, et, debout à quelques pas, elle regardait Simon avec des yeux étranges. Cependant celui-ci continuait à rire, à boire et à chanter. Seulement sa voix devenait de plus en plus chevrotante, ses paupières s'allourdissaient, son corps vacillant cherchait le mur pour point d'appui. La *pâlotte* semblait suivre ces symptômes de l'ivresse avec une joie impatiente; son regard allait sans cesse de la fenêtre au gardien; enfin, quand elle l'eut vu s'affaisser sur la table, elle recula jusqu'à l'entrée, se coula par la porte entr'ouverte, la referma doucement et monta haletante à la chambre de l'appareil. Saisissant alors les cordes, elle exécuta la manœuvre qu'elle avait vu faire à maître Simon, redescendit le fanal, l'éteignit, et la tour, un instant auparavant inondée de lumière, rentra brusquement dans les ténèbres. Elle s'élança ensuite vers la terrasse et chercha sur la mer; mais il fallut quelques instans pour que ses yeux éblouis par la clarté pussent se réaccoutumer à voir dans la nuit. Enfin elle réaperçut la *bisquine* perdue dans l'ombre et qui continuait à lutter contre le vent. L'idiote poussa un cri sinistre en étendant les mains fermées vers le navire avec une expression de menace.

— Ah! ah! ah! il ne voit plus sa route, murmura-t-elle en ricanant, j'ai crevé l'œil de la tour!... Sans le phare, l'oncle a dit que le Provençal était perdu... Ah! ah! ah! il va aller où il a envoyé Dona. Jésus!

recevez Dona dans la gloire! Jésus, rejetez son meurtrier dans l'enfer! Vierge Marie, priez pour nous : *Ave Maria!*

Elle s'était agenouillée et répétait avec ferveur la salutation angélique; quand elle eut achevé, elle se releva et regarda de nouveau.

La *bisquine* poursuivait sa route; mais un œil marin eût reconnu que, depuis la disparition du feu indicateur, elle avait déjà dévié dans sa direction et qu'elle était entraînée sur la chaussée sans s'en apercevoir. Le capitaine provençal le soupçonna sans doute, car il fit bientôt un nouvel effort afin de remonter dans le vent, puis, croyant approcher de la passe, il laissa arriver une seconde fois pour se relever encore. Ces hésitations que la *pâlotte* ne pouvait comprendre finirent par l'inquiéter; elle pensa que maître Simon avait exagéré la nécessité du phare, et que, malgré l'obscurité, le caboteur finirait par doubler les écueils.

Pour qui ne connaissait point le secret de ces parages, il était difficile, en effet, de croire à un péril aussi imminent. Pas un nuage dans le ciel, pas de tempête sur les flots; aucune des grandes menaces qui font sentir l'impuissance de l'homme; rien que la brise acérée qui sifflait sans relâche. Déjà cependant le souffle de cette brise emportait la *bisquine*, qui se débattait en vain pour le vaincre; ses bordées devenaient de plus en plus courtes; le courant se joignait au vent pour la rejeter aux rochers. Après une longue attente, Georgi s'aperçut enfin qu'elle se rapprochait rapidement de la chaussée. Trompé par une brèche apparente, le capitaine provençal croyait avoir atteint la passe et y donnait à toutes voiles. Son erreur fut de courte durée. Il reconnut les brisans et voulut virer de bord; mais il était trop tard : le navire, enveloppé dans la houle, glissa le long de la ligne de récifs. A la morne clarté du ciel, Georgi reconnut Martin Bardanou, qui, les mains crispées sur la barre, s'efforçait de ranger les écueils, dont la *bisquine* effleurait les aspérités. Le bâtiment dévoyé passa devant la tour ses voiles abattues et penchée sur le flanc, comme un goëland blessé que le vent emporte les ailes pendantes; mais, à quelques encâblures de l'îlot, il s'arrêta avec un craquement soudain : sa carène venait de rencontrer un rocher à fleur d'eau. Georgi vit ses mâts s'incliner. Des cris terribles retentirent jusqu'au phare, puis tout sembla fondre dans la mer; hommes et navire s'étaient engloutis!

Par un mouvement irréfléchi, la *pâlotte* se précipita dans l'escalier pour courir aux rochers; elle y heurta maître Simon, que les clameurs de détresse avaient réveillé en sursaut, et qui accourait encore à demi étourdi. Son regard cherchait la lumière qui, du phare, glissait habituellement dans l'intérieur de la tour, et, effrayé de l'obscurité, le gardien s'élançait vers la chambre de l'appareil au moment où sa nièce et lui se rencontrèrent criant et troublés.

— Le fanal! le fanal! répétait Simon.

— La *bisquine!* murmurait Georgi.

— Il est éteint?

— Elle est brisée!

Le vieux gardien saisit le bras de l'idiote.

— Que dis-tu? s'écria-t-il; le Provençal?...

— Est sous la mer! répondit la *pâlotte*, qui lui échappa en continuant à descendre.

Le marin s'efforça de la suivre à tâtons.

Sortie de la tour, l'idiote s'était élancée vers l'endroit où le navire avait disparu. Les vagues tourbillonnaient sur les crêtes de l'écueil, jouant avec quelques épaves qu'elles montraient et dérobaient tour à tour. Georgi fouilla avidement du regard les remous et contourna les brisans. Lavau, qui la rejoignit haletant, lui demanda si elle apercevait quelque chose.

— Rien que les planches qui flottent, répondit-elle d'un accent joyeux.

— Chut! interrompit le marin.

Un hurlement rauque et désespéré venait de retentir au milieu du fracas de la houle.

— C'est le chien! dit la *pâlotte* saisie.

— Oui, reprit Simon; de ce côté... regarde... il y a quelque chose.

En effet, un point noir semblait tacher l'écume et suivre la lame qui s'engouffrait entre les récifs. Pour s'en rapprocher, la *pâlotte* franchit les rochers avec une agilité de bête fauve, et le vieux gardien, excité par un reste d'ivresse, la suivit. Les hurlemens se firent entendre plus distinctement, le point noir se rapprocha; il semblait grossir; ses formes devinrent moins vagues; tout à coup, soulevé par un flot énorme, il apparut à sa cime, au milieu d'une crinière d'écume; c'était le Provençal cramponné à un débris du navire, il avait la tête baissée et portait sur ses épaules le chien griffon.

En le reconnaissant, Georgi avait poussé un cri de rage désespéré. Maître Simon courut à l'extrémité de la roche, attendit que le flot arrivât, et, étendant la main, arrêta au passage l'épave flottante.

— Ici, vite, à moi! cria-t-il à sa nièce en sentant que la mer allait lui reprendre sa proie.

L'idiote, qui l'avait rejoint, s'était penchée vers le Provençal et lui soulevait la tête; elle laissa échapper un de ses éclats de rire saccadés.

— Mort! dit-elle en battant des mains.

— Malédiction sur toi! il m'échappe! reprit Simon, qui, entraîné par son fardeau, glissait sur le rocher humide.

Georgi s'aperçut du danger, saisit le mort à deux bras; les forces réunies de Simon et de sa nièce ramenèrent le naufragé sur l'écueil.

L'idiote avait bien vu; Bardanou n'était plus qu'un cadavre! On voulut vainement le détacher du débris qu'il avait rencontré sous les eaux; il s'y était pour ainsi dire fixé des ongles et des dents. Il resta immobile, étendu sur les algues marines qui tapissaient la roche, tandis que le chien faisait succéder des hurlemens de deuil à ses hurlemens d'épouvante. Georgi regardait avec une expression étrange, où le saisissement inévitable que produit l'aspect de la mort se mêlait à la joie de la haine satisfaite. Quant à Lavau, dès qu'il se fut assuré qu'il n'y avait plus rien à faire pour Martin Bardanou, il se retourna vers les flots, poussa de longs cris d'appel, gagna les récifs les plus avancés, espérant apercevoir quelque autre naufragé de la *bisquine;* mais tout fut vain : le reflux, qui commençait à se faire sentir, les avait sans doute entraînés au loin vers la pleine mer. Certain que ses secours ne pouvaient être utiles à personne, il revint vers le cadavre du capitaine.

Sa nièce était toujours debout, le regardant, et le chien continuait sa plainte lugubre. L'ivresse du vieux gardien s'était complétement dissipée dans ces efforts; il tourna ses regards vers le phare éteint, et le soupçon de ce qui avait eu lieu traversa sa pensée. Saisissant les mains de la *pâlotte* et la regardant en face, il voulut l'interroger; mais, au premier mot, elle raconta tout sans détour, avec une sorte d'emphase triomphante. Cette sincérité faillit lui être fatale. Hors de lui, le vieux marin la renversa à terre, et allait l'écraser sous ses pieds, lorsque, dans son effroi, elle poussa instinctivement le cri de détresse dont elle avait conservé l'habitude depuis son enfance : — Ma mère! — A ce nom, Lavau se rejeta en arrière, porta les deux mains à son front; puis, effrayé de lui-même, courut à la tour, monta dans la pièce qu'il occupait et s'y enferma.

Ce qui venait de se passer avait été si prompt et si inattendu, qu'il en demeura d'abord étourdi. Il s'était laissé tomber sur un escabeau, près du foyer; la tête dans ses deux mains, il essaya de se rappeler et de comprendre. Peu à peu tout s'éclaircit; il sentit quelle responsabilité pesait sur lui. Évidemment ce n'était point à Georgi, pauvre raison égarée, qu'on pouvait demander compte de la perte de la *bisquine,* mais à lui, qui avait violé une première fois son devoir en l'emmenant au phare, une seconde fois en s'oubliant dans l'ivresse. Toutes ces idées se présentèrent d'abord sans ordre et à peine formulées; c'étaient moins des réflexions que des cris de la conscience; il en fut par cela même plus troublé.

Outre les caractères particuliers à chaque individu, il en est qui ressortent pour ainsi dire des professions : chacune d'elles a son point d'honneur qui s'exalte plus ou moins selon le caractère, mais qui, à des degrés différens, reste commun à tous. Sentinelles perdues des écueils, les gardiens de phare ont toujours considéré leur poste comme une

faction que rien ne leur permettait de négliger. Pour eux, vieux soldats de la mer, c'était la sûreté de leurs anciens compagnons qui leur était confiée, la grandeur même de la tâche les relevait à leurs propres yeux; y manquer n'était point une faute, mais une honte; c'était livrer son poste à l'ennemi.

L'histoire des côtes est pleine de faits qui prouvent ce fanatisme héroïque. On a vu, par exemple, des gardiens de phares flottans refuser de fuir leurs pontons à moitié démolis par la tempête, et sombrer sous leur fanal comme *le Vengeur* sous son sublime drapeau; d'autres, atteints par la fièvre jaune, se traîner jusqu'à la salle des appareils et allumer d'une main mourante la lumière protectrice. Pendant la dernière guerre contre les Anglais, un gardien, attiré hors de sa tour et sommé par une péniche anglaise d'éteindre son feu, dont la disparition devait compromettre une escadrille française, qui cherchait le port, préféra jeter ses clés à la mer et se faire massacrer par l'ennemi.

Lavau avait entendu raconter, comme tous ses pareils, ces dramatiques aventures, qui étaient les dates glorieuses de leur histoire : ce culte des devoirs particuliers imposés aux gardiens de phares se compliquait en outre, chez lui, d'une disposition que nous avons déjà signalée. Ainsi que toutes les intelligences restreintes, il ne distinguait bien que les devoirs immédiats, mais il portait dans l'accomplissement de sa tâche ainsi comprise une rigueur singulière. Pour lui, l'honneur très simplifié n'en était devenu que plus absolu dans ses exigences. Les objets dont il se trouvait entouré semblaient d'ailleurs rendre sa faute plus présente. L'obscurité dans laquelle la tour restait plongée, les rumeurs furieuses de la mer, les gémissemens du chien que l'on continuait à entendre par intervalles, tout lui rappelait le désastre accompli, tout l'accusait! Il se jugea à jamais déshonoré et se demanda quelle expiation pourrait amoindrir sa honte, sinon la racheter. Un souvenir traversa tout à coup sa mémoire. Il se rappela qu'à l'une de ses premières campagnes, la négligence du capitaine avait conduit la goëlette de guerre qu'il montait aux récifs des Sorlingues, où elle périt. L'équipage échappa dans les chaloupes, mais l'auteur du naufrage avait résisté jusqu'au dernier moment à toutes les prières; il avait refusé de quitter le navire et s'était puni lui-même en s'abîmant dans les flots. Ce fut un trait de lumière pour Simon. Incapable de voir, après la faute, les lois plus élevées de la morale humaine qui lui défendaient de se châtier de ses propres mains, il crut que l'exemple de son ancien capitaine était un avertissement. Comme lui, il avait failli à son devoir, il voulut se faire pardonner comme lui.

Cette pensée l'eut à peine frappé, que sa résolution fut prise. Pour cette nature à fond héroïque, mais rebelle aux débats intérieurs, quitter la vie était chose plus simple et plus facile que la discuter. Il fit

donc tous ses préparatifs avec la soigneuse régularité d'un vieux soldat de l'Océan long-temps soumis à la discipline des vaisseaux.

Le jour qui allait succéder à cette triste nuit était celui même où Simon attendait le canot de Jacques; il fallait avertir celui-ci et lui donner de dernières instructions. Maître Lavau prit dans son coffre une de ces feuilles à titres imprimés destinées aux rapports du mois, il trouva une plume à demi écrasée, une écritoire dont il dut détremper l'encre desséchée, s'assit devant la table et écrivit. C'était habituellement pour lui une opération lente et pénible; mais cette fois la plume marcha d'elle-même et couvrit le papier de caractères lourds et inégaux, ordinaires à ceux pour qui écrire est une rare aventure. La lettre contenait ce qui suit :

« JACQUES MERLET,

« Ceci est pour vous dire que j'ai négligé mon devoir, laissé éteindre cette nuit les feux de la tour, et que par suite le navire du Provençal est venu sur les brisans, où il a péri corps et biens. Après cela, vous comprendrez que je ne pouvais plus vivre.

« Jacques Merlet, je sais que quand je me serai tué, je n'aurai plus droit de reposer dans la terre bénite; mais, si vous êtes un vrai chrétien, vous ne refuserez pas de dire une prière pour mon ame, ensuite de quoi vous envelopperez mon corps dans un lambeau de toile et vous le lancerez à la mer : c'est le cimetière des matelots.

« Comme vous devez arriver avec la marée du matin, je vous prie de vous en retourner vite au port, à cette fin de ramener mon remplaçant au phare avant la nuit pour que le service n'ait pas à souffrir.

« Jacques Merlet, vous trouverez sur l'îlot la fille de ma sœur Madeleine; je la recommande à votre humanité.

« J'aurais voulu emporter ma croix dans mon linceul; mais je n'en ai plus le droit.

« Jacques Merlet, ceci est pour vous dire un dernier bonjour, et je souhaite que Dieu vous accorde une longue vie.

« SIMON LAVAU. »

Cette lettre écrite, il y mit l'adresse, la plaça sur la table en évidence, puis monta à la chambre de l'appareil.

Le fanal était encore tel que Georgi l'avait laissé. Simon s'assura que rien n'y manquait; il le disposa pour le lendemain; puis, prenant la corde, il fit un nœud coulant à l'un des bouts, et fixa l'autre à la voûte. Il s'approcha ensuite de la fenêtre, comme s'il eût voulu faire ses derniers adieux à la mer. L'aube commençait à éclairer l'horizon de quelques pâles clartés; le vent avait molli, et les flots bruissaient plus sourdement sur les écueils. Simon s'oublia quelque temps devant

ce spectacle, dont la majestueuse monotonie lui était devenue, à son insu, un besoin. Il vit le levant s'enflammer avec lenteur et les étoiles s'effacer l'une après l'autre. Bientôt, du côté de la terre, pointa une voile blanche encore si éloignée, qu'on l'eût prise pour un goëland matinal. C'était la barque de Jacques; dans une heure, elle devait aborder à l'îlot. Le vieux marin retourna la tête vers l'intérieur. — A ce moment, les hurlemens du chien s'élevèrent de nouveau.

— C'est bon! murmura-t-il avec un mouvement d'impatience, attends un peu; ton maître va être vengé.

Peu d'instans après, le patron Jacques débarquait dans l'îlot; mais il arrivait trop tard : la funeste résolution du gardien du phare était accomplie.

Cette fin terrible désarma d'autant plus facilement le blâme public que la perte de Bardanou et de son navire éveillait peu de regrets. Aussi la sympathie générale adoucit-elle ce que les dernières volontés de Simon Lavau avaient de trop sévère pour lui-même. Ses restes, apportés au cimetière, furent enterrés sans cérémonie religieuse dans le coin réservé aux hérétiques et aux suicidés; mais une foule nombreuse l'y accompagna, et Robert rendit la croix pour qu'elle fût ensevelie avec le mort. Il fit plus : sur la demande de quelques notables habitans qui se cotisèrent pour assurer la pension de la *pâlotte*, il consentit à la garder chez lui, comme l'avait demandé Simon.

Les derniers événemens semblaient avoir donné quelque chose de plus sauvage à l'égarement de Georgi. Habituellement retirée dans les lieux solitaires, elle fuyait toutes les approches, refusait de répondre, et ne rentrait au logis que pour prendre sa nourriture. Parfois même elle faisait des absences de quelques jours, après lesquelles elle revenait amaigrie et plus farouche. Enfin elle disparut tout-à-fait, et les recherches faites sur la côte pour la retrouver furent inutiles. On pensa qu'elle avait été noyée sur quelque récif et emportée par la mer. Ce fut seulement environ une année après sa disparition que le hasard fit découvrir à quelques enfans du port la caverne du *Roc brûlé*. Ils y trouvèrent le cadavre de la *pâlotte* pétrifié par le salpêtre qui suintait de la voûte. L'idiote était couchée à terre, la tête repliée sur son bras gauche et tenant encore dans sa main droite la bague de cuivre et la médaille de plomb qui avaient appartenu à Dona.

ÉMILE SOUVESTRE.

DE LA RESTAURATION

ET

DE SES HISTORIENS.

I. — *Histoire de la Restauration*, par M. A. de Lamartine.
II. — *Histoire des deux Restaurations*, M. par Achille de Vaulabelle.

Les grandes époques politiques ne veulent être jugées ni de trop près ni de trop loin. Entrevues à distance, leur physionomie s'altère, et le secret de leur vie vous échappe; étudiées de trop près, elles demeurent enveloppées de la poussière soulevée par les passions, et la limpidité du regard en est obscurcie. Dans notre siècle, où les révolutions se succèdent avec une sorte de régularité chronique, il est difficile d'apprécier avec quelque justice un gouvernement déchu au lendemain de sa chute, car on participe en quelque degré, ou à l'irritation des vaincus, ou aux illusions des vainqueurs. Un assez long intervalle sépare d'ailleurs l'instant où une idée s'élève à l'horizon du monde politique de celui où cette idée se déploie sous son jour véritable, avec son caractère définitif, et les partis n'acquièrent l'entière conscience d'eux-mêmes qu'après avoir traversé l'une et l'autre fortune. Ajoutons que l'hypocrisie tient une plus large place dans la vie publique que dans la vie privée, et que les mots ne se dépouillent que lentement de l'écorce artificielle dont les revêtent des passions qui n'osent ou ne peuvent s'avouer. Que valent aujourd'hui certaines formules solennellement consacrées durant tant d'années? Sous quel aspect se

présentent en ce moment pour nous les théories constitutionnelles au nom desquelles de si rudes assauts furent livrés durant quinze ans à la maison de Bourbon? Pour juger en parfaite connaissance de cause la monarchie représentative, peut-être fallait-il que ce régime eût disparu, déserté par un si grand nombre des hommes qui s'étaient, pour le défendre, engagés dans les voies d'une opposition implacable. J'aborde donc l'étude de la restauration sous le coup d'événemens dont l'effet sera d'éclairer cette ère politique d'une lumière triste, mais nouvelle; je me propose surtout d'observer, durant cette première période de notre vie constitutionnelle, le rôle de ces classes industrielles et lettrées dont j'ai signalé l'action et les instincts dans une série de travaux auxquels j'ose renvoyer les lecteurs de cette *Revue* qui n'en auraient pas perdu le souvenir (1).

I.

Au moment où l'empire succombait sous le contre-coup de ses violences, et lorsque la guerre, portée dans toutes les capitales de l'Europe, se terminait aux buttes Montmartre, il ne régnait en France qu'un seul sentiment, celui de la lassitude, et le pays n'entretenait qu'une seule pensée, celle d'une pacification prompte et générale. De croyances politiques, la nation n'en avait plus : celles-ci s'étaient abîmées dans la sanglante loterie dont les dépouilles du monde avaient si long-temps fourni les lots. Les garanties stipulées en 1802 et rappelées en 1804 avaient disparu sans laisser ni regrets ni souvenirs au sein des masses enivrées de bruit et de gloire. Une formidable machine de guerre s'était élevée au lieu et place de cette monarchie radieuse, mais pacifique et pondérée, que la France avait saluée douze années auparavant de ses acclamations et de ses espérances.

Le rêve politique de 1789, repris de 1795 à 1802, ne touchait plus que les hommes personnellement engagés dans les événemens de la révolution. En 1814, les constitutionnels formaient moins un parti qu'une école, et celle-ci aurait facilement tenu dans l'enceinte d'un salon. Mais, si la France avait cessé de s'inquiéter de la liberté, elle avait conservé, jusque dans l'affaiblissement où la jetait l'épuisement de son sang généreux, le sentiment très vif de l'égalité conquise, et si les théories constitutionnelles étaient mises en oubli par la génération élevée dans les lycées et dans les camps, le souvenir des premiers triomphes remportés par la démocratie sur l'ordre social antérieur à 1789 était aussi vif qu'aux jours de la Bastille. Les merveilleuses fortunes créées par l'épée, loin d'étancher cette soif d'égalité, n'avaient servi qu'à la rendre plus ardente, car ces glorieux soldats, admis à

(1) Voyez *De la Bourgeoisie et de la Révolution française*, nos du 15 février, 15 mai, 15 juin, 15 novembre 1850, et 1er janvier 1851.

l'honneur de royales alliances, recevaient moins de force du principe aristocratique qu'ils ne lui inculquaient de faiblesse. Universel oubli des doctrines et des garanties constitutionnelles, antipathie non moins universelle contre les temps antérieurs à l'ère révolutionnaire dont les crimes s'étaient perdus dans les splendeurs de l'époque impériale, telle était la double disposition de l'esprit public lorsque l'empire disparut dans la tempête qu'il avait suscitée. La France éprouvait des répulsions instinctives, mais n'avait aucune croyance politique, quand les rois de l'Europe, au lendemain de leur entrée dans Paris, s'élevant à la hauteur de la mission que leur donnait la Providence, l'interrogèrent loyalement sur la nature du gouvernement qu'il lui convenait d'adopter.

Les étrangers ne songeaient point aux Bourbons, et si l'action des souverains alliés s'exerça dans les premiers jours d'avril 1814, ce fut moins pour susciter cette royale candidature que pour élever contre elle des objections sérieuses. Les cabinets, et particulièrement l'empereur Alexandre, leur inspirateur suprême, déniaient aux princes de la maison de Bourbon les qualités requises pour gouverner un pays où ils les croyaient oubliés. Tout le monde sait que cette solution, la plus inattendue entre toutes, fut suggérée par un salon où des constituans et des conventionnels coudoyaient d'anciens ecclésiastiques depuis long-temps étrangers aux devoirs de leur état. Personne n'ignore que les amis de M. de Talleyrand, loin d'être entraînés par l'enthousiasme, organisèrent les premiers la manifestation royaliste avec tout le sang-froid de joueurs égoïstes; mais l'histoire attestera que, si inattendue qu'elle fût la veille pour le pays, cette solution devint le lendemain la pensée de tout le monde. Aucune combinaison ne répondait en effet aussi complétement à l'impérieux besoin qui dominait les ames en cet instant suprême. Le gouvernement d'un prince de la maison impériale ou la régence du roi de Rome n'auraient été considérés par la France et par l'Europe que comme une halte dans le système belliqueux de l'empire, et c'était avec ce système lui-même que la nation, lasse de la guerre et humiliée de sa défaite, cherchait alors à rompre par un acte éclatant. Un retour à la vieille monarchie était assurément le gage le plus formel qu'elle pût donner au monde de ses volontés pacifiques; l'instinct public le devina, et, sous cette seule impression, il accepta la restauration sans en discuter d'abord ni le titre ni les conséquences. En 1814, la France était affamée de paix, comme nous l'avons vue depuis affamée d'ordre. Dans de tels momens, l'on sait qu'elle va droit devant elle, et que, pour se satisfaire, elle ne marchande aucune condition.

Aux premiers jours, tout le monde acclama donc les Bourbons, qui semblaient plus en mesure que personne de rassurer la coalition et de garantir la France contre les conséquences de sa défaite, et l'on accueillit cette solution par esprit d'égoïsme et point du tout par senti-

ment de fidélité. *Plus de conscription, plus de droits réunis!* s'écriait le comte d'Artois en passant la frontière, mot imprudent peut-être, mais qui assurait au prince un accueil chaleureux au sein de populations qui ne savaient rien ni de sa famille ni de lui-même. Ce programme était, en avril 1814, l'expression du vœu populaire jusque dans ces campagnes de l'est qui, dominées par de vieilles appréhensions plus vives que de récentes souffrances, devaient, une année plus tard, porter sur leurs bras, de Grenoble à Paris, le guerrier redevenu pour elles le vivant symbole de la révolution et de la nationalité française. Quand la fille de Louis XVI était accueillie avec enthousiasme à Bordeaux, la part des intérêts froissés était plus grande dans cette manifestation que celle des opinions politiques, et la *ville du 12 mars*, ruinée par la chute du commerce maritime et colonial, faisait aux promesses de la restauration l'accueil qu'elle réservait trente ans plus tard aux doctrines du libre échange. Le conseil municipal de Paris, qui, devançant les résolutions du sénat, affichait, le 2 avril, sur l'initiative hardie de M. Bellart, une proclamation dans laquelle il indiquait comme vœu national le rétablissement de l'ancienne monarchie, cédait à la pression d'intérêts financiers et commerciaux beaucoup plus qu'aux souvenirs d'un passé disparu de la mémoire de la génération contemporaine.

Si la restauration fut pour M. de Talleyrand une intrigue, pour le sénat une spéculation, elle fut donc pour la bourgeoisie un calcul, et pour les masses une halte bénie dans la voie sanglante où elles avaient épuisé leurs forces; mais, tandis que le rétablissement de la maison de Bourbon se présentait aux yeux de la plus grande partie de la nation sous cet aspect tout positif, cet événement revêtait un caractère très différent pour les fidèles serviteurs dont les cheveux avaient blanchi au service et dans l'attente de la royauté exilée. C'était l'accomplissement de leurs longues croyances soudainement réalisées, la sanction imprimée par le ciel aux espérances de toute leur vie, la captivité de Babylone miraculeusement terminée. La restauration des Bourbons devenait à leurs yeux la condamnation implicite des actes consommés depuis vingt-cinq ans; c'était un arrêt porté par le ciel même contre les hommes qui avaient ou servi ou défendu la révolution dans toutes ses phases et sous toutes ses formes, depuis la terreur jusqu'à la gloire.

De là deux écoles en même temps que deux partis, deux manières d'envisager le rétablissement de la royauté, d'entendre son droit, d'expliquer son origine et de comprendre ses devoirs envers la France et envers elle-même. Pour les uns, Louis XVIII était appelé au trône comme frère du dernier roi des Français, et son autorité ne préexistait point à l'acte du sénat qui lui conférait la royauté sous l'expresse condition de jurer les institutions dont cet acte déterminait les bases, institutions qui devaient être d'ailleurs formellement soumises à la sanction de la nation; pour les autres, le sénat et la France elle-même ne

pouvaient que reconnaître un droit antérieur qu'aucune puissance humaine n'avait créé, et qu'on ne constituait pas en lui rendant hommage plus qu'on ne l'infirmait en le niant. Louis XVIII était roi dans l'exil aussi bien qu'aux Tuileries, et l'empire avait passé avec ses victoires, comme la république avec ses bourreaux, sans retrancher un seul jour de ce règne, déjà vieux de dix-neuf années. Son titre inamissible n'avait besoin ni d'être reconnu ni d'être sanctionné, car il résultait de l'acte suprême par lequel le Dieu de Tolbiac et de Bouvines avait constitué la nationalité française; la royauté capétienne était la base de cette constitution séculaire, et la nation était aussi inséparable de son roi que nous le sommes du principe qui constitue notre vie et notre identité personnelle.

Si cette doctrine n'était pas comprise à Paris, si elle y était à peine soupçonnée, elle régnait sans contestation à Hartwell. Les nobles compagnons qui n'avaient pas déserté la royauté, lorsqu'elle était abandonnée de l'Europe, ne pouvaient renier la foi de toute leur vie au moment où la Providence semblait lui apporter une si foudroyante confirmation, et le prince qui, depuis la mort du jeune orphelin du Temple, se tenait pour investi de la royauté, devait répugner singulièrement à accepter un acte qui, en lui rouvrant les portes de la France, le contraignait de renoncer au principe de perpétuité dont il était demeuré dans toutes les fortunes le représentant opiniâtrément convaincu. Bel esprit égoïste et un peu sceptique, Louis XVIII n'avait ni le cœur ni les passions de l'homme de parti; il avait gardé de sa jeunesse des habitudes frondeuses et des goûts de popularité parfois satisfaits aux dépens de ses plus dévoués serviteurs. Sa lutte constante contre un frère autour duquel s'était groupée dans tous les temps la portion la plus ardente de l'opinion royaliste avait fait de l'ancien comte de Provence le point d'appui naturel des hommes de transaction, et ce prince avait pris les allures et presque le caractère d'un roi constitutionnel sans en avoir toutes les croyances politiques. Son défaut de confiance dans le personnel de l'ancien régime n'avait aucunement altéré la foi royaliste qu'avaient imprimée dans son ame son sang, son éducation et une longue suite d'épreuves. Il croyait en son droit aussi fermement que Louis XIV, et tout enclin qu'il fût, comme d'autres rois de sa race, à employer les hommes nouveaux de préférence aux grands seigneurs et à faire prévaloir la politique de conciliation sur la politique de parti, il n'admettait ni le doute ni la controverse sur l'origine et sur l'étendue de sa puissance souveraine.

La manière nette et précise dont la déclaration du sénat réservait le droit supérieur de la nation contrariait donc sensiblement Louis XVIII; mais il avait l'instinct trop droit pour le laisser paraître alors qu'il ne pouvait encore disposer d'aucune force qui lui fût propre. Ce prince n'était en effet rappelé ni par les efforts ni même par l'initiative de son

propre parti; les manifestations moins sérieuses que bruyantes de celui-ci n'avaient été d'aucun poids dans la balance des événemens, et la maison de Bourbon avait, en 1814, cette heureuse fortune, de devoir plus à ses anciens adversaires qu'à ses amis éprouvés. Si cette situation, qui dispensait la royauté de toute reconnaissance envers les siens, contrariait les alentours du prince, elle allait fort bien à son caractère et à la nature de son esprit. Louis XVIII était très propre à appliquer ce système de transactions perpétuelles entre les principes et les personnes qui était la condition vitale de son gouvernement, et auquel il fut généralement fidèle jusqu'au 20 mars, malgré quelques fautes singulièrement exagérées par les injustices de l'opinion. Le roi tourna toutes les difficultés qu'il ne pouvait aborder de front. Le projet de constitution voté par le sénat le 6 avril, accepté par le comte d'Artois comme condition de l'exercice de la lieutenance-générale, ne fut pas repoussé par lui, quelque résolu qu'il fût à ne pas laisser périmer son droit d'initiative : profitant avec habileté des imperfections de cet acte, reconnues par ses auteurs eux-mêmes, il prit l'engagement de préparer sur les mêmes bases un travail conçu dans le même esprit, et la déclaration de Saint-Ouen s'efforça de concilier, par une grande souplesse de rédaction, les doctrines qui partageaient la nation depuis soixante ans. Cette déclaration combinait en effet les maximes du vieux droit historique avec tous les principes et toutes les garanties de 1789. Enfin la commission, tirée du corps législatif et du sénat, à laquelle le roi confia la rédaction du pacte fondamental, offrit par ses membres d'abord, et bientôt après par son œuvre, les gages les plus complets aux intérêts et aux hommes issus de la révolution. Celle-ci n'était point amnistiée, mais consacrée, et la royauté légitime sanctionnait le droit de la France nouvelle en même temps qu'elle maintenait le sien.

La maison de Bourbon commit sans doute une irréparable faute en ne saisissant pas, aux premiers mois de 1814, l'admirable occasion que lui envoyait la fortune de réclamer pour son œuvre législative la sanction nationale, qui aurait impliqué le renouvellement solennel du contrat passé entre nos pères et les siens. Cette sanction pouvait seule renouer la chaîne des temps si complétement rompue : elle ne lui aurait pas manqué sous le coup de la paix et dans l'entraînement des premières espérances plus qu'elle n'a manqué à aucun des pouvoirs qui l'ont réclamée pour la consécration d'un fait accompli. La restauration, survenant tout à coup au milieu de la France de l'empire, était, quoi qu'elle en pût penser, une révolution à laquelle manquait un titre; prétendre s'imposer en vertu d'un contrat immémorial inconnu ou contesté, c'était s'exposer à rester sans racines, sous prétexte de ne pas les laisser découvrir. Mais Louis XVIII répugnait invinciblement à une concession qui lui semblait impliquer la répudiation du droit de ses

pères; les repoussemens de sa famille étaient plus énergiques encore, et le roi n'avait pas atteint Paris, que tout ce qui survivait de talons rouges et de présidens à mortier assourdissait ses oreilles des us et coutumes de la France monarchique et du jargon des lits de justice. En ceci comme en tout, la mission de Louis XVIII n'était pas de briser les obstacles, mais de les tourner, et son devoir lui commandait la prudence plus que l'héroïsme. Aussi, en s'engageant à mettre la charte octroyée par lui sous les yeux des mandataires de la nation réunis en corps législatif, échappa-t-il par une équivoque à l'obligation qu'on entendait lui imposer. Contraint de se faire accepter de ses sujets nouveaux comme de ses vieux serviteurs, le roi-législateur devait parler deux langues et professer un double symbole. Le préambule de la charte rapproché de son texte donne la mesure de cette situation difficile. Aux yeux de la noblesse émigrée, le préambule fit supporter la charte; aux yeux de la bourgeoisie, les dispositions libérales de la constitution firent passer le préambule.

Le droit public consacré par la charte de 1814 était, dans chacune de ses dispositions, empreint du caractère de cette politique hybride imposée au législateur par des circonstances plus fortes que les volontés humaines. Ici, le principe de l'exercice collectif de la puissance législative par les deux chambres et par le roi était reconnu dans toutes ses conséquences; là, un pouvoir mystérieux se glissait timidement à la queue de l'art. 14, sous une rédaction ambiguë. L'art. 5 posait le principe de la liberté des cultes, et prescrivait à l'état de les protéger également, tandis que l'article 6 attribuait à la religion catholique le titre de religion de l'état avec une sorte de prééminence dont les conséquences pratiques étaient à peu près insaisissables. La rédaction presque contradictoire de ces dispositions attestait que le législateur avait à ménager deux convictions opposées, celle qui ne permettait point à la monarchie de saint Louis de paraître indifférente entre l'erreur et la vérité, et celle qui voyait dans la liberté de conscience la première conquête de la révolution et la plus impérieuse nécessité d'une société sans croyances communes. Par une application de la même politique, la charte proclamait la restauration de la noblesse conséquence obligée de la restauration monarchique, mais elle se hâtait de déclarer que le roi ne pourrait accorder aux nobles que des titres et des honneurs, sans aucun droit politique; ce qui enlevait à l'institution nobiliaire tout caractère sérieux, et la réduisait à un impôt payé par la vanité au profit de la caisse du sceau.

L'antagonisme avec lequel le roi était contraint de transiger dans toutes les questions de principes s'imposait à lui d'une manière plus rigoureuse encore dans toutes les questions de personnes. Lorsque, par son ordonnance du 30 mai 1814, il composait la chambre des pairs, il dut ouvrir tour à tour l'almanach de Versailles et l'almanach de l'em-

pire pour y appeler, en nombre parfaitement égal, des sénateurs et des généraux d'une part, des ducs et pairs et des gentilshommes émigrés de l'autre. Les mêmes difficultés commandaient les mêmes ménagemens jusque dans la composition de la maison royale et l'organisation du service personnel de la royauté. Louis XVIII appelait au commandement de ses gardes deux maréchaux de l'empire en même temps que deux compagnons d'exil; et s'il distribua aux fidèles combattans de la Vendée l'étoile de la Légion-d'Honneur avec une prodigalité calomniée par l'esprit de parti, les pages du *Moniteur* attestent qu'il ne se montra pas moins prodigue de l'image de son aïeul saint Louis en faveur des glorieux débris de nos grandes armées.

II.

Ainsi s'élevait cette constitution, humble fille des circonstances, bien moins sur des doctrines propres à elle-même que sur le dualisme de principes irréconciliables et sur l'opposition plus implacable encore des intérêts et des vanités. La charte de 1814 aspirait moins à dominer la société qu'à la réfléchir : elle chercha moins à vaincre la révolution qu'à réconcilier celle-ci avec l'antique royauté par un système d'habiles tempéramens. Ni les temps, ni les mœurs, ni les hommes ne comportaient autre chose, et Louis XVIII aurait uni l'intelligence de Machiavel à l'énergie de Richelieu, que l'obligé de M. de Talleyrand et de l'empereur Alexandre, placé entre l'émigration et l'empire, entre le sénat et les alliés, n'avait pas à entreprendre une autre tâche et à poursuivre une autre gloire.

Tous les partis s'étaient accordés jusqu'à ce jour pour payer cet hommage au prince bien inspiré qui, entre deux révolutions également fatales à sa race, avait su conquérir et garder à Saint-Denis une tombe près de ses pères; mais le respect qui protégea long-temps cette royale mémoire n'arrête plus certains écrivains, qui, ne se contentant pas de poursuivre la monarchie parlementaire après sa chute, l'attaquent encore à son berceau, imputant au mode de gouvernement organisé par la charte de 1814 toutes nos agitations, toutes nos angoisses, et jusqu'aux extrémités où nous ont conduits des périls plus humilians encore qu'ils ne sont redoutables pour une société civilisée. Au dire de ces publicistes, en organisant chez nous le gouvernement représentatif, et, pour parler leur langue, en habillant la France à l'anglaise, Louis XVIII l'aurait enveloppée de la tunique de Déjanire. Pour dégager la mémoire de l'auteur de la charte des reproches posthumes qui succèdent aux éloges dont on enivra sa vie, peut-être suffirait-il de constater que l'établissement du système représentatif fut la condition formelle du rappel des Bourbons, et d'apprendre à ceux qui l'ignorent que, si Louis XVIII n'avait pas pris un engagement précis sur ce point, il n'au-

rait pas été moins repoussé des murs de Paris par les cabinets alliés que par le sénat, le corps municipal et toutes les autorités constituées.

En raisonnant même dans l'hypothèse la plus contraire aux faits et en attribuant au roi Louis XVIII une plénitude de puissance qu'il était si loin de posséder, quel usage différent voudrait-on qu'il en eût fait? Fallait-il prendre la France à la veille de 89, lui rendre ses notables, ses intendans, ses fermiers-généraux et ses offices de magistrature achetés à deniers comptans? Singulier don de joyeux avénement pour la maison de Bourbon que de substituer le chaos où s'abîmait la France sous les ministères de MM. de Brienne et de Calonne à l'admirable système administratif et financier institué par la constituante et développé par l'empire, et d'exhumer des études de procureurs le droit coutumier de nos trente-trois provinces pour remplacer le code civil! Qu'était-ce que cette constitution historique dont on lui impute à crime de n'avoir pas rassemblé les débris à la manière de Cuvier restaurant un mastodonte à l'aide de quelques fragmens arrachés au flanc des montagnes? Si l'on en excepte la loi de l'hérédité, qu'y avait-il de commun, au point de vue de l'organisation sociale, entre la monarchie féodale au XIIe siècle, la monarchie des états au XVe et la monarchie des parlemens au XVIIe? Attendait-on de Louis XVIII que de sa pleine autorité il rayât de l'histoire tout le cycle révolutionnaire qui s'ouvre au lendemain de la séance du 23 juin par le serment du jeu de paume? Mais se figure-t-on bien ce prince sans puissance et sans armée, rappelé par les grands corps de l'état sous des conditions déterminées, et qui commence par chasser ces corps et par convoquer des états-généraux afin de jeter avec eux la base d'une constitution? L'idée des états-généraux implique celle de trois ordres, comme l'idée du triangle celle de trois côtés. La France de la révolution et de l'empire aurait donc vu s'élever tout à coup, au milieu de la stupéfaction publique, trois ordres distincts délibérant séparément sur le texte des cahiers des bailliages! Dans ce pays, ivre d'égalité, où tant de glorieux paysans tenaient encore à la main les armes sous lesquelles s'était si long-temps courbé le monde, on aurait accepté comme une concession de la noblesse au tiers-état le droit de servir en commun la patrie! De tels rêves ne comportent pas même une discussion. Que veut-on dire lorsqu'on accuse Louis XVIII d'avoir désorganisé le pouvoir par l'introduction du principe parlementaire et sanctionné toutes les ruines faites par la révolution, au lieu de reconstituer la société? Voudrait-on qu'il eût proclamé l'illégitimité des ventes des biens nationaux pour restaurer la morale, qu'il eût fait du clergé un ordre politique pour restaurer la religion, qu'il eût rétabli le droit d'aînesse pour restaurer la famille, et rendu à la noblesse le monopole des fonctions publiques pour restaurer la hiérarchie? Le gouvernement royal, emporté en moins de dix mois par la bourrasque des cent jours sur le seul soupçon de rêver une très faible partie de ces

choses, aurait-il donc été plus fort, s'il avait justifié d'avance toutes ces accusations et dépassé les plus calomnieuses prévisions de ses ennemis? Lorsque MM. de Bonald et de Maistre combinaient *à priori* l'organisation des sociétés humaines sur un idéal religieux ou un type philosophique, et que M. de Montlosier écrasait la démocratie moderne sous ses souvenirs d'historien et ses mépris de gentilhomme, il y avait au fond de leurs plus inapplicables théories quelque chose de fort et de sincère; mais quand, trente ans après, des écrivains, qui ne peuvent arguer ni de leur persistance ni de leur naïveté, proclament des principes tout nouveaux pour eux et prétendent plier les faits aux plus mobiles caprices de leur fantaisie, on ne peut contempler de sang-froid, dans leur intolérance toujours furieuse, le paroxysme du *pouvoir comme en Russie* succédant tout à coup au paroxysme de la *liberté comme en Belgique*.

Louis XVIII n'était pas plus en mesure de continuer l'empire que de rétablir l'ancien régime. En 1814, l'empire n'était qu'un homme, et cet homme ne représentait plus que la guerre aux yeux de l'Europe. Le mécanisme constitutionnel de Sieyès, transformé par les sénatus-consultes organiques, n'avait reçu que de fort rares applications : dès son origine, la coalition européenne avait investi l'empire de la dictature presque aussi complétement que la convention, et la constitution de l'an VIII avait eu la destinée de celle de 1793. Il ne restait debout à la chute de Napoléon qu'un sénat affaibli par ses longues complaisances et qu'une armée mal disposée pour la royauté nouvelle, dont l'avénement semblait sanctionner sa défaite. Aucune des traditions des quinze dernières années ne pouvait être appliquée par le gouvernement royal, car le point de vue de l'opinion avait changé par une transformation qui, pour être soudaine, n'était pas moins profonde. Si, à la veille de la restauration, on ne songeait guère à la liberté politique, les classes moyennes tout entières y aspiraient instinctivement le lendemain pour résister aux prétentions qui leur semblaient le cortége obligé de la dynastie. C'est l'étrange destinée de la maison de Bourbon de rendre à son pays le goût de la liberté par les susceptibilités mêmes qu'elle excite, et d'amener les plus humbles natures à se redresser jusqu'à la faction. Le sens politique le plus vulgaire prescrivait à Louis XVIII de devancer le mouvement de l'opinion, en donnant spontanément à la France les garanties qu'elle ne pouvait manquer de réclamer bientôt. Imprimer l'impulsion pour ne la point subir, rallier sur un terrain neutre deux nations presque étrangères l'une à l'autre, tel était le double devoir auquel il satisfaisait en constituant la monarchie parlementaire. Il ouvrait ainsi devant la pensée publique de nouvelles et larges perspectives, et se défendait contre les glorieux souvenirs du régime précédent avec les seules armes dont il lui fût donné d'user. La promulgation de la charte semblait jeter un abîme entre l'empire et

la restauration; elle assurait à la royauté l'adhésion chaleureuse des hommes d'élite qui, durant le long cours de la révolution française, avaient obstinément poursuivi le succès de la même idée, groupe dédaigné et comme dissout aux jours de crise, mais auquel revient toujours la France lorsqu'elle a cessé ou d'être lasse ou d'avoir peur. Pour ce parti, dont M. de Lally-Tollendal marquait alors l'extrême droite, Mme de Staël et Benjamin Constant l'extrême gauche, la charte de 1814 était l'Ithaque politique à laquelle abordait enfin la France après vingt-cinq ans de tourmentes.

Mais une école s'est élevée sur les ruines du gouvernement parlementaire, qui, proclamant l'incompatibilité radicale de ce gouvernement avec le génie français, reproche amèrement au roi Louis XVIII d'avoir dévoyé sa patrie en y introduisant des institutions d'origine étrangère. Cette école prétend établir que toute participation active du pays à son propre gouvernement n'est pas moins contraire à ses traditions historiques qu'à ses dispositions naturelles, grosse découverte qui donne à nos annales une physionomie toute nouvelle! Pour faire prévaloir la doctrine de l'*initiative gouvernementale continue*, il faut en effet biffer tout d'un trait et la monarchie des capitulaires, durant laquelle toute la race conquérante délibérait côte à côte avec son chef militaire dans les grands comices de la nation, et la monarchie des hauts barons, qui, de Hugues Capet à saint Louis, ne faisait du roi que le premier entre ses pairs. Il ne faut pas s'inquiéter davantage de cette monarchie des Valois qui vit les trois ordres, instrumens des grandes factions de cour, délibérer avec une violence qui rappelle nos plus mauvais jours; il faut bien moins encore s'arrêter à cette monarchie de la ligue sous laquelle le pays, triomphant de la royauté, imposait au prince, qui pourtant s'appelait Henri IV, comme la condition obligée de son avénement au trône, le respect de sa foi populaire et la consécration du principe fondamental de la nationalité française. Ce passé-là doit être effacé de toutes les mémoires pour que la génération nouvelle demeure persuadée que la France n'a subsisté dans ses conditions normales qu'à partir du cardinal de Richelieu.

Prétendre que le peuple réputé l'initiateur de l'Europe doit demeurer dénué de toute initiative par rapport à lui-même, c'est là un paradoxe qui n'a pas même le mérite d'être spirituel. Si la nation la plus portée à poursuivre la réalisation immédiate de ses conceptions d'esprit était déclarée incapable d'intervenir activement dans le cours habituel et régulier de sa vie politique, ce serait la proclamer un instrument nécessaire et permanent de révolution, car la vapeur condensée n'a qu'une issue, l'explosion. Les conséquences morales du pouvoir absolu aux diverses périodes de notre histoire sont-elles, d'ailleurs, de nature à le faire envisager comme un instrument de conservation so-

ciale? Lorsque le pays était privé de tout droit d'intervention dans ses propres affaires, l'activité nationale n'exerçait-elle pas dans la sphère des croyances une action mille fois plus dissolvante que celle qu'elle a exercée depuis dans la sphère des intérêts? Ne s'est-il pas fait et préparé plus de ruines sous le despotisme de Louis XV que sous le régime de la tribune? Que l'on compare de sang-froid la propagande révolutionnaire du XIXe siècle jusque dans ses excès les plus hideux à la propagande philosophique du XVIIIe dans son hypocrisie régulière et bien ordonnée; que l'on mette en regard les folies contre lesquelles l'intérêt et la crainte ont soulevé jusqu'aux plus lâches, et cette corruption de l'esprit qui atteignait la société jusque dans ses dernières fibres, parce qu'elle n'épouvantait personne, et qu'on dise si Voltaire à l'Académie n'a pas été un révolutionnaire plus dangereux que M. Louis Blanc au Luxembourg!

Il n'est donné à aucun pouvoir, sous quelque forme qu'il se présente, d'assurer à une société aussi profondément troublée que la nôtre des jours sans orages et un avenir à l'abri des révolutions. Louis XVIII aurait rétabli la monarchie absolue, au lieu de constituer le gouvernement représentatif, qu'il n'aurait rien ajouté à notre sécurité ni rien diminué à ses propres périls. Si la lutte extérieure avait été moins vive, les colères auraient été plus implacables, les machinations plus profondes, et les partis auraient demandé aux complots les armes qu'ils ont empruntées aux institutions. La Providence permit qu'au moment où la restauration se consommait en France, un événement semblable s'accomplît au sein d'une contrée voisine. Un autre prince de la maison de Bourbon, quittant la prison où il s'était vu jeté par surprise, s'acheminait vers sa capitale, porté sur les bras d'un peuple unanime dans ses transports. La présence des armes étrangères n'attristait pas ce cortége, qui, loin de se lier au souvenir d'une défaite, attestait la plus sainte des victoires. S'il y avait en 1814 une royauté populaire en Europe, c'était à coup sûr celle de Ferdinand VII. Cependant ce prince ne comprit pas sa mission à la manière de son royal cousin. Il reprit la plénitude de son pouvoir traditionnel et en tendit tous les ressorts. Aucune tribune ne s'éleva en face de son trône, aucune voix ne fut admise à réclamer les garanties violemment abolies. Les citoyens les plus illustres furent entassés dans les présides, et le germe de toutes les résistances fut étouffé dans le sang. Six années ne s'étaient pourtant pas encore écoulées, que Riego entraînait à l'extrémité de la Péninsule son roi impuissant et captif, et, trois ans plus tard, l'auteur de la charte faisait franchir les Pyrénées à cent mille hommes pour arracher le roi d'Espagne à l'abîme entr'ouvert sous ses pas. L'événement avait prononcé entre les deux conduites.

Si la monarchie représentative a sombré deux fois en France, ce n'est donc ni parce qu'elle est opposée à nos traditions historiques, ni

parce qu'elle est incompatible avec notre génie; ce n'est pas davantage parce que la France ne possède point une puissante aristocratie territoriale. L'histoire atteste à chacune de ses pages que, si la présence de cet élément-là imprime un jeu plus facile à un gouvernement libre, elle n'est aucunement nécessaire à l'existence d'un tel gouvernement. La Belgique a des institutions représentatives depuis vingt ans, la Hollande en possède depuis plus de deux siècles, et ces pays, civilement organisés comme le nôtre, ne sont aucunement modelés sur ce type britannique en dehors duquel il n'y aurait, suivant les détracteurs du gouvernement parlementaire, aucune condition de durée pour cette forme de gouvernement. Si le système représentatif a succombé en France, c'est que nous avons dans notre sein des factions plus que des partis, et que l'opposition a moins aspiré à s'emparer du pouvoir qu'à le renverser. Ceci est un fort grand malheur sans nul doute; mais cette longue maladie chronique n'est pas plus imputable à certaines institutions qu'elle ne serait guérie par des institutions différentes. Cet état moral, amené par des perturbations immenses, est entretenu par les plus vivaces entre toutes les passions humaines; il préexistait à l'établissement du gouvernement représentatif en France, comme il survivra malheureusement à sa chute.

S'il a existé dans le cours de nos trente dernières années une heure propice à l'établissement de la monarchie constitutionnelle en France, c'est assurément l'époque de la première restauration. Les partis, qui depuis quinze années ne s'étaient pas rencontrés face à face, étaient alors séparés par des souvenirs lointains et de vagues inquiétudes plus que par des griefs actuels et des antipathies personnelles. Le rétablissement de la dynastie ayant été l'œuvre des circonstances et non pas celle d'un parti, et la royauté ne devant en ce moment-là rien aux royalistes, elle était en mesure de tenir la balance égale entre ses amis de la veille et ceux du lendemain. L'histoire, plus juste que les contemporains, constatera qu'elle le fit avec une abnégation digne d'éloges, qu'elle n'inquiéta aucun intérêt, ne blessa pour son propre compte aucune susceptibilité, et qu'elle n'hésita pas à donner des gages d'oubli et même de bienveillance aux hommes les plus compromis. Dans tout le cours de l'année 1814, il ne fut pas fait aux chambres une proposition législative, il ne fut pas répandu dans le public une espérance de nature à susciter les appréhensions les plus ombrageuses. Quelques choix furent déplorables sans doute et suffirent à faire perdre au roi Louis XVIII tout le profit de ses excellentes intentions. Le moment était mal choisi pour se passer la fantaisie d'un favori, et il y avait plus que de la maladresse à donner pour chef à l'armée le général dont le nom se rattachait à la désastreuse capitulation de Baylen. L'inexpérience politique, alors universelle, explique seule qu'on ait pu choisir, pour inaugurer une ère de conciliation et de liberté constitutionnelle, de

vieux magistrats dont les souvenirs de jeunesse se reportaient à la grand'chambre, hommes honnêtes, mais plus dénués encore de tact que d'esprit, et qui, sous des phrases ampoulées, empruntées à la langue moitié servile, moitié hargneuse des parlemens, semblaient cacher des arrière-pensées dangereuses, tandis qu'ils n'avaient guère d'autre souci que de dissimuler leur propre médiocrité. Les *humbles doléances* de M. Dambray, *la ligne droite et la ligne courbe* de M. Ferrand, forment, avec les impertinences de quelques grandes dames et les rêves de certains Épiménides de châteaux, le bilan de presque tous les torts légitimement imputables au gouvernement de la première restauration. Les cent-jours sont sortis de mots moins sérieux que ridicules jetés par la mauvaise foi en pâture à l'ignorance.

III.

Si des soldats fidèles à toutes les fortunes de leur général peuvent arrêter avec orgueil leurs souvenirs sur ces heures d'entraînement et de lutte héroïque, il faut réserver à l'histoire le droit de dire que jamais révolution ne fut plus désastreuse dans ses conséquences. Ce mouvement militaire n'eut pas seulement pour effet d'épuiser les forces vives de la nation dans un effort impossible, et de faire passer l'Europe de la bienveillance presque respectueuse de 1814 au ressentiment implacable de ses vieilles injures oubliées; il n'épuisa pas seulement la France de sang et d'or; les hontes de l'occupation étrangère, les deux milliards de notre rançon, l'atteinte portée à nos frontières et aux chefs-d'œuvre conquis par nos armes, tout ce long arriéré de vengeances si cruellement payé en un jour n'est rien auprès des maux incalculables que la crise des cent-jours fit à la France politique. Ce sanglant épisode enlevait pour jamais à la restauration la seule position qui pût assurer son avenir. Elle cessait d'être une transaction pour devenir une victoire, et la royauté fut désormais contrainte d'épouser des passions et de s'associer à des vengeances qui l'arrachèrent à la sphère calme et sereine où l'avaient d'abord placée les événemens.

Un complot ourdi de longue main, des sermens prêtés et méconnus, des désastres effroyables, suivis d'une occupation étrangère plus humiliante encore que ruineuse, tel était l'aspect sous lequel apparaissait aux royalistes cette révolution improvisée, dans laquelle les soldats avaient entraîné leurs généraux, et qui n'avait guère eu pour mobile que la vue du drapeau d'Austerlitz. D'un autre côté, la dynastie, si étrangère qu'elle fût à ce grand désastre, en porta aux yeux du pays la responsabilité tout entière. Lorsque Louis XVIII rentra dans Paris le 8 juillet 1815, le peuple ne vit plus dans l'auteur de la charte que le promoteur de l'invasion et le complice de Blücher. De profondes et réciproques injustices vinrent dénaturer les faits, fausser les esprits et

soulever les cœurs. Jamais nation ne fut plus divisée contre elle-même. Le parti royaliste, à peu près nul lors de la première restauration, se montrait, au début de la seconde, puissant par le nombre et par le concours de l'Europe armée, ardent dans sa colère et implacable dans ses vengeances. Il comptait encore dans ses rangs la portion la plus nombreuse de la bourgeoisie parisienne, particulièrement au sein du petit commerce, et, dans la crise du 20 mars, le serment constitutionnel, solennellement renouvelé par le roi et par sa famille, avait assuré à la monarchie le concours de toute une génération d'élite appelée à exercer une durable influence sur l'avenir du pays. MM. Guizot, Barrot, Cousin, de Broglie, dévouaient leur jeunesse encore obscure à cette cause de la liberté politique à laquelle MM. Royer-Collard et Camille Jordan consacraient la maturité de leur vie. Tous ces hommes, résolument opposés au système impérial, appartenaient en ce moment au parti royaliste, non qu'ils éprouvassent les mêmes passions, mais parce qu'ils partageaient les mêmes antipathies.

Des élémens d'une tout autre nature constituaient le parti royaliste provincial et laissaient pressentir un prochain déchirement au sein de cette grande opinion, où les uns étaient entrés par la haine du despotisme et les autres par la haine de la révolution. Tous les intérêts atteints en 1789 s'étaient soudainement relevés à l'avénement de la dynastie, et la restauration, par la manière imprévue dont elle avait été consommée, était devenue, aux yeux de la noblesse émigrée et du clergé dépouillé de ses propriétés, comme une condamnation d'en haut portée contre l'ordre social sorti de la révolution française. Ce parti était puissant dans l'ouest par le patronage rural, plus puissant encore dans le midi, où les opinions politiques s'étaient entées sur les croyances religieuses, en s'empreignant de la même exaltation. Après le 20 mars, la Vendée avait pu lever une armée à la tête de laquelle mourut un autre Larochejaquelein, et la pacification de ce pays, amenée par la prudence plus que par les armes du général Lamarque, n'avait pas moins laissé debout et entière une organisation formidable. Les départemens méridionaux avaient reçu une impression profonde, et qui persista plusieurs années, de la présence de Mme la duchesse d'Angoulême à Bordeaux en mars 1814, et de sa noble attitude en avril 1815. A cette même époque, des agens habiles avaient organisé dans ces contrées le parti royaliste sur des bases aristocratiques pour les campagnes et très démocratiques pour les villes. Les gardes nationales en majorité, les administrations municipales presque entières lui étaient dévouées, et de nombreuses associations secrètes venaient ajouter à cette forte organisation la puissance de leur réseau et le prestige de leurs mystères.

Ce mouvement n'était pas concentré dans les seules provinces de l'ouest et du midi. Sous le coup de la seconde invasion et de l'occupation du territoire, le parti frappé à Waterloo était un moment rentré

sous terre, selon la loi invariable de toutes les révolutions, et ne songeait qu'à dérober sa tête aux condamnations poursuivies par ses adversaires avec plus d'ardeur que de prudence. Quelques efforts que fit le cabinet Fouché-Talleyrand pour contenir cet entraînement, indice assuré de sa propre chute, et pour provoquer des choix modérés; quelle que fût la chaleur avec laquelle le roi entrât lui-même dans la politique de conciliation que lui conseillaient ses alliés, et dont il avait fait le programme de son second avénement, rien ne put arrêter le flot montant de l'opinion victorieuse. Le pays qui avait élu la constituante, acclamé l'empire et porté aux extrémités de l'Europe ses principes avec ses armes, envoya spontanément au pouvoir, qui ne la lui demandait pas, une chambre presque unanime dans sa haine pour les idées et les hommes de la révolution, et qui voyait dans la royauté la pierre angulaire d'un vaste édifice à élever sur une base aristocratique et religieuse.

Parmi les causes qui concoururent à l'élection de la chambre de 1815, peut-être faudrait-il indiquer la présence aux affaires du cabinet qui la convoqua. Bien loin d'être en mesure de contenir l'opinion royaliste, ce cabinet la surexcitait violemment en soulevant par sa composition même les répugnances les plus légitimes. Si l'on ne connaissait à fond tous les détails de la négociation qui fit passer le ministre de la police de Napoléon dans le cabinet de Louis XVIII, il serait assurément très facile de deviner dans cet arrangement une inspiration de l'étranger. Jamais en effet combinaison politique ne fut en désaccord plus manifeste avec l'état des choses et l'instinct de la nation. Sachant combien le nom de M. de Blacas avait été funeste à la première restauration, et convaincus que le parti royaliste avec ses seules forces était incapable d'exercer ou du moins de conserver le pouvoir, les souverains insistaient auprès du roi pour qu'il refusât toute participation aux affaires à son entourage habituel, et pour qu'il se confiât à des hommes intelligens, dont les antécédens aideraient à grouper autour du trône les forces vives de la nation. Le duc de Wellington, qui avait hérité du patronage exercé par l'empereur Alexandre en 1814, et dont l'honorable rôle dans ces jours difficiles mériterait d'être apprécié avec plus de justice, donnait surtout ces conseils de modération avec l'autorité qui s'attachait au plénipotentiaire victorieux du plus grand état constitutionnel. Ce fut donc au double titre d'esprit supérieur et d'homme compromis dans la révolution qu'il imposa le duc d'Otrante aux répugnances trop naturelles du frère de Louis XVI. Or un pareil choix ne pouvait manquer d'aller à l'encontre du but que l'on se proposait d'atteindre, car il soulevait au sein de l'opinion royaliste des irritations beaucoup plus dangereuses en ce moment-là que les alarmes auxquelles on s'efforçait ainsi de remédier. Pour avoir compris durant les cent-jours l'impossibilité matérielle de résister à l'Europe et pour

s'être mis prudemment en règle avec l'avenir, Fouché n'était pas d'ailleurs l'homme éminent rêvé par les diplomates étrangers, trop enclins à confondre l'adresse avec l'habileté et à s'incliner devant le cynisme protégé par l'impudence. Associé comme M. de Talleyrand, son collègue, aux trop faciles admirations de l'Europe, il avait toujours suivi les événemens sans essayer jamais de les dominer. Égorgeur en 93, servile en 1812, conspirant en 1815 avec les hommes qu'il avait mission de surveiller, Fouché n'avait été inspiré, aux phases diverses de sa triste carrière, que par la très vulgaire pensée de sauver ou sa tête ou sa fortune. Il y avait une étrange aberration à voir dans un tel homme le sauveur possible d'un gouvernement assailli par tous les périls. Ni le duc d'Otrante, ni le prince de Talleyrand n'étaient de taille à se mesurer avec ces dangers-là sous le coup de l'inexorable publicité qui dans un gouvernement représentatif agite incessamment la conscience du pays; mais ce qui dépasse toute croyance, c'est d'avoir espéré qu'un ministère dans lequel un moine régicide siégeait côte à côte avec un évêque apostat soutiendrait un seul moment le choc d'un parti victorieux, que ses énergiques convictions rendaient intraitable, et dont la provinciale honnêteté ne s'inclinait pas devant de banales réputations de salon et de chancellerie.

Si les gentilshommes que les derniers événemens avaient jetés tout à coup du fond de leurs châteaux délabrés dans le tumulte de la vie publique étaient sans nulle connaissance des affaires, l'honneur parlait trop haut dans leurs cœurs pour qu'ils supportassent de sang-froid le spectacle de ces scandaleux reviremens, et c'était ajouter singulièrement à la difficulté déjà si grande d'en obtenir des votes sages et modérés que de les demander par de tels interprètes. La foi politique du parti royaliste n'était pas moins vive que sa foi religieuse, avec laquelle elle était confondue; or, tant que les partis ont des convictions ardentes, les meilleurs instrumens pour les contenir sont ceux qui partagent leurs croyances en demeurant étrangers à leurs passions. Il n'y a, pour dominer les situations vives, que les hommes qui en sortent. La politique que l'Europe conseillait à la restauration, et que Louis XVIII entendait suivre, était assurément la seule bonne; mais, si elle ne put être pratiquée qu'à grand'peine par MM. de Richelieu ou Lainé, dont la vie était un gage donné à l'opinion dominante, elle devenait d'un succès beaucoup plus difficile, appliquée par des hommes dont plusieurs avaient siégé durant les cent-jours soit dans les conseils de l'empereur Napoléon, soit dans la chambre des représentans. Des travestissemens politiques se succédant comme dans une pièce à tiroir sont supportés par l'opinion après qu'une longue série de révolutions a détendu le ressort des esprits et que le scepticisme a énervé les ames; mais on n'en était pas là en 1815, et le parti royaliste en particulier conservait alors l'entière virginité de ses croyances comme de ses

haines : il poursuivait à la fois, avec une logique impitoyable, et le triomphe de ses idées et l'anéantissement de ses ennemis. On voyait des hommes fervens dans leur piété, doux dans leurs mœurs, désintéressés dans leur vie, lutter avec fureur contre la clémence du prince, pour imposer à la royauté le fardeau de justices qu'elle n'était pas assez forte pour porter : spectacle déplorable sans doute, mais qui offusque encore plus notre scepticisme que notre humanité, et qui s'expliquait naturellement dans ces jours où tant de passions s'allumaient au foyer de convictions profondes. Le propre de l'opinion royaliste en France est d'être une religion plus qu'une doctrine politique, et de transformer ses serviteurs en croyans; c'est à la fois et ce qui l'empêche de périr et ce qui l'empêche de s'étendre. La révolution militaire du 20 mars et ses suites désastreuses avaient donné à cette opinion une puissance qu'elle n'avait pas encore possédée; elle se tenait pour appelée à exercer sur la société bouleversée par la révolution française une mission de reconstitution et de salut, et on la vit développer tout à coup une énergie et une décision qu'il est impossible de méconnaître. Autant le parti royaliste avait été pauvre dans ses plans et incertain dans ses allures durant la première restauration, autant il se montra ferme dans ses vues, résolu dans son langage et dans ses actes au sein de cette chambre de 1815 qui engagea contre la société nouvelle un hardi duel, dans lequel elle apporta la triple puissance de la bonne foi, de la passion et du talent.

Nous entendons beaucoup parler de restaurer l'autorité, de rétablir l'ordre dans la société et dans les intelligences, en reconstituant le pouvoir, trop long-temps miné dans ses bases et avili dans ses organes; mais, lorsqu'il faut sortir de ces formules générales pour en préparer l'application, les esprits les plus résolus éprouvent des défaillances : on se sent comme enlacé par mille liens invisibles, et les théories viennent se briser presque toujours contre d'inexorables réalités. Les choses ne se passaient point ainsi dans la *chambre introuvable;* à chaque anathème qui partait de cette ardente tribune contre la révolution et la démocratie moderne correspondait une proposition législative. On ne se contentait ni de l'état de siége, ni des gendarmes, ni de la censure : une majorité compacte proposait nettement de commencer la reconstitution de la société par celle de la famille, et de donner au pouvoir la religion pour base, le clergé et l'aristocratie terrienne pour instrumens et pour appuis. Les cent-jours ayant déchiré l'espèce de convention synallagmatique souscrite par la dynastie l'année précédente, l'œuvre du parti royaliste changeait de nature et devenait tout organique. L'horizon de ce parti s'élargissant avec sa fortune, il passa du culte larmoyant d'une royauté adorée à une politique d'action qui comprenait dans son ensemble tous les intérêts moraux et matériels

de la société. Cette politique, issue d'une doctrine métaphysique, avait pour base toute une philosophie, et celle-ci a exercé une influence assez sérieuse sur la société contemporaine pour qu'il soit important d'en exposer sommairement les principes. On va voir comment l'opinion de droite comprenait la société, et quel programme elle entendait imposer à la royauté légitime.

Suivant les théoriciens dont les doctrines prévalaient dans la chambre de 1815, ce concile de Nicée de la foi monarchique, les peuples sont liés à leur passé au point de ne pouvoir se séparer, en aucune occasion et pour quelque nécessité que ce soit, des lois sur lesquelles fut assise leur constitution originelle. Il existe une similitude complète entre l'identité des individus et l'identité des peuples, la constitution anatomique de l'homme et la constitution historique des nations. Celle-ci se compose de tous les faits primordiaux qui ont présidé à la formation de la nationalité elle-même. Tout vit en quelque sorte par le souffle des ancêtres, et doit se développer, sous peine d'apostasie sociale, par la même aspiration continue. Le libre arbitre des peuples ne peut donc légitimement s'exercer qu'en se subordonnant à ces lois fondamentales, de telle sorte que la royauté héréditaire tire moins son droit de son utilité pratique que de sa durée séculaire. Tel était le résumé d'une doctrine que divers esprits originaux marquaient d'ailleurs à l'empreinte de leur personnalité. L'auteur de *la Législation primitive* cherchait dans l'organisation de la famille le type des institutions politiques; le grand penseur qui avait écrit les *Considérations sur la France*, et qui préparait les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, concevait les monarchies chrétiennes comme émanées d'un *fiat* prononcé d'en haut. M. de Montlosier, le savant auteur de *la Monarchie française*, cherchait son point d'appui dans l'histoire, tandis que l'auteur de l'*Essai sur la Propriété*, Bergasse, s'attachait à faire du trône la base et la garantie de toutes les institutions civiles; enfin l'illustre auteur de *la Monarchie selon la Charte* s'efforçait de badigeonner d'un vernis éclatant et tout moderne ces ruines si hardiment relevées, ressemblant, dans la bigarrure de ses couleurs et de ses idées, à un disciple de Montesquieu greffé sur un chevalier de Froissart.

Dans le système d'une société fondée sur le droit historique, une religion d'état politiquement constituée n'était pas moins nécessaire qu'une royauté héréditaire et une aristocratie territoriale. La France est un royaume fait par les évêques : sa législation civile, ses circonscriptions territoriales étaient ecclésiastiques. Il fallait donc rétablir, autant que le comportaient les malheurs et les difficultés des temps, cette majestueuse unité qui transformait les canons de l'église en lois de l'état et le souverain lui-même en pasteur. Un clergé constitué avec une représentation politique et une dotation territoriale était un élé-

ment fondamental de la monarchie française. Aux yeux des hommes de la droite, quelles que fussent d'ailleurs leurs croyances religieuses, la maison de Bourbon et la religion catholique étaient en France dans des rapports semblables à ceux qui unissent en Angleterre la maison de Hanovre à l'établissement anglican, et les moyens politiques ou financiers employés dans la Grande-Bretagne pour protéger l'église nationale et maintenir l'édifice du *state and church* étaient alors généralement considérés comme les seuls propres à ranimer la foi de nos pères, à lui rendre la possession des intelligences et des ames. On confondait dans une pensée commune la restauration de l'église et celle de la monarchie, et l'on ne concevait pas plus d'hésitation sur le principe que de doute sur les conséquences salutaires d'une législation tendant à protéger par des pénalités rigoureuses les plus augustes mystères de la foi.

A la suite de cette consécration réciproque de la religion par la politique et de la politique par la religion venaient les rapports civils des citoyens entre eux et des diverses classes entre elles, rapports que la royauté légitime avait, selon l'école monarchique, le droit et l'impérieux devoir de réformer. Sa mission ne se bornait pas, en effet, à tracer les formes extérieures d'un gouvernement; il fallait qu'elle rétablît dans la famille et dans la cité les principes de permanence et de perpétuité d'après lesquels les peuples vivent et prospèrent. « Aucun droit n'est assuré, » s'écriait avec sa pittoresque énergie un des plus éminens publicistes de cette école. « Y a-t-il des familles dans l'état, n'y a-t-il que des individus? Quel est le droit des pères sur leurs enfans? Quel est celui des maîtres? Qu'est-ce que le droit de tester? Qu'est-ce que la propriété? Est-ce l'argent qui doit avoir la prépondérance dans nos mœurs? est-ce l'honneur? Les familles vouées depuis des siècles au service de l'état abdiqueront-elles le sentiment de leur élévation héréditaire près de familles nouvellement élevées par le crime ou par le trafic?... La révolution a-t-elle adopté le roi, ou est-ce le roi qui a adopté la révolution? Si le roi était la seule force, il n'aurait bientôt plus de force; s'il était la seule dignité, il n'aurait bientôt plus de dignité. Le gouvernement n'a point à se contenter des faibles et insuffisantes dispositions de l'art. 7 de la charte : la noblesse n'est ni assise ni constituée, elle vit en plein air... Il devra constituer la cité par l'établissement parallèle d'un système d'enseignement libéral et d'un système correspondant de corporations, de maîtrises et de jurandes. Le retour des corporations est commandé sous d'autres rapports. Les corporations sont des classifications aussi nécessaires que la division des troupes par compagnies et par régimens. Les rangs une fois fixés, la naissance, la maison, la famille, le domaine une fois reconnus, la constitution de la cité-territoire, *civitas*, une fois établie, celle de la cité,

urbs, complétée, le gouvernement aura fait un grand pas dans les rapports du passé avec l'avenir (1). »

Inspirer au pays sur l'origine et la nature de la souveraineté des croyances en opposition directe avec celles qu'il entretenait depuis cinquante ans; faire participer l'église à l'action et à l'autorité politiques et lui transférer le monopole de l'enseignement; arrêter la mobilisation du sol par le principe des substitutions et celle de la famille par le droit de primogéniture; traduire enfin la liberté de conscience d'après M. de Maistre, la charte d'après M. de Bonald, et le code civil d'après M. de Montlosier : telle était la tâche herculéenne que l'opinion de droite prétendait alors imposer à la dynastie; telle fut l'œuvre que cette opinion poursuivit durant quinze ans contre la politique du roi Louis XVIII. C'était au lendemain des cent-jours, lorsque la restauration, encore entourée de ses cours prévôtales et de cent cinquante mille étrangers, était campée plutôt qu'assise sur un sol où fermentaient tant de colères, qu'on la conviait à cette lutte ouverte contre les idées issues de la révolution française et contre les mœurs formées par elle. Ni le talent, ni le courage ne manquèrent aux hommes qui se dévouèrent à cette tentative impossible. L'entreprise formulée en 1815 et soutenue durant les six années de l'administration de M. de Villèle fut le dernier grand acte de foi qu'un parti politique ait fait en France : les hommes de 1815 et de 1825 avaient du moins le loyal courage de toutes leurs opinions comme de toutes leurs haines, et leur échec a constaté pour jamais l'impossibilité d'organiser, d'après les types du passé, cette société mobile et troublée au sein de laquelle Dieu poursuit son œuvre par des voies qui nous confondent.

La chambre de 1815, durant sa courte et brillante carrière, eut à peine le temps d'exposer, par l'organe de ses publicistes et de ses orateurs, le programme de cette vaste politique contre-révolutionnaire. Une lutte très vive pour conserver au clergé la portion de ses forêts non aliénées, diverses propositions, non revêtues de la sanction législative, pour lui rendre la tenue des registres de l'état civil et lui attribuer la direction de l'enseignement public, tels furent les seuls résultats effectifs d'un labeur dont des soins plus pressans détournèrent d'ailleurs cette assemblée. La lutte était trop ardente et les passions trop excitées pour que les questions de personnes ne primassent point alors les questions de doctrines; mais après que la guerre d'Espagne eut donné une armée à la maison de Bourbon et que celle-ci eut retrouvé la chambre introuvable, appuyée sur les longues perspectives de la septennalité, le parti royaliste se remit sans hésitation comme sans retard au travail que lui imposaient sa conscience et sa foi politique.

(1) Le comte de Montlosier, *De la Monarchie française*.

De 1823 à 1827, chaque session fut marquée par une loi organique : loi des substitutions et du droit d'aînesse, lois du sacrilége et de la presse. Chaque année s'élevait une assise de plus de l'édifice destiné à abriter une longue suite de générations, et l'on croyait conquérir un gage de durée à tous les pas qu'on faisait pour se rapprocher de l'abîme. A chaque effort tenté par la majorité législative soit pour transformer l'idée monarchique en dogme, soit pour fonder une aristocratie territoriale, soit pour protéger la religion par des prérogatives politiques ou des dispositions pénales, correspondait un affaiblissement simultané de l'élément même qu'on aspirait à fortifier, et les mœurs protestaient avec violence contre les lois. La royauté, qu'il aurait fallu présenter comme la sauvegarde des intérêts généraux et défendre par ses effets plus que par son principe, fut compromise au sein du pays le plus monarchique de l'Europe par les théories de métaphysique et d'histoire inventées pour lui créer un titre mystérieux supérieur à toutes les vicissitudes humaines. Le pouvoir constituant que l'auteur de la charte avait dissimulé dans une rédaction habile fut brutalement étalé comme une doctrine fondamentale; toute une école de logiciens brouillons se mit à cheval sur l'article 14, et de syllogisme en syllogisme on marcha droit aux ordonnances et à la révolution de juillet.

Mais ce fut surtout en poursuivant l'union des intérêts politiques avec les intérêts religieux qu'on aboutit à des résultats de nature à ouvrir, ce semble, les yeux des plus aveugles. Les inimitiés qui s'attachaient à la dynastie régnante, celles plus nombreuses encore qui poursuivaient son parti, se portèrent avec une impétuosité sans exemple sur l'église, dont ce parti s'évertuait à lier les destinées à celles de la royauté légitime, et la solidarité présentée par les orateurs de la droite comme une garantie non moins précieuse pour l'autel que pour le trône produisit contre l'un et l'autre une effroyable accumulation de haines et de colères. Ce fut par le côté politique que, durant la restauration, les couches inférieures de la bourgeoisie entrèrent si profondément dans les voies d'irréligion au bout desquelles étaient les grands scandales et les grands abaissemens de ces dernières années.

Un système dont l'effet nécessaire était d'enrôler sous le même étendard l'incrédulité et l'opposition, et de jeter dans une lutte violente tous les intérêts issus de la révolution et toutes les vanités nourries par elle, était un véritable danger public, quelles que fussent chez ses partisans la droiture des intentions et l'élévation de la pensée. En défendant en principe l'union de l'état avec l'église, on partait d'idées théoriquement incontestables sans doute : soit qu'on la fît procéder des traditions nationales, soit qu'avec MM. de Bonald, de Maistre et de Lamennais, cette grande trinité des penseurs monarchiques, on re-

montât jusqu'aux lois qui régissent l'ordre moral et le gouvernement providentiel des choses humaines, c'était opposer un principe d'organisme à un principe d'anarchie et la voix des siècles au cri des passions contemporaines; mais la France de la restauration, au sein de laquelle tous les intérêts étaient en lutte et toutes les croyances publiques en ruine, se trouvait dans une situation d'esprit qui n'avait été celle d'aucune autre société antérieure. La foi n'y pouvait refleurir qu'en s'isolant du souffle brûlant des partis : au lieu d'agir par le pouvoir, qui n'était accepté que de l'un d'entre eux, il fallait qu'elle agît par la liberté, qui était le patrimoine de tous. Si chez les écrivains dont je viens de rappeler les noms le sens pratique avait été à la hauteur du génie, ils n'auraient pas appliqué des généralités philosophiques à un état tout spécial, imitant l'astronome dont le pied glisse dans l'abîme pendant qu'il poursuit au fond des cieux le cours de ses spéculations audacieuses.

Jamais meilleures intentions n'aboutirent à des résultats plus funestes. On voulait ressusciter Bossuet et faire des Bourbons les colonnes de l'église; on ne parvint qu'à leur frayer les voies de l'exil et à rajeunir Voltaire : l'opposition transforma en grand citoyen le flatteur de Catherine et de Mme de Pompadour, et l'application de la *politique sacrée* aboutit au sac de Saint-Germain-l'Auxerrois. Cependant le catholicisme fut sauvé par la révolution même qui s'élevait contre lui comme une formidable tempête. A la vue de l'écueil soudainement découvert, le clergé comprit d'instinct qu'on l'avait engagé dans une fausse route : il s'écarta des ruines pour embrasser la colonne éternelle, et, s'isolant des intérêts qui passionnent et qui passent, on le vit se faire tout à tous et refuser de chercher sa force ailleurs que dans la libre expression de ses doctrines. Cette situation nouvelle, sans rendre ses ennemis moins implacables, les laissa du moins désarmés, et quelques années plus tard, lorsque les orages, succédant aux orages, eurent ouvert devant la France des perspectives plus incertaines et plus sombres encore, la religion, devenue étrangère à nos disputes, immuable au sein des plus grands changemens, apparut à tous comme une dernière force et une suprême espérance. La liberté fut pour elle aussi féconde que le pouvoir avait été stérile. Par l'une, elle réalisa sans effort ce qu'elle avait à peine osé espérer de l'autre. Tous les partis s'inclinèrent devant l'église comme devant la seule puissance qui survive aux révolutions; aux bruits de la société roulant vers l'abîme, elle ouvrit partout ses écoles, éleva ses chaires, convoqua ses synodes et rétablit sa discipline : œuvre merveilleuse, où éclatent et la profondeur des desseins de Dieu et la vanité de nos conceptions, et devant le témoignage de laquelle on comprend à peine que des chrétiens osent convier l'église à renouer avec les puissances temporelles des liens qui ont été si funestes.

Des illusions inexplicables en ces temps-ci sur la portée de certaines mesures politiques étaient d'ailleurs fort naturelles en 1815. Comment les royalistes n'auraient-ils pas considéré l'établissement de la monarchie comme inséparable du rétablissement des influences qui furent durant le cours des siècles le plus solide point d'appui de la royauté et son cortége nécessaire? De telles croyances, pour eux si naturelles, pour ne pas dire si légitimes, élevaient contre la prudente politique du roi Louis XVIII des obstacles presque insurmontables. Il fallait que ce monarque se séparât violemment des traditions et des amitiés de toute sa vie, et qu'il repoussât des dévouemens éprouvés pour accueillir des fidélités douteuses; il fallait que le roi des vieux âges adoptât la révolution, et que le premier des gentilshommes se transformât en chef de la bourgeoisie, s'exposant de la part des siens au double reproche d'ingratitude et de félonie. C'était une tâche ardue autant que délicate pour le chef de la maison de Bourbon d'opposer aux périlleux entraînemens d'une loyauté sans lumières les impassibles calculs d'une habileté sans illusions, et de faire prévaloir une politique de négation et de simple bon sens contre le vaste ensemble de théories monarchiques qui avaient à cette époque et de si brillans interprètes et de si intrépides croyans. L'histoire ne rendra jamais une justice assez éclatante au vieux souverain qui usa les huit dernières années de sa vie dans cette lutte quotidienne contre tous ses souvenirs, toutes les affections de sa famille et toutes les influences de son intimité; labeur d'autant plus ingrat qu'en se séparant avec éclat des hommes de la France ancienne pour se livrer aux hommes de la France nouvelle, le gouvernement de la restauration était bien loin de rencontrer dans leurs rangs le dévouement et la confiance à laquelle sa généreuse tentative lui donnait tant de titres, et qu'il rendait les royalistes implacables sans rendre les libéraux reconnaissans. L'irritation des premiers détermina le plus grand acte émané de la royauté, la dissolution de la chambre de 1815, qui mit le pouvoir aux mains des classes moyennes. L'inconsistance politique de celles-ci provoqua trois ans plus tard la plus dangereuse épreuve qu'ait traversée le gouvernement de la branche aînée, les menaçantes élections de 1819, qui mirent la royauté en face de la convention. La dissolution de l'assemblée la plus aristocratique qu'ait eue la France et l'avénement d'une chambre quasi-révolutionnaire, tout le règne de l'auteur de la charte avec le haut et sérieux intérêt qui s'y rattache est résumé dans ces deux faits capitaux, l'un émanant d'une confiance qui croit conquérir la France en s'abandonnant à elle, l'autre révélant la permanence de ces inspirations malfaisantes qui payèrent l'abandon de Louis XVIII comme celui de Louis XVI, et qui semblent livrer la bourgeoisie française à la révolution comme sa victime au monstre qui la fascine. Rappelons som-

mairement les faits qui provoquèrent l'ordonnance du 5 septembre 1816 et les conséquences qui en sortirent, afin qu'on puisse embrasser d'un même coup d'œil la double pression qui menaçait la monarchie.

IV.

Cédant à ses inspirations personnelles comme aux conseils de l'Europe, Louis XVIII aspirait à restreindre dans les plus étroites limites possibles une justice qui, lorsqu'elle frappe de nombreux coupables, est plus dangereuse encore pour le pouvoir qui l'exerce que cruelle pour ceux qui la subissent. La déclaration de Cambrai et son ordonnance du 24 juillet 1815 avaient eu pour but de satisfaire aux exigences de son parti moyennant un petit nombre de proscriptions individuelles; mais l'ardente assemblée qui allait au bout de toutes ses haines comme de toutes ses convictions avait mis à néant ces actes de clémence et de suprématie royale, et se croyait assez monarchique pour servir la monarchie en dépit d'elle-même. L'on sait qu'elle entreprit de substituer à l'amnistie donnée par le roi un projet par catégories, dont l'application aurait atteint le plus grand nombre de ceux qui avaient exercé des commandemens militaires ou des fonctions politiques durant les cent-jours; personne n'ignore de plus que ce projet ajoutait à la peine de mort ou d'exil à prononcer contre les coupables celle de la confiscation, que la charte royale avait eu l'insigne honneur d'abolir. Je ne connais pas dans l'histoire parlementaire de situation plus saisissante que celle du ministère de M. le duc de Richelieu luttant avec un calme imperturbable durant de terribles journées pour protéger la personne et les biens des hommes qui venaient de renverser la royauté, et suscitant par là contre celle-ci une opposition plus furieuse peut-être de sa clémence que du crime de ses ennemis : noble attitude qui s'éleva jusqu'au sublime, lorsque, le testament de Louis XVI à la main, le frère de la sainte victime refusa de frapper ceux qui étaient couverts par son pardon. On sait que l'exil des régicides signataires de l'acte additionnel ne fut imposé au roi que par la menace de voir la chambre accueillir le désastreux projet de M. de Labourdonnaye et refuser le budget, si cette satisfaction ne lui était accordée.

La lutte n'était pas moins vive dans les questions d'administration que dans celles qui touchaient aux personnes, et partout la politique de conciliation venait se heurter contre des passions ou des principes inflexibles. Une loi de 1814 avait affecté les forêts de l'état pour gage à la dette publique. Or la chambre entendait distraire ce gage de cette destination dans la double pensée de constituer une dotation immobilière pour le clergé et d'atteindre indirectement ces intérêts de banque, objet constant de méfiance et de jalousie pour toute assemblée où

dominent énergiquement le sentiment provincial et celui de la propriété terrienne. Le même esprit lui inspira une tentative plus énorme. Elle voulut établir des distinctions de date, de drapeau et de parti dans des matières où de telles distinctions sont impossibles, et, refusant de seconder le gouvernement royal dans ce respect inviolable pour tous les engagemens contractés par le pays sous les gouvernemens précédens, respect qui était de l'habileté financière autant que de l'honnêteté politique, elle entreprit de frapper les nombreux créanciers de l'arriéré d'une sorte de banqueroute partielle. On pouvait assurément donner ce nom à une mesure qui tendait à fournir à ceux-ci, en acquit de leurs créances liquidées, des rentes sur l'état qui, au cours de la place, perdaient alors de 40 à 50 pour 100.

De tels projets rencontraient des résistances énergiques dans les lumières des principaux membres du conseil et au sein de la chambre des pairs, moins dominée par l'esprit de castel et de clocher. L'abîme s'élargissait chaque jour entre la politique expérimentale qui tentait de fonder la monarchie sur les intérêts dominans et la politique théorique qui aspirait à faire reculer ceux-ci par la résurrection d'influences éteintes. Ces points de vue opposés et ces espérances si diverses venaient, de part et d'autre, se résumer dans la combinaison d'une loi électorale qui manquait encore à l'ensemble de la législation politique. La droite entendait asseoir cette loi fondamentale sur le patronage rural et la prépondérance de la propriété agricole : elle espérait atteindre ce but par un système à deux degrés qui confiait à tous les citoyens payant 50 francs de contributions directes, réunis en assemblées de canton, le droit de désigner des candidats au choix des colléges départementaux. Ces derniers colléges étaient formés de tous les citoyens domiciliés dans le département et payant 300 francs d'impositions. Dans les colléges électoraux des départemens, le nombre des électeurs ne pouvait être au-dessous de cent cinquante, et ce nombre était subsidiairement complété par les citoyens âgés de trente ans ne payant pas 300 francs. Les députés étaient élus pour cinq ans, et le renouvellement de la chambre s'opérait intégralement. Ce projet, élaboré avec beaucoup de soin par M. de Villèle, marqua le premier pas de sa carrière. Appuyé à la chambre des pairs par la parole étincelante de M. de Chateaubriand, à la chambre des députés par la raison sans éclat de M. Corbière, il devint l'évangile du parti, et celui-ci ne s'en écarta jamais, même au plus ardent paroxysme de son opposition. Je tiens à constater ce fait pour protéger les hommes de 1815 contre une calomnie posthume, en montrant qu'ils ne conçurent pas même la pensée du suffrage universel dont certains publicistes leur imputent l'honneur d'avoir eu l'initiative.

A ce projet le gouvernement en opposait un autre. Présenté par M. de

Vaublanc, mais inspiré par les hommes de pratique et d'affaires, entre lesquels MM. Pasquier, Molé, de Serre, de Barante, tenaient déjà la première place, il tendait à maintenir l'influence prépondérante à l'administration, comme le projet de M. de Villèle aspirait à la transmettre à la propriété agricole. Rédigé d'après les traditions de l'école impériale, à laquelle se rattachaient ces esprits distingués, ce projet admettait aussi deux degrés dans l'élection; mais il constituait les colléges au moyen de listes de notables et d'adjonctions dans lesquelles dominaient les fonctionnaires publics, investis par leurs fonctions mêmes du droit électoral. Enfin une idée plus hardie commençait à se faire jour entre ces deux systèmes. M. Lainé, appelé au ministère de l'intérieur, la patronait comme la plus nette et la plus loyale des combinaisons, et le caractère logiquement absolu de ce projet lui assurait la chaleureuse adhésion d'un groupe d'hommes qui occupaient déjà une grande place dans le gouvernement, quoiqu'un canapé les réunît encore. Il s'agissait de faire pour la première fois une sérieuse application du principe de l'élection directe et de conférer purement et simplement le droit électoral à tout citoyen payant 300 francs d'impôt.

Ainsi se révélait un antagonisme de plus en plus profond entre les ministres du prince et ses vieux amis des mauvais jours, entre l'opinion royaliste et les serviteurs officiels de la royauté. Questions constitutionnelles, questions religieuses, questions financières, tout provoquait des débats où les passions monarchiques empruntaient aux passions révolutionnaires et leur langage et leurs allures. Il y avait je ne sais quoi d'étrange et de dépaysé dans l'attitude de ce parti de gentilshommes devenus tribuns par dévouement et presque factieux par fidélité. On s'y mettait en règle avec sa foi politique en déversant sur les agens responsables de l'autorité royale les flots de fiel et d'amertume qu'on n'osait faire monter jusqu'à elle. Dans un parti composé de gens de bien et d'hommes de bon goût, M. Decazes devenait l'objet d'une haine portée jusqu'à l'extravagance et de poursuites poussées jusqu'au ridicule, bien moins à raison de ses opinions, d'ailleurs énergiquement répressives au début de sa carrière ministérielle, qu'à cause de la faveur du prince qu'on trouvait l'occasion d'atteindre dans la personne d'un favori. La chambre engageait chaque jour contre la couronne, par ses propositions législatives, la lutte la plus acharnée comme la plus inconstitutionnelle, puisque le principe de l'initiative royale était formellement consacré par la charte de 1814. Une assemblée monarchique jusqu'à la fureur proclamait sur l'étendue de ses pouvoirs et l'inviolabilité de sa prérogative des maximes devant lesquelles auraient reculé, vingt ans plus tard, les chambres souveraines de la monarchie consentie, tant il est vrai qu'au sein du parti royaliste les mœurs l'emportaient aussi sur les doctrines, et que cette opinion participait elle-

même dans une mesure qu'elle ne soupçonnait pas à la vie de cette société démocratique contre laquelle elle épuisait ses anathèmes!

Une nouvelle session était impossible dans une situation aussi violente : il fallait ou livrer le pouvoir à l'opinion qui dominait la cour et la chambre élective, ou rompre résolûment avec elle pour se confier sans réserve à la France de la révolution et de l'empire. Répudier les hommes dont le dévouement héréditaire avait suivi toutes les fortunes de la royauté pour passer à ceux qui avaient, durant vingt-cinq ans, tout laissé faire, depuis le 2 septembre 1792 jusqu'au 20 mars 1815, cesser d'être le roi de la noblesse pour devenir le roi de la bourgeoisie, c'était pour le chef de la maison de Bourbon une résolution incompatible en apparence avec ses engagemens de famille. Pourtant, le 5 septembre 1816, la nation put apprendre que ce miracle était accompli. Méditée avec un secret profond, la dissolution de l'assemblée qui emportait avec elle tant de souvenirs et d'illusions avait été signée par le roi malgré les résistances de toute sa famille et les clameurs de toute son intimité. A partir de ce jour, la royauté s'engageait dans un monde qui l'avait tenue long-temps pour ennemie, et aux yeux duquel elle restait encore une étrangère; elle commençait cette carrière libérale de cinq années, arrêtée par une réaction qui fut moins provoquée par sa propre volonté que par l'attitude de la classe à laquelle elle s'était si pleinement confiée.

V.

Le gouvernement royal marcha dans cette voie aussi résolûment que le comportait la situation d'un pays encore occupé par une armée étrangère et menacé par une conspiration permanente. Une politique d'apaisement succéda à une politique de violence, et la clémence de la royauté s'étendit aussi loin que l'avait fait sa justice. Les membres de la majorité royaliste se virent combattus et repoussés aux élections par le pouvoir, qui n'hésitait pas à leur chercher des concurrens jusque dans les rangs des hommes qui avaient servi et défendu le gouvernement des cent-jours. Si en 1815 les hommes de la veille avaient subi la dure loi des vaincus et si les vainqueurs avaient exploité leur victoire au profit des personnes plus largement encore qu'au profit des principes, il est juste de reconnaître que, de 1816 à 1820, les fonctionnaires destitués retrouvèrent une faveur à laquelle ils n'avaient pas certainement lieu de s'attendre. Bientôt toutes les mesures exceptionnelles cessèrent; les bannis revirent leur patrie; la plupart reprirent leurs positions jusque dans l'armée : plus tard, quelques-uns vinrent s'asseoir au sein de la chambre des pairs. Les rangs de la magistrature, de l'administration et de toutes les carrières privilégiées s'ouvrirent

devant les ambitions plébéiennes; les hommes de toutes les origines furent appelés au service de l'état sans distinction comme sans méfiance, ou, si des rigueurs s'exerçaient encore, c'était contre les triomphateurs humiliés de 1815. Les foudres du parquet frappaient des écrivains monarchiques indignés de subir les arrêts d'une justice rendue au nom du roi. Les habitués du pavillon Marsan n'occupaient guère moins la police que les correspondans de Sainte-Hélène; elle poursuivait la cocarde verte avec non moins d'énergie que la cocarde tricolore; le commandement des gardes nationales était retiré à Monsieur, et *le Conservateur* suscitait au château des irritations bien autrement vives que *la Minerve*.

Chaque session fut marquée par une conquête législative, comme chaque journée l'était par des gages donnés aux hommes et aux intérêts nés de la révolution. En 1817, M. Lainé faisait passer, malgré les clameurs de la droite et les hésitations des meilleurs esprits, la loi célèbre qui conférait le droit d'élection directe à quatre-vingt mille propriétaires ou patentés réunis en un seul collége par département, et, repoussant avec une confiance que l'avenir devait tromper les prophétiques menaces de l'opposition royaliste, il s'écriait : « Si la France abusait d'une loi qui consacre aussi loyalement l'alliance de la royauté et de la nation; si, conduite au port par une main bienfaisante, elle s'en éloignait volontairement pour affronter de nouveaux orages, un tel peuple serait ingouvernable, ce serait pour en désespérer. » En 1818, le maréchal Gouvion Saint-Cyr rédigeait la charte de l'armée. Le roi, qui en était le chef suprême, posait lui-même à sa prérogative constitutionnelle des limites infranchissables. Les citoyens voyaient leurs droits garantis dans la vie militaire aussi sévèrement que dans la vie civile, et la noblesse était pour jamais atteinte au cœur en perdant le privilége qui, durant tant de siècles, avait fait son honneur et sa force. En 1819, pour protéger la loi électorale contre l'opposition de la chambre haute dont M. de Barthélemy avait été l'organe, M. Decazes brisait la majorité de cette assemblée en y introduisant soixante-dix membres nouveaux. Au nombre de ceux-ci, pris en presque totalité parmi les serviteurs du régime impérial, figuraient la plupart des anciens sénateurs qui avaient perdu leur siége en juillet 1815 pour avoir figuré dans la pairie des cent-jours. La consécration des droits venait chaque jour confirmer la réhabilitation des personnes; ceux des donataires de l'empire étaient garantis; les chambres étaient saisies d'un projet sur la responsabilité ministérielle et votaient sur la presse la meilleure loi que la France ait possédée.

Depuis le 5 septembre 1816, la royauté ne reculait devant aucun devoir ni devant aucun sacrifice pour s'assimiler la France nouvelle. Le gouvernement représentatif était loyalement pratiqué. Les ennemis de

la dynastie s'enveloppaient de la constitution comme d'un manteau, et les royalistes peu sympathiques à la charte y trouvaient des armes pour une opposition que leur indignation rendait ardente et leur talent redoutable. La France devenait aussi grande par la parole qu'elle l'avait été par les armes, et rendait l'Europe tributaire de ses idées comme de ses arts et de ses plaisirs. L'aisance générale suivait une progression ascendante comme la fortune de l'état. Celui-ci avait triomphé d'une épreuve sans exemple en acquittant à jour fixe avec une religieuse fidélité toutes les charges imposées par l'invasion et toutes celles que lui avaient léguées les gouvernemens antérieurs. Aussi, malgré l'inscription de 50 millions de rentes nouvelles à son grand-livre, son crédit dépassait celui des jours les plus glorieux de notre histoire. Les capitalistes enrichis par la négociation de nos emprunts, que se disputaient toutes les places de l'Europe, faisaient refluer vers l'industrie des bénéfices non moins féconds pour le pays que pour eux-mêmes, et la France avait repris à ses vainqueurs les profits de leur victoire en attirant toute l'Europe opulente dans son sein par la douceur de ses mœurs et de son soleil. Son crédit politique s'était relevé avec sa fortune. Commencée au lendemain de Waterloo, sur la carte fameuse qui retranchait l'Alsace et la Lorraine du territoire français, la négociation, un moment suivie par les ministres d'un roi sans armée et sans sujets, n'avait pu prévenir de cruelles exigences : le noble duc de Richelieu avait dû, *plus mort que vif*, apposer son nom au traité du 20 novembre; mais, en retrouvant un gouvernement régulier et en accomplissant avec scrupule les plus douloureux engagemens, la France n'avait pas tardé à imposer au monde le respect d'elle-même. Dès 1817, la charge de l'occupation militaire avait été réduite, grace aux efforts d'un ministre respecté de l'Europe; quelques mois plus tard, une transaction très favorable intervenait sur les créances personnelles des sujets étrangers, dont la liquidation avait fait long-temps peser sur le trésor la menace d'une charge colossale; enfin, au mois d'octobre 1818, le petit-fils de Louis XIV, dans l'effusion de sa joie française et royale, pouvait écrire au petit-neveu du grand cardinal : « J'ai assez vécu, puisque j'ai vu mon pays libre et le drapeau français flotter sur toutes les villes françaises. » A partir du congrès d'Aix-la-Chapelle, la France, admise dans les conseils des grandes puissances, reprenait sa place dans le monde et retrouvait un avenir digne de son passé.

En trois années, la restauration avait donc accompli le double prodige de féconder un sol épuisé par la guerre et de transformer un peuple de soldats en un peuple de citoyens; elle avait enseigné la liberté constitutionnelle à une génération née dans l'anarchie et grandie sous le régime militaire; enfin, tandis qu'elle engageait contre l'esprit de cour une lutte non moins vive que contre l'esprit de révolution,

elle promulguait des lois dont l'effet nécessaire était de transférer l'importance sociale des hommes de l'ancien régime aux chefs de l'industrie, des grands propriétaires fonciers aux détenteurs de capitaux. Du 5 septembre au second ministère Richelieu, la restauration s'était faite *centre gauche*. Elle avait cherché dans les classes moyennes l'adhésion que lui refusaient et l'ancienne noblesse exaspérée et les masses encore dominées par des antipathies originaires; mais ces efforts avaient été vains et ces avances stériles. La bourgeoisie acceptait les gages qui lui étaient donnés sans se donner elle-même, et se tenait en face de la royauté légitime dans un état de vague suspicion qui avait sinon toutes les apparences, du moins tous les périls de l'hostilité. Un parti s'était formé, dans la crise des cent-jours, sous la double inspiration de l'esprit révolutionnaire et des souvenirs de l'époque impériale : ce parti faisait appel à toutes les passions, associait toutes les colères dans un éclectisme destructeur, et s'inclinait avec la même béatitude devant les vainqueurs de la Bastille et devant ceux d'Austerlitz. Disciples d'une doctrine qui cachait le culte de la force sous les dehors de la liberté, ces prétendus *libéraux*, dont le langage mentait chaque jour à la pensée, poursuivaient des espérances incompatibles au fond avec l'établissement de tout gouvernement libre assis sur l'influence personnelle de la fortune et du talent. Cette opinion, soldatesque en même temps que démocratique, avait à la fois des aspirations et des regrets pour les conquêtes impériales et pour les tumultes de place publique; par toutes ses tendances, elle menaçait donc directement les intérêts permanens de ces classes industrielles dont le premier besoin est un pouvoir régulier et pacifique. La bourgeoisie cependant, durant les quinze années du gouvernement de la branche aînée, se mit à la suite de l'opposition hypocrite qui entretenait des pensées très différentes des siennes, mais dont elle servit souvent les desseins et presque toujours les caprices. Sa modération naturelle subit la pression des opinions les plus violentes, et les hommes qui avaient un si manifeste intérêt à maintenir la royauté dans les voies difficiles où elle était alors engagée semblèrent la pousser, par un système d'impitoyables exigences, soit sur les piques des faubouriens, soit dans les bras de la réaction. Derrière de sincères protestations d'attachement à la monarchie se révélaient de perpétuels ménagemens pour tous les écarts de la presse, d'inexplicables complaisances pour les fauteurs de désordres, de l'indulgence et comme une quasi-sympathie pour toutes les tentatives des factions, tandis que les hésitations de la royauté, même les plus naturelles, suscitaient des impatiences qui allaient jusqu'à la colère. Le parti révolutionnaire, contre lequel la bourgeoisie allait avoir, sous la monarchie de 1830, de si rudes combats à livrer, eut sous la branche aînée cette singulière destinée, de voir les classes

moyennes lire ses journaux, patroner ses accusés, accepter ses candidats, et mettre à son service leurs richesses, leurs paroles, leurs votes et leurs inoffensives intentions.

La loi du 5 février 1817 avait été expérimentée trois fois, et, à chaque renouvellement partiel, des résultats de plus en plus alarmans avaient constaté cette tyrannique influence. Les premières élections avaient décimé les rangs des hommes de 1815 pour les remplacer par les partisans de l'ordonnance du 5 septembre; les secondes avaient mis les ministériels aux prises avec les *indépendans*, et les dernières venaient de donner aux ennemis de la maison de Bourbon une victoire tellement complète, qu'il devenait impossible de se dissimuler le sort que l'entraînement des uns et la faiblesse des autres réservaient à la dynastie et aux institutions elles-mêmes. Au lieu d'accueillir les candidats patronés par les ministres d'une royauté qui venait de faire tant pour elles, les classes moyennes leur préféraient des hommes dont le nom était presque toujours une menace lorsqu'il n'était pas un outrage. Des membres de cette chambre des cent-jours, sur laquelle pèsera le double reproche d'avoir provoqué l'invasion et désarmé le seul bras qui pût la repousser, de vieux drapeaux extraits, après vingt ans d'oubli, du garde-meuble révolutionnaire, voilà ce que la France électorale députait vers Louis XVIII pour l'assister dans sa généreuse tentative! C'était en nommant Manuel et Grégoire que l'on venait en aide à un gouvernement modéré contre les mauvais vouloirs de la cour et de l'héritier de la couronne, contre les inquiétudes chaque jour croissantes de l'Europe et les prophétiques menaces jetées au pied du trône par les plus vieux serviteurs de la royauté! Admirable politique qui naquit la veille du 10 août pour finir au lendemain du 24 février!

Les élections de 1819 avaient rendu impossible l'application prolongée du système dont le souvenir attache à la mémoire du roi Louis XVIII un honneur impérissable. Pratiqué avec loyauté par des ministres habiles, ce système avait échoué devant de tristes et incurables habitudes d'esprit. Organisée en sociétés secrètes, descendue dans la jeunesse des écoles et dans les rangs de l'armée, la révolution minait le sol et préparait une catastrophe. Sous cette mystérieuse influence, les diadèmes des rois pâlissaient comme des astres près de s'éteindre; le poignard de Louvel atteignait le sang de saint Louis à sa source, et une vaste insurrection militaire, dont le mobile était à Paris, dominait en 1820 l'Europe méridionale de Naples à Lisbonne. Les cabinets qui avaient poussé la royauté dans la voie des concessions l'entraînaient vivement dans celle de la résistance, tant le danger devenait imminent, tant les résultats de la politique royale semblaient en accuser le principe. Les ministres qui avaient si énergiquement repoussé toute modification à la loi électorale durent, vaincus par l'évidence du péril,

venir eux-mêmes en implorer le changement, faisant d'une modification immédiate une question de vie ou de mort. C'était porter contre le pays un témoignage trop mérité, et fournir en même temps contre soi-même des armes très dangereuses. Toute politique qui recule sur une question fondamentale est une politique condamnée, et du jour où les auteurs de la loi de 1817 étaient contraints de l'abandonner, il était manifeste que le pouvoir allait leur échapper. Cependant Louis XVIII résista long-temps au torrent qui l'entraînait vers d'autres rivages, car il prévoyait que de là souffleraient des tempêtes non moins redoutables pour la France et pour sa maison. Son instinct lui révélait l'alternative qui pesait sur la restauration comme un arrêt funèbre; il savait que le zèle n'était pas pour elle moins périlleux que la tiédeur, et que les illusions de ses serviteurs ne lui seraient pas moins fatales que les machinations de ses ennemis. Aussi l'auteur de la charte fit-il sa retraite pas à pas, usant à défendre sa pensée les restes d'une vie minée par les souffrances. Il ne livrait à la réaction que le terrain qu'il était devenu impossible de lui disputer, attendant qu'un retour du bon sens national lui permît de reprendre dans des conditions plus heureuses son œuvre de réconciliation et de paix.

Le second ministère Richelieu, cette administration d'élite où le talent était à la hauteur du cœur, avait été formé dans la pensée qu'en écartant celui de ses conseillers contre lequel les passions se déchaînaient avec le plus de violence, la couronne pourrait maintenir sans altération sensible le fond de son système politique; mais le terme en avait été marqué par une date funèbre : *il avait glissé dans le sang.* L'assassinat du duc de Berry, la révolte prétorienne des deux péninsules, l'état d'esprit de la jeunesse allemande et les progrès des sociétés secrètes en France, tout commandait de s'arrêter sur la pente qui conduisait aux abîmes, et les circonstances étaient devenues plus fortes que les volontés. M. Decazes, en tombant du pouvoir, avait reconnu et proclamé lui-même l'urgence de refondre la législation électorale et de prendre des garanties contre une presse devenue l'instrument d'une conspiration flagrante. Les collègues de M. de Richelieu avaient donc reçu de leurs prédécesseurs la mission d'accomplir cette œuvre; mais en vain implorèrent-ils dans cette nécessité pressante le concours des hommes qui avaient l'intérêt le plus direct à soutenir le pouvoir pour contenir la réaction. Le centre gauche refusait par faiblesse ce que les doctrinaires repoussaient par enivrement de logique et d'orgueil : les uns ne pouvaient consentir à blesser la révolution, les autres à paraître s'être trompés. La force des choses conduisit le cabinet à demander à la droite l'appui que ses propres amis lui refusèrent à diverses reprises avec une si imprudente obstination. Dans un gouvernement représentatif, le parti qui assure la majorité est maître du pouvoir, et, ne don-

nât-il qu'un appoint, on n'est guère en mesure de lui en marchander les conditions. L'abandon où les opinions modérées laissaient le ministère Richelieu dans cette crise suprême impliquait donc l'avénement obligé de la droite aux affaires. Ce furent les chefs du parti bourgeois qui spontanément, et malgré les longs efforts de la couronne, firent passer de leurs propres mains dans celles des chefs du parti aristocratique le pouvoir que ceux-ci allaient conserver six années. Devant cet aveuglement de la faiblesse et de la vanité, le roi Louis XVIII put se laver les mains et faire retomber sur les hommes qui les avaient provoquées les conséquences d'un changement qu'il leur aurait été si facile de prévenir et qu'il lui coûtait tant de consommer.

L'adresse de 1821, sous le coup de laquelle tomba le dernier cabinet présidé par M. le duc de Richelieu, peut être comptée au nombre des plus tristes monumens de l'histoire parlementaire. Une coalition entre des partis opposés, possible sur une question spéciale où l'accord existe accidentellement, devient déloyale et coupable lorsqu'il ne se rencontre pas même un grief commun à formuler, et que, pour abattre son ennemi, il faut le frapper dans l'ombre en l'insultant à mots couverts. Tel fut le caractère de l'odieux paragraphe par lequel, sans spécifier aucun fait, sans articuler aucun reproche, on insinuait que le roi de France avait pu, dans des transactions secrètes, livrer à ses alliés l'honneur de sa couronne. Adresser un tel outrage à l'auguste vieillard qui venait de délivrer le sol de sa patrie après l'avoir doté d'un gouvernement libre, c'était à faire refluer vers son cœur le sang de soixante rois et à désespérer d'un pays où deux grands partis se rencontraient pour consommer de compte à demi cet acte d'ingratitude et d'injustice. Ce qui mettrait le comble à la surprise, si l'on ne connaissait l'entraînement des passions humaines, c'est qu'un pareil acte ait été accompli par l'opinion que l'ordonnance du 5 septembre avait mise en pleine possession du pouvoir, lorsque son seul effet possible était d'appeler immédiatement aux affaires ses adversaires impatiens et implacables. Louis XVIII subit la loi constitutionnelle; il inaugura le ministère de la droite. Cet acte fut pour lui comme une sorte d'abdication morale. Survivant à sa pensée, et voyant commencer du seuil de la tombe le règne de son successeur, il put, sans chercher désormais à les prévenir, prévoir des périls non moins redoutables que ceux qu'il avait traversés. La route changeait, mais le précipice restait ouvert. Nous retracerons cette phase nouvelle, et, après avoir essayé de montrer ce que fut la restauration dans l'histoire, nous verrons ce qu'elle est dans ses historiens.

L. DE CARNÉ.

LES MŒURS

ET

LA LITTÉRATURE NÈGRES.

Ceci est la Genèse nègre : — Au commencement des choses, *Bondieu* fit trois hommes noirs et trois femmes noires, trois hommes blancs et trois femmes blanches, et, pour leur ôter d'avance tout prétexte de récriminations, il leur laissa le choix du bien et du mal, en permettant néanmoins aux trois couples noirs, pour qui il se sentait un faible, de choisir les premiers. Sur la terre furent posés un papier collé et une grande calebasse. Les noirs, jugeant que les plus gros morceaux sont les meilleurs, choisirent la calebasse, et, l'ayant ouverte, ils n'y trouvèrent qu'un morceau d'or, un morceau de fer et d'autres métaux dont ils ne connaissaient pas l'usage. De leur côté, les blancs ouvrirent le papier collé, et c'était un *papier parlé* (papier écrit) qui leur promettait tous les biens. Les noirs allèrent cacher leur dépit dans les bois, et *Bondieu* conduisit les blancs au bord de la mer, où il venait toutes les nuits converser avec eux. Il leur apprit à construire un vaisseau, puis les mena dans un autre pays, d'où ils revinrent, beaucoup d'années après, pour commercer avec les noirs. — Voilà pourquoi les noirs, délaissant *Bondieu* qui les délaissait, ont tourné leurs adorations vers les esprits inférieurs, et voilà pourquoi *blanc toujou gagné papier nan poche pour moqué nègue* (1).

J'ignore où en sont les Ashantis, de qui vient cette tradition (2); mais

(1) « Le blanc a toujours un papier en poche pour tromper le nègre. » (Proverbe haïtien.)

(2) On la retrouve, à quelques variantes près, dans le royaume de Benin.

les Haïtiens font à coup sûr de leur mieux pour intervertir les lots des deux races. Abandonnant dédaigneusement aux blancs le fer, qui, dans leur île, jadis si tourmentée par la pioche et la houe, n'existera bientôt plus qu'à l'état de lame de sabre, et l'or, qui, aujourd'hui plus que jamais, suit volontiers le fer, les Haïtiens semblent tourner en revanche toutes leurs prédilections vers le *papier parlé*. Depuis Faustin Ier, à qui l'on ne saurait mieux faire sa cour qu'en lui fournissant l'occasion d'ouvrir en public une dépêche parfaitement indéchiffrable d'ailleurs pour sa majesté noire (1), jusqu'au *philosophe*, au beau parleur des campagnes, traîtreusement embusqué sur votre passage pour se faire surprendre un livre à la main, c'est à qui paiera son tribut au culte de la lettre manuscrite ou moulée. Chez quelques-uns, c'est désir réel d'instruction; chez la plupart, une ambitieuse et naïve imitation des mulâtres ou des blancs; chez tous, un calcul assuré d'influence. Pour bon nombre de noirs, notamment pour ces familles que la révolution coloniale alla prendre en quelque sorte dans les mains des négriers, et qui passèrent ainsi sans transition du sans-culottisme physique au sans-culottisme politique, cette muette transmission de la pensée à travers le temps et l'espace a gardé, en effet, jusqu'à nos jours un vague caractère de sorcellerie. Plus d'une négresse malade suspend pieusement à son cou le carré de papier sur lequel le médecin a tracé son ordonnance, quand toutefois, par une interprétation plus abusive encore du codex, elle ne l'avale pas. Le principal et souvent l'unique point de contact que les anciens esclaves aient gardé avec la civilisation blanche, c'est d'ailleurs un grossier catholicisme, et le rôle que joue la formule écrite dans les rites les plus solennels de l'église n'a pu qu'entretenir cette vénération craintive du *papier parlé*. L'étrange clergé du pays n'a garde de la dissiper, car il en profite pour son commerce d'oraisons contre la coqueluche et les loups-garous. Un missionnaire méthodiste va-t-il, de case en case, nier l'efficacité de la lettre, il gâtera aussitôt à son insu l'effet du prêche en priant l'auditoire d'accepter une Bible. Pour soutenir cette double concurrence, les sorciers nationaux eux-mêmes ont prudemment ajouté à leur attirail de magie les caractères d'écriture dont ils font des *wangas* (talismans écrits), et qui cumulent ainsi le double prestige du surnaturel chrétien et du surnaturel vaudoux (2).

Dans tout ceci, me dira-t-on, où est la littérature nègre? — Justement, nous y voilà. Naïve ou calculée, pour ceux qui la subissaient

(1) Soulouque commence du reste à déchiffrer les caractères imprimés, et sa signature acquiert de jour en jour un degré de netteté et de hardiesse qui donne aux Haïtiens les plus belles espérances sur les talens calligraphiques de leur empereur.

(2) Si l'invraisemblable papier-monnaie de Soulouque circule encore à raison du douzième ou du treizième de la valeur nominale, n'en faut-il pas faire quelque peu honneur à la superstition du *papier parlé*?

comme pour ceux qui l'exploitaient, cette religion du *papier parlé* est venue suppléer fort à propos au défaut d'impulsion intellectuelle qui résultait de l'éloignement de la race blanche et de la pauvreté du budget de l'instruction publique. Tel qui ne cherchait dans un livre que de magiques combinaisons de lignes en est peu à peu venu à l'épeler et à le comprendre, et tel autre bornait peut-être son ambition à rédiger des *wangas* qui a fini par écrire des articles de journaux. De là ce double élément de toute littérature : des auteurs et des lecteurs. Ceux-ci ne sont pas encore des juges bien difficiles, et la plupart de ceux-là prodiguent beaucoup plus les métaphores que l'orthographe; mais, ne serait-ce que par leur spontanéité, ces résultats dénotent une véritable aptitude intellectuelle, qui n'en est même pas à faire ses preuves. Là où le reflet de notre civilisation est venu accidentellement la féconder, il s'est produit de très sérieux talens d'écrivains auxquels on peut reprocher une tendance trop servile vers l'imitation française, mais qui, en se repliant tôt ou tard vers le génie national, y trouveront de nombreuses conditions d'originalité; — car il y a ici un génie national, toute une littérature rêvée, chantée, dansée, contée, qui n'attend peut-être que sa formule écrite pour devenir un des plus curieux chapitres de l'histoire des idées et des races. C'est par elle que nous commencerons, et la division logique est en ceci doublement d'accord avec la division généalogique. Cette littérature à l'état rudimentaire ou latent est essentiellement nègre, tandis que l'autre, celle qui s'imprime, a pour principal foyer la classe de couleur. La première emprunte ses expressions au patois créole et à la mimique africaine, l'autre les demande presque exclusivement au français.

I. — LE MERVEILLEUX HAÏTIEN.

Si l'amour du merveilleux donnait, comme on l'a dit, la mesure des instincts poétiques d'un peuple, les noirs seraient sur ce point-là nos maîtres. Dans leur monde idéal, que n'a jamais délimité aucune civilisation précise, le fétichisme autochthone coudoie les fantaisies et les symboles de toutes les superstitions, de toutes les cosmogonies. Les esclaves insurgés de 1791 mouraient, comme le brahme orthodoxe, une queue de vache à la main (1), à cette différence près qu'ils allaient mourir à la gueule de nos canons. Les pierres qu'on croyait muettes depuis les Vandales prédisent encore l'avenir aux sujets de Faustin Ier, et si l'oracle est obscur, le devin qui l'interprète consultera, selon la générosité de ses cliens, soit les entrailles d'un porc, soit un jeu de

(1) Disons cependant qu'à Saint-Domingue comme au Congo, d'où il paraît originaire, ce talisman était indifféremment une queue de cheval ou une queue de vache. Peut-être n'y faut-il voir qu'une réminiscence du goupillon de crin dont se servaient les missionnaires catholiques.

cartes, soit la fumée d'écorces aromatiques brûlant sur une pierre plate, à côté d'un grand baquet plein d'eau de rivière où il a préalablement exprimé le suc de certaines plantes en prononçant d'inintelligibles mots. Voilà, dans ses deux accessoires traditionnels, la fumigation et l'eau, le rite des initiations et des évocations indo-égyptiennes, qui reparaît plus clairement encore dans le cercle magique, dans l'extase convulsionnaire, le trépied inspirateur (1), les libations de sang, le serment et la ténébreuse orgie des mystères vaudoux.

Le sabbat du moyen-âge européen prête aussi parfois à ces cérémonies son lugubre attirail de chats, de poules noires et d'ossemens humains. Comme au sabbat, certaines danses du rituel vaudoux sont exécutées, la nuit, par des femmes nues (2), mais autour du symbole guèbre du feu, et l'aigre cri de la chouette égarée, qui s'est laissé choir en passant dans la flamme, va réveiller chez les assistans transis d'effroi un vague écho des augures gréco-romains. Il n'est pas jusqu'à l'Océanie qui n'apporte son tribut à l'éclectisme vaudoux. Chaque initié a sa *loi*, espèce de *tabou* qui consacre un point déterminé de son corps, point qu'on ne peut toucher ou laisser toucher sans s'exposer aux plus redoutables malheurs (3). Contre ces sortes de présages et cent autres qui assaillent jour et nuit les croyans, il y a d'ailleurs mille préservatifs. Le plus sûr est de se faire *droguer*, mystérieuse opération qui rend invulnérable, — ou de suspendre dans un endroit apparent de sa maison un vieux fer à cheval, talisman qui protége la plupart des boutiques de Port-au-Prince, et qui, comme les *wangas* et les *maman-bila* (4), doit être d'origine arabe, sinon juive, — ou enfin d'aller faire des neuvaines à l'une des innombrables vierges dont la piété des premiers colons a peuplé les solitudes de Saint-Domingue. La madone de pierre qui reçoit ces hommages risque un peu néanmoins de les partager avec la pensive couleuvre qui s'enroule à ses pieds; car le grand esprit vaudoux est justement une couleuvre, réalisation vivante du signe hiéroglyphique de l'idée de Dieu. La couleuvre, à son tour, aurait fort affaire de se montrer exclusive : si elle

(1) La boîte où est enfermé le dieu vaudoux fait à Haïti l'office de trépied. Voir, pour tout ce qui se rattache à ces rites africains, la série publiée dans la *Revue*, — *L'empereur Soulouque et son Empire*, — notamment la livraison du 15 décembre 1850.

(2) C'est par ces sortes de danses qu'on préludait, dans les camps de Biassou et Jeannot, à l'incendie et au massacre. Lucien rapporte que les anciens Éthiopiens exécutaient aussi une danse particulière avant d'en venir aux mains.

(3) C'est à cause de cette pratique que le prêtre et la prêtresse vaudoux sont appelés *papa-loi* et *maman-loi*, tandis que ceux des autres sectes s'appellent *papa* et *maman* tout court. Il n'est pas du reste impossible que la *loi* soit une lointaine réminiscence de l'astrologie judiciaire, qui soumettait chaque partie du corps humain à l'influence d'une planète déterminée, et qui donnait par suite une importance exceptionnelle à la partie qui relevait de la planète de nativité.

(4) Talismans formés de petites pierres calcaires.

empiète quelquefois sur le domaine chrétien, elle a par contre d'étranges rivalités à souffrir sur l'Olympe nègre. Parmi les citoyens directement importés de la Côte-d'Ivoire, parmi les représentans-nés de l'orthodoxie originaire, plus d'un va, chaque année, sacrifier des brebis devant les sources jaillissantes, — apparemment à quelque vagabonde naïade qui, du vallon de Tempé à la vallée du Nil, des sources du Nil au Niger, du Niger à l'Océan, sera venue finalement s'égarer, sous pavillon négrier, vers les prosaïques bords du Boucan-Brûlé ou de l'Anse-à-Cochon. L'une des superstitions favorites du pays pourrait encore au besoin rappeler le culte des dryades. Les gerçures et les nuances des écorces d'arbre dessinent parfois une figure drapée, laquelle devient peu à peu, sous les regards croyans qui l'étudient, une image de la Vierge. On se le dit, et les populations voisines accourent adorer l'arbre, bien convaincues que la Vierge l'habite en corps et en ame (1).

Les funérailles, qui sont l'épisode le plus pompeux de la vie haïtienne, mettent simultanément à contribution, du moins dans les campagnes, toutes les pratiques et toutes les croyances de cette complexe mystagogie. Quand la mort a visité une *counouque* (chaumière du pays), les parens font appeler un vieillard du voisinage, autant que possible compère ou parrain du défunt, et, de préférence à tout autre, celui qui cumule les dignités de chantre d'église et de sorcier africain. Dans ce dernier cas, le vieillard arrive accompagné des principaux initiés de sa secte, et, après avoir eu soin de déposer en dehors de la chambre mortuaire la gourde où loge son fétiche, il immole un poulet, peut-être proche parent du coq d'Esculape, dont le sang est répandu autour du lit. Selon le rite égyptien et pythagorique, la ligne circulaire est de rigueur dans cette aspersion comme dans la danse finale qu'exécutent les initiés en chantant un chœur africain qui fait la part des dieux cafres. Suivent un silence et une immobilité de mort. Puis la chambre est ouverte aux profanes, qui en avaient été momentanément bannis, et le curé, si l'on a réclamé son assistance, prend la

(1) Dernièrement un de ces arbres fut signalé à Port-au-Prince. Le vicaire de la paroisse vint le consacrer à la première réquisition, et une magicienne de l'endroit, qui avait découvert l'image, s'installa à côté pour recevoir les offrandes de la population. L'abondance de la recette suscita malheureusement la jalousie d'une autre magicienne, laquelle prétendit qu'ayant eu l'honneur de causer avec la Vierge, elle avait beaucoup plus de droits sur ces offrandes que l'intrigante qui l'avait simplement vue. Ces dames se prirent aux cheveux devant l'arbre en litige, et la population perplexe a suspendu ses offrandes et ses visites. Un peu avant ou un peu après, on envoya du canton de Mirabelais à Soulouque une écorce de palmiste où apparaissait une image analogue. L'empereur ne l'eut pas plus tôt considérée, qu'il demanda une belle nappe blanche à l'impératrice, la déploya sur le parquet, y plaça l'écorce et se prosterna devant. Sa *majesté très chrétienne*, comme l'a appelée un curé du pays, est bien persuadée que la présence de cette image neutralisera l'invisible et malfaisant fétiche enfoui, comme on sait, dans les jardins du palais.

direction de la veillée. A son défaut, le sorcier, redevenu chantre, psalmodie avec les invités tous les chants d'église que leur fournit leur mémoire, — tous, sans excepter l'*Alleluia*, qui a même, à leurs yeux, une signification de circonstance : la prononciation et l'idiome créoles aidant, ils y voient quelque chose comme : *allez-vous-en*, un congé donné à l'ame, et seraient, au demeurant, fort empêchés de dire si c'est pour le paradis des chrétiens ou le paradis des Ibos. Le doute est d'autant plus permis que le mort est enseveli avec ses effets les plus précieux, ce qui se rattache à une croyance des Ibos (1), et que les rondes sacrées de l'Afrique vont leur train entre le *De Profundis* et l'*Alleluia*. L'ame se fait quelquefois prier pour partir, et elle tourne autour de la lampe sous la forme d'un papillon blanc, effleurant dans son vol les lèvres de la personne qu'elle regrette le plus. Malheur, si le papillon éteint la lampe! l'ame est alors venue chercher un compagnon de voyage dans la famille. Il serait également de très mauvais augure que les cierges allumés que porte chaque invité au moment des obsèques ne fussent pas déposés au même endroit; mais, s'il pleut pendant la marche du cortége, toutes les terreurs s'effacent dans un profond sentiment d'orgueil, car le ciel lui-même a voulu verser des larmes sur le mort. Sauf empêchement grave, l'enterrement se fait après la chute ou avant la naissance du jour, peut-être par une nouvelle réminiscence de la mythologie grecque, qui assignait spécialement aux dieux infernaux l'empire des ténèbres. Faut-il encore n'attribuer qu'au hasard la bizarre coïncidence qui, par deux exceptions uniques, je crois, a fait de la couleur blanche l'emblème de deuil des nègres et des Chinois? Quoi qu'il en soit, le choix de l'heure et du costume, cette double ligne de vêtemens blancs et de vacillantes lumières dessinant sur le fond noir de la nuit la tache noire des visages, le chœur en sourdine, les battemens de mains, les danses cabalistiques qui, au cimetière, viennent alterner avec les cérémonies de l'église, le piétinement rhythmé que le cortége exécute sur la fosse, l'extinction subite de tous les cierges et la sauvage explosion de cris de joie qui salue le retour de l'obscurité : voilà qui dénoterait, à défaut de l'esprit d'invention, un incontestable talent de mise en scène. Comme chez les anciens Romains ou chez les modernes montagnards des Pyrénées et de l'Écosse, — et à la gaieté près, qui est ici une nuance essentiellement africaine, — un pantagruélique festin,

(1) Les Ibos et quelques autres Africains croient qu'après leur mort ils vont revivre au pays natal, et ils n'épargnent rien pour s'y présenter avec avantage. Le noir le plus pauvre, le plus imprévoyant, travaille long-temps à l'avance aux apprêts de sa dernière toilette. S'il est pris au dépourvu et si sa famille est pauvre, ses amis se cotisent pour l'équiper et pour payer le repas funèbre, ou bien la famille ajourne les funérailles à des temps meilleurs. La mère de Soulouque, morte depuis longues années, n'a reçu ces honneurs qu'après l'avénement de son fils, et n'a rien perdu pour attendre. A la Côte-d'Or, les familles avares ou nécessiteuses enterrent secrètement leurs morts, pour éluder cet onéreux devoir.

dont la famille a fait les apprêts du vivant et sous les yeux du défunt, réunit de nouveau le cortége à la maison mortuaire. Un autre repas, dont les reliefs sont portés sur la tombe, et qui prend pour ce motif le nom de *dîner des ombres* (*manger zombi*), a lieu, avec l'accompagnement obligé des danses, au bout de l'an (1). Les familles aisées complètent cet exubérant cérémonial par une messe chantée et le sacrifice nocturne d'une brebis. Le défunt n'en est même pas toujours quitte à si bon compte. S'il a été franc-maçon, les mulâtres lettrés de sa loge laissent rarement échapper l'occasion de venir recommander à l'Être suprême les vertus sociales du frère dont l'inflexible Parque a tranché les jours; car la franc-maçonnerie, l'Être suprême et les oraisons funèbres sont la maladie régnante du pays.

Quelque mal que se donnent les Haïtiens pour rendre à leurs morts le séjour de l'autre monde très tolérable, les *zombis* ou revenans se promènent au clair de lune jusque dans les rues de Port-au-Prince. On n'évite leurs importunités nocturnes qu'en enterrant au seuil de sa maison les entrailles d'un cabri (2) ou une bouteille d'eau bénite, qu'on peut au besoin remplacer par l'eau de mer. Les loups-garous partagent avec les zombis le privilége de troubler le repos de l'empire et même de l'empereur. Ils forment plusieurs sectes. La plus redoutée est celle des *cochons sans poil*, grotesque et lugubre fantaisie dont une bande de cochons marrons s'échappant hurlante et à demi grillée de quelque savane en feu aura peuplé les rêves des passans attardés. Un éclair muet, jaillissant d'une atmosphère limpide, trahit la présence d'une autre variété de loups-garous appelés *esprits du feu*, et force les plus audacieux à retourner précipitamment sur leurs pas. Parfois encore, dans ces orageux crépuscules des tropiques où les sens enfiévrés acquièrent leur plus haute puissance d'hallucination, et où l'air, saturé d'électricité, d'humidité et de fauve lumière, grossit démesurément les sons et les formes, un cri lamentable se prolonge dans la vallée, et, sur l'un des pitons voisins, paraît et disparaît un spectre aux larges ailes, aux orbites effarés et sanglans. On pourrait soupçonner que ce spectre est une chouette; mais ce n'est qu'un troisième spécimen de la famille des loups-garous, et celui-ci cumule les malfaisans pouvoirs du mauvais œil italien et de la stryge latine, ce prototype également ailé de nos vampires. L'épouvante est dans la maison qu'a

(1) Les fêtes funéraires des noirs sont désignées dans les Antilles par le nom générique de *calenda*. Faudrait-il chercher l'étymologie de ce nom dans les expiations annuelles que les Romains célébraient pour le repos des mânes aux *calendes* de mars?

(2) Le premier jour de l'an, qui est signalé par une grande consommation de cabris, il y a presse aux abattoirs pour se disputer ce talisman. Quelques noirs profitent de l'occasion pour se baigner dans le sang des animaux abattus, ce qui est un préservatif contre certains maux, et probablement une réminiscence des expiations païennes, où figurent parfois les ablutions de sang.

rencontrée son regard, car il s'y glissera la nuit, armé d'un calumet invisible, pour sucer les petits négrillons jusqu'au blanc. Tout enfant qui montre du doigt l'éclair, l'arc-en-ciel, un mort ou un loup-garou, étant exposé à perdre ce doigt, le plus pressé pour la mère, c'est de cacher sa progéniture, pendant que l'aïeule va droit à l'apparition en agitant deux tisons en croix et en criant : *Abonosho! abornotio* (corruption probable de la formule d'exorcisme *abrenuntio*)! ce qui la met momentanément en fuite. Cela fait, le chef de la famille, préalablement purifié par une ablution d'eau bénite, trace deux cercles concentriques, y dispose deux carrés de charbons ardens, sème de l'encens sur l'un des carrés, place en croix sur l'autre des parcelles de tige de palmiste bénie le jour des Rameaux, et veille toute la nuit, un chapelet à la main, à entretenir le brasier odorant. Cette double fumigation suffit parfois à écarter les symptômes épidémiques qu'apporte la visite du loup-garou; mais le plus souvent les enfans pâlissent et faiblissent à vue d'œil, et au bout de neuf jours, période qu'avouerait la médecine profane elle-même, le vampire revient pour prendre l'ame des petits malades. Il n'y a plus alors qu'une ressource : c'est de guetter le spectre au passage et de lui tirer un coup de fusil dont la charge a été complétée par l'addition de deux grains de sel et de deux grains d'encens. Malheureusement le spectre n'est vulnérable que sous l'aisselle, et la difficulté du tir explique l'effroyable mortalité d'enfans qui règne à Saint-Domingue. Aussi les familles prévoyantes préfèrent-elles confier à temps le malade à une magicienne. De son herbier, où figurent, à côté de plantes qui donnent une folie momentanée, la graine de *pois-puant*, qui guérit l'oppression; la verveine, dont le suc ferme les blessures; la *liane-savon*, qui purge ou tue à la volonté des fétiches, la magicienne tire certains ingrédiens qu'elle jette dans un baquet d'eau exposé durant six heures aux rayons du soleil. Elle y ajoute quatre moitiés de citron dont les moitiés correspondantes ont été préalablement lancées vers les quatre points cardinaux, et plonge le malade dans ce bain, au sortir duquel elle lui administre par petites doses un breuvage composé de sirop, de casse, de citron et d'eau bénite. Ce vermifuge, secondé tant par les propriétés toniques du bain que par la vertu magique d'un collier de grains d'ambre et d'encens et d'un bracelet de drap bleu ou rouge où l'on a cousu une pincée d'indigo, opère d'assez nombreuses guérisons. On les célèbre par un nocturne repas appelé *manger-marassa*, et où les convives font grand bruit pour effrayer les impalpables légions d'esprits qui pourraient être tentées de venir venger la défaite du loup-garou.

Ainsi, et j'en passe, le visible et l'invisible échangent jour et nuit, autour de ces crédulités aux écoutes, un muet dialogue où de lointaines réminiscences des religions primordiales alternent confusément

avec les superstitions soit gracieuses, soit terribles, soit impures de tous les âges et de tous les dogmes postérieurs. — La belle thèse que laissent échapper là ces négrophiles originaux qui ont imaginé d'assigner à la race noire la maternité physique et morale de l'espèce humaine, au risque de ne voir dans la race blanche qu'un rameau étiolé de cette souche, un ramassis de nègres ingrats et déteints! Je ne suis pas de cette force. Le plagiat me semble même ici très évidemment du côté des nègres; la prétendue source d'où l'on voudrait faire découler toutes les traditions humaines n'est qu'un réservoir où ces traditions sont venues peu à peu s'infiltrer, amoindries dans leur long parcours, altérées par leur mélange entre elles et avec celles du cru. Indépendamment du fait bien constaté d'une civilisation éthiopique, fille, ou mère, ou sœur de la civilisation égyptienne, et qui dut plus ou moins rayonner sur l'intérieur de l'Afrique, les fréquentes incursions des pirates éthiopiens dans l'Arabie, ce confluent commercial et religieux de l'Égypte, de la Chaldée, de la Judée, de la Perse, de l'Inde, expliqueraient comment le fétichisme nègre a pu recevoir l'empreinte de dogmes immédiatement postérieurs à la dispersion des peuples. On trouverait la clé d'autres analogies dans le double courant hébréo-arabe qui, pénétrant plus tard par la Haute-Égypte et par la côte orientale d'Afrique jusqu'au sein des races nègres, dut successivement y laisser des vestiges de mosaïsme, de paganisme, de christianisme, de mahométisme; — dans l'établissement antérieur ou contemporain des Syriens, des Romains, des Vandales, des Maures d'Espagne sur la lisière septentrionale du Sahara, que des caravanes mettaient et mettent encore en communication avec le Soudan; — enfin dans la propagande un peu superficielle des missionnaires grecs, cophtes, abyssins, portugais, espagnols. Il n'y aurait même rien de chimérique à admettre d'anciens rapports entre les nègres et la Chine, qui connaissait bien avant nous la boussole, qui a eu des comptoirs jusque sur le golfe arabique, et dont les silencieux aventuriers font encore aujourd'hui des routes bien longues. Ne pourrait-on pas, à plus forte raison, soupçonner que les Malais, marins et pirates par excellence, que les Malais, principal noyau de la population de Ceylan, aient quelquefois franchi les six ou sept cents lieues qui séparent cette île du littoral africain et y aient introduit, ne fût-ce que pour s'en faire une sauvegarde, la croyance océanienne du tabou (1)? L'esclavage moderne, qui deman-

(1) La coexistence en Afrique et en Océanie de deux familles noires pratiquant toutes deux le fétichisme, et dont chacune reproduit les gradations physiologiques et morales de l'autre, depuis le beau type nubien jusqu'à la limite extrême de l'aplatissement facial, depuis la demi-civilisation jusqu'à l'anthropophagie, ne laisserait-elle pas au besoin supposer une origine commune? L'opinion qui fait sortir les nègres de l'Indoustan a pour elle les géographes et les historiens grecs, qui appliquaient aux Éthiopiens la dénomina-

dait des bras aux points les plus opposés de l'Afrique, groupa un beau jour à Saint-Domingue les élémens épars de ce cabalistique bric-à-brac. Le catholicisme un peu idolâtre des *conquistadores* dut plutôt l'enrichir que l'épurer. Les rares débris de la race autochthone, ralliés autour du cacique Henri, y apportèrent, par l'intermédiaire des nègres marrons, leur contingent de surnaturel caraïbe. Nos boucaniers et nos engagés vinrent enfin saupoudrer le tout de féerie celto-romaine et imprimer le sceau d'une véritable universalité à cette complexe initiation qui, étudiée avec patience et curiosité, nous montrerait aux deux bouts de la même chaîne un aventurier de Gascogne et un ancêtre de la reine de Saba.

Mais, quelque pauvre que soit ici le fond, quelque évidens que soient les emprunts, cette avidité de merveilleux qui guette depuis quatre mille ans au passage les mystères et les fantômes de toutes les croyances humaines ne dénote pas moins une assez grande activité d'imagination. Joignez-y, avec ce sentiment de la mise en scène que je signalais plus haut, l'instinct du rhythme, poussé si loin chez les nègres qu'ils scandent, chantent ou versifient leurs plus insignifians soliloques; joignez-y surtout cette excitabilité nerveuse qui est la condition physique de l'enthousiasme, et qui, dans l'épidémique entraînement des cérémonies vaudoux, peut arriver jusqu'à la démence, — voilà la poésie; que dis-je? voilà le lyrisme, et l'on sera tenté de trouver vraisemblable que dans la nuit où furent concertées les vêpres noires de 1791, à la lueur de grands brasiers que dentelait la silhouette des rondes magiques, au son lugubre des tambourins et des lambis alternant avec le grondement lointain de la foudre, les mugissemens des taureaux immolés, les cris rauques et expirans de l'orgie africaine, le chef nègre Boukmann ait jeté d'inspiration à sa bande d'incendiaires ces sauvages alexandrins :

Bon Dié qui fait soleil, qui clairé nous en haut,
Qui soulévé la mer, qui fait grondé l'orage,
Bon Dié la, zot tendé? Caché dans youn nuage,
Est là li gadé nous, li vouai tout ça blancs faits!
Bon Dié blancs mandé crime, et part nous vlé bienfèts;

tion générique d'*Indiens;* les traditions de l'ancienne Éthiopie, qui avouait les Hindous comme ses premiers instituteurs; enfin la tradition hindoue elle-même. Les livres sacrés du brahmanisme racontent en effet que Rama, après avoir vaincu en bataille rangée le peuple singe, l'expulsa du continent et lui abandonna par un solennel traité une partie de l'île de Ceylan. Comme on n'échange pas de protocoles avec des quadrumanes, il ne serait pas impossible que les préjugés de caste eussent déjà édité, au temps du *Dieu Bleu*, la mauvaise plaisanterie que nous avons vue se produire au temps de M. Isambert, et que ces singes guerriers et diplomates soient tout simplement des nègres. Ceci posé, ne peut-on pas admettre que, de Ceylan, sa dernière station asiatique, l'émigration noire ait plus tard reflué par deux courans inverses vers le détroit de Bab-el-Mandeb et le détroit de Malacca?

Mais Dié la qui si bon ordonnin nous vengeance;
Li va conduit bras nous, li ba nous assistance.
Jetté portrait dié blancs qui soif dlo dans gié nous,
Couté la liberté li parlé cœur nous tous.

« Le bon Dieu qui a fait le soleil qui éclaire d'en haut, — qui soulève la mer et fait gronder l'orage, — le bon Dieu, entendez-vous, vous autres, caché dans un nuage, — est là qui nous regarde, et voit tout ce que font les blancs. — Le bon Dieu des blancs commande le crime, et le nôtre les bienfaits! — mais ce Dieu si bon nous ordonne aujourd'hui la vengeance. — Jetez le portrait du Dieu des blancs qui nous fait venir de l'eau dans les yeux. — Écoutez la liberté qui parle au cœur de nous tous... »

Eh bien! j'en suis désolé pour les deux ou trois abolitionistes français qui, sur la foi d'un historien du pays, ont fièrement étalé dans leurs livres cet échantillon du génie nègre : le discours en vers de Boukmann n'est qu'une mystification, et M. Hérard-Dumesle, le Macpherson mulâtre de cet Ossian d'ébène, a gravement péché en ceci contre la couleur locale. Qu'est-ce, après tout, que la poésie? C'est la contre-partie et comme la réaction du banal, du commun, du vulgaire. Or, ce qui constituerait ailleurs la poésie au premier chef est justement ici le vulgaire. L'ordre d'idées et d'impressions auquel correspond la prétendue inspiration de Boukmann, la fantaisie, l'enthousiasme, l'évocation de l'invisible, sont tellement mêlés à tous les détails de la vie nègre, qu'ils en sont en quelque sorte la prose, le *Nicole, apportez-moi mes pantoufles,* et que nul ne daignerait en demander l'expression aux formes insolites et solennelles du langage rhythmé. C'est à l'antipode des préoccupations habituelles de chaque peuple qu'on pourrait chercher presque à coup sûr sa poésie propre. Demandez à l'improvisation arabe un reflet de l'aride immensité des sables : elle répondra jardins et ruisseaux, et, sans aller si loin, les muses les plus rêveuses de l'époque moderne n'ont-elles pas élu domicile au sein du pédantisme allemand et du positivisme anglais? Nos anciens esclaves n'ont pas plus échappé que d'autres à cette loi des contrastes : de ce lyrisme en action qui perpétuellement les obsède et qui, en venant se réfléchir plus tard, à distance, sur la poésie de générations plus positives, plus sceptiques, plus avancées, lui laissera sans nul doute une vigoureuse teinte de fantastique, — de ce pandémonium de rêves où s'entrechoquent les énigmes et les terreurs de toutes les superstitions connues, il n'a guère jailli jusqu'à présent qu'un éclat de rire.

II. — LA SATIRE NÈGRE. — ZAMBAS ET CARABINIERS.

Un jour (c'était au Cap et vers les derniers temps de l'esclavage), l'une des deux cloches employées à la sonnerie des enterremens se fêla. Les esclaves, par une de ces manies imitatives particulières au nègre et à l'enfant, se mirent à contrefaire le bizarre dialogue de sons

alternativement vibrans et rauques qui résultait de cet accident; puis un loustic de la bande adapta à l'air, en guise de traduction, ce distique qui fit fortune et qui, à chaque nouveau décès, faisait d'un bout à l'autre de la ville un accompagnement railleur au carillon funèbre :

Bon blanc mouri,
Mauvais rêté...

« Le bon blanc est mort, — les mauvais restent. »

Voilà la forme, l'esprit et le procédé de l'improvisation nègre. A l'atelier comme sous l'ajoupa, en plein labeur comme en plein far-niente, quelque phrase musicale, parfois tombée on ne sait d'où, parfois copie et variation d'un motif surpris dans les vagues harmonies des champs et des bois, erre des heures entières sur les lèvres distraites de l'Africain jusqu'à ce que la parole, arrêtant cette indécise mélopée, la fixe sur le premier sujet venu : mouche qui vole, caillou qui roule, allumette qui flambe ou ridicule qui passe, — le ridicule surtout. C'est, par exemple, à la vue de l'indigence en manchettes, ou mieux encore sous les croisées de quelque colon parvenu, retrouvant d'hypothétiques parchemins au fond de son ballot de pacotilleur, qu'a dû s'élever, un jour, ce cri de l'esclave :

Tout ça qui poté zéperons,
Pas maquignons...

« Tous ceux qui portent éperons n'ont pas cheval. »

Et l'imprévoyante ostentation de tel planteur, qui se ruinait pour aller de pair avec de plus riches que lui, a pu surprendre cette autre leçon dans la finaude niaiserie d'un soliloque nègre :

Croquez macoute
Oué ti main ous ca rivé.

« Accrochez votre panier où votre main puisse atteindre; »

ou cette autre encore :

Zefs pas doite entrer
Nen calenda roches...

« Les œufs ne doivent pas entrer dans la danse des pierres. »

C'est l'apologue du pot de terre et du pot de fer traduit en patois créole par la raillerie mandingue qui, à propos des goûts ferrailleurs des mulâtres, dont les duels, comme presque tous les duels, finissaient moins souvent par un enterrement que par un déjeuner, a encore deviné un de nos bons mots de vaudevilles :

Mulates qua battent
Cabrites qua morts...

« Les mulâtres se battent : les cabris sont morts. »

Le planteur noir traitait ses esclaves avec une dureté exceptionnelle,

comme pour agrandir la faible distance qui le séparait d'eux et se rapprocher à sa façon des blancs; est-ce sous le fouet d'un de ces inexorables parvenus qu'a jailli ce conseil de modestie :

Toute bois
C'est bois;
Mais mapou
Pas cajou.

« Tout bois est bois; mais le *mapou* (arbre sans valeur) n'est pas l'acajou. »

L'esclave n'échappait pas plus que les maîtres aux épigrammes de l'esclave. Celui qui n'avait pas su s'ingénier pour paraître avec luxe dans les fêtes périodiques de l'atelier risquait, par exemple, d'être accueilli par ce refrain railleur :

Cabrite qui pas malin
Mangé nen pié morne.

« Le cabri qui n'est pas malin broute au pied du morne (1). »

C'est un de ces pauvres diables qui dut dire pour son excuse :

Capaud pas gagné chimise :
Ous vlé li poté calçon?

« Le crapaud n'a pas de chemise (le nécessaire), et vous voulez qu'il porte caleçon (le superflu)! »

S'il était beau garçon, il ne tenait d'ailleurs qu'à lui de se faire nipper par quelque fringante négresse aux dépens d'un amant blanc et au risque, pour celle-ci, de s'entendre décocher cette raillerie sur la parasite tendresse de son protégé :

Lèpe dit aime ous
Pendant li ronge daite ous.

« La lèpre dit qu'elle vous est attachée, mais pour vous ronger les doigts. »

La chanson ajoutait au besoin et en guise de moralité :

Gambette ous trouvé nen gan chimin,
Nen gan chimin ous va pède li.

« Le couteau que vous avez trouvé sur le grand chemin, — sur le grand chemin vous allez le perdre. (En d'autres termes : *Ce qui vient par la flûte s'en va par le tambour.*) »

Le couple chansonné pouvait prendre à son tour l'offensive et dire aux médisans :

Ou vlé batte pai
Pour prend robe li.

« Vous voulez battre le curé pour lui prendre sa robe (c'est la jalousie qui vous fait parler); »

(1) Au pied des mornes, la pâture est plus maigre et plus épuisée qu'au sommet.

ou bien les rappeler net à l'ordre par l'une ou l'autre de ces versions créoles du dicton *chacun ses affaires :*

Zaffai cabrite
Pas zaffai mouton.

« Les affaires du cabri ne regardent pas le mouton. »

Ci là qui vlé couvé
Couvé su zef yo.

« Que celui qui veut couver couve ses propres œufs. »

Moune connait ça qua bouilli
Nen canari li.

« Chacun sait ce qui bout dans sa marmite. »

C'est soulié connait
Si bas tini trou.

« C'est le soulier qui sait si le bas a des trous. »

Quand la querelle arrivait à ce ton d'aigreur, ce que la chanson avait de mieux à faire, c'était d'y mettre le holà par ce conseil de discrétion :

Toute mangé bon pou mangé,
Toute parol pas bon pou di.

« Tout manger est bon à manger, mais toute parole n'est pas bonne à dire; »

ou par ce conseil de prudence :

Badinez bien avez macaque,
Mais na pas mangnié queue à li!

« Badinez bien avec le macaque, mais ne lui tirez pas la queue (ne touchez pas à l'endroit sensible, ne poussez jamais hommes et choses à outrance); »

ou enfin par ce conseil de prévoyance :

Avant traversé riviai,
Pas juré maman caïman.

« Quand vous devez traverser la rivière, ne *jurez* pas la mère (1) du caïman (ne vous brouillez pas avec les gens à la merci desquels vous pouvez tomber). »

On peut saisir dans ces citations la véritable physionomie de la poésie nègre. Deux, trois ou au plus quatre petits vers, sans prosodie bien arrêtée, — car ils ne diffèrent souvent du langage ordinaire que par la rime ou le nombre, — encadrent l'idée exprimée. S'il en sort une métaphore bien frappée et surtout une épigramme heureuse, le distique ou le couplet devient proverbe et sert, tant que la mode en dure, de thème ou de refrain aux satires du *zamba*. — Qu'est-ce que le zamba? C'est d'abord un devin, c'est ensuite un ménétrier-compositeur, c'est, en troisième lieu, un poète de profession : triple spécialité qui en fait

(1) *Jurer la mère* et surtout *la marraine* d'un nègre est, à ses yeux, la plus violente formule de l'outrage.

l'homme indispensable des fêtes nègres; car il n'y a pas ici de fêtes sans sorcellerie, pas de sorcellerie sans danse, pas de danse sans chanson. Le vrai zamba, celui dont un proverbe dit : *C'est douvant tambour na connait zamba* (1), le vrai zamba improvise séance tenante, et pendant un temps indéterminé, paroles, air et accompagnement en adaptant l'air au rhythme particulier de chaque figure, et les paroles à la position publique ou privée d'une ou de plusieurs des personnes présentes. La verve de l'improvisateur se relâche bien de temps en temps; mais, une fois mis en éveil, le génie épigrammatique des danseurs et surtout des danseuses lui vient en aide. Au besoin, ce qui ne vaut pas la peine d'être dit, on le danse, et une figure à signification arrêtée, comme celles de nos ballets, une attitude, un geste reproduisant l'action et l'allure des personnages chansonnés, servent de transition ou de complément à ces intraduisibles petits drames qui n'ont peut-être d'analogue que dans la plaisanterie napolitaine.

La sanglante révolution qui supprima à Saint-Domingue une caste sur trois et nivela les deux autres vint naturellement restreindre le domaine de la raillerie nègre, mais sans la refroidir. Loin de là (et ceci est une curieuse révélation physiologique ou morale, comme on voudra), la grosse gaieté ne s'épanouit jamais plus largement qu'au sein de cette boucherie humaine qui entassa en quinze ans, dans un coin de l'île, plus d'horreurs que n'en contiendraient quinze siècles de l'histoire d'Europe. La cruauté du nègre est essentiellement rieuse comme celle de l'enfant; l'infernale bouffonnerie de la terreur : *Il n'y a pas de fête quand le cœur n'en est pas*, serait ici un trait banal de mœurs (2). Jeannot avait le mot pour rire en buvant à petites gorgées le sang des jeunes filles blanches qu'il venait de violer et de décapiter, et les colons à qui Biassou faisait arracher les yeux avec des tire-balles avaient beau crier, ils ne dominaient pas les refrains joyeux qu'inspirait aux assistans ce nouveau procédé de torture. Dessalines était de première force sur la chansonnette, et, non content de cultiver ce talent pour son compte, il l'exigeait chez ses victimes. Lors de la boucherie des malheureux Français qui, sur la parole et même sur les instances de ce loup humain, étaient revenus s'établir à Saint-Domingue, quelques-uns s'imaginèrent échapper à la mort en se disant créoles. Dessalines, pour vérifier leur assertion, les obligeait à chanter ces vers d'une chanson à la mode :

(1) « C'est devant le tambourin qu'on connaît le zamba. » (A l'œuvre, on connaît l'ouvrier.)

(2) Cette sauvage avidité de contrastes, qui, chez quelques peuplades africaines, a fait confondre les fonctions de bourreau et de fou du roi, et à laquelle il faut peut-être rattacher les éclats de bruyante gaieté qui terminent les funérailles haïtiennes, se manifestait encore tout récemment. Après le massacre du 16 avril 1848, les soldats de la garde de Soulouque raillaient et chansonnaient sur place les cadavres de leurs victimes.

Nanett allé n'en fontainn
Chaché dïau, crich a li cassé...

« Nanette allant à la fontaine — chercher de l'eau, sa cruche se cassa... »

Ceux qui n'en savaient pas saisir la prononciation ou la cadence étaient aussitôt *baïonnettés* comme menteurs. Quant à ceux qui avaient été assez heureux pour s'attirer les complimens du puriste Dessalines, ils étaient également *baïonnettés*, mais comme blancs.

C'est à ce formidable *dilettante* que remontent, sinon l'idée première, du moins le type et le nom actuels des improvisations mimo-lyriques dont je parlais plus haut. Forcé de lever le siége de Santo-Domingo devant une poignée de Français et de Dominicains, Dessalines, qui craignait la débandade de ses trente mille hommes, mais qui savait déjà, par de nombreuses expériences, quelle puissante action exerçait le rhythme sur les soldats noirs, Dessalines se tourna vers les carabiniers, son régiment favori, et improvisa, paroles et musique, un air de marche qui débutait ainsi :

Carabinier n'allé, n'a vini encore!...

« Le carabinier s'en va, mais pour revenir. »

Fifres et tambours s'emparèrent aussitôt de cet air, lequel, circulant avec les paroles de rang en rang, y produisit un effet tel que l'armée noire fit, en chantant et en se balançant, plus de *cent* lieues de pays en quatre jours (1), et encore avait-elle perdu beaucoup de temps à incendier sur son passage villes, bourgs, sucreries, plantations, et à mutiler tant les bestiaux que les prisonniers, hommes, femmes et enfans, qui ne purent pas tenir à cette marche forcenée. L'air du *Carabinier* et ses variations eurent un succès de fureur dans les salons haïtiens. Pour en faire jouir les jambes aussi bien que l'oreille, on y adapta quelques essais chorégraphiques sans caractère bien arrêté, où chaque danseur apportait sa fantaisie du moment, mais qui finirent par détrôner nos contredanses, en faveur depuis Toussaint, et une certaine Euphémie Daguille (plus connue sous le nom de *mamzelle Phémie*), maîtresse favorite du monarque (2), broda sur le tout des couplets

(1) *Histoire d'Haïti*, par Thomas Madiou fils; Port-au-Prince, 1848.

(2) C'était une maîtresse femme que cette *mamzelle Phémie*, crevant un cheval par jour, menant à peu près son empereur comme ses chevaux, ne reculant pas au besoin devant le feu et encore moins devant les hommes, quelle que fût la nature de l'attaque. Lors du soulèvement contre Dessalines, on l'avertit qu'une bande furieuse marchait sur sa maison. Au lieu de fuir, elle fit dresser une magnifique collation, pria les révoltés de s'asseoir, leur chanta les meilleurs couplets de son répertoire satirique et les renvoya ivres-morts d'admiration et de vin. *Mamzelle Phémie* s'était, de sa propre autorité, ouvert sur le trésor public un crédit s'élevant en moyenne à 1,000 gourdes (5,000 fr.) par jour, et que Dessalines épouvanté finit par réduire à 4,000 francs par mois, ce qui était déjà bien honnête, vu le pays et vu le nombre des autres ayans droit féminins. Elle

dont les ridicules de ses nombreuses rivales faisaient les frais. Sa principale victime était une certaine Coucou Jonc, dont le prénom servit de prétexte à cette chanson encore célèbre dans le pays :

L'empérêr,
Vini ouair
Coucou dansé, etc.

« Empereur, venez voir danser Coucou, »

ou, l'amphibologie créole aidant, « le coucou. » Les danseurs du quadrille où figurait la malheureuse Mlle Coucou traduisaient ce calembour par un sautillement grotesque imité de l'oiseau en question, écartant les basques de leur habit ou agitant leurs bras en guise d'ailes. Dessalines, qui goûtait fort cette plaisanterie, y mit un enjolivement de sa façon. Sa majesté sautillait sur un seul pied, pendant que, du talon de l'autre pied, elle battait bruyamment la mesure sur cette portion de la personne impériale qui touche de plus près au trône. Voulait-il honorer à sa manière les danseuses qui lui avaient plu? Jacques Ier se laissait retomber presque à plat ventre à leurs pieds, en poussant des cris d'éléphant en rut qui faisaient frissonner les maris ou les amans de ces dames et rallumaient la verve de *mamzelle Phémie.* — Voilà, dans leurs trois élémens fondamentaux, le prototype des danses haïtiennes. Elles en ont gardé le nom générique de *carabiniers* (1), bien que, de variations en variations, le rhythme, les figures et le sentiment tant musical que satirique des chansons d'où elles naissent se soient beaucoup éloignés du thême primitif.

La gaieté nègre, qui avait si résolûment bravé les horreurs de la première et de la seconde révolution, faillit cependant être vaincue par l'administration du folâtre empereur, témoin ce plaintif refrain d'un *carabinier* improvisé par les femmes que Dessalines faisait travailler jusqu'à quinze et vingt heures par jour aux fortifications, sans autre salaire que des coups de gaule ou de plat de sabre :

L'empérêr, ménagé mamans pitites!

« Empereur, ménagez les jeunes mères! »

ne sortait qu'escortée d'une calvacade de généraux et avait fait imprimer sur ses têtes de lettres :

LIBERTÉ OU LA MORT.
EMPIRE D'HAYTI.
Aux Cayes, le
EUPHÉMIE DAGUILLE, *amie de sa majesté* JACQUES, *empereur d'Hayti.*

(1) Quelques gens ont trouvé une seconde étymologie qui remonterait également à Dessalines. Dans le paroxysme nerveux où le mettait la danse, Jacques Ier répétait machinalement ces mots, qui résumaient la justice militaire, civile, commerciale et administrative de l'empire : *A carabiner, à carabiner.*

C'est très probablement encore sous le bâton des inspecteurs des travaux publics qu'a dû naître cette protestation :

Chien gagné quate pattes,
Mais li pas capable
Prend quate chimins.

« Le chien a quatre pattes, mais il n'est pas capable de prendre quatre chemins à la fois (on ne saurait tout faire à la fois); »

ou cette autre :

Sac qui vide
Pas connaît rété debout.

« Le sac vide ne sait pas se tenir debout (pour travailler, il faut manger). »

Tant il y a qu'un beau jour, les troupes du sud se portèrent sur la capitale, en faisant à la marche du *carabinier* cette variation que son auguste auteur n'avait pas prévue, et qui entraînait des populations entières sur les pas des insurgés :

Diable là cassé chaîne,
Quimbé Dessalines!
Tolocoto tignan (1).

« Le diable a cassé ses chaînes, qu'on prenne Dessalines! »

Dessalines essaya de reconquérir les sympathies de l'armée en lui faisant distribuer des pantalons et même un mois de solde, deux choses dont elle avait perdu l'habitude depuis l'érection de l'empire; mais les pantalons venaient trop tard : une décharge de mousqueterie abattit l'empereur à son entrée dans le département du sud, et c'est en dépeçant son cadavre, dont quelques morceaux furent vendus, séance tenante, à des collectionneurs américains, que le peuple improvisa, sur un air qui respire je ne sais quelle douce bonhomie de cantique ou de complainte, ce nouveau thème satirique et chorégraphique :

Mamzelle Phémie,
Tolocoto tignan!
L'argent l'état va caba...

« Mamzelle Phémie, l'argent du trésor est fini pour vous. »

Ce contraste persistant entre l'impression intérieure et l'expression extérieure est, je le répète, la règle; mais il ne faudrait pas se hâter d'en conclure qu'il existe une lacune dans le clavier moral du nègre. Les sentimens violens et sombres y ont fait parfois vibrer la corde poétique qui leur correspond. Quelques jours après l'égorgement des blancs, égorgement dont la populace elle-même répugna à se charger et pour

(1) *Tolocoto tignan* est un refrain purement euphonique, analogue à notre *tra la la*, et qui fut adopté par tous les *zambas* de l'époque.

lequel il fallut requérir la force régulière, qui mit plus de six semaines à terminer sa besogne, Dessalines fit massacrer leurs veuves et leurs filles, d'abord épargnées. Cette dernière abomination inspira aux négresses une sorte de *carabinier*-ballade où elles supposaient qu'un général français, revenant avec une nouvelle armée, demandait compte à tous les Haïtiens sans exception du crime de Dessalines, et chaque couplet se terminait par ce bref dialogue, dont la coupe, le sentiment, l'ellipse sont pleins de dramatique et d'imprévu :

— Général, moé pas té là dans....
— Tuez!
« Général, je n'étais pas dans l'affaire. — Tuez (1)! »

Vu la difficulté de le classer ailleurs et parce qu'il appartient à l'époque de Dessalines, je dois mentionner ici un poète hybride nommé Coquille, noir des Cayes, dont les chansons militaires et politiques eurent une grande influence. Coquille était plus qu'un *zamba :* c'était un *candio,* autrement dit un *philosophe,* et, à ce dernier titre, il se piquait de ne faire entrer dans ses vers, dont la facture et l'orthographe étaient d'ailleurs essentiellement créoles, que des mots français. Il poussait la littérature jusqu'à l'emploi de la cheville. Exemple :

Brave Dessalines,
Dieu conduit tes pas.
Geffrard *en droite ligne*
Ne te quittera pas.

Férou, Coco-Herne,
Cangé, Jean-Louis François,
Près les Cayes vous cernent :
Évacuez, Français, etc.

Ce n'est pas brillant; mais n'est-il pas curieux de retrouver presque en plein Congo ce procédé d'énumération nominative qui, d'Homère jusqu'à l'improvisateur des clans d'Écosse, semble être chez nous le premier jet de l'inspiration guerrière? Chacun de ces noms avait déjà une signification historique pour les masses, et correspondait à une nuance distincte de l'anarchie insurrectionnelle : les grouper au dernier moment dans un chant populaire était presque un trait de génie; — c'était confondre dans un élan général, irrésistible, toutes les forces, tous les souvenirs, tous les enthousiasmes, toutes les fureurs de quatorze ans d'insurrection. Après le massacre des derniers

(1) A propos de cette réponse que la chanson nègre prête au général, il faut remarquer que Dessalines avait d'avance enlevé à ses sujets l'excuse de l'*alibi*. Pour que le crime, selon son expression, fût national, pour qu'aucun Haïtien ne pût se vanter d'avoir les mains pures de sang, il obligeait ceux qu'on lui signalait comme ayant refusé leur concours d'apporter de leurs propres mains au palais les têtes des victimes.

colons français, Dessalines chargea son contrôleur des domaines, Inginac, de recenser leurs propriétés pour les confisquer au profit de l'état; mais ces propriétés avaient déjà trouvé de nombreux propriétaires, de sorte que la mesure suscita, principalement dans le sud, une opposition fort vive contre Jacques Ier. Coquille se fit l'écho de cette opposition dans une kyrielle de vers où l'audace des rimes (qui n'y existent qu'à la faveur de la prononciation créole) est rachetée par la preste gaieté du mouvement :

Le premier Jacques
Envoie son Inginac
Qui, malgré sa cataracte (il était myope),
Lit l'arrêt du monarque, etc., etc.

La tâche d'Inginac était fort épineuse, car beaucoup de faux propriétaires s'étaient fabriqué des titres qu'ils passaient à la fumée pour leur donner une apparence de vétusté. Dessalines, qui trouvait que son agent faisait trop de circulaires et pas assez de besogne, finit par s'écrier impatienté : « Palé français fait pas l'esprit. » Il se fit apporter les titres suspects et les épura à lui tout seul en une matinée. Pour cela, il les *flairait* un à un et les jetait aussitôt au feu en disant : « Ça pas bon, ça senti fumée. » Avec les titres faux furent anéantis beaucoup de titres véritables, et ce procédé expéditif, joint aux pamphlets rimés de Coquille, ne contribua pas peu à la mort de l'excentrique empereur.

Revenons aux *carabiniers*. Après la mort de Dessalines, le pays se partagea, comme on sait, entre le roi Christophe et le président Pétion. Christophe, qui avait un sentiment très réel du décorum et de l'élégance, sentiment partagé par sa femme et la princesse Améthyste, sa fille, révolutionna la danse. La grotesque priapée des bals de Dessalines fit place à un balancement rhythmé qui, agitant en cadence les diadèmes de plumes que portaient les dames de la cour et la compagnie des *amazones* (garde particulière de la reine), produisait, dit-on, un effet très gracieux; mais la chanson créole, cet élément essentiel du *carabinier*, se tut complétement devant l'épouvantable despotisme de Christophe. Voulant un jour essayer la portée d'un canon, celui-ci le fit pointer, sans dire gare, sur un groupe de ses sujets, dont plusieurs restèrent sur le carreau. Comme sa majesté avait souvent des canons à essayer, il en résultait une gêne bien naturelle dans l'exercice du droit constitutionnel de réunion, et, sans réunions, plus de *zambas*, plus d'improvisations. Un espionnage farouche, incessant, universel, et dont Christophe en personne était l'agent le plus redouté (1), mettait en danger de mort jusqu'aux passans qui s'accos-

(1) « Il avait fait ajouter aux décorations extérieures de son palais du Cap une espèce d'arche suspendue sur des arcades, d'où, sans être aperçu, sa vue parcourait une place et les extrémités de plusieurs rues. » (*Voyage dans le nord d'Haïti*, par Hérard-Dumesle.)

taient dans la rue pour s'entretenir de leurs affaires. Quant aux *mamans pitites*, bien qu'elles fussent plus accablées encore de travaux que sous Dessalines, bien que dans certains villages on n'eût pas trouvé une femme valide dont les cheveux ne fussent littéralement *usés* à la couronne par les moellons que devaient transporter ces malheureuses pour satisfaire aux fantaisies architecturales du « bon Henri (1), » elles n'avaient même pas la ressource de rimer leurs plaintes, car la moindre plainte était punie à coups de sabre, et cette fois par le tranchant. Est-ce de cet enfer que s'éleva ce sanglot si contenu, mais si profond :

Si pas té gagné soupir nen moune,
Moune ta touffé...

« Si le monde (les gens) n'avait pas le soupir, le monde étoufferait. »

Je n'émets ici qu'un simple soupçon, vu que, sous Christophe, la pensée même avait fini par devenir muette comme la parole. Tout en sévissant avec la dernière rigueur contre les superstitions africaines, le « bon Henri » savait très bien les exploiter. Un jour par semaine il s'enfermait plusieurs heures dans un cabinet avec un grand nombre de chats qu'il y avait logés, et, au sortir de ces conférences magiques, il publiait, comme les tenant des redoutables matous, les secrets qu'il avait appris de ses espions. Les masses pouvaient d'autant plus aisément croire que Christophe lisait, par l'entremise de ses chats, dans les pensées, que, faisant et défaisant à son gré les mariages, il introduisait au besoin sa police jusqu'au sein de l'intimité conjugale.

Quel contraste avec la république de Pétion ! Libres comme des sauvages, riches comme des planteurs, grace au partage des terres domaniales, dont la plupart étaient encore en plein rapport, les nouveaux citoyens passaient leurs jours à dormir et leurs nuits à cultiver les belles-lettres nègres, c'est-à-dire l'entrechat et la chanson. Le *carabinier* leur était devenu une nécessité tellement impérieuse, que, lors du siége du Môle par Christophe, le général républicain dut, pour retenir ses troupes, où l'ennui provoquait de nombreuses désertions, faire venir le *zamba* favori de l'époque. Pierre Saint-Ours (il se nommait ainsi) n'était rien moins qu'un héros, mais ses chansons faisaient des héros, car, a dit un autre *zamba* :

Cabrite pas connaît goumé,
Mais cui li batte la charge.

« Si le cabri ne sait pas se battre, son cuir sert à battre la charge.

Saint-Ours finit cependant par songer que

Coulève qui vlé vive

(1) Christophe avait pris le nom d'Henri Ier et tenait énormément à être comparé à Henri IV.

Li pas promené nen gan chimin.
Si ous pas vlé gagné pice
Pas badiné avec chien.

« La couleuvre qui a peur d'être écrasée ne doit pas se promener sur le grand chemin. Qui craint de gagner des puces ne doit pas jouer avec les chiens. »

Et un jour qu'il avait failli gagner des balles, il chanta sur son violon au passage du général :

Président mandé vaillans garçons,
Mais li pas mandé garçons
Comme Pierre Saint-Ours, etc.

« Le président a entendu envoyer ici de vaillans garçons, mais pas des garçons comme Pierre Saint-Ours. »

Le général eut pitié du barde et lui octroya son congé avec quelques coups de cravache. Si Saint-Ours n'était pas sorti du Môle, Christophe n'y serait peut-être jamais entré.

C'est sous Boyer, après la réunion du nord et de l'est à la république, que le *carabinier*, pantomime et chant, prit sa forme définitive. L'allure compassée des quadrilles de Christophe et la spirituelle langueur des danses espagnoles vinrent tour à tour discipliner et épurer l'impromptu violent et les réminiscences sauvages des danses de la révolution. Les bals du beau monde haïtien devinrent, ce qu'ils sont encore, la traduction mimée du roman essentiellement national de l'inconstance en partie double, et la chanson, qui servait comme précédemment de *libretto* à ce ballet, jeta sur les différentes situations que ramenait la danse, tantôt une plaisanterie délurée :

Bon coq chanté nen toute poulailler,
« Bon coq chante dans tout poulailler, »

tantôt une image gracieuse :

To cé chandelle, mon cé papillon;
« Tu es la chandelle, je suis le papillon, »

tantôt une observation fine :

To parti sans sentiment,
To vini encore.

« Tu pars sans regret, donc tu reviendras. »

Le plus souvent la chanson est personnelle, et la chronique scandaleuse de la ville en fait au jour le jour les frais. La longue prépondérance de la classe de couleur a, en effet, créé au milieu du dérèglement moral légué par l'esclavage une sorte de pruderie relative qui n'a rien de bien farouche, mais déjà assez impressionnable pour qu'elle vibre au contact de la malignité. Une police bien autrement lucide

que celle des matous de Christophe, car elle a pour agens la médisance ou la jalousie féminine, relève les frasques les plus secrètes, que quelques bonnes amies enfermées ensemble mettent aussitôt en couplets. Un ménétrier apprend en secret l'air, et y ajoute quelques embellissemens, quelques *fignolemens* pour employer le vocabulaire du dilettantisme haïtien, pendant qu'un enfant va colporter de mémoire les couplets entre les connaissances. Au bal suivant, on guette le moment où les deux victimes figurent ensemble, et, au premier coup d'archet du ménétrier, le couple trop confiant est très désagréablement surpris en entendant cinquante voix chanter sa propre histoire, qui, saisie au vol par les passans, le poursuivra des mois entiers dans la rue. Les dames, tant noires que jaunes, de Port-au-Prince, et même les femmes du peuple, excellent dans ces à-propos satiriques, qui font une redoutable concurrence à l'industrie des *zambas*, et finiront par la reléguer dans la campagne. Quelques-uns des airs sont charmans, et les paroles mériteraient parfois l'impression, — je n'ose dire la traduction; — car la muse haïtienne, comme les dames du pays, a subi la loi du climat : elle lâche volontiers sa ceinture, et, comme en outre la plupart des romans commencent ici par le dernier chapitre, elle est forcée, sous peine de se taire, d'aborder résolûment les sous-entendus. Rien n'est plus conventionnel et variable, après tout, que la pudeur du langage. Si le vocabulaire de Rabelais était resté usuel, il ne nous paraîtrait pas moins chaste que le vocabulaire de feu M. Bouilly. — Les chansons dont il s'agit ont, au besoin, une portée plus générale; la dernière œuvre poétique et musicale du *high life* féminin de Port-au-Prince a pris, par exemple, pour texte toute une classe, celle des griffonnes (1), qui, à tort ou à raison, sont renommées pour l'énergie de leur tempérament. La chanson nous introduit successivement dans le logis de la blanche, de la mulâtresse, de la noire, où tout est en ordre; puis nous passons chez la griffonne, et la première chose qui frappe les yeux, c'est un lit défait.

Quant à l'ardeur guerrière que respirait parfois le *carabinier* primitif, elle a complétement disparu des *carabiniers* modernes. Bien que poussant aussi loin que son aînée le culte de l'épaulette, la nouvelle génération a le service militaire en horreur. Les seules chansons politiques qu'ait produites l'époque actuelle répondent même à cette préoccupation. La meilleure, à ma connaissance, fut faite en 1844 contre le président Rivière-Hérard et son second, M. Hérard-Dumesle, par un partisan de Boyer, M. Mullery, avocat à Port-au-Prince. L'écroulement politique et territorial qui s'accomplit autour des deux

(1) Les griffonnes appartiennent à cette nuance de sang-mêlé qui se rapproche le plus du noir.

Hérard, leurs luttes contre la constituante, l'insurrection dominicaine et le fédéralisme noir, la levée en masse, les mesures draconiennes par lesquelles ils voulurent arrêter le mouvement, qui n'en fut que précipité, y sont racontés, au besoin défigurés, en une enfilade de couplets d'assez vive allure, et ce journal rimé, circulant, par le courant électrique de l'entrechat, d'un bout à l'autre du pays, acheva la débandade. En voici quelques fragmens que nous traduisons, en regrettant de ne pouvoir transporter dans la prose française toute la naïveté concise du texte original (1) :

« La constituante se met tout de bon en colère — en voyant le pays souffrir tant de misère. — Elle somme Rivière de rendre ses comptes; — Rivière se fâche pour cacher son embarras.

« Les Espagnols (Dominicains) sont soulevés, les Cayes sont soulevées, — de ci, de là, tout le pays est chaviré; — voilà le bien-être — que Rivière promettait au peuple.

« Rivière est parti pour réduire les Espagnols, — les Espagnols lui font danser la carmagnole; — les Espagnols lui donnent du canon, — et lui bat en retraite demandant pardon.

« Le général Dumesle, quand il a bu du tafia, — veut que tout le monde soit soldat. — Par une proclamation, — il supprime la constitution.

« Il appelle Lazarre, il appelle Laudun, — il appelle Féry, il appelle Gélin. — Il leur dit, comme autrefois Christophe : — C'est en faisant couler le sang que nous réduirons le pays.

« Lazarre lui dit non, Féry lui dit non, — Gélin lui dit non, Laudun lui dit non. — Lui dit : Je m'en....., — j'ai carte blanche; ce que je fais est bien fait.

« Et vous, Bellanton, prenez un bâton, — et vous, Paul Bayard, prenez un poignard; — c'est par ces moyens de discipline — que nous soumettrons ce peuple-là comme au temps de Dessalines.

(1) Nous donnons comme exemple de cette concision quelques citations du texte créole :

Constituants la yo, yo trop en colère
Quand yo voir pays souffrir trop misère;
Yo dit Rivière rendre compte (*ter*),
Rivière prend colère pour cacher la honte.

Général Dumesle, quand li boire tafia,
Li vlé toute monde entré dans soldat :
Li faire proclamation
Pour renversé la constitution.

Li hélé Lazarre, li hélé Laudun,
Li hélé Féry, li hélé Gélin,
Li dit comme roi Henri :
Il faut sang couler pour ranger pays.

Lazarre dit li non, Féry dit li non,
Gélin dit li non, Laudun dit li non.
Li dit : Moin fou bien,
Moin gagné carte blanche, tout ça moins fait bien, etc., etc.

« Chéry Archer, comme un enragé, — veut que tout le monde se mette en route; — il expédie Tabacogne, — qui court (aux trousses des conscrits réfractaires) comme un chien qui sent la charogne.

« Le soldat est en route, le bourgeois est en route, — l'armée est jetée, sans manger, dans un grand danger. — Rivière fait fusiller; — toutes les mères ont de l'eau dans les yeux, etc. »

Quelques années auparavant, sous Boyer, la satire politique avait pris une acception plus générale et une forme plus littéraire dans les chansons-apologues d'un autre écrivain haïtien, M. Lhérisson. De ce recueil, devenu excessivement rare, je n'ai pu retrouver que la pièce suivante, qui a pour thème et pour refrain un des proverbes déjà cités :

Grand'maman moïn dit : Nan Guinée,
Grand mouché rassemblé youn jour
Toute pêpe li contré nan tournée,
Et pis li parlé sans détour :
« Quand zôt allez foncer nan raque,
Connain coûment grand moune agi :
Badinez ben avec macaque,
Mais na pas mangnié queue à li. » } *Bis.*

« Ma grand'mère m'a dit : En Guinée, — le grand monsieur (le roi) rassembla un jour — tout le peuple qu'il avait rencontré dans sa tournée, — et là, lui parlant sans détour : — « Quand vous vous trouverez engagés dans quelque bagarre, — sachez comment les gens habiles se conduisent : — badinez avec le macaque, — mais ne lui tirez pas la queue. »

Partant de là, le roi de Guinée évoque à l'appui de sa thèse les souvenirs un peu mêlés de Télémaque (*pitit Télémaque*), de l'empereur Dessalines, de l'empereur Napoléon, voire du roi Charles X, précipités l'un dans la mer, les autres du trône, pour avoir tour à tour poussé à bout le macaque des bons conseils, de la docilité populaire, de la gloire, de l'esprit libéral. La chanson finit par ce couplet, qui renferme un excellent trait d'observation locale :

Grand'maman moïn dit moïn bon qui chose,
Lô li prend bon coup malavoume.
Li dit moïn con ça : « Monrose,
Nan tout' grand z'affaires faut dit : houme! »
Mon peut-on flanqué moïn youn claque,
Ou pitot terminer ainsi :
Badinez ben avec macaque,
Mais na pas mangniez queue à li.

« Grand'maman m'a dit encore une bonne chose, — un jour qu'elle avait bu un bon coup. — Elle m'a dit comme ça : « Monrose, — dans toute grosse affaire il faut dire : hum! » — Mais comme je pourrais moi-même attraper une taloche, — il vaut mieux terminer ainsi : — Badinez bien, etc. »

Ce *hum* caractérise à merveille l'esprit public nègre, incapable d'initiative dans l'action comme dans la résistance, mais d'avance acquis à toute initiative heureuse, — ne répondant jamais ni oui ni non tant que la franchise est risquée, sauf à interpréter après coup ses réticences dans le sens du fait accompli. Ce *hum* résume aussi toute la diplomatie nègre, notamment celle qui fit tour à tour des Espagnols, des commissaires du directoire, des planteurs et des Anglais, les compères et les dupes du vieux Toussaint Louverture. Aujourd'hui encore n'est-ce pas en répondant *hum!* aux sommations réitérées des consuls que Soulouque a trouvé le secret de maintenir la république dominicaine dans un état de qui vive qui la mène peu à peu à la ruine et à l'anéantissement, sans provoquer, de la part de la France ou de l'Angleterre, une intervention contre laquelle lui-même se briserait?

III. — CONTES NÈGRES. — UN POLICHINELLE MANDINGUE.

Comme on voit, la poésie nègre ne diffère guère du langage familier que par certaine régularité rhythmique, juste ce qu'il lui en faut pour s'adapter à la danse et au chant. Si la poésie se fait souvent prose, la prose, en revanche, se fait souvent poésie. C'est en effet dans le terre à terre des contes et des dictons populaires que la fantaisie, l'image, la métaphore apparaissent ici le plus volontiers.

Le conte nègre relève de deux genres distincts. Tantôt il symbolise, sous la forme de l'apologue, un fait ou une apparence physique, tantôt il met en scène deux personnages typiques, à l'odyssée desquels chaque conteur apporte son contingent d'épisodes. Les contes de la première catégorie sont presque toujours improvisés, et l'auditoire en donne, séance tenante, le thème par quelque question comme celle-ci : « Pourquoi les guêpes ont-elles la taille fine? Pourquoi le maringouin (espèce de moustique) suit-il toujours la main? Pourquoi les crabes n'ont-ils pas de tête? Pourquoi l'eau et le feu sont-ils ennemis? etc. » Le *candio*, ainsi interpellé, se recueille durant quelques secondes et donne le parce que de chaque pourquoi, abrégeant ou allongeant sa narration, selon que la veillée est plus ou moins avancée. Les meilleures restent au répertoire et circulent de case en case, s'enrichissant à chaque station de quelque nouveau trait. Voici, par exemple, pourquoi le crabe ou *la* crabe, pour parler créole, n'a pas de tête.

Lors de la création (et si l'auditoire est questionneur, le *candio* doit, bon gré mal gré, avant de passer outre, placer ici quelque description inédite de la création), *Bondieu* chargea les anges de fabriquer les corps des bêtes, sauf la tête qu'il se réserva. Au jour fixé pour la distribution des têtes, il y avait, on le pense bien, foule au bureau, en vertu du proverbe : *Bœf qui douvant boit bon quiau* (le bœuf qui ar-

rive le premier à l'abreuvoir boit la meilleure eau), et l'espoir d'obtenir une tête de premier choix ne motivait pas seul cet empressement. Soit distraction, soit maladresse, les anges avaient oublié les pieds des serpens, et les bêtes tremblaient que *Bondieu* eût commis à son tour un oubli à conséquences plus désagréables encore. La crabe se trouvait d'aventure au premier rang; mais, par bonté d'ame, elle céda successivement sa place à tous les autres animaux, et quand elle se présenta enfin, *Bondieu* fouilla vainement dans son panier, il ne restait plus de têtes! *Bondieu*, qui s'attendait à une scène de pleurs et de récriminations, ne savait trop quelle contenance tenir. « *Ma foué*, dit-il avec embarras, *ous qu'a vini tard trope; moin té donné toute tête-là à gens-là; moin ben fâché, chai pitite* (ma foi, vous venez trop tard; j'ai donné toutes mes têtes à ces gens-là; j'en suis bien fâché, chère petite)! » Et la douce petite bestiole de répondre sans amertume : « *T'en prie, chai Bondieu, fais pas to chagrin pour ça, ça pas valé la peine* (je t'en prie, cher *Bondieu*, ne te chagrine pas pour si peu, ça n'en vaut pas la peine). » De là provient la démarche oblique et tâtonnante de la crabe; mais qui aurait le courage de l'en railler? « *Cé bon kior crabe qui la cause li pas gagné tête* (c'est le bon cœur de la crabe qui est la cause qu'elle n'a pas de tête (1). » Voici maintenant, et sauf l'originalité du langage et de la saillie créoles, que je ne me fais pas fort de reproduire, l'histoire de l'antique querelle de l'eau et du feu (2) :

Les Haïtiens ne sont pas les premiers qui aient eu leur « fête à l'indépendance (3). » Au temps favori de l'apologue oriental, au temps où les bêtes parlaient, les animaux aquatiques se réunissaient périodiquement à l'embouchure d'un grand fleuve pour célébrer le jubilé de leur création. Chaque espèce tour à tour faisait les frais de la fête, et un jour que vint le tour des grenouilles, ces dames, qui ont un peu la tête à l'envers, imaginèrent, pour donner du relief à la cérémonie, d'y inviter leur dieu, ou celui que la gent aquatique considérait comme tel, le feu. De ce qu'il remplit de lumière l'immense étendue du ciel, de ce que la terre serait invisible et morte sans lui, de ce que le vent le plus violent ne saurait courber ses rayons, qui bravent jusqu'à la furie des vagues pour pénétrer au plus profond des mers, — poissons et amphibies avaient, en effet, conclu que le feu était le véritable roi de

(1) C'est à peu près notre proverbe : « Mauvaise tête, bon cœur. » Cette charmante tradition a été citée par M. V. Schœlcher dans le recueil de proverbes nègres qui termine un de ses pamphlets abolitionnistes. Il est à regretter que M. Schœlcher ait si rarement trouvé en faveur de sa thèse des argumens aussi concluans et surtout aussi inoffensifs.

(2) J'en ai retrouvé le thème dans un ancien journal de Port-au-Prince, *l'Union*, qui, en le revêtant d'une forme trop consciencieusement littéraire et classique, en a malheureusement émoussé le piquant et la naïveté.

(3) Cette fête se célèbre le 1er janvier, jour où fut proclamée la nationalité haïtienne.

la création. Du plus humble marécage jusqu'aux extrémités de l'océan, une immense clameur de joie accueillit la proposition des grenouilles, et un trône d'algues, pour l'embellissement duquel la mer prêta ses coraux, l'huître ses perles, le caret son écaille, le nénuphar ses fleurs, le manglier ses pittoresques arceaux de racines et son dôme de feuillage, fut élevé sur la grève. Supposez que la mer, dérogeant pour la circonstance à sa loi physique, se partage vis-à-vis du trône en deux murs de cristal où pendent en guirlandes de mille couleurs la cloche opaline des méduses, le globe diaphane des cydippes, le feston varié des callyanires, le vivant bouquet des stéphanomies aux boutons de fleurs entremêlés de grains de corail; supposez qu'au bout de cette féerique avenue se dresse un hémicycle de trombes reliées l'une à l'autre par l'ogive des arcs-en-ciel; supposez enfin qu'un millier de folâtres baleines prennent leurs ébats dans l'espace libre, lançant par leurs doubles narines une forêt de symétriques jets d'eau où se jouent des essaims de poissons volans, et vous aurez une idée des impossibles paysages que découvre parfois l'imagination du conteur nègre. La reine des grenouilles, revêtue de sa plus belle robe tigrée et suivie de ses rainettes habillées de vert, surveillait en personne les préparatifs de la fête, coassant des félicitations ou des encouragemens à ses hôtes bigarrés; car, depuis l'anguille, dont la queue servait de truelle, jusqu'aux requins et aux caïmans, qui faisaient l'office de gardes municipaux, tous avaient prêté de la meilleure grace leur concours. J'en excepte le crapaud, qui, tout gonflé d'orgueil et de venin, se reposait dans un coin, jetant sur toutes les merveilles qui éclosaient autour de lui un dédaigneux *hou-hou*, ce qui lui valut cette verte, mais intraduisible épigramme devenue proverbe, et que s'attire encore de nos jours, en Haïti, la vanité parasite : *Capaud vanté, bonda li toute nu* (1).

Quelques grenouilles s'étaient détachées de la bande pour aller inviter le Feu. Après quinze jours et quinze nuits, la sautillante ambassade arriva enfin au palais du dieu (autre thème à descriptions), et exposa sa requête. Le Feu remontra paternellement aux grenouilles l'imprudence de leur dessein; mais il ne put les dissuader. « Songez, leur dit-il en désespoir de cause, songez, *chai pitites*, que je me fais bien vieux, que je marche avec peine, qu'il me faudra au moins quinze jours et quinze nuits pour arriver. — Prenez-en à votre aise, *chai mouché*, nous avons le temps : *pressé pas fait jour l'ouvri* (2). — Le moindre filet d'eau m'arrête... — Qu'importe encore? reprirent les grenouilles, qui avaient réponse à tout : *Riviai peut empêché ous passé, li pas empêché ous touné* (la rivière peut nous empêcher de passer, mais

(1) Le crapaud fait le fier, et il a le..... tout nu.

(2) « Se presser ne fait luire le jour plus tôt. » C'est l'équivalent du proverbe espagnol : *Mañana serà otro dia*. Demain il fera encore jour.

elle ne nous empêche pas de la tourner). » Bref, le Feu consentit à se mettre en route, mais après avoir expédié une étincelle à son compère le Vent, pour lui demander l'aide de ses ailes. L'étincelle se transforma pour sa commodité en feu follet et se rendit au palais du Vent.

Bien en avait pris au Feu de réclamer l'aide du Vent, car il faisait à peine quelques centaines de pas par jour, obligé de tourner chaque caillou qui barrait sa route, remontant péniblement le moindre ruisseau pour chercher quelque pont de lianes qui l'aidât à passer; mais comme il se rattrapa dès que son brutal compère l'eut rejoint! Plaines, montagnes, fleuves même, furent franchis avec une rapidité furieuse, et les vedettes du peuple aquatique avaient à peine signalé l'approche des deux illustres visiteurs, que le Feu, qui suppliait inutilement le Vent de modérer son galop, enveloppait et dévorait de la base au comble le palais qui lui était destiné. Je laisse à penser la confusion et l'effroi des assistans. Le compliment galant que les grenouilles avaient tourné pour la circonstance se perdit en un coassement désespéré. Les anguilles se tordaient comme des lianes, les cabillauds frétillaient comme dans un poêlon, les tortues craquaient dans leurs carapaces, pressées qu'elles étaient d'en sortir pour fuir plus vite, et les homards rougissaient de fureur et de terreur. Quant au vil crapaud, il était, ainsi que tant d'autres, sorti sain et sauf de la bagarre en se réfugiant dans la boue.

L'Eau, émue des dangers que courait son peuple, se rua à son tour sur le Feu : elle ne fit qu'accélérer le désastre de la gent aquatique, car le Vent tint bravement tête à l'Eau, la refoulant à chaque assaut jusqu'au fond des vallées sous-marines, et, dans le brusque va-et-vient des vagues, les baleines allaient échouer au sommet des montagnes, tandis que la mer se peuplait de carpillons cuits à point. — Tant y a que *Bondieu*, — presque le bon Dieu de Béranger, — s'éveilla à ce tapage, et, soulevant le rideau de nuages qui lui cachait la terre, s'enquit des causes de la dispute.

— Le Vent prétend chasser la mer, dit l'Eau.

— L'Eau prétend éteindre le Feu, reprit le Vent.

Parties ouïes, *Bondieu* vit bien que toutes deux avaient tort, et résolut de donner à chacune sa leçon. S'adressant d'abord à la mer, et lui montrant du doigt une étoile qui allait se coucher dans son sein, il dit : « Toi qui te fais forte d'éteindre le Feu, en éteindras-tu du moins une parcelle? Éteindras-tu cette étoile qui se met à ta merci? » Près de douze heures s'écoulèrent sans réponse, au bout desquelles l'étoile reparut aussi brillante de l'autre côté de la mer, qui s'écria : « Je ne puis l'éteindre. » — « Tu y as mis le temps, reprit *Bondieu* en regardant sa montre. Maintenant, voici dans cette nuée noire qui s'avance vers toi un trait de foudre pas plus large qu'un fil : hésiteras-tu à l'éteindre? »

La mer, métamorphosée en trombe, s'élança à la rencontre de la nuée; mais, au premier choc, la foudre jaillit et brisa la colonne d'eau, qui s'affaissa en mugissant cet aveu : « Je puis éteindre le feu de la terre, mais pas le feu du ciel. »

Bondieu, qui riait dans sa barbe, prit la mer au mot. Il envoya ses anges lui quérir une des petites pierres jaunâtres qui jonchaient la terre, plaça dessus un morceau d'amadou, battit le briquet et alluma sa pipe, — histoire de prouver que cette pierre était bien un silex et contenait du feu; — puis, la jetant dans la mer : « Amoncelle, dit-il, tes vagues, et essaie d'éteindre l'étincelle de ce caillou.

— *Chai Bondieu,* répondit l'Eau, dont le ton devenait de plus en plus humble, j'en ai des millions de milliards dans mon sein, et je n'ai jamais pu en éteindre un seul.

— C'est bien, » dit *Bondieu,* et se tournant vers le Vent : « O Vent! essaie de faire disparaître la mer. » Le Vent, dont l'humiliation de l'Eau avait redoublé l'orgueil et la force, se déchaîna des quatre points cardinaux à la fois sur les vagues et les souleva en un tourbillon si rapide, qu'on put croire un moment que l'Eau allait être exilée par son ennemi furieux dans les solitudes du troisième ciel; mais la montagne liquide atteignait à peine les plafonds du premier ciel, que, cédant à son propre poids, elle s'affaissait sur elle-même et refoulait à son tour le Vent dans toutes les directions. *Bondieu* reprit : « Tu n'as pu tarir la mer; mais tu tariras certes ce petit ruisseau qui se cache là-bas dans les herbes. » Le Vent, dont le dépit décuplait cette fois la violence, se rua sur son humble antagoniste avec une rage telle que, du premier coup d'aile, il fit tomber les forêts, hurler les cavernes et trembler les montagnes; mais, glissant sans y trouver prise sur la surface polie du ruisselet, il parvint à peine à le rider.

Après avoir joui de la confusion mutuelle des élémens, *Bondieu* dit d'un ton semi-paternel, semi-courroucé : « Toi, Eau, qui prétendais éteindre le Feu, et qui n'as pas même eu raison de l'humble étincelle qui dort dans le caillou; toi, Vent, qui voulais chasser la mer de son lit, et qui n'as pas même su nous montrer le lit de ce ruisseau, comprendrez-vous, Eau et Vent, qu'il n'appartient pas à des coquins d'esclaves de troubler l'ordre de ma maison? » *Bondieu,* qui est très causeur, surtout quand il prend pour interprète un *candio, Bondieu* prêcha long-temps là-dessus et se résuma en ce proverbe : « *Chouval rété nen zécurie, milete nen savanne;* que le cheval reste à l'écurie et le mulet dans la savane (chacun son lot). »

Le *philosophe* qui me lirait, si un *philosophe* savait lire, trouverait apparemment ma version bien sobre et bien décolorée; mais c'en est assez pour laisser entrevoir l'excentrique tohu-bohu de grandiose

et de bouffon, d'extravagant et de trivial, de bonhomie et de raillerie, qu'embrasse cette première variété du conte nègre. La seconde met, je l'ai dit, en scène deux personnages à caractère arrêté, ce qui, tout en laissant une carrière illimitée à l'invention des épisodes, enferme cependant l'idée dans un milieu assez étroit. L'un de ces personnages s'appelle Bouki, nom dont je n'ai pu retrouver l'étymologie, évidemment africaine; l'autre s'appelle Petit-Malice. Bouki résume à lui seul la colossale goinfrerie de l'ogre français, la vigueur bonasse du Caragheuz turc, et l'épaisse bêtise du niais des atellanes antiques, le tout fondu dans un bain de tafia. Petit-Malice, au contraire, cumule dans un corps de nain le génie inventif du Petit-Poucet avec la malfaisante taquinerie de notre Polichinelle de foire. On devine que les deux personnages sont souvent en guerre, et, dans cet incessant duel de la force stupide et de la malignité lilliputienne, c'est Bouki naturellement qui paie les pots cassés. En supposant que cette odyssée orale, où chaque veillée, chaque conteur apportent de nouveaux incidens, aussitôt oubliés qu'inventés, pût être ressaisie par la traduction, la traduction aurait souvent à reculer devant certains détails qui intéressent d'ailleurs beaucoup plus la propreté que la morale. En voici pourtant un épisode au hasard, le premier qui s'offre à ma mémoire. J'en supprime autant que possible les crudités anatomiques et pathologiques; mais, après tout, on est bien averti qu'il ne s'agit point ici d'une bergerie de Watteau.

Il y avait une fois, dans l'écurie du roi, un éléphant blanc si grand, si grand, qu'on l'appelait indistinctement dans le pays le roi des éléphans ou l'éléphant du roi. La rareté du morceau allécha l'appétit du nain, qui s'introduisit furtivement dans l'éléphant par l'arrière-cour de cet édifice de chair. Une fois là, Petit-Malice tailla tant et tant dans le vif, que l'éléphant mourut. Le roi, désolé, convoqua tous les sorciers du royaume pour se faire expliquer la cause de ce décès subit de son favori, et, après avoir délibéré quinze jours et quinze nuits sur la question, ceux-ci répondirent : « O grand roi! l'éléphant blanc est mort parce qu'il a cessé de vivre. » Le roi bâtonna les sorciers, et, cédant à un pressentiment soudain, il ordonna d'ouvrir l'éléphant.

Qui fut bien attrapé? Ce fut Petit-Malice, qui n'avait pas encore trouvé l'occasion de quitter sa retraite. Petit-Malice fut condamné, séance tenante, à être empalé auprès du corps de l'éléphant. Pendant qu'il attendait, enchaîné au pal, l'heure du supplice, arriva Bouki, qui venait jouir de la mésaventure du nain. A la vue de son souffre-douleur, Petit-Malice se dit qu'il était sauvé. — Cher Bouki, s'écria-t-il d'un ton piteux, tu devrais bien te charger de la corvée qu'on m'impose. — A d'autres! dit en riant Bouki.

Moin pas qua prend di thé
Pour la fiève toué.

« Je ne veux pas prendre du thé pour ta fièvre. »

— Il ne s'agit pas de thé, reprit perfidement le nain; il s'agit de cet éléphant qu'on veut me contraindre, moi si petit, à manger en entier, sous peine d'être empalé. — J'accepterais bien la gageure, moi, s'écria l'imprudent Bouki, dont la gloutonnerie n'était jamais mise inutilement en éveil. — Bref, il détacha Petit-Malice, se fit attacher à sa place, et demanda à grands cris qu'on lui servît une tranche de l'éléphant. Voyant qu'il avait affaire à un mangeur d'éléphant et le trouvant d'ailleurs enchaîné au poteau, le bourreau, qui arrivait sur ces entrefaites, prit Bouki pour le vrai coupable et l'empala.

Bouki fut probablement mal empalé et encore plus mal gardé, car, peu d'heures après, nous le voyons se traîner clopin clopant, et les deux mains sur sa blessure, vers un bois d'abricotiers qu'il fait retentir de ses malédictions contre le nain. Au même instant, une grêle d'abricots verts l'atteint juste à l'endroit douloureux et lui révèle la présence de son persécuteur. Après beaucoup de recherches, Bouki parvient enfin à découvrir l'arbre où était perché Petit-Malice, et va faire à celui-ci un mauvais parti; mais Petit-Malice, feignant de voir venir une troupe dans le lointain, crie à tue-tête : « Vous cherchez Bouki? Le voici, le voici! » Bouki, qui tient à ne pas renouveler connaissance avec le pal, s'enfuit aussitôt, et le nain reste cette fois encore impuni.

Naïfs, fantasques ou grivois, ce qui échappe surtout à la traduction dans les contes nègres, c'est le flux de sentences et de dictons qui en déborde, la pantomime du débit, l'incessante onomatopée (1) de l'intonation ou du mot. Le patois créole exigerait à lui seul de la traduction le concours simultané de trois formes de langage, car la sobre précision de la syntaxe française s'y marie de la façon la plus imprévue avec l'ellipse orientale, et cet abus de voyelles, ces mignardes transpositions de consonnes, qu'on ne retrouve guère que sur les lèvres des enfans. Mais, hélas! c'est presque au passé que tout ceci doit s'entendre, pour Haïti du moins. Grace au stupide isolement où la jeune nationalité noire s'est retranchée, la liberté, c'est triste à dire, aura été moins favorable à son développement intellectuel que l'esclavage. Avec la race française ont successivement disparu un large foyer d'idées et

(1) S'il veut décrire, par exemple, l'effet d'un corps lourd dégringolant d'une hauteur, le nègre se contentera d'ajouter au substantif qui désigne ce corps l'interjection *boulou-cotoumm*. L'expression créole rend au besoin, avec le son, le mouvement et l'image. Ainsi une étoile qui scintille est une étoile « qui fait *guidi, guidi*. » L'harmonie lancinante de ces deux syllabes ne reproduit-elle pas à merveille le jet et le retrait alternatifs et saccadés du rayon lumineux?

les innombrables nuances de vocabulaire qui répondaient à ces idées. Tous les connaisseurs et les vieux Haïtiens eux-mêmes s'accordent déjà à le reconnaître, le créole moderne de Saint-Domingue est considérablement appauvri. Le fractionnement de la propriété rurale n'aura pas été moins funeste à la verve nègre en supprimant ces grandes agrégations de l'atelier qui étaient son milieu de prédilection, et, dans les meilleures intentions du monde, la bourgeoisie éclairée du pays lui a porté le dernier coup. Pour attirer à eux, par l'appât essentiellement national de l'initiation et du mystère, l'élément africain, les noirs et mulâtres lettrés ont ouvert de nombreuses loges maçonniques, où l'on dîne, où l'on fait des discours français et des cours de morale rationaliste, mais où n'a jamais retenti le son inspirateur du tambourin. S'il en sort, à ce qu'assurent les intéressés, de bons pères, de bons époux, des citoyens sans préjugés, il n'en est pas sorti le moindre *zamba*. La dernière réaction noire, qui a peuplé de bourgeois les prisons et les cimetières, semblait devoir, par une sorte de compensation, restaurer l'influence sociale et littéraire des *candio;* c'est le contraire qui est arrivé. Les meilleurs *candio* nègres, semblables en cela à maint *candio* blanc, ont tourné vers la politique l'ascendant populaire que leur avaient acquis leurs talens. Les troubles de 1848 en avaient fait des bandits, et l'empereur Soulouque en a fait des ducs; — des ducs qui croiraient se compromettre en allant, comme autrefois, de cabaret en cabaret échanger quelque bon conte ou quelque joyeux *carabinier* contre un verre de tafia. Le grand siècle de la littérature nègre touche, en un mot, à sa fin, et le siècle de la critique est venu. C'est au *papier parlé* de saisir et de fixer, tant que l'écho n'en est pas éteint, les sons de plus en plus rares de la *bamboula;* c'est à la littérature jaune (et je prouverai qu'elle en est parfaitement capable) de redemander aux sources encore ouvertes de la tradition orale les fugitives saillies de l'imagination et de l'improvisation gallo-mandingues. Sérieusement parlant, il y va pour elle plus que d'un devoir à remplir, d'un argument décisif à trouver contre le préjugé de couleur : il y va de son intérêt immédiat et vital. Les cinq ou six écrivains d'un réel mérite que possède Haïti n'ont d'avenir que dans un milieu intellectuel plus vaste, dans le milieu français, hors duquel ils ne sauraient recruter un nombre suffisant d'appréciateurs et de lecteurs, et ce n'est point par des imitations imparfaites ou forcément retardataires, c'est par l'originalité seule qu'ils en forceront l'entrée.

GUSTAVE D'ALAUX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 mai 1852.

Observer une époque comme la nôtre, fatiguée par tant d'essais et de révolutions, cela n'est point toujours gai, mais c'est du moins instructif. Quelle étude plus remplie de saisissantes révélations pour qui saurait les recueillir! On peut se procurer le spectacle de bien des efforts trompés, de bien des événemens qui tournent contre les vues de leurs propres auteurs, de bien des révolutions qui aboutissent aux résultats les plus inattendus et de bien des rapprochemens curieux qui ne laissent point que de caractériser notre temps. Voici en peu de jours quelques dates qu'un hasard ironique semble avoir réunies en changeant étrangement leur signification, et qui, dans leurs fortunes diverses, résument nos vicissitudes. C'est d'abord le 4 mai, anniversaire de la proclamation de la république par l'assemblée constituante de 1848; c'était à cet anniversaire qu'était promise la pompe des fêtes, et il est passé assez obscurément avec quelque apologie solitaire pour toute commémoration. Le 10 mai était le jour marqué pour le périlleux interrègne de l'autorité publique dans notre pays, et il s'est trouvé, à l'échéance, que toute une population assistait, au milieu des appareils militaires, à une sorte de résurrection du pouvoir le plus entier qu'ait eu la France depuis un demi-siècle. Il y a cependant des esprits, nourris de longues et singulières illusions, qui paraissent ne point soupçonner le sens et la connexité des mouvemens qui se résument dans ces deux dates; ils ne veulent point comprendre que, si le 10 mai a pu être à ce point la fête de l'autorité souveraine appuyée sur la force victorieuse de l'armée, c'est qu'on en avait trop fait le jour redouté d'une conflagration possible de la société française. Les peuples n'aiment guère qu'on place comme des étapes dans leur vie des jours de combats et de luttes tragiques où ils risquent de s'abîmer corps et biens, sans compter l'honneur parfois; ils échappent volontiers à tout prix à ces alternatives. On leur a marchandé la sécurité, et, sans se souvenir de ce qu'ils ont voulu, aimé ou espéré, ils finissent par ne plus marchander le pouvoir à qui s'offre pour les tirer de leur incertitude. On les a repus d'agi-

tations, et ils arrivent bientôt à adorer le repos et le calme : c'est la loi éternelle des réactions. On glorifiait récemment avec quelque émotion lyrique le soleil clément et radieux qui éclaira, le 4 mai 1848, l'inauguration définitive de la république nouvelle. Malheureusement le soleil de cette époque a éclairé bien d'autres scènes; il a éclairé des batailles de quatre jours, le travail des sectes, la stagnation de la vie nationale, les progrès croissans de l'anxiété publique. Les dernières choses que nous nous sentions le goût de réhabiliter pour notre part, ce sont celles qui font naître ces suprêmes angoisses. Quoi qu'il arrive, il n'est point douteux, comme on le dit, mais dans un tout autre sens qu'on ne le dit, que la révolution de février aura été le véritable point de départ d'une situation toute nouvelle. S'il a été permis d'attendre mieux pour la France d'autres institutions, nous ne nous faisons point illusion, ce n'est point d'hier que ces institutions sont mortes, ni il y a trois mois : c'est le 24 février qui les a tuées, en faisant prévaloir d'autres principes, en mettant en jeu d'autres forces, et en plaçant la société dans cette extrémité redoutable où une question de conservation universelle devait dominer toute autre question. La révolution de février a eu cet effet, rien n'est plus vrai, de changer les conditions morales et politiques de la France et du monde, pourrait-on dire. Souvenez-vous, en effet, de ce qu'était l'Europe en 1847, des tendances qui dominaient, et observez ce qui en est aujourd'hui! Voyez quels courans règnent et se propagent, quelles transformations s'opèrent, quels instincts se font jour! Dans cet ordre de symptômes, la fête du 10 mai a sa place, à coup sûr. Joignez à un sentiment de sécurité matérielle du moment le goût naturel du peuple pour les fêtes, la promptitude de l'imagination française à s'enflammer aux spectacles militaires, les pompes religieuses se mêlant à la résurrection d'un symbole guerrier, la variété des costumes, les chefs arabes à côté des généraux de la patrie de Washington, — cela suffit bien, il nous semble, à expliquer l'étrange affluence qui s'est fait remarquer parmi nous dans ces derniers jours. Paris a été un peu pris d'assaut pacifiquement. On a pu entendre toutes les langues et tous les dialectes. La province a reflué vers le centre; les étrangers ont rempli nos rues; peut-être n'ont-ils pas eu tous les genres d'intérêt qu'ils se promettaient : l'empire n'a point été proclamé au milieu de la distribution des aigles. Quant à ajouter que la république s'en porte mieux, ce serait beaucoup dire sans doute.

Le malheur de la république en France, c'est de s'être identifiée avec le socialisme. Elle portera long-temps la peine de cette assimilation, que ses adversaires lui opposent comme une fatalité de ses doctrines, et que beaucoup de ses sectateurs ont cru habile d'accepter. En fait, c'est principalement sous cette forme du socialisme que la république a pénétré dans les campagnes. Il n'est point facile de gagner les ames simples et ignorantes aux savantes abstractions du radicalisme et à la métaphysique de la souveraineté du peuple; il est infiniment plus aisé de pénétrer jusqu'à elles en caressant leurs passions et leurs convoitises, en fomentant ces haines sourdes et instinctives de la misère contre la richesse, de la grossièreté contre le luxe, de l'ignorance contre les supériorités morales. C'est ce genre de ravage, souvent dévoilé depuis quelques années par mille publications, par mille incidens de tribunaux, que mettent encore à nu les rapports des commissaires extraordinaires envoyés dans les départemens

pour réviser et adoucir les condamnations prononcées à la suite du 2 décembre. Les hommes chargés de cette mission de clémence et d'observation tout à la fois, on le sait, étaient le général Canrobert, le colonel Espinasse et un conseiller d'état, M. Quentin Bauchart. Chose singulière! ce sont les soldats, peu accoutumés à s'effrayer outre mesure, qui semblent avoir ressenti la plus vive impression du mal; c'est le commissaire civil qui semble écarter le plus volontiers les signes redoutables. Les résultats effectifs de ces missions laissent apercevoir quelque chose de cette différence d'impressions. Sur 4,076 condamnations dans les départemens du centre, le général Canrobert a prononcé 727 graces ou atténuations de peine; dans le midi, sur 4,000 condamnations, il n'y a eu que 200 graces et 100 commutations, tandis que dans le sud-est, visité par M. Quentin Bauchart, le chiffre des commutations ou des graces s'est élevé à 2,424. Le rapport le plus remarquable peut-être est celui de M. le colonel Espinasse; il respire une certaine franchise militaire qui ne déguise rien, qui ne dissimule pas même ce triste symptôme, — l'impopularité de la clémence. Ce que dit M. le colonel Espinasse, le général Canrobert le dit aussi. Ni l'un ni l'autre, nous devons le constater, n'y mettent la finesse de M. Quentin Bauchart, qui croit devoir rejeter ces sévérités extrêmes de l'opinion sur ce qu'il nomme les « anciens partis. » Comment d'ailleurs concilier ces dispositions terrifiées et rigoureuses des anciens partis avec l'attitude que le commissaire extraordinaire leur attribue d'un autre côté, — attitude de dissidence et d'hostilité qui serait l'espoir manifeste du socialisme dans sa défaite? Voici des gens bien effrayés au commencement d'un rapport qui deviennent à la fin bien téméraires! Au fond de cette dernière observation de M. Bauchart, peut-être y a-t-il une de ces vérités assez peu neuves qui deviennent méconnaissables parfois en subissant certaines transformations. Oui, évidemment, si la société n'était point divisée, si les élémens conservateurs qu'elle contient étaient unis et compactes, le socialisme serait moins dangereux, ce qui veut dire, en d'autres termes, que si la société était bien portante, elle offrirait infiniment moins de prise au mal et aux contagions. Il faut savoir gré sans doute à M. Quentin Bauchart de cette vérité, qui n'était peut-être point à découvrir. Il est un peu plus difficile de croire que si le socialisme est véritablement et complétement vaincu, comme on l'affirme, les anciens partis soient disposés à faire quoi que ce soit qui puisse le relever de sa défaite. A vrai dire, c'est là la question de savoir dans quelles limites le socialisme est vaincu : il est impuissant et désarmé comme force organisée et violente; comme maladie morale, il n'a point disparu en un jour, et l'action matérielle même seule n'y peut rien. C'est une étrange illusion de tout rejeter sur les anciens partis; c'est une explication qui a le suprême inconvénient de ne rien expliquer. Ce qu'on nomme les anciens partis, ce n'est autre chose, à tout prendre, que l'ensemble des forces conservatrices de la société, malheureusement divisées dans des crises successives, constituées sous des formes diverses, et résumant dans une mesure différente les traditions, les instincts et les besoins de notre pays. Nous ne nous dissimulons en rien ce qu'il y a de difficile à combiner ces élémens dans un effort commun; mais enfin n'est-ce point là l'œuvre de conciliation propre à une époque comme la nôtre, — œuvre où il y a bien assez des difficultés réelles sans y joindre la légèreté des jugemens, et où la modération est la première loi dans l'exercice d'un pou-

voir immense? Au milieu des nécessités rigoureuses créées par des obligations nouvelles, la modération est d'autant plus nécessaire pour rapprocher les hommes, pour désarmer les scrupules honorables, pour ne point faire porter, par exemple, à la science les peines de la politique. La retraite d'hommes comme M. Villemain ou M. Cousin ne serait-elle pas plus regrettable encore, si leur nom ne continuait à se rattacher librement à l'enseignement qu'ils ont illustré? Il se peut même parfois que la modération inspire bien l'esprit. Nous cherchons vainement ce qu'a pu gagner M. Arago dans un échange ostensible de correspondances où le ministre de l'instruction publique a su mettre du côté du gouvernement la modération et le bon goût, ce qui est bien encore quelque chose en France.

Quand nous disions l'autre jour qu'il y avait nécessairement quelque peine pour les corps politiques à prendre la place qui leur est dévolue dans un nouveau régime, nous aurions pu ajouter que cette difficulté existe pour tout le monde. Il y a pour chacun une étude à faire, — l'étude des signes contemporains, des possibilités, des conditions de l'ordre actuel des choses. On ne se rend pas toujours compte au juste de la mesure dans laquelle tout est changé. Cette incertitude à peu près universelle n'est pas le moindre signe de ce moment-ci. Le corps législatif a eu à ressentir les effets de ces hésitations dans ses travaux; il les ressent encore peut-être, d'autant plus que c'est l'organisation législative qui a été le plus profondément transformée. La presse, pour n'être point un corps de l'état, n'y est pas moins sujette, et elle s'instruit à ses risques et périls. Déjà plusieurs avertissemens ont été donnés. Le gouvernement a probablement voulu fixer dans l'application le sens du dernier décret sur un point particulier. Par exemple, quelle est la nature des rapports de la presse avec les corps de l'état? Dans quelle mesure peut-elle rendre compte de leurs travaux? Autrefois, on s'en souvient, les journaux reproduisaient dans leur animation même les séances des assemblées; ils décrivaient ces luttes ardentes de la parole; ils mettaient en scène les personnages. Que de peintures injurieuses ou complaisantes! que de verve employée souvent à démontrer que l'éloquence, la raison, la vérité, l'esprit, se trouvaient toujours nécessairement du côté de celui dont le journal défendait l'opinion! Ce n'était point le mieux à coup sûr; toujours est-il que nous n'en sommes plus là. Le procès-verbal officiel des séances législatives reste le seul genre de reproduction permis aux journaux. C'est là le sens des derniers avertissemens infligés par l'autorité administrative, et on peut sans trop de licence se demander si les orateurs n'y perdent pas encore plus que les journaux. Au reste, dans l'incertitude qui résulte pour la presse de ces conditions, ne croyez pas que l'embarras soit égal pour tout le monde. Il y a les esprits à ressources qui suppléent à tout merveilleusement, et qui continuent à avoir en réserve une multitude de questions du dernier intérêt, de l'à-propos le plus saisissant. Vous plaît-il de savoir la différence du droit divin et du droit national, ou bien encore de vous initier aux mystères de l'autorité absolue et de la liberté absolue? Vous aurez beau objecter que cela ne vous inquiète guère : qu'importe? Les inventeurs de ces choses n'en poursuivront pas moins leurs voyages dans les régions fantastiques. Il y a ainsi dans la presse bon nombre de ces types de polémistes oiseux ou excentriques qui ont des idées à eux, une histoire à eux, une politique à eux : « Moi, dis-je,

et c'est assez! » Chaque événement, n'en doutez pas, vient confirmer leurs vues; ils ont l'art de tout expliquer avec des formules. Se comprennent-ils toujours? Qui pourrait le dire? Mais ils attirent un moment l'attention, et cela suffit, car un des traits qui les distinguent, c'est de ne pouvoir supporter qu'on ne parle plus d'eux, même quand on ne parle plus de personne. Et cependant, au lieu de ces personnalités survivantes ou des polémiques anciennes, la presse ne pourrait-elle pas trouver d'immenses élémens d'intérêt encore? N'y a-t-il point partout dans le monde mille questions qui se nouent et se dénouent sans cesse? N'y aurait-il point à observer et à suivre les migrations des races, les luttes lointaines des peuples, les prises de possession des contrées inexplorées, le travail universel de la civilisation? Le malheur de la presse en France, sauf une ou deux exceptions honorables, c'est d'être peu familiarisée avec toutes ces questions, sur lesquelles la presse anglaise fait porter ses investigations de chaque jour. Il semble qu'elle soit dépaysée dès qu'elle s'écarte de ces habitudes de discussions politiques qui ont eu trop souvent pour effet de lui ôter le sens de ces grandes réalités de la vie contemporaine et des intérêts positifs.

Aussi bien ces intérêts positifs doivent inévitablement aujourd'hui tenir une grande place parmi nous en l'absence de l'éclat de la vie politique. Leur développement ne contribue-t-il pas à la grandeur et à la sécurité du pays? Travaux publics, finances, questions de crédit, commerce, — ne reste-t-il pas encore dans tous ces objets de quoi occuper utilement l'activité publique? Bien des choses, comme on le sait, ont été faites sous ce rapport dans ces derniers mois, et il n'est point surprenant qu'il y ait aujourd'hui quelque suspension. Il a été néanmoins question récemment d'un assez important projet financier qui consisterait à offrir aux porteurs de rentes perpétuelles les moyens de transformer leurs titres en rentes viagères, avec élévation d'intérêt, comme cela se fait en Angleterre. Il en résulterait pour l'état, à la place de l'amortissement ordinaire, une sorte de libération de sa dette s'opérant successivement par la mort des porteurs de rentes viagères. D'un autre côté, cette mesure aurait pour effet d'ajouter un élément de plus à la dette publique par la création d'un nouveau fonds qui déchargerait d'autant le 4 et demi pour 100. C'est là, si nous ne nous trompons, le double but du projet dont nous parlons. Du reste, les porteurs de rentes perpétuelles seraient seuls admis, par l'échange de leurs titres, à devenir créanciers viagers de l'état. Le budget de 1853 vient d'être soumis par le conseil d'état, chargé d'en soutenir la discussion, au corps législatif. Dans sa composition générale, il ne diffère pas de celui de 1852; ce sont à peu près les mêmes élémens. Il reste encore pour l'année prochaine, dans les prévisions du budget, un déficit de 40 millions qu'on se promet de couvrir par les annulations habituelles de crédits; mais on peut se demander si des crédits d'un autre genre ne viendront pas augmenter les dépenses, et maintenir, sinon élever, le chiffre prévu du déficit. N'est-ce point là déjà ce qui arrivera probablement en 1852? Il est vrai qu'il est dès ce moment possible de remarquer comme un des élémens de notre situation financière la marche singulièrement ascendante du revenu public. Une note officielle constatait récemment ce progrès depuis le commencement de l'année. Le mois de janvier était en déficit sur l'époque correspondante de 1851. Février a donné 1 million 800,000 fr. de plus que dans l'année précédente; en mars, le progrès est de 5 millions; le mouvement as-

censionnel atteint en avril au chiffre de 9 millions 600,000 fr. d'augmentation. Nous ne demandons pas mieux que de tirer de ces chiffres d'heureux présages pour l'avenir, et d'y voir le signe d'une amélioration réelle, de l'activité nouvelle des affaires, du mouvement des transactions et du commerce, et d'une sorte de réveil de la confiance publique. Il n'y a qu'une chose à souhaiter et à espérer : c'est la bonne politique qui sait appliquer utilement et convenablement ces ressources croissantes de l'état.

Si toutes ces matières qui touchent au progrès matériel et commercial du pays sont plus que jamais faites, comme nous le disions, pour attirer l'attention des esprits sérieux, nul assurément ne peut s'y consacrer avec plus de fruit et de succès que M. Michel Chevalier. L'habile économiste vient de résumer dans un livre, — *Examen du système commercial connu sous le nom de système protecteur*, — une des questions les plus graves pour notre avenir industriel et commercial. Il ne s'agit, en effet, de rien moins que de savoir si la France proclamera la liberté du commerce, ouvrira ses ports et ses frontières, ou si elle maintiendra les tarifs qui protégent son industrie. M. Michel Chevalier est très décidé pour les doctrines du libre échange. On ne saurait avoir plus de spirituelle érudition, plus de verve, plus d'éloquence contre le système protecteur. Il y aurait cependant un petit nombre d'observations à faire, et qui sont plutôt de bon sens que de science. D'abord n'est-il point vrai que l'industrie française a fait de grands et sérieux progrès depuis long-temps? Or c'est bien quelque chose à considérer qu'un régime sous lequel a grandi notre industrie. En outre, l'expérience faite par l'Angleterre a-t-elle produit des résultats assez manifestement bienfaisans pour être décisive, et pour pouvoir servir d'exemple aux peuples qui n'ont point vécu dans les mêmes conditions? Le libre échange est-il aussi populaire dans la Grande-Bretagne elle-même aujourd'hui qu'il l'était à l'époque où Robert Peel en fit le pivot de sa politique commerciale? Ce qui ressort de plus pratique et de plus vrai des remarquables pages de M. Michel Chevalier et de bien d'autres travaux consacrés à cette question, c'est qu'il y a réellement à faire une étude soigneuse et attentive de nos tarifs; il y a des inégalités à effacer, des exagérations à atténuer, des prohibitions à écarter. Si l'ensemble du système commercial d'un pays est une des choses auxquelles il faille toucher avec le plus de circonspection et de réserve, il y a évidemment aussi dans notre temps des nécessités à satisfaire : ce sont celles qui résultent de l'immense mouvement imprimé au monde, du penchant des peuples à se lier par les relations commerciales plus encore que par les relations politiques, de la rapidité et de l'accroissement des communications internationales, de toute cette vie contemporaine, en un mot, qui met naturellement tous les pays en échange permanent d'influences et de produits. Il y a là, il nous semble, un double intérêt à sauvegarder, au point de vue des faits, du développement pratique, plus encore qu'au point de vue d'une science dont les principes ne sont peut-être pas toujours très conformes à la réalité.

La Belgique est-elle remise de ses émotions d'il y a quelques mois? Elle semble pour le moment infiniment moins préoccupée de créer des camps retranchés, de se défendre contre des attaques dont on n'a guère la pensée, nous le croyons, et dont on a perdu même l'habitude de parler chez nos voisins du nord. L'attention de la Belgique aujourd'hui est tout entière portée sur elle-

même, sur ses mouvemens intérieurs. Elle va avoir dans peu de jours des élections provinciales et des élections politiques pour le renouvellement d'une portion du parlement dans quatre provinces : Flandre-Orientale, Liége, Hainaut et Limbourg. Déjà tous les symptômes ordinaires de l'agitation électorale se manifestent. La question est de savoir ce qui en résultera dans la situation des partis et pour le ministère actuel, qui représente le libéralisme au pouvoir. A vrai dire, la durée du cabinet de Bruxelles nous semble un peu problématique. Qu'il ait contre lui tout l'ensemble du parti catholique fortifié, selon toutes les prévisions, par les élections prochaines, cela est assez simple; mais c'est dans son parti même qu'il commence à ne plus jouir du même crédit qu'autrefois. Quelques hommes importans du libéralisme belge, tels que M. Dolez, député du Hainaut, MM. Rolin et d'Elhougne, représentans de Gand, qui se retirent aujourd'hui de la vie politique, l'ont appuyé jusqu'au dernier moment de leurs votes, mais non sans exprimer dans la familiarité un jugement assez sévère. L'ennui de mettre d'accord leur vote et leur pensée a sans doute motivé leur retraite. Bien d'autres encore viendront probablement grossir la phalange des mécontens. Un des griefs les plus vifs contre le cabinet de Bruxelles, c'est l'impôt sur les successions voté l'an dernier, et qui a contribué singulièrement à dépopulariser le parti libéral en Belgique. Ce qu'on lui reproche, c'est sa ténacité dans les petites choses et son inconsistance dans les grandes, c'est le peu d'habileté et de tact qu'il a montré un moment dans sa politique extérieure, c'est le désordre permanent de la comptabilité des fonds spéciaux du ministère de l'intérieur, toujours en guerre à ce sujet avec la cour des comptes, c'est l'oubli complet dans lequel le gouvernement laisse certaines parties du pays. Joignez à ceci la hauteur blessante du ministre des finances, M. Frère, trop visiblement imbu de son importance, — la capacité peu constatée de M. Van-Hoorebeke, ministre des travaux publics, qui n'a réussi jusqu'ici qu'à mécontenter tout le monde par des œuvres ruineuses et peut-être inutiles. Ce sont là, si l'on veut, des griefs de détails et secondaires; ils ne sont point les seuls, et ils sont dominés encore par un grief d'un caractère plus sérieux et plus politique : c'est le reproche qu'on fait au cabinet Rogier-Frère de l'étroit esprit de coterie qui l'inspire, de ses tendances à se mettre perpétuellement en guerre avec l'église, de manière à faire de cet antagonisme une politique. Nous ne voulons évidemment rien exagérer; mais enfin il y avait pour le cabinet belge des vices d'origine qui étaient à corriger, et qui n'ont fait que se développer. Le ministère avait à secouer le joug des associations libérales qui l'avaient porté au pouvoir, et il n'a fait que leur obéir. Il a fait du gouvernement l'instrument des associations de Bruxelles, de Gand et de Liége. C'est là la faiblesse du cabinet de M. Rogier, et c'est probablement ce qui le tuera dans l'état actuel des partis.

Bien des publications révèlent et expliquent ces mouvemens de l'opinion en Belgique. Aucune n'est plus remarquable que celle d'un homme éminent, M. de Decker, sur *l'esprit de parti et l'esprit national*. M. de Decker est un membre du parti catholique, libéral et modéré. Ce qu'il montre dans sa brochure, où respire un chaleureux patriotisme, c'est l'impossibilité pour l'esprit de parti de rien fonder en Belgique; ce qu'il poursuit dans le cabinet actuel, c'est l'expression d'un libéralisme exclusif qui jure avec les traditions natio-

nales, et qui est plutôt le fruit d'une imitation étrangère. La véritable origine morale de l'indépendance nouvelle de la Belgique, c'est l'alliance de la liberté et du catholicisme. Cette alliance, maintenue avec soin, a contribué, dans les premières années, à consolider la nationalité belge; elle lui a fait traverser les plus rudes momens. Le danger est venu avec les partis exclusifs, qui n'ont point tenu compte de cette situation. Nous ne serions pas surpris que les circonstances où se trouve aujourd'hui l'Europe ne contribuassent à ramener la Belgique à des conditions plus justes et plus normales. Le sentiment exprimé par M. de Decker est bien loin, en effet, d'être un sentiment isolé. Le mérite de la brochure de cet homme distingué, c'est de répondre à une disposition très actuelle de l'opinion publique, qui tend manifestement à se prononcer contre le cabinet libéral. Tout annonce que les catholiques gagneront du terrain dans les élections prochaines; ils n'auront point peut-être la majorité, mais ils l'auraient à coup sûr dans des chambres renouvelées, si on les appelait au pouvoir, — ce que le roi ne fera point, parce qu'il les considère, assure-t-on, comme étant plus sages, plus modérés que les libéraux, et par suite moins dangereux dans l'opposition. Le roi Léopold pourra bien laisser faire pour le moment — en vrai souverain constitutionnel, et l'existence du cabinet actuel restera à la merci d'une coalition possible, pour ne point dire probable, entre les catholiques et les libéraux modérés. Ce serait là, au surplus, une situation qui ne serait point nouvelle. Quel que soit le dénoûment que pourront précipiter ou retarder les élections qui vont avoir lieu en Belgique, ce qu'il y avait à constater, c'est que le cabinet de M. Rogier ne réunit pas autant d'élémens de force et de durée qu'il le croit peut-être. Le traité avec la France sera très probablement une épreuve décisive pour lui, car, s'il n'avait point cette satisfaction à donner à l'industrie linière, il aurait subitement contre lui la coalition du parti catholique et des intérêts lésés. On voit à combien d'écueils peut venir se heurter la fortune du cabinet libéral de Bruxelles.

En Angleterre, le cabinet de lord Derby marchait de victoire en victoire, lorsqu'il est venu se heurter contre un vote inattendu sur une question bien moins importante que le bill de la milice. M. Disraëli, qui est un personnage littéraire, aura eu, dans ces derniers jours, l'occasion de s'assurer de la vérité des boutades de Pascal sur le nez de Cléopâtre. Tout marchait au gré des désirs du ministère tory. Après avoir battu lord John Russell et les whigs, il venait de battre M. Cobden et les libres échangistes sur la question du bill de la milice. Ne pouvant se venger sur le *free trade*, ainsi qu'il le reconnaissait lui-même, des défaites de son parti, M. Disraëli se vengeait de ces défaites sur le congrès de la paix. Le terrible M. Locke King, qui l'an dernier avait fait essuyer un échec au cabinet de lord John Russell, avait vu rejeter cette même motion en faveur de la réforme électorale que les communes avaient prise en considération il y a à peu près un an. M. Disraëli, en exposant son projet de budget et en se faisant applaudir de tous les partis, semblait avoir consolidé encore cet accord singulier de la chambre des communes et du ministère, lorsque, sur la question très ordinaire des siéges vacans pour Sudbury et Saint-Albans, M. Gladstone est venu effacer tous ces anciens triomphes et mettre le ministère en demeure de dissoudre les communes. Le vote provoqué par M. Gladstone s'explique peut-être par la supposition que le ministère pourrait

avoir la pensée d'ajourner encore les élections au-delà du terme présumé; la dissolution des communes ne peut qu'être plus prochaine aujourd'hui.

Le bill de la milice a été voté non sans peine, car les radicaux se sont défendus avec beaucoup d'acharnement et de vivacité. Le ministère est redevable encore, en grande partie, de ce résultat à la parole de lord Palmerston, qui, plus hautain que jamais, a parlé avec un grand dédain de l'incompétence des marchands en matière militaire. Il en parlait jadis avec moins de dédain, et il leur reconnaissait, à ce qu'il paraît, une compétence politique, lorsque, il y a deux ans, ces mêmes marchands étaient les seuls à défendre sa diplomatie. Quoi qu'il en soit, les paroles de lord Derby au banquet du lord-maire nous sont un sûr garant que le noble lord n'a pas la moindre intention de se servir du bill de la milice d'une manière hostile à notre égard, et la réponse de notre ambassadeur nous indique assez que la flotte anglaise n'est pas à la veille d'aller croiser dans la Tamise. Lord Derby, qui a demandé le bill de la milice, ne songe pas plus à s'en servir que lord John Russell, qui l'a combattu, et parmi tous les hommes politiques qui ont soit attaqué, soit soutenu ce bill, il n'y a certainement qu'un homme qui songe à en faire usage à un moment donné : cet homme, c'est lord Palmerston.

Si l'Italie a occupé une grande place dans l'attention publique pendant ces dernières années, voilà déjà quelque temps qu'un certain silence et une demi-obscurité ont remplacé ces agitations politiques, au moins pour la plupart des pays qui la composent. C'est à coup sûr une des régions où les révolutions récentes ont eu les plus graves conséquences. De tout ce mouvement dont nous avons été témoins, — explosion de la Lombardie, manifestations populaires, proclamations de constitutions, transformations soudaines du régime absolu en régime libre, — que reste-t-il aujourd'hui? Le Piémont, on le sait, est le seul pays qui ait conservé une tribune et un gouvernement constitutionnel. Il célébrait récemment encore l'anniversaire de la promulgation du *statut*, et les libéraux se plaignaient même qu'on ne le célébrât pas assez bruyamment, ce qui serait peut-être un moyen infaillible pour finir par ne pas le célébrer du tout. Le gouvernement royal a été rétabli à Naples dans toute son intégrité, et les incidens politiques sont peu nombreux et peu saillans. Rome continue à être occupée par notre armée, dont la présence ne semble pas près malheureusement de devenir inutile. La Toscane suit le même mouvement de réaction, non cependant sans qu'il surgisse quelque épisode significatif. Il y a déjà quelques mois que la Toscane est livrée à une crise ministérielle permanente; il se poursuit, avec des chances diverses, une assez vive lutte d'influences entre M. Baldasseroni, président du conseil, appuyé par la majorité de ses collègues, et le ministre de l'instruction publique, M. Boccella, vers qui penche peut-être en certains momens le grand-duc. Le président du conseil a plusieurs fois déjà donné sa démission, qui n'a jamais été officiellement acceptée; aujourd'hui c'est M. Boccella qui semble définitivement succomber. Cette lutte, au reste, a un côté fort sérieux : il ne s'agissait de rien moins que de savoir si on supprimerait les *lois léopoldines*, qui datent d'un siècle déjà, et qui règlent dans un sens libéral tout ce qui concerne les mains-mortes, les fidéi-commis, les immunités ecclésiastiques, et en général les rapports de l'état et de l'église. M. Baldasseroni s'était prononcé pour le maintien de cette législation, et

M. Boccella pour la suppression; le grand-duc hésitait entre ces deux influences. Les lois léopoldines seront aujourd'hui probablement maintenues; mais M. Baldasseroni a dû concéder une suppression d'un autre genre, celle du statut de 1848, qui n'existait plus, il est vrai, depuis long-temps que de nom, et l'abrogation des dispositions législatives qui avaient achevé à cette époque l'émancipation des Israélites, en leur accordant les mêmes droits civils et politiques qu'aux autres citoyens. C'est entre les deux partis une sorte de transaction dont le statut et les Juifs paient les frais. Telle qu'elle est, si elle s'accomplit, cette mesure, on le voit, ne laisse point encore d'avoir sa gravité; son plus fâcheux caractère, c'est de porter atteinte à une situation acquise, à des droits consacrés, dont rien ne démontre que les Juifs aient usé d'une manière contraire aux intérêts du pays. Cette mesure peut avoir un assez mauvais résultat à un autre point de vue; déjà on annonce l'émigration en Piémont de plusieurs familles israélites établies à Florence et jouissant de fortunes considérables. Peut-être encore, au reste, des conseils plus mûris peuvent faire prévaloir d'utiles adoucissemens. Il est aujourd'hui des tolérances que les gouvernemens peuvent et doivent avoir dans leur intérêt même, pour ne point laisser dégénérer des retours salutaires en excès qui ont souvent le malheur de préparer des réactions d'une autre espèce.

En Espagne, il y a plutôt aujourd'hui des symptômes que les élémens réels d'une situation nouvelle. Un de ces symptômes, c'est la démission du ministre de la marine, le général Armero, désigné comme ayant refusé de s'associer aux plans de transformation politique attribués au gouvernement. D'un autre côté, un grand nombre de journaux ont cessé de paraître par suite du récent décret sur la presse. La plupart n'ont pu remplir la condition d'un éditeur responsable payant un chiffre assez élevé d'impositions. Il semble y avoir un moment d'attente à Madrid. Ce qui est à remarquer d'ailleurs, c'est une certaine indifférence dans la masse du pays pour les questions politiques. Les esprits se préoccupent volontiers d'autres intérêts. Le roi vient en ce moment de poser la première pierre du chemin de fer d'Alar à Santander. Destinée à se prolonger jusqu'à Madrid, cette voie nouvelle se reliera à celle qui est aussi en construction aujourd'hui, et qui se dirige vers la Méditerranée par Almansa. Les projets de ce genre sont nombreux au-delà des Pyrénées, et la réalisation de ces grands travaux publics pourrait singulièrement contribuer à la consolidation politique du pays.

Que dirons-nous du peuple le plus voisin de l'Espagne et qui lui tient par tant de liens, — du Portugal? Ceux qui visitent ce pauvre pays en font vraiment les plus navrantes peintures. Le Portugal continue à jouir des douceurs de l'autocratie soldatesque de Saldanha. Bon militaire d'autrefois et triste politique d'aujourd'hui, le vieux maréchal portugais semble perfectionner l'art du *dégouvernement* absolu, ou de l'anarchie, si l'on veut plus simplement. Totalement dépourvu de caractère, Saldanha autorise le mal, laisse dilapider les finances de l'état; chacun met la main quand il peut dans les caisses publiques, à mesure qu'il y rentre quelque argent, de telle sorte que le vide est à peu près l'état habituel du trésor. Excepté l'armée, aucun service n'est payé; les employés meurent de faim, ou il faut bien qu'ils se paient eux-mêmes. La reine elle-même n'est guère mieux traitée et n'a pas le plus souvent de quoi

payer ses domestiques. La reine! avons-nous dit; mais y a-t-il encore une reine en Portugal? Est-ce qu'il y a quelques mois, dans les spectacles mêmes où elle se trouvait, on n'attendait pas Saldanha pour lever la toile, et tous les applaudissemens de la foule n'étaient-ils point pour ce soldat sénile? Tout récemment encore, le vieux maréchal ne choisissait-il pas, pour faire entrer solennellement dona Maria à Oporto, l'anniversaire du jour où il s'était insurgé contre elle et contre son gouvernement? Assurément c'est un des plus tristes spectacles que celui d'une royauté ainsi humiliée par une espèce de tête grise sans cervelle. N'y a-t-il pas de quoi appeler l'attention des autres gouvernemens, et de l'Espagne surtout?

On commence à s'inquiéter beaucoup aux États-Unis de la prochaine élection présidentielle, le résultat possible est encore fort obscur; toutefois il est déjà facile d'apercevoir, d'après les votes des différens états pour le choix des délégués, dans quel sens la majorité se prononcera. Il y a quelques mois à peine, les whigs semblaient délaissés et sans soutien; ils ont repris l'avantage, et le candidat whig qui paraissait avoir le moins de chances, M. Millard Fillmore, l'emporte jusqu'à présent. L'opinion publique se prononce en sa faveur, surtout dans les états du sud, où les whigs ont écarté toute autre candidature pour adopter celle-là à l'unanimité. Les whigs de la Virginie, de la Louisiane, du Texas, se sont prononcés pour M. Fillmore; dans la Georgie, le parti unioniste, si puissant dans cet état, et qui, l'an passé, par son attitude et son ferme attachement à l'union américaine, a sauvé la république d'une crise imminente, appuie également cette candidature. Les whigs du sud soutiennent M. Fillmore, parce qu'ils voient surtout en lui le triomphe de la politique unioniste et des mesures du compromis. C'est par la raison contraire que les whigs du nord et surtout les whigs de New-York et de la Pensylvanie soutiennent la candidature du général Scott, qui, dit-on, est hostile au compromis et touche de près aux *free soilers*. Or les abolitionistes et les *free soilers* forment la majorité des whigs de New-York, du Massachusetts et de la Pensylvanie, les trois états les plus considérables de l'Union; le parti si nombreux de M. Seward à New-York a fait adopter la candidature du général Scott, et les whigs du Massachusetts, très attachés cependant à M. Webster, ont déclaré qu'ils se rallieraient à la candidature adoptée par la Pensylvanie, dont le choix définitif se fixera sans aucun doute sur le général Scott. Toutefois l'appui des grands états du nord serait insuffisant pour assurer l'avantage au général Scott sur M. Fillmore, si certains états de l'ouest et même du sud ne lui venaient en aide; mais, dans tous les états où les Allemands se trouvent en grand nombre, la majorité sera acquise au général Scott. C'est un fait digne de remarque, que les votes des émigrés allemands, qui sont généralement acquis au parti démocratique, se portent sur le candidat de n'importe quel parti aussitôt que ce candidat est un militaire; ils ont contribué notamment à l'élection du général Taylor, et avant lui du général Harrison. Ils apportent ainsi aux États-Unis leur double esprit, leur esprit anarchique et leur esprit militaire. Si le général Scott sortait de l'urne électorale, on pourrait considérer cette élection comme hostile au compromis et dangereuse pour la cause de l'union, bien que l'honorable général se soit défendu de vouloir porter atteinte à ces mesures, qui ont terminé les différends relatifs à l'esclavage, et ait rappelé le discours prononcé par

lui à New-York en 1850 en faveur du compromis. Le plus abandonné des candidats whigs est précisément le plus illustre d'entre eux, M. Daniel Webster, qui, jusqu'à présent, est appuyé par les whigs de la Californie et peut-être aussi par les whigs du New-Jersey, que tout récemment encore, dans une de ses tournées, il transportait d'enthousiasme.

Les choses sont moins avancées du côté des démocrates : les divers états du sud se sont occupés d'envoyer des délégués à la convention démocratique de Baltimore, et se sont bornés généralement à recommander le candidat dont l'élection pourrait le mieux favoriser les intérêts de leur parti. Les candidats démocrates sont nombreux, chaque état présente son candidat, qu'il prétend faire triompher, et cela même pourrait bien être la cause de la défaite du parti démocratique. Le général Cass, le général Butler, M. Buchanan, le général Houston, M. Douglas, ont été mis en avant tour à tour; mais jusqu'à présent les noms qui réunissent le plus grand nombre de suffrages sont ceux du général Cass et de M. Douglas. Il importe peu, après tout, que le futur président soit whig ou démocrate, pourvu qu'il ne soit ni *free soiler* exagéré ni démagogue (*barnburner*) extravagant; il importe peu que M. Cass soit préféré à M. Fillmore : l'un et l'autre sont favorables à la cause de l'union et aux mesures du compromis; mais il importe beaucoup qu'un abolitioniste n'ait pas l'avantage sur M. Fillmore, ou un partisan aveugle de l'esclavage, de l'annexion à outrance sur M. Cass. Or, les abolitionistes ne connaissent plus de bornes et redoublent de violence. M. Seward et ses amis poussent le général Scott à ne faire aucune concession aux whigs modérés. Le danger a été senti à Washington. Les whigs qui représentent leur parti au congrès ont tenu une assemblée pour délibérer sur les mesures à prendre et s'entendre sur la ligne de conduite qu'ils auraient à tenir. Les whigs du sud se sont montrés modérés, mais très énergiques; ils ont déclaré qu'ils ne donneraient en aucune manière leurs voix au candidat qui ne promettrait pas formellement de maintenir les mesures du compromis. Il y a donc lieu d'espérer que le prochain président, quel que soit le parti triomphant, sera avant tout un candidat national, que le maintien de la tranquillité intérieure sera le mot d'ordre des masses, et que les sectes, les partis exclusifs seront abandonnés à leur impuissance et à leurs préjugés.

Tel est le grand intérêt du moment. Les séances du congrès se traînent toujours languissamment; un bill relatif aux pensions payées aux Indiens, des interpellations sans résultat sur l'expédition du Japon, des discussions désormais sans grand intérêt sur l'esclavage et la politique d'intervention, voilà le bilan des travaux du congrès pendant ces dernières semaines. Les mesures proposées par MM. Seward et Hale, les deux membres les plus factieux à coup sûr du sénat, pour l'abolition immédiate de l'esclavage, ont été écartées; Dieu fasse qu'elles ne se représentent plus pour l'honneur et le repos du congrès! Quant à la politique d'intervention, vivement défendue par M. Soulé, sénateur de la Louisiane et Français d'origine, dans un discours habile, où il s'efforçait de prouver que la politique de non-intervention n'avait jamais été dans l'esprit de Washington une doctrine absolue, elle a été attaquée avec force par M. Mason, de la Virginie, qui a très bien établi que la politique de neutralité était et devait être, comme au temps de Washington, la politique des États-Unis, ainsi que le démontrent les récentes négociations relatives au percement

de l'isthme de Panama, dont la neutralité est la base et la garantie. Enfin un sénateur du Tennessée, M. Bell, dans une allocution très chaleureuse, a mis le doigt sur le danger réel de cette question en signalant le républicanisme européen comme hostile au républicanisme américain. « Sans doute, a-t-il dit, nous devons nous défier du despotisme et nous tenir en garde contre lui, mais il faut qu'on sache aussi que les doctrines de ces républicains qui ont perdu la liberté en Europe ne sont pas moins funestes pour nous que le despotisme, et que leur esprit est contraire à nos institutions. »

Si le congrès s'occupe lentement des affaires du pays, l'activité individuelle, en revanche, marche toujours. Tout récemment, M. Seward présentait une pétition demandant au congrès l'établissement d'une ligne de *steamers* entre Brooklyn, dans l'état de New-York, et Gluckstadt, sur l'Elbe, près de Hambourg. L'idée d'élever à New-York un *crystal palace*, à l'imitation du palais de Londres, s'est emparée de la tête des Yankees, et déjà les souscriptions commencent à arriver. La fièvre des chemins de fer ne se ralentit pas, et il est question d'unir la Caroline du sud à la Georgie par de nouvelles lignes de fer. De pareils projets sont mis en avant dans presque tous les états de l'Union, votés par les législatures et accomplis en un clin d'œil. Au milieu des effervescences politiques et des menées des partis, le progrès matériel ne s'arrête pas un instant.

CH. DE MAZADE.

LA GALERIE DU MARÉCHAL SOULT.

Dans peu de jours, la galerie du maréchal Soult aura cessé d'exister. Cette réunion de morceaux d'élite, qui avait toute l'importance d'un musée, et que, grace à la libéralité de son illustre possesseur, la France s'était accoutumée à considérer comme une collection nationale, va se trouver disséminée. Ne convient-il pas de jeter un dernier regard sur cette suite de chefs-d'œuvre qui résumait si parfaitement l'histoire de l'art espagnol à ses plus belles époques?

Jamais collection transportée hors du sol national n'a caractérisé au même degré une école étrangère, et n'a permis de mieux apprécier le talent varié des grands artistes qui l'ont illustrée. Le génie de l'Espagne est là tout entier avec son ardent et sombre ascétisme, ses croyances passionnées, ses aspirations extatiques et ses sublimes et immatérielles glorifications. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur ces compositions de styles si distincts pour comprendre que le premier mobile de leurs auteurs était la foi. Combien parmi eux ont peint sous la robe du moine! combien, à l'exemple de Luis de Vargas et de Vincent Joanès, n'ont pris le pinceau qu'après s'être préparés au travail par le jeûne et la communion! La religion, pour eux, était le principe et le but; pour eux, peindre, c'était glorifier le Créateur, c'était prier.

En Espagne comme en Italie, l'art moderne s'est développé à l'ombre du sanctuaire. Seulement, si chez les Italiens la tradition remonte aux peintures des catacombes et aux mosaïques des premières basiliques chrétiennes, chez les Espagnols, par suite de l'invasion sarrasine, elle se trouve interrompue à partir du VIIe siècle. Refoulés dans les montagnes des Asturies et dans les pro-

vinces de la marche d'Espagne, au nord de l'Èbre, les chrétiens emportèrent sans doute dans leurs retraites les images consacrées par le culte; ce n'est toutefois que par voie de conjecture que l'on pourrait considérer comme la reproduction de ces saintes images les compositions informes dont Raymond Torrente et Michel Fort, ces peintres aragonais qui florissaient de 1300 à 1350, et Renaud de Ortiga et Pierre d'Aponte, leurs continuateurs dans le xve siècle, couvrirent les murailles des églises de Saragosse et des couvens de l'Aragon. C'est de même à titre de raretés, et nullement comme des œuvres comparables aux peintures des Cimabué et des Giotto, qu'on peut citer les grossières ébauches d'un Fernand Gonzalès et les rétables de Juan Alfon, qui peignaient à Tolède au commencement du xve siècle. Ce n'est que plus tard (1483-1488-1497) qu'on rencontre de vrais peintres : Pierre Berruguete, Antoine del Rincon et Santoz Cruz, qui décorent les églises de Tolède. De 1500 à 1550 apparaissent Moralès, surnommé *el divino*, et le Flamand Pedro Campana; mais les œuvres authentiques de ces artistes sont extrêmement rares, et furent peu encouragées. Les historiens de la peinture espagnole nous apprennent en effet que, vers la fin de sa vie, Moralès était arrivé à un tel degré de misère, qu'en 1581, le roi Philippe II l'ayant rencontré et lui ayant dit : — Te voilà bien vieux, Moralès? — Oui, sire, et bien pauvre, repartit l'artiste. — Le roi, touché de cette réponse, lui accorda une pension de 300 ducats.

François de Hollande, architecte, enlumineur et chroniqueur assez naïf, qui travaillait vers le milieu du xvie siècle, et dont M. le comte de Raczynski a publié un fort curieux manuscrit, trouvé dans la bibliothèque de Jésus à Lisbonne, François de Hollande disait donc avec raison que, si quelque chose obscurcissait la gloire de l'Espagne et du Portugal, c'est que dans ces pays la peinture n'était ni cultivée avec succès ni honorée, et il nous rapporte les conversations qu'il avait eues à ce sujet avec Michel-Ange pendant son séjour à Rome. « Je sais qu'en Espagne on n'est pas si généreux pour la peinture qu'en Italie. Habitué à recevoir une faible rémunération de vos travaux, vous devez être étonné des grandes récompenses qu'on accorde ici aux peintres, lui disait Michel-Ange; vous verrez partout les Espagnols faisant parade de beaux sentimens, s'extasier devant des tableaux, et les porter aux nues par leurs éloges; puis, si vous les pressez, ils n'ont pas le courage de commander le plus petit ouvrage ni de le payer.... Vous, maître François de Hollande, si vous espérez vous distinguer par l'art de la peinture en Espagne ou en Portugal, je puis dire que vous vous bercez d'une espérance trompeuse, et, si vous m'en croyiez, vous devriez vivre plutôt en France ou en Italie, où le talent est honoré, et la haute peinture très estimée. » Michel-Ange revient plusieurs fois sur ce sujet, et maître François de Hollande avoue qu'il ne peut trop le contredire.

C'est en 1548 que Michel-Ange s'exprimait ainsi; quelques années encore, et ce jugement rigoureux du grand artiste italien allait recevoir un éclatant démenti. A l'exemple de François de Hollande, plus d'un peintre de la Péninsule, et dans le nombre nous citerons Vincent Joanès, Berruguete, Vergara, Valdeviva, Gaspard Becerra, Fernandez de Navarette, avaient suivi les armées espagnoles qui dominaient en Italie, et avaient étudié sous les maîtres illustres dont le talent était alors dans toute sa puissance. D'autre part, les chefs-d'œuvre des écoles italiennes et flamandes, acquis à grands frais, décoraient les

palais des rois d'Espagne. Nous ne devons donc pas être surpris si, vers la fin du XVIe siècle, un art tout nouveau, d'un éclat et d'une puissance incomparables, fait subitement explosion sur cette terre ingrate jusqu'alors, et si les trois grandes écoles de Valence, de Séville et de Madrid succèdent à la vieille et rude école de Tolède. Cette période fut aussi courte que brillante; elle est renfermée dans l'espace d'un peu plus d'un siècle, de 1560, époque du retour d'Italie de Fernandez de Navarette, ce muet homme de génie, à 1682, année de la mort de Murillo.

La collection du maréchal Soult comprend de nombreux morceaux des principaux maîtres de chacune des grandes écoles espagnoles. Les peintres primitifs y sont représentés par Luis de Vargas, Vincent Joanès et Moralès. D'énergiques compositions de Sanchez Coello, de Roelas et de Fernandez de Navarette indiquent le passage de ces vieilles écoles à la grande et belle époque de l'art illustré par les Murillo, les Ribeira, les Zurbaran, les Alonzo Cano et les Vélasquez. Quinze compositions de Murillo, sept Ribeira, vingt Zurbaran, sept Alonzo Cano, et plusieurs tableaux des deux Herrera, de Pacheco et de Ribalta, résument cette période de l'art à son apogée. Puis viennent les brillans imitateurs des maîtres : Pareja, l'élève de Vélasquez, Gomez le mulâtre, élève de Murillo, Ayala, l'élève de Ribeira, Menezès Ozorio, Llano y Valdo, Solis, Valdez Léal, Tobar, Antolinez, qui tous se distinguent par des qualités originales, et dont le plus grand tort est d'arriver les derniers, quand il ne reste plus qu'à glaner dans le champ de l'art.

Nous ne voulons examiner ici que les plus importantes et les plus intéressantes de ces compositions. *La Voie des douleurs*, de Moralès, surnommé le divin, est la première en date. Est-ce le même tableau que Philippe II fit placer chez les hiéronymites de Madrid, qui s'appelait aussi *la Voie des douleurs*, et qui était considéré comme le chef-d'œuvre du maître? Il ne nous a pas été possible de nous en assurer. Toujours est-il que c'est un morceau fort remarquable. *La Voie des douleurs* est bien nommée, car jamais le pinceau n'a exprimé la désolation humaine d'une manière plus pathétique. La Vierge, appuyée contre la croix, soutient d'une main la tête de son fils, dont les yeux sont éteints et vides, et les lèvres violacées. La couronne a laissé sur le front du Christ quelques-unes de ses épines qu'on entrevoit sous la peau, et des gouttes de sang se sont figées le long des tempes. C'est la mort dans toute son horreur, la mort après la longue agonie de la passion et le supplice de la croix. Les figures de la Vierge, de la Madeleine et de saint Jean contrastent admirablement avec la face livide et émaciée du Christ. Tous gémissent, tous pleurent, tous contemplent le corps inanimé du divin Sauveur avec une expression de regret et de suprême douleur.

Un *Ecce Homo* de Vincent Joanès, le coryphée de l'école de Valence, se rapproche beaucoup plus des maîtres primitifs italiens que de *la Voie des douleurs* de Moralès, dont certaines parties, la barbe par exemple, semblent avoir été traitées par Albert Dürer. Vincent Joanès avait étudié les premiers maîtres de l'école romaine. Palomino le déclare l'égal de Raphaël, contre lequel il a tenté parfois une lutte courageuse, mais inégale.

Un des tableaux les plus extraordinaires de la galerie du maréchal Soult est l'*Abraham devant les Anges*, de Fernandez de Navarette, *el Mudo*, le fameux

muet. Ce peintre, qui visita l'Italie vers le milieu du XVIe siècle et qui a étudié sous Titien, a su néanmoins rester original. Son style, à la fois simple et grand, a quelque chose de la sublime familiarité des *romanceros*. Son coloris, où les procédés vénitiens se combinent avec l'austère simplicité des vieux maîtres nationaux, a une sorte de rude et fantastique énergie qui fait de cet artiste un peintre tout-à-fait à part. Son tableau d'*Abraham devant les Anges* est l'un de ses ouvrages les plus renommés. Abraham vient de reconnaître les trois divins messagers; il s'est jeté à leurs pieds, et leur offre l'hospitalité. Sara les considère avec un naïf étonnement, et n'ose joindre sa voix à celle de son époux. Les trois anges sont debout, vêtus de tuniques semblables. Ils n'ont pas d'ailes; mais leur belle stature, leur attitude si noble et la douce majesté de leurs regards annoncent des êtres plus qu'humains. Il n'est pas jusqu'aux lueurs mystérieuses dont s'éclairent les personnages qui ne donnent à cette composition un caractère surnaturel. Palomino appelle Navarette le *Titien espagnol*, et il y a sans nul doute une certaine analogie entre ce peintre et l'auteur des *Disciples d'Emmaüs*; mais il y a aussi dans ces anges une réminiscence des plus directes du *Christ* de Léonard de Vinci. Un historien de la peinture espagnole nous apprend que, le 31 août 1576, le roi Philippe II fit compter à Navarette 500 ducats d'or pour son tableau d'*Abraham*. Navarette le peignit trois ans avant sa mort, qui eut lieu en 1579. Un des tableaux de cet artiste représente un jeune homme d'une physionomie rude et triste, à la chevelure épaisse et crépue. Ses lèvres sont ombragées d'une légère moustache; son regard est fixe, plein d'un feu sombre, et une taie couvre en partie la prunelle gauche. C'est le portrait de Fernandez de Navarette peint par lui-même. Cette peinture, d'une extrême franchise, rappelle Vélasquez, que Navarette a devancé de plus d'un demi-siècle.

Les compositions de Ribeira exposées à la salle Lebrun sont au nombre de sept. Quatre d'entre elles, *la Délivrance de Saint Pierre*, le *Saint Sébastien*, *le Portement de Croix* et *la Sainte Famille*, peuvent être rangées au nombre de ses meilleurs ouvrages. Les deux premiers tableaux sont dans la manière vigoureuse du maître et rappellent les violens effets du Caravage. *La Sainte Famille* est exécutée dans un tout autre système et doit être de l'époque où Ribeira, séduit par la suavité du coloris du Corrége, modifia son style qu'il s'efforça d'adoucir et de rendre plus châtié. Ribeira, cette fois, s'est refusé ces brusques contrastes d'ombre et de lumière qui lui sont familiers et auxquels la plupart de ses compositions doivent leur effet si puissant. Les chairs sont en pleine lumière, les ombres sont transparentes et dorées, et cependant les figures ont un merveilleux relief qu'elles doivent à une richesse d'empâtement qu'on ne saurait trop admirer.

Plusieurs compositions de Roelas, de Juan Joanès, fils de Vincent Joanès, de François Pacheco, d'Herrera le vieux et de Ribalta comblent, avec les Ribeira, l'intervalle qui sépare l'ancienne école de l'école du XVIIe siècle. *La Cène* de Ribalta, l'un des meilleurs peintres de l'école de Valence, doit être la première pensée de *la Cène* qu'il exécuta dans cette ville pour le maître-autel du collége du *Corpus Christi*. C'est une charmante composition, d'un coloris plus varié que savant, et qui rappelle les vivantes esquisses des grands maîtres italiens. Le *Saint Basile* d'Herrera le vieux ne présente aucune de ces réminiscences

italiennes; c'est une œuvre tout-à-fait espagnole et dans laquelle on retrouve ce style rude et majestueux et cette férocité d'exécution qui ont rendu ce maître fameux entre tous les artistes énergiques qu'a produits l'Espagne. Herrera, au moment de la composition, poussait la fougue jusqu'à la fureur. Ses élèves redoutaient de l'approcher tandis qu'armé de balais en guise de brosses, et se faisant aider de sa servante, il jetait la couleur sur sa toile, remplissant, comme au hasard, les contours des figures qu'il traçait au moyen de joncs. Bien que d'une puissance de relief sans égale, le *Saint Basile* paraît exécuté plus sagement. Ce qui distingue cette composition, c'est un grand sentiment de la réalité. Rien n'est accordé au charlatanisme de l'effet; mais aussi rien de trivial ou de faux. Nous recommandons l'étude de ce tableau à nos peintres naturalistes. C'est du reste bien à tort, à notre avis, que l'on a porté contre l'école espagnole l'accusation de matérialisme. Les moyens sont humains sans doute, mais le but est toujours élevé et *spirituel*. Ses peintres les plus amoureux de la nature ont consacré leurs pinceaux au service d'une idée où ils puisent l'inspiration de leurs chefs-d'œuvre les plus sublimes : l'*idée religieuse*. Cette influence irrésistible que, sous Charles-Quint et Philippe II, la religion exerçait sur la politique, dont le domaine est tout de ce monde, devait naturellement s'étendre aux beaux-arts qui, de tout temps, ont été comme un des modes d'expression du sentiment religieux. Le paganisme avait peuplé ses sanctuaires des statues de ses dieux et de ses déesses. Le catholicisme couvrit les murs des églises de ces saintes images qui les revêtent encore. En Espagne, cette application de l'art fut plus exclusive encore qu'en Italie. Il fut un temps où l'artiste qui, à l'instar des Raphaël, des Titien et des Corrége, eût emprunté à la fable et au paganisme le sujet de ses compositions, au lieu d'admirateurs, eût rencontré des critiques ombrageux, peut-être des juges. L'art espagnol est donc religieux avant tout. Ce n'est que plus tard, au moment de la grande explosion du XVIIe siècle, que le pinceau de l'artiste se permet de profanes libertés; mais alors encore, sous Vélasquez et Murillo comme sous les maîtres de Tolède et de Valence, le fond de l'école reste dévoué au triomphe du dogme. Sans doute, pour honorer le ciel, elle emprunte beaucoup trop à la terre. Toutefois son horreur des abstractions est fort éloignée du matérialisme des écoles contemporaines; elle ne se sert pas de la nature pour exalter la nature, elle ne s'en sert que comme Moïse et les prophètes se sont servis de la création, pour faire comprendre toute la puissance du Créateur, le glorifier et le faire aimer.

Zurbaran est de tous les peintres de la grande période le plus franchement espagnol. Zurbaran, comme Giotto, était fils de paysans. Comme il montrait d'étonnantes dispositions pour la peinture, ses parens le firent entrer dans l'atelier du clerc Las Roëlas, peintre de Séville qui jouissait alors de la vogue. Zurbaran fit de rapides progrès à son école et s'adonna surtout à l'étude des étoffes et des draperies. Il ne fit pas le voyage d'Italie, et si, comme on l'assure, il a copié plusieurs tableaux du Caravage, sa manière se rapproche peu de celle de ce maître, et son style vigoureux et simple est surtout exempt de sa fougue un peu apprêtée. Zurbaran est un de ces peintres religieux dont nous parlions tout à l'heure; le petit nombre de compositions profanes qu'il a exécutées l'ont été sur l'ordre du roi, qui lui commanda pour le Retiro les *Travaux d'Hercule*. C'est dans la grotte du cénobite ou dans la cellule du moine qu'il s'établit de préférence. Nul

artiste n'a su exprimer comme lui les austérités de la vie claustrale; nul n'a su draper comme lui la chappe de l'archidiacre, l'aube ou le surplis du prêtre, et dérouler avec une majesté plus terrible les bruns replis de la robe du moine et du manteau de l'anachorète. La collection que nous examinons comprend vingt tableaux de Zurbaran; c'est cinq fois plus que les musées de Madrid n'en renferment. Plusieurs de ces tableaux faisaient partie de la série de compositions commandées par le marquis de Malagon pour le cloître des pères de la Merci chaussés de Séville, représentant l'histoire de saint Pierre de Nolasque. Deux tableaux de cette série, *l'Apparition de saint Pierre apôtre à saint Pierre de Nolasque* et *le Songe de saint Pierre de Nolasque*, à qui un ange indique le chemin de Jérusalem, sont aujourd'hui au musée de Madrid. Un *Martyre de saint Pierre* faisait partie de la collection de M. Aguado. Les tableaux du maréchal Soult appartenant à la même série sont au nombre de trois. L'un nous montre saint Pierre de Nolasque siégeant au milieu du chapitre de Barcelone, un autre les *Funérailles d'un Évêque*, le troisième *le Miracle du Crucifix*. Les *Funérailles d'un Évêque* sont une composition dans ce genre terrible. C'est l'image de la mort avec sa froide immobilité, les regrets qu'elle inspire, le recueillement dont on l'entoure, les hommages suprêmes qu'on lui rend. *Le Miracle du Crucifix* est peut-être le meilleur des tableaux de Zurbaran. La composition est des plus simples : un frère franciscain debout dans sa cellule, vêtu de la robe grise de l'ordre, soulève un rideau, découvre un crucifix où Jésus est représenté mourant sur la croix, et le montre à plusieurs moines qui l'accompagnent. Un fauteuil, une table, quelques rayons chargés de livres recouverts en parchemin, tel est l'ameublement de la cellule. Le calme de ces personnages, la foi qui anime leurs regards, l'austère simplicité de leurs vêtemens, rappellent les meilleures compositions de Lesueur, avec lequel Zurbaran a plus d'un point de ressemblance, et qu'il surpasse cette fois en vigueur.

Saint Antoine anachorète et *Saint Laurent* revêtu de ses habits sacerdotaux et s'appuyant sur le gril, instrument de son martyre, sont deux compositions du style le plus grand et le plus fier. Zurbaran peignit ces tableaux pour le couvent des Mercenaires déchaussés. Une série de compositions moins importantes nous montre le talent de cet artiste sous ses faces les plus variées. Nous signalerons, comme les deux points les plus extrêmes, *le Chartreux contemplant une tête de mort* et *l'Ange Gabriel*. Le chartreux a sans doute été peint dans la chartreuse de Xérès, lorsque, vers 1633, Zurbaran exécuta les peintures qui la décorent et qu'il serait curieux d'examiner à côté des tableaux de Lesueur. C'est une étude de petite dimension qui représente un moine vêtu de blanc, les yeux fixés sur une tête de mort qu'il tient entre ses deux mains. Son capuchon porte ombre sur son visage incliné vers la tête de mort, et qu'on ne fait qu'entrevoir, et la lumière qui vient d'en haut sculpte les plis de son ample robe blanche. Rien de plus simple, mais aussi rien de plus énergique et de plus profondément triste que cette peinture monochrôme. C'est l'idéalisation du chartreux, ce mort vivant dont la cellule est le cercueil et qu'un blanc suaire enveloppe. *L'Ange Gabriel*, au contraire, c'est l'emblême de la vie à venir et de la céleste béatitude. Zurbaran l'a représenté sous la figure d'un adolescent dont le gracieux visage est encadré de cheveux d'un blond doré. Ses beaux yeux sont levés au ciel. Il s'avance allègrement, portant sur l'épaule une petite baguette

sur laquelle il n'a nul besoin de s'appuyer; sa tunique rose est relevée; le blanc surplis qui la recouvre à demi est retenu par des agrafes d'or et forme les plis les plus heureux. Dix autres toiles de moyenne dimension, exécutées dans ce même système brillant et vigoureux, nous offrent les images de saints et de saintes portant les attributs de leur martyre. Zurbaran, dans toutes ces compositions, nous montre que lui aussi connaissait toutes les ressources d'une riche palette. Il a revêtu des plus somptueux costumes ces saints et ces saintes qu'il glorifie. Les brocarts d'or et d'argent, les soies rouges, bleues, roses ou jonquilles, les tissus brodés de perles et de pierreries, frangés d'or et retenus par des agrafes précieuses, sont prodigués dans chacune de ces peintures, sans que l'éclat des étoffes nuise en rien à l'harmonie du coloris, sans que leur épaisseur et leur solidité altère en rien le jet grandiose des draperies qui caractérise son talent et qui le distingue entre tous les maîtres.

Alonzo Cano, que l'on confond souvent avec Zurbaran, excella comme lui dans la grande peinture. A l'exemple de Michel-Ange, il fut à la fois sculpteur, architecte et peintre. La *Communion d'une jeune fille*, les *Visions de saint Jean, de l'Agneau* et *de Dieu*, sont autant de petits chefs-d'œuvre. *Sainte Agnès* portant l'épée et la palme du martyre est encore un morceau fort remarquable. Le seul reproche que l'on puisse adresser à Alonzo Cano, c'est un excès de facilité et de fermeté dans la touche qui fait pressentir la décadence.

La collection du maréchal Soult ne comprend aucun Vélasquez. Si quelque chose peut faire oublier l'absence de ce maître, c'est le nombre et l'excellence des Murillo. Quinze de ses tableaux font partie de la galerie, et dans le nombre on compte plusieurs chefs-d'œuvre et peut-être son meilleur ouvrage : nous voulons parler de cette resplendissante *Conception* qui, du moment qu'on entre dans les salles de l'exposition Lebrun, attire le regard et le captive. Pour nous, l'excellence de ce morceau résulte moins encore de son élévation que de certaines qualités humaines et vivantes qu'aucun peintre ne possède au même degré que Murillo, et que les écoles archaïques ou ascétiques ont toujours ignorées. Cet heureux mélange de l'immatériel et du réel compose pour nous un idéal bien autrement touchant que les froides abstractions des écoles germaniques ou les pauvretés des peintres primitifs. Ce que Murillo a voulu nous montrer, c'est la Vierge qui conçoit, la Vierge qui doit être mère, mère d'un Dieu! Debout et le pied posé sur le croissant symbolique, la bienheureuse Marie est soutenue par de légers nuages parmi lesquels se jouent des groupes d'anges et de chérubins. Le Saint-Esprit qui la pénètre et la ravit fait tressaillir son beau corps; dans son extase, elle joint les mains sur sa poitrine et incline la tête sur l'épaule gauche. Ses beaux cheveux noirs se sont dénoués et se répandent gracieusement sur ses épaules. Ses yeux d'une incomparable douceur, levés vers le ciel, expriment les ineffables voluptés qui accompagnent la conception d'un Dieu. Tout délicat que soit le sujet, la vue de ce beau tableau n'éveille aucune de ces terrestres convoitises que font naître la *Madeleine* du Corrége, méditant dans le désert, ou l'extase voluptueuse de la *Sainte Thérèse* du Bernin. Le coloris est ici admirablement approprié à la pensée. La Vierge, vêtue d'une robe blanche, dont une écharpe d'un bleu puissant et léger fait ressortir l'éclat, est comme enveloppée d'une atmosphère transparente et dorée, empruntée au ciel, au milieu de laquelle les anges et les chérubins

s'agitent comme dans un élément qui leur est propre. La lumière rayonne de leurs yeux, se joue sur leurs membres souples et soyeux, et semble émaner de chacun des points de cette toile éblouissante, sans dissonance, sans que rien n'altère la solidité de ton de chaque objet peint dans la pâte la plus puissante, et que, par endroits seulement, l'artiste a légèrement surglacé à la vénitienne.

Une *Assomption de la Vierge* de Murillo se rapproche de *la Conception* par ces qualités qui n'appartiennent qu'au grand artiste de Séville. Cette fois la Vierge est mère et tient son fils dans ses bras. Des anges la soutiennent et la contemplent avec ravissement. Malheureusement ce tableau a souffert une cruelle mutilation : la tête de la Vierge et l'enfant Jésus ont été détachés par d'adroits voleurs, et il a fallu faire remplir cette lacune par une main étrangère. Cette restauration a été opérée habilement. Néanmoins les groupes des anges et des chérubins, restés intacts, et d'une exécution si exquise, font regretter plus vivement encore la partie enlevée.

Le *Saint Pierre aux Liens* est peut-être un tableau égal à *la Conception*. Saint Pierre, réveillé dans sa prison par l'ange qui brise ses chaînes, se soulève et paraît frappé d'étonnement. Le céleste messager a apporté avec lui une sorte d'atmosphère lumineuse, et c'est de son corps dessiné avec la grace et la légèreté vraiment divines que Murillo sait donner à ces nobles créatures, que rayonne la lumière qui éclaire le tableau; mais ce qui est plus frappant encore que ces recherches de clair-obscur, c'est l'aisance admirable avec laquelle l'artiste a traité toutes les parties de son œuvre. Jamais sa touche ne s'est montrée plus osée, et en même temps plus suave; étudiez la façon dont est peint le corps de l'ange, et jetez ensuite un coup d'œil sur la tête du saint et sur ses jambes nues : avec un seul coup de pinceau dans la joue, Murillo dessine la forme et accuse l'âge du personnage; le pied droit et la jambe, modelés dans la pâte au moyen d'une large et unique teinte où le ton est frappé juste et de quelques touches qui dénotent une science souveraine, semble sortir de la toile. On peut comparer ces touches puissantes du pied du *Saint Pierre* aux traits de plume de la fameuse main de Michel-Ange.

La Fuite en Égypte, *la Naissance de la Vierge* et *le Miracle de san Diego* sont trois tableaux dans le style familier de Murillo. *La Fuite en Égypte* offre à la fois des réminiscences du Corrége et de Ribeira. Le moelleux des contours et l'harmonieuse vigueur du coloris feraient cependant reconnaître l'œuvre de Murillo, quand bien même ce peintre n'eût pas signé ce tableau. Dans *la Naissance de la Vierge*, nous assistons à une scène de famille, et Murillo, en adoptant ce parti, nous paraît s'être placé au point de vue le plus juste. Anne et Joachim, le père et la mère de la Vierge, n'étaient, en effet, que d'honnêtes campagnards vivant obscurément dans leur village; *la Naissance de la Vierge* ne peut donc être qu'un tableau d'intérieur domestique. Les accessoires pris en dehors de la condition du père et de la mère peuvent seuls faire pressentir la destinée réservée à l'enfant qui vient de naître. Telle est la pensée qui a présidé à la composition du tableau de *la Nativité*. Au milieu d'une vaste salle, un groupe de personnages donnent leurs soins à l'enfant nouveau-né, que des anges inclinés contemplent avec amour. Au fond du tableau, à gauche du spectateur, sainte Anne couchée reçoit les félicitations de deux étrangers que lui

amène Joachim son époux. Des chérubins se sont joints aux anges pour assister l'accouchée et son enfant. Murillo a mêlé à cette scène un trait d'une aimable naïveté : un jeune chien placé auprès du groupe des chérubins, et qui prend ces charmantes créatures pour les enfans du logis, les agace en jappant. Ce tableau est éclairé par quatre foyers distincts, et cela sans confusion et sans papillotage. Murillo s'était créé d'immenses difficultés, dont il a heureusement triomphé, car le tableau de *la Nativité* se distingue surtout par la magie du clair-obscur et l'harmonieux accord de toutes les parties.

Le Miracle de san Diego, une des plus vastes compositions de Murillo, nous offre une de ces scènes familières et sublimes que l'artiste, encore pénétré des traditions mystiques de l'ancienne école, mais déjà séduit par l'admirable naturalisme de Vélasquez, son protecteur et son ami, s'est complu à traiter, quand, après un séjour de huit années à Madrid, il retourna à Séville et s'y fixa en 1645. Ce tableau porte en effet sur une légende la date de 1646. Le peintre nous introduit dans une vaste salle, servant à la fois de cuisine et de réfectoire à un couvent de cordeliers. La famine désole le pays; les moines sont menacés de mourir de faim; saint Diégo, leur supérieur, invoque l'assistance céleste; Dieu l'exauce; il entre en extase, et une troupe d'anges vient en aide aux religieux. L'extase du saint est fort heureusement exprimée. Agenouillé, les mains jointes, et comme enveloppé d'une auréole lumineuse, la foi l'a détaché de la terre, et il semble flotter à quelques pieds du sol; sa face béate exprime le plus profond ravissement. Pendant ce temps, les anges se sont emparés de la cuisine du couvent. Ces nobles et sveltes créatures, qu'à l'élégante pureté de leurs formes, à la beauté de leurs traits, à la majesté de leur attitude, on prendrait, sans leurs grandes ailes, pour des statues que le souffle d'un dieu aurait animées, se sont partagé les diverses occupations du ménage : l'un tient une cruche à la main; un autre écume la vaste marmite de cuivre où cuit le repas des moines; un troisième place des assiettes sur une table. De petits chérubins leur viennent en aide : l'un d'eux pile quelques ingrédiens dans un mortier, tandis que les autres déballent un panier de légumes. Dans le fond de la salle, le cuisinier, auquel ses divins suppléans ne laissent rien à faire, les contemple avec une sorte de naïve admiration. Sur le premier plan, à gauche, deux gentilshommes vêtus de noir entrent dans le réfectoire, conduits par un des frères cordeliers; la vue du miracle les retient immobiles sur le seuil de la porte. Leur attitude, plus encore que leur physionomie d'une gravité tout espagnole, exprime admirablement l'étonnement et le respect. Ces trois personnages, détachés du reste de la composition, formeraient à eux seuls un tableau que Vélasquez ou Van-Dyck n'eussent pas désavoué. Cette grande page est digne du peintre de la *Sainte Élisabeth de Hongrie*, qu'on voit au musée de Madrid, et, comme ce chef-d'œuvre de Murillo, elle emprunte son plus grand charme au mélange du style noble et du genre familier : il est impossible d'imaginer un plus heureux agencement des groupes, une distribution de la lumière plus savante et plus large, une exécution des détails plus pittoresque et plus magistrale. Il semble, à voir le merveilleux rendu de certains accessoires, comme ces fruits, ces cruches et ces marmites de cuivre luisant, que Murillo ait voulu entrer en lutte avec Vélasquez. Tout dans ce beau tableau respire cette aisance incomparable et cette grace souveraine qui semblent la santé du génie.

Nous signalerons encore, comme d'excellens morceaux de Murillo, un *Repentir de saint Pierre*, qui semble un défi porté à Ribeira, une *Scène d'Épidémie*, de l'exécution la plus énergique; une toile oblongue où sont représentés quatre gamins espagnols se disputant une miche de pain, et un délicieux petit chef-d'œuvre, exécuté dans la manière la plus suave du maître, première pensée du fameux *Saint Antoine de Padoue*, qu'on voit au maître-autel de la cathédrale de Séville et qu'en 1813 lord Wellington voulut acquérir du chapitre de la cathédrale, en offrant de le couvrir d'onces d'or.

La galerie du maréchal Soult, précieuse à tant de titres, et qu'à deux reprises le gouvernement a voulu acquérir, sera-t-elle entièrement perdue pour nous? Nous ne le croyons pas, surtout si nous venons à penser que, depuis la restitution faite par l'état à la famille d'Orléans de la collection réunie à grands frais par le roi Louis-Philippe, le musée du Louvre ne possède plus douze tableaux espagnols. Il est vrai que, dans le nombre, on peut citer une *Conception* et une *Sainte Famille* de Murillo, qui sont, comme la *Conception* du maréchal, dans ce faire suave et facile du maître que les Espagnols ont nommé *vaporoso;* mais il n'existe rien au musée dans le style vigoureux et chaud (*calido*) du *Saint Pierre aux Liens*, du *Miracle de san Diego* ou de *la Nativité de la Vierge*, qui participe des deux manières. Ces tableaux nous font connaître le talent de Murillo sous un aspect imprévu et nous révèlent un artiste tout nouveau. Parmi les vieux maîtres espagnols, le musée du Louvre ne possède aucun morceau des peintres valenciens : Vicente, Juan Joanès et Ribalta; aucune œuvre de ces maîtres des écoles intermédiaires : Roelas, Fernandez de Navarette, Herrera le vieux; aucun tableau de ces artistes énergiques qui ont su se faire une place à côté des Murillo et des Vélasquez : Zurbaran et Alonzo Cano. Un certain nombre de tableaux, judicieusement choisis dans la collection aujourd'hui exposée, combleraient largement les vides laissés par la restitution du musée espagnol, et nous croyons que quelques-uns d'entre eux seulement atteindraient un chiffre élevé. C'est un sacrifice sans doute que l'état devra s'imposer; mais, en ce qui touche les beaux-arts, une dépense est toujours bien faite quand elle est faite à propos, et il n'y a jamais économie à laisser passer des occasions qui ne peuvent plus se retrouver. On arrive plus tard à payer fort cher les œuvres secondaires d'un maître dont au même prix on eût pu acquérir les chefs-d'œuvre. L'occasion qui s'offre aujourd'hui nous semble unique. Les tableaux du maréchal, rassemblés il y a près d'un demi-siècle, avant que la mode et la spéculation eussent exploité ce filon vierge de l'art moderne, sont tous d'un ordre supérieur. Aujourd'hui, où trouverait-on en Espagne un tableau de quelque valeur qui n'appartînt soit à quelque riche cathédrale, soit à un musée? L'art espagnol, imparfaitement représenté au Louvre, y réclame une place digne de lui : il faut espérer qu'on saura la lui faire.

F. Mercey.

V. de Mars.